Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14228 – 5 F

JEUDI 25 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les tentatives de M. Saddam Hussein pour diviser les Occidentaux

Après l'annonce de la libération des otages français

Une « faveur » embarrassante

RAREMENT « cadeau » aura été si empoisonné, « faveur » si embarrassante, égard si importun. En annonçant mardi 23 octobre, après une « discussion » à l'épilogue acquis d'avance, la libération des quelque trois cents otages français retenus en Irak et au Koweït, le Parlement-croupion de Bagdad a justifié sa décision par un « hommage au peuple de France » dont celui-ci se serait volontiers passé.

La manœuvre irakienne, aussi limpide que grossière, vise toujours le même objectif : enfoncer un coin dans la communauté des nations liguées contre le maître de Bagdad. Au nom de l'amitié passée, qui continue d'ailleurs d'alimenter un réel courant de sympathie populaire pour notre pays, M. Saddam Hussein s'emploie à « distinguer » la France de ses alliés occidentaux, à jeter un doute sur la solidarité qui l'unit aux Etats-Unis, et, au bout du compte, à la neutraliser.

SOUCIEUX de déjouer ce stratagème, le gouvernement français avait d'avance mis les choses au net en rappelant, mardi, l'intangibilité de sa position : fidèle aux résolutions des Nations unies, Paris continue d'exiger la libération de tous les otages et le retrait irakien sans conditions du Koweït ; le prochain élargissement des ressortissants français n'appelle aucun autre « commentaire », puisqu'il n'est, selon les mots du Quai d'Orsay, que « la réparation d'un acte inadmissible ».

Qui ne se réjouirait, après trois mois d'angoisse, de la joie des Français bientôt libres et de leurs familles ? Elle n'atténue en rien le cynisme brutal du dictateur irakien. Le plus grand preneur d'otages de l'époque contemporaine « gère » son « stock » d'humains, en sinistre épicier du chantage. En libérant par paquets les « hôtes » de son peuple, il espère amadouer des opinions publiques auxquelles il prête d'avance le « lâche soulagement » de l'indifférence, sortir de l'isolement international où l'a muré son agression au Koweït, et au bout du compte, ouvrir un « dialogue direct » avec l'Amérique, son ennemi principal.

MAIS, jusqu'à présent, cette tactique n'est guère payante. Le chef de la diplomatie irakienne a beau cajoler la France, en la mettant délibérément sur le même plan que l'Union soviétique, l'amalgame est pour le moins abusif. Paris renforce cette semaine son dispositif militaire en Arabie saoudite, et ses treize mille hommes représentent toujours, en effectifs, le deuxième contingent occidental après celui des Etats-Unis. Bref, la « logique de guerre » constatée au début de la crise par M. Mitterrand n'est pas encore dépassée.

Le recul irakien n'a pas plus ému l'Amérique. Dans un discours, il est vrai largement « électoraliste », le président a accusé mardi M. Saddam Hussein de « crime contre l'humanité » en le comparant de nouveau à Hitler. Une chose est sûre : face à un leader irakien toujours aussi isolé et dont le pays commence à souffrir des effets de l'embargo, il est nécessaire de rester ferme pour l'obliger à poursuivre sa reculade.


M 0147 - 1025 0- 5,00 F

Paris réaffirme sa fermeté à l'égard de l'Irak

Décision de pure forme : le Parlement irakien a approuvé, mardi 23 octobre, en fin de journée, la proposition que lui avait faite M. Saddam Hussein de libérer tous les ressortissants français retenus en Irak et au Koweït. En dépit de ce geste, le gouvernement français maintient une attitude de fermeté, considérant qu'il ne s'agit que de la « réparation » d'un « acte inadmissible », et assurant qu'il ne saurait être question d'une « quelconque négociation ».

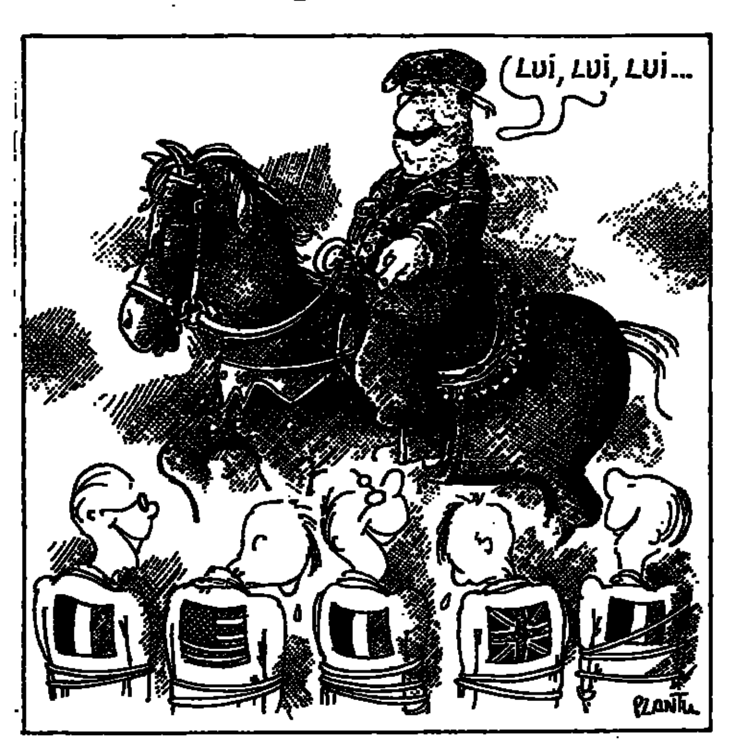
Mercredi 24 octobre en fin de matinée, on ignorait encore selon quelles modalités s'effectuerait le retour des otages français, dont le nombre est évalué à plus de trois cents. A en croire l'ambassadeur d'Irak à Paris, qui s'exprimait mercredi sur TF 1 à l'issue d'un entretien avec des responsables du Quai d'Orsay, l'Irak n'exige pas qu'un officiel français de haut rang se rende à Bagdad pour aller chercher les otages libérés. « *Ce n'est pas une condition* », a dit l'ambassadeur, précisant qu'un appareil d'Iraqi Airways devrait aller chercher les Français au Koweït, puis les emmener à Bagdad, d'où l'ensemble des otages français pourrait quitter l'Irak.

Au cours du conseil des ministres réuni le 24 octobre à l'Elysée, M. Roland Dumas, a affirmé qu' « *aucune négociation n'a précédé la décision prise unilatéralement par le président Saddam Hussein.* »

A Moscou, l'agence de presse non officielle INTERFAX a annoncé que l'émissaire de Mikhaïl Gorbatchev dans le Golfe, M. Primakov, avait quitté Moscou mercredi pour une nouvelle mission qui devait le conduire en Arabie saoudite, en Egypte et en Syrie mais aussi en Irak.

Lire la suite page 3

Lire également



La Pologne entre passion et raison

Le face-à-face électoral des deux frères ennemis de Solidarité

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Le 25 novembre, en élisant pour la première fois un président de la République au suffrage universel, les Polonais devront choisir « *entre l'Etat de droit et la loi du shérif* ».

La formule est d'Adam Michnik, brillant théoricien de feu Solidarité, aujourd'hui directeur d'un journal, *Gazeta Wyborcza*, qui fait ouvertement campagne contre Lech Walesa, candidat, dans le rôle du shérif. « *Adam a seulement oublié*, relève une universitaire de Varsovie, *que chez les Polonais le shérif est un personnage très populaire.* » Le fossé entre les intellectuels, généralement favorables à Tadeusz Mazowiecki, premier ministre, et les ouvriers, plus attirés par le président de Solidarité, n'est qu'un aspects de cette étrange campagne, vécue comme une fatalité sur fond de résignation.

Le duel plonge les orphelins de Solidarité dans un douloureux dilemme. « *Je suis triste, et je suis pessimiste*, soupire le Dr Zofia Kuratowska, vice-présidente du Sénat, qui soutient le premier ministre. *je ne peux pas m'imaginer Walesa président. mais je sais que, Walesa vaincu, ce ne sera pas bon non plus.* »

Sur le fond tout le monde est d'accord : la Pologne veut une économie de marché et des institutions démocratiques. M. Mazowiecki ne fait pas autre chose depuis qu'il est au gouvernement. M. Walesa en convient, mais lui reproche de le faire trop lentement. Le maître mot de Lech Walesa, c'est l'« *accélération* ». Les partisans de M. Mazowiecki, redoutent qu'une « accélération » n'aboutissent à une « déstabilisation ».

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 7

De justice lasse...

Après le succès de la journée d'action et de grève des professions judiciaires l'intersyndicale appelle à durcir le mouvement

par Agathe Logeart

Comme on aime la justice, en France ! Comme on la veut digne, sereine, équilibrée ! Comme on aimerait que les justiciables aient confiance en elle, et comme on aimerait avoir affaire à des magistrats, des fonctionnaires, des avocats et des surveillants de prison épanouis, gagnant bien leur vie et fiers de leur métier... L'unanimité, alors que le monde judiciaire faisait pour une fois taire les petits intérêts de chacun pour découvrir au coude-à-coude le plaisir de la rue, était, le 23 octobre, bien touchante.

C'est M. Georges Kiejman, ministre délégué auprès du garde des sceaux, qui se déclare « *sur le fond* » d'accord avec les manifestants pour déplorer la misère de la justice. C'est le ministre lui-même qui juge « *légitime* » leur inquiétude. C'est le groupe RPR de l'Assemblée nationale qui, en proposant un « *budget alternatif pour accroître la protection des libertés* », exprime sa « *solidarité* » à la justice en déshérence. C'est même Julien Dray, député PS, il est vrai de l'Essonne, et fort sensible aux états d'âme des surveillants de prison de Fleury-Mérogis, qui s'inquiète tendrement de leur sort, en conseillant, sans rire, qu'on leur enseigne des méthodes « *antistress* ».

La main sur le cœur, à gauche comme à droite, à l'Assemblée nationale comme dans les palais de justice, on a joué à qui se ferait le meilleur héraut de l'indépendance des magistrats, passant allègrement sous silence les petites lâchetés d'hier ou d'aujourd'hui, les inconséquences quotidiennes, les procédés peu glorieux mais sûrement plus répandus qu'on ne veut bien l'admettre. Même l'Observatoire des libertés, association de parlementaires, de magistrats et d'avocats présidée par le juge antiterroriste Gilles Boulouque, dont on avait, de toute évidence à tort, brocardé l'attitude dans l'affaire Gordji, a exprimé « *son désespoir face à une institution judiciaire en train de sombrer* ».

C'est promis, demain, on s'y met. On change tout. Et, même si cela prend du temps, vous allez voir, ce sera formidable, puisque, assurément, tout le monde est d'accord : pour demander plus de moyens (les obtenir est une autre affaire, à moins qu'il ne s'agisse de construire des prisons), redonner confiance aux justiciables, rendre une meilleure justice avec des hommes et des femmes de l'art plus heureux.

Lire la suite page 14 - section B

Six soldats britanniques tués en Irlande du Nord

Six soldats britanniques ont trouvé la mort lors de deux attentats à la bombe, revendiqués par l'IRA, commis dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 octobre.

Lire nos informations page 42 – section D

L'enquête sur l'affaire Doucé

Les gendarmes ont retrouvé en forêt de Rambouillet un corps qui pourrait être celui de l'animateur du Centre du Christ libérateur.

Lire nos informations page 42 – section D

La Cinq pour Hachette

Pour permettre la survie de la chaîne le Conseil supérieur de l'audiovisuel a donné son feu vert à la reprise de la Cinq par Hachette.

Lire page 17 – section B l'article d'ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

ÉDUCATION

Les bahuts du chahut

Elèves sans repères et profs en crise

Un lycée de rêve

Le projet de réforme iconoclaste du SGEN-CFDT

pages 15 et 16 - section B

M. Tapie et Adidas

L'homme d'affaires vend tous ses actifs pour financer le rachat de la société allemande

page 33 - section D

L'avenir des retraites

Un entretien avec le président de la Fédération des assurances, M. Denis Kessler

page 33 - section D

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 42 - section D

PARIS ◆ ILE-DE-FRANCE

Espace piétonnier entre Opéra et port de plaisance
L'automne en fêtes
Lascaux à Saint-Germain
Balade sur la Petite Ceinture

page 35 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Agriculture

Les paysans ne capituleront pas

par Raymond Lacombe

« *IL ne faut pas mettre le couteau sous la gorge des agriculteurs* », a récemment déclaré le président de la République. N'est-ce pas pourtant ce qui est fait, avec les dernières propositions de la Commission de Bruxelles, qui envisage froidement de diminuer de 30 % ses soutiens à l'agriculture et de saper les fondements de la politique agricole commune ?

Car au lieu de résister aux prétentions américaines, dont les ambitions commerciales passent par une mise au pas de l'agriculture européenne, la Commission a préféré se placer d'emblée sur le terrain de l'adversaire. C'est donc une partie difficile qui s'engage en ce moment dans le cadre des négociations du GATT.

Dans cette négociation, les Américains *ont un objectif simple* : éliminer des concurrents gênants, ce qui leur laissera le champ libre pour conquérir de nouveaux débouchés et résorber, par voie de conséquence, une partie de leur impressionnant déficit commercial.

Pour servir cet objectif, ils ont une arme : le libéralisme économique, dogme universel qui a remplacé les idéologies défaillantes et dont ils exigent des autres une observation d'autant plus sourcilleuse qu'ils sont moins regardants pour eux-mêmes. En son nom, ils demandent aux Européens de supprimer leurs prélèvements et leurs restitutions, qui assurent la stabilité des prix intérieurs européens, en les présentant comme des hérésies diaboliques, qui perturbent les lois du libre-échange.

Quant aux aides qu'ils versent à leur agriculture, deux fois plus importantes que les nôtres, on n'en parle pas, ou très peu : d'ailleurs, elle ne peuvent pas perturber le commerce, puisqu'elles sont américaines !

En face, il y a l'Europe. Divisée, hésitante, prête à tous les renoncements. Avec sa nuée de technocrates inspirés, fermement décidés à capituler sans combattre ; avec ses têtes de pont américaines ; avec ses repentis du dirigisme, acharnés à paraître plus libéraux que les libéraux. Une Europe où il se trouve de beaux esprits qui pensent que les paysans sont bien encombrants, qu'ils sont trop nombreux, trop remuants, qu'ils coûtent trop cher, et qu'avec leur volonté d'un autre âge de vouloir organiser les marchés, ils apportent une note vraiment déplacée dans la vaste fresque libérale qui déroule ses fastes de Lisbonne à Varsovie.

La clé de voûte du monde rural

Après tout, le blé du Minnesota vaut bien celui de la Beauce ! Et si les Américains pouvaient aider à les éliminer une bonne fois pour toutes, ces empêcheurs de commercer en rond, la voie serait ouverte pour des lendemains industriels qui chantent, avec des campagnes enfin apaisées, où l'on maintiendrait, bien sûr, quelques îlots d'agriculture, façon Disneyland, afin que les citadins puissent venir goûter aux joies de la nature et au charme de la nostalgie...

Non, les paysans ne se laisseront pas faire. Ils se battent pour leur survie. Car si l'esprit de capitulation devait l'emporter demain, ce serait la ruine pour des centaines de milliers d'entre eux, et nous irions, dans des régions entières, vers une terre sans paysans. Un drame pour l'agriculture, et pour le pays une faute grave, dont les conséquences retentiraient sur la société tout entière.

L'agriculture est un atout majeur pour l'économie française, et plus spécialement pour l'équilibre de ses comptes extérieurs. Elle assure aujourd'hui l'indépendance alimentaire du pays, et elle sera capable demain, pour peu qu'on lui en donne les moyens, de contribuer à son indépendance énergétique. L'agriculture, c'est aussi la clé de voûte du monde rural. Par leur activité économique, les agriculteurs irriguent tout le milieu qui les environne en favorisant la création ou le maintien d'unités de transformation, de commerces, d'ateliers artisanaux... Que l'agriculture s'effondre, et c'est tout le milieu rural qui se disloquera. Et que l'on ne vienne pas nous raconter des balivernes sur un corps d'agriculteurs que l'on maintiendrait à coup de subventions pour entretenir le paysage, en leur demandant de produire le moins possible, pour ne pas gêner les agro-managers d'Amérique et d'ailleurs. Quand bien même quelques exploitants en fin de carrière voudraient remplir momentanément ce rôle, quel jeune accepterait de leur succéder un jour, pour remplir une fonction socialement peu valorisante et économiquement sous-rémunérée ? Et combien de temps la collectivité accepterait-elle de supporter le coût d'un tel système ?

Une colonie américaine

Les paysans ne réclament pas la lune ! Ils veulent vivre décemment de leur travail, ils veulent pouvoir moderniser leurs entreprises. Et pour cela, il leur faut des prix rémunérateurs, fixés dans le cadre d'organisations de marché dignes de ce nom.

Les paysans ne sont pas irresponsables ! Ils savent qu'ils ne peuvent pas produire durablement sans contraintes dès lors que le marché n'a plus la capacité d'absorber la totalité de leur production. Aussi sont-ils prêts, au niveau européen comme au niveau mondial, à maîtriser leur production.

De la même façon que la politique des structures des années 60 a permis de répartir le foncier, c'est-à-dire le droit d'exploiter en évitant que la terre ne soit accaparée par quelques-uns, la politique agricole des années 90 devra répartir le droit de produire à travers une politique de maîtrise des productions fondée sur un triple principe : solidarité entre les producteurs, respect des équilibres régionaux, refus d'un productivisme sans limites.

C'est à ce prix que l'offre pourra être ajustée de telle sorte que les cours mondiaux s'établissant à des niveaux plus conformes aux coûts de production. Alors seulement pourra s'enclencher une spirale vertueuse de réduction des soutiens, qui allégera d'autant les budgets agricoles, tout en procurant aux agriculteurs du monde entier le revenu auquel ils peuvent prétendre.

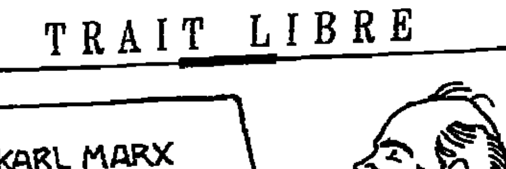
S'il s'agit, dans le cadre du GATT, de parvenir à un rééquilibrage du marché mondial des produits alimentaires, nous ne pouvons être que d'accord. Tous les agriculteurs ont intérêt à une meilleure gestion des stocks mondiaux, à commencer par ceux du tiers-monde.

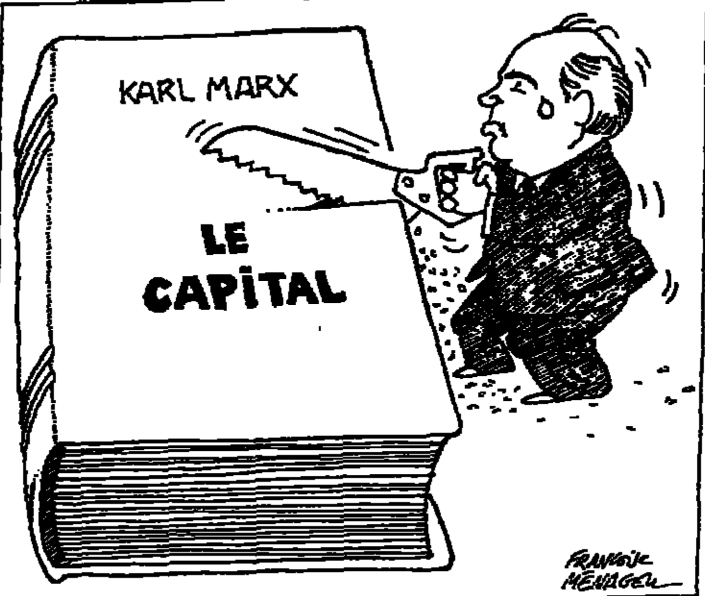
Mais, si les Etats-Unis veulent mettre au pas l'agriculture européenne, et nous imposer un modèle de société qui ne correspond ni à notre culture, ni à notre histoire, ni à nos choix politiques, il faut leur dire clairement que l'Europe ne se laissera pas traiter comme une colonie américaine.

Quel homme d'Etat, dans notre vieille Europe, aura le courage et l'autorité nécessaires pour leur tenir ce langage ?

► **Raymond Lacombe est président de la FNSEA.**

TRAIT LIBRE





Banlieues

Une poignée de main

par Henri Montant

LA petite délinquance a toujours fait partie de la vie citadine. Escarpes et vide-goussets n'ont pas attendu les ZUP pour chaparder le minimum vital dans la poche des bourgeois qui s'aventuraient trop près des « fortifs » parisiennes. Et les argousins de jadis cognaient aussi fort que ceux d'aujourd'hui. Non ! Ce qui a changé, c'est la nature elle-même de la ville. Les immeubles haussmanniens où cohabitaient les classes sociales ont fait place à une monoculture sociologique. Riches et pauvres ne se rencontrent plus que dans les bouchons, derrière les vitres de leurs prisons de tôle. Les « villages » de Paris ont été rasés par la télé, qui vide les bistrots des rues à 20 heures, et la spéculation, qui chasse les petites gens vers la banlieue. On a même expatrié les étudiants – gais fauteurs de vie nocturne – vers les campus désertiques.

D'ailleurs, la droite se garde bien de reprocher à la gauche l'existence des barres et des tours où pousse le chiendent des ghettos : c'est elle, sous de Gaulle et surtout Pompidou, qui a créé cet urbanisme concentrationnaire. Et l'Etat actuel, avec ses procédures « quartiers dégradés » et sa Délégation interministérielle à la ville (DIV), fait ce qu'il peut pour verdir la grisaille du quotidien. Il donne de l'argent.

Mais l'argent ne suffit plus. A quoi bon repeindre les cages d'ascenseur si la cabine reste bloquée au sous-sol ? Ce dont souffrent les exclus, c'est de se sentir méprisés. La lutte des classes ne date pas d'hier. Encore, dans la lutte, observait-on un contact, un intérêt, fût-il négatif. Aujourd'hui, on va plus loin : on ignore, on méprise. Le fric est l'étalon suprême. L'individu rejeté par l'école, donc privé de travail, ne rencontre que des regards froids – et un mur d'escalade ne remplace pas une vraie poignée de main. On lui ôte toute utilité sociale. Il se venge en brûlant la marchandise. La révolte est un inter-banlieues ludique : vous voyez bien que j'existe puisque je suis *« passé à la télé »* !

Finalement, l'Etat ne peut pas verser par décret la seule allocation dont ce quidam humilié a vraiment besoin : la dignité humaine.

► **Henri Montant est journaliste.**

Irak

Au pays de Sumer

par Jean-Pierre Faye

L'UNE des étymologies de l'Irak le rattache à Uruk, ville de Sumer.

« Bienvenue au pays de Sumer... ». Ce sont les paroles qui ont ouvert, en mars 1989, le symposium organisé à Bagdad par une personnalité de l'UNESCO, et qui explorait l'interrelation médiévale entre la *medersa* arabe et l'*universitas* européenne, dans les lieux splendides de la Mustansirya, au bord du Tigre.

Uruk est, avec Ur, le lieu d'origine de l'écriture, voilà six millénaires. Ce qui veut dire, en clair, le lieu source de la pensée. Sans l'écriture de Sumer, et le coup de génie qui a su transcrire en pictogrammes sumériens, voilà quatre mille ans, la langue orale d'Akkad – inventant ainsi l'écriture phonétique, – l'histoire du monde n'aurait pas encore commencé. A Sippar, entre Bagdad et Babylone, nous avons exploré en mars 1989 la première bibliothèque aux tablettes bilingues. C'est un point inoubliable de l'univers.

Un autre moment-clé, ultérieur, est lié également au pays de l'entre-deux-fleuves. La pensée grecque fondamentale a été traduite et mise en débat dans la langue arabe à Koufa et à Bagdad, à l'initiative du califat abasside et singulièrement du calife Al Mamoun – cinquième successeur de ce calife Al Mansour, qui donne aujourd'hui son nom au tristement célèbre hôtel Melia-Mansour de Bagdad (lieu de la concentration et de la distribution des otages en vue des sites militaires et des usines chimiques). Le neuvième siècle abasside, autour d'Alkindi, émet un message de pensée et de science qui va rayonner vers l'Orient, autour d'Alfarabi et d'Ibn Sina (Avicenne). Et vers l'Occident autour d'Ibn Tufayl et d'Ibn Rochd – (Averroès). A Cordoue et à Marrakech, le débat de la pensée atteint une hauteur dont l'onde de choc suscite, à Paris, à Padoue, à Oxford, à Cracovie, un élan pensif et scientifique sans précédent.

Il faut le redire à tout ce qui ressemble aux langages et aux fables du prétendu Front national : les Arabes sont chez eux en Europe, et notamment en France. Car le fait civilisationnel de l'Europe occidentale est directement lié par un fil de feu à l'Andalousie arabe et au Maroc almohade, à leur éclat, à leur sagesse. S'il existe une « nation » française dans la science et une civilisation européenne, celle de la Renaissance, de la révolution scientifique et de ce qui fut nommé à bon droit les Lumières, nous le devons pour une très grande part à Cordoue, cité arabe en Europe. La philosophie allemande du sujet, l'une des sources cachées de la révolution einsteinienne, poursuit, par Descartes interposé, le travail des grands penseurs almohades. Le sujet pensant de Kant est le fils spirituel du sujet mouvant d'Averroès, défini en 1190, à la veille de la disgrâce politique du philosophe.

Si nous sommes tous les enfants de Sumer, nous nous trouvons plus directement reliés par les splendeurs investies dans la pensée abasside et almohade, de la Mésopotamie à l'Atlas.

Or investir, c'est d'abord échanger. Il semble facile d'allonger la main pour prendre. Mais on ne prend pas un tissu d'échanges. Quand l'armée gengiskhanide de Houlagou croit, en 1258, conquérir et annexer Bagdad, elle se contente de la détruire. Investir, c'est aussi déchiffrer attentivement les narrations et les relations enchevêtrées de l'échange.

En mars 1989, voulant visiter la ziggurat d'Ur, au sud de l'Euphrate, lieu chiffre de l'histoire, je me suis heurté à une infranchissable zone militaire. La bibliothèque suméro-akkadienne de Sippar, ce nœud du monde, était recouverte d'une simple tôle ondulée... Les chercheurs irakiens, anglais et français qui travaillaient alors côte à côte au déchiffrement des messages sur argile, dans le voisinage, sont maintenant sans doute séparés. Et ces derniers, peut-être, sont au nombre des « invités-otages » ? Eux qui œuvraient solidairement à la mémoire d'Uruk – donc à son avenir, – où sont-ils aujourd'hui ?

A la guerre « divine et laïque » que veulent appeler les journées d'août 1990, nous voulons opposer cet intellect actif d'Averroès qui réunit entre eux tous les hommes ; et cet intellect matériel qui pour lui porte les empreintes de l'expérience dans la pensée.

► **Jean-Pierre Faye est philosophe, directeur de recherche au CNRS.**

BIBLIOGRAPHIE

Corps à corps avec l'ordinateur

« LA TRIBU INFORMATIQUE »
de Philippe Breton
Ed. Métailié, 192 p., 95 F.

LONGTEMPS signe de contradiction entre les littéraires et les scientifiques, l'ordinateur est maintenant adopté par la société capable de se familiariser avec l'évolution technique. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne suscite pas d'autres confrontations. C'est à les analyser que Philippe Breton s'emploie dans son nouveau livre, *la Tribu informatique*. Son propos s'adresse au grand public et il faut saluer la manière dont l'auteur a su *dépouiller* le « vieil homme » *du spécialiste*. Clair, court, son ouvrage va à l'essentiel.

Au lieu de partir de la machine, il regarde d'abord ceux qui la manipulent, constituant pour la plupart une vraie « tribu », avec ses rites, ses codes, ses exclusions, ses passions. On *communique* avec l'ordinateur, qui n'est pas seulement un *outil* de plus. Dialogue avec la machine, certes, mais encore plus avec les programmes qu'elle utilise. L'informaticien passe alors « de l'autre côté du miroir ». Combien d'utilisateurs ont en outre l'impression d'un échange avec une personne de connaissance, *« Les machines séparent les hommes pour les rapprocher autrement »*. Quand la passion est là, l'informaticien peut devenir une sorte de drogué, un *hacker*, un membre du noyau dur de la tribu. L'investissement affectif est parfois si fort chez les enfants, qu'on a pu parler d'*« autisme informatique »*.

Sans en arriver à ces excès, il est certain que l'informatique transforme ceux qui s'y adonnent. Philippe Breton consacre un chapitre aux rêves des « grands ancêtres » : Norbert Wiener, Alain Turing, von Neumann, pour mieux faire comprendre le « mythe fondateur » de la tribu informatique : la croyance en l'existence d'une créature artificielle avec laquelle il est possible de communiquer intelligemment. On est loin, on le voit, du simple supercalculateur. Mais même dans le gros bataillon de ceux qui insistent sur l'aspect créateur de la machine, deux clans s'opposent : ceux qui, comme Herbert Simon, croient à « l'intelligence artificielle » et ceux qui pensent, comme Weizenbaum, que la raison de l'homme est bien autre chose que le calcul, ne serait-ce que parce qu'elle porte des *jugements*.

Pour finir, une originale notation de Philippe Breton : la bombe et l'ordinateur ne sont-ils pas deux versants du même phénomène ? La bombe représente la version diabolique du savoir humain, c'est l'instrument le plus puissant pour semer le désordre dans la matière et dans la vie. L'ordinateur, lui, est l'outil le plus puissant qu'on ait imaginé pour générer de l'ordre, de l'organisation. Ceux qui croient à une sorte de régulation spontanée de la planète trouveront là matière à méditation.

PIERRE DROUIN

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

LA CRISE DU GOLFE

Justifiant la libération des otages français

M. Tarek Aziz affirme que « la France déploie des efforts déclarés et non déclarés dans la recherche d'un règlement pacifique »

Le Conseil national (Parlement) irakien a approuvé, mardi 23 octobre en fin d'après-midi, la proposition que lui avait faite M. Saddam Hussein de libérer tous les ressortissants français retenus en Irak et au Koweït. La résolution votée ne donne aucune indication sur les modalités de rapatriement des Français, mais souligne *« le désir de l'Irak de sauvegarder* ses relations avec la France ».

« Tous les ressortissants français sont désormais libres de partir ou de rester », a déclaré le président du Conseil national, M. Saadi Mehdi Saleh, à l'issue d'une séance de deux heures qui s'est tenue en présence de la presse, avec certaines apparences d'un « débat » : ainsi, plusieurs députés avaient posé des *« questions »* dont il ressortait qu'ils jugeaient *« prématurée »* la libération des Français, et le Parlement avait repoussé une résolution présentée par deux députés, suggérant que celle-ci soit reportée jusqu'à ce que Paris ait précisé sa position sur la crise du Golfe.

Le texte finalement voté à mains levées, à l'unanimité des deux cent quarante députés présents, souligne que cette décision a été prise *« en hommage au peuple de France hostile aux démarches du président américain George Bush et en hommage à l'initiative du président François Mitterrand pour un règlement des problèmes de la région par des moyens pacifiques »*. Il proclame, lleurs, *« le choix de la direction et du peuple irakiens en faveur de la paix et leur désir d'éloigner le spectre de la guerre de la région »*.

La séance s'était tenue en présence du ministre des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, qui s'était livré à un long plaidoyer en faveur de la France. *« La France déploie des efforts déclarés et non-déclarés dans la recherche d'un règlement pacifique »* sur les problèmes du Proche-Orient, dont celui du Golfe, a-t-il affirmé, sans préciser la nature de ces efforts *« non-déclarés »*. *« Je n'exagère pas lorsque je qualifie de positive l'attitude actuelle de la France et j'affirme qu'il existe des indices dans ce sens*, a-t-il ajouté. *Nous ne pouvons pas dire que la France soutient désormais toutes nos positions, mais nous relevons une action positive. »* Certes, a dit encore M. Aziz, *« les forces françaises sont présentes dans la péninsule arabique, mais nous avons entendu que ces forces ne seront pas utilisées dans une action militaire contre l'Irak »*.

Un « phénomène nouveau »

Toujours selon le ministre irakien, *« la France préfère un règlement pacifique des problèmes du Proche-Orient. Elle adopte une position avancée à l'égard de la cause palestinienne, qui est la cause fondamentale et dont le règlement est la clé de toutes les questions en suspens. La position du peuple français connaît une évolution réelle, et elle reflète une orientation vers le renforcement d'une solution pacifique »*, a ajouté M. Tarek Aziz dans une allusion apparente à la manifestation pacifiste de Paris le week-end dernier.

Après avoir rendu hommage au président Mitterrand pour le *« développement des relations entre la France et l'Irak depuis 1981 »* et son *« soutien à l'effort défensif de l'Irak »* durant sa guerre contre l'Iran, le chef de la diplomatie irakienne a évoqué le discours prononcé le 24 septembre par M. Mitterrand à l'ONU, affirmant qu'il s'agissait d'un *« phénomène nouveau dans la position occidentale »*. Les autorités irakiennes, a-t-il dit, ont relevé dans ce discours *« des bonnes intentions »*, ce qui est *« de nature à permettre la poursuite de l'entente par le dialogue »*.

Certes, a-t-il ajouté, *« nous estimons qu'il* [ce discours] *n'est pas suffisant pour réaliser un règlement global de tous les problèmes de la région, et nous espérons toujours un développement de l'attitude française »*, mais *« il y a une distinction objective entre l'attitude de la France et des Etats-Unis que nous devons prendre en considération. Les Etats-Unis sont un Etat impérialiste, le régime britannique et le gouvernement de Mme Thatcher ont gardé leurs anciens réflexes colonialistes et impérialistes, alors que l'on ne peut prêter de tels qualificatifs au gouvernement français »*, a conclu le ministre irakien.

On note encore une déclaration faite un peu plus tôt par M. Tarek Aziz à l'agence irakienne INA, dans lequel le chef de la diplomatie de Bagdad se dit prêt à *« coopérer positivement avec les efforts déployés par l'URSS et la France »*, ajoutant notamment : *« La réunion des présidents soviétique Mikhaïl Gorbatchev et français François Mitterrand à Paris (les 28 et 29 octobre) doit être l'occasion de démontrer le grand intérêt que portent ces deux Etats aux problèmes de la région dans leur ampleur. »*

Paris : « Le problème du Koweït demeure »

A Paris, tandis que l'ambassadeur irakien en France déclarait sur la Cinq que Bagdad *« espérait »* que des *« responsables du gouvernement français »* se rendront en Irak pour récupérer les otages, M. Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, indiquait mardi soir qu'il n'avait *« aucun commentaire »* à faire sur la décision du Parlement irakien.

Mais le ministère des affaires étrangères avait pris les devants dès le début de l'après-midi en déclarant dans un communiqué : *« La libération des otages, si elle se produisait, serait une bonne nouvelle pour ceux qui retrouveraient la liberté, pour les familles dont l'angoisse prendrait fin et pour les pays qui sont solidaires de leurs compatriotes. »*

Après avoir indiqué que la France mettrait en place les dispositifs nécessaires au rapatriement dès la confirmation de la nouvelle, le Quai d'Orsay ajoutait, sans distinguer entre les otages français et les autres : *« Reste le problème moral et politique. La prise d'otages est odieuse. Leur libération n'est qu'une réparation de cet acte inadmissible. La France ne peut se prêter à une quelconque négociation à ce sujet. »*

Enfin, concluait le communiqué, *« le problème né de l'invasion et de l'occupation du Koweït par l'Irak demeure en toute hypothèse. La crise du Golfe ne pourra trouver sa solution pacifique hors de la mise en œuvre par l'Irak des résolutions du Conseil de sécurité qui impliquent notamment le retrait total et sans condition du Koweït »*.

Tous les Bulgares prochainement libérés

La Bulgarie, dont six cent quatre-vint-dix ressortissants se trouvent en Irak ou au Koweït, pourrait faire l'objet de la même mesure que la France. Selon le vice-président bulgare Atanas Semerdjiev, actuellement en visite à Bagdad, et dont les propos sont rapportés par l'agence irakienne INA, M. Saddam Hussein *« prendra des mesures à cet effet (...) et proposera au Conseil national de lever l'interdiction de voyage qui frappe les ressortissants bulgares »*. Cette initiative intervient après que M. Semerdjiev ait souligné, dans une déclaration rapportée par l'INA, *« la nécessité de trouver une solution arabe à la crise du Golfe par des moyens pacifiques »*. Toutefois, Sofia avait annoncé récemment être disposée à envoyer une unité militaire dans le Golfe dans le cadre de la force multinationale contre l'Irak.

Par ailleurs, quatorze otages américains, dont six adolescents et huit adultes employés de l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad, sont arrivés mardi en fin d'après-midi à Amman, venant de la capitale irakienne où ils avaient été libérés le même jour. Cette libération fait suite à la visite à Bagdad d'une délégation privée de trois membres de l'association d'amitié américano-irakienne.

Enfin, un diplomate irakien à Stockholm a annoncé mardi soir que son gouvernement allait relâcher cinq Suédois détenus en otage en Irak, ajoutant qu'un plus grand nombre auraient été libérés si la Suède avait envoyé un représentant de haut rang à Bagdad. *« Nous accueillons favorablement la venue de toutes les délégations qui veulent visiter l'Irak. Plus elles comportent des personnalités importantes, plus il y a de chances que de nouveaux ressortissants soient libérés »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Conseil national irakien : un Parlement croupion

Le Conseil national irakien, qui compte 250 membres, est en fait un organisme consultatif dénué de tout pouvoir réel. Constitué pour la première fois en 1981, au début de la guerre du Golfe, à la suite d'élections étroitement surveillées, il comprend une majorité de députés baasistes, mais également quelques indépendants et représentants kurdes agréés par le parti Baas. Les candidatures sont filtrées par une commission du Baas, présidée par M. Ezzat Ibrahim, l'un des membres dirigeants du Conseil du commandement de la révolution qui, dirigé par M. Saddam Hussein, détient en Irak tous les pouvoirs.

Théoriquement, le Conseil national irakien peut discuter le budget, les lois, et interpeller les ministres, mais toutes ses résolutions doivent être ratifiées par le président Saddam Hussein qui dispose d'un droit de veto sur les décisions du Parlement ; mais celles-ci sont de toute façon inspirées par le président. C'est ainsi que le conseil a convoqué en 1989 le ministre de la santé, M. Sadek Alouiche, qui a finalement été contraint de démissionner ; il avait auparavant perdu la confiance de M. Saddam Hussein qui voulait tout simplement se débarrasser de lui.

J. G.

□ **La LCR dénonce les menaces de sanctions contre des soldats ayant manifesté contre la guerre.** – La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a protesté, mercredi 24 octobre, contre les menaces de sanctions agitées par le gouvernement à l'encontre de deux jeunes soldats qui ont participé en uniforme, samedi 20 octobre, à une manifestation contre la guerre dans le Golfe. M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, avait déclaré en effet, lundi 22 octobre, à « l'Heure de vérité », qu'il allait prendre des sanctions contre ces deux soldats. *« La LCR est totalement solidaire du grand nombre de soldats qui refusent cette guerre et tout particulièrement de ceux qui annoncent qu'ils ne la feront pas*, a indiqué la Ligue dans un communiqué. *Les troupes françaises ne sont pas dans le Golfe pour défendre les intérêts du peuple français, mais pour sauvegarder les intérêts des compagnies pétrolières et des régimes corrompus. »*

Douze semaines de tension entre Paris et Bagdad

L'annonce mardi 23 octobre par le Parlement irakien de la libération de tous les ressortissants français retenus en otage dans ce pays et au Koweït marque une nouvelle étape dans les relations entre Paris et Bagdad depuis l'invasion du Koweït, le 2 août. En voici la chronologie :

AOUT

– **Le 2** : la France *« dénonce l'agression »* irakienne au Koweït et *« condamne l'agresseur »*.

– **Le 3** : gel des avoirs irakiens et koweïtiens en France.

– **Le 5** : suspension immédiate des importations françaises de pétrole en provenance de l'Irak et du Koweït.

– **Le 9** : M. Mitterrand annonce le renforcement des moyens navals et aériens français dans le Golfe. Une frégate, le *Montcalm*, quitte dès le lendemain la base de Toulon, pour rejoindre la frégate *Dupleix* en route vers le Golfe, et les deux avisos sur place. 480 Français au Koweït et en Irak sont des *« prisonniers »*, dit le chef de l'Etat. Depuis le 2 août, 10 Français ont pu regagner la France.

– **Le 13** : début de l'opération « Salamandre » : appareillage du porte-avions *Clemenceau* de Toulon, escorté du croiseur *Colbert* et du pétrolier-ravitailleur *Var*. L'escadre embarque 2 650 hommes, dont 800 militaires de l'armée de terre, et 42 hélicoptères de la force d'action rapide (FAR).

– **Le 17** : le Quai d'Orsay fait état de 560 ressortissants français, chiffre qui inclut le personnel des deux missions diplomatiques et des personnes de passage à l'aéroport de Koweït lors de l'invasion.

– **Le 20** : six Français sont transférés de Koweït vers une destination inconnue. Au total, le 13 septembre, une soixantaine de Français seront répartis sur des sites stratégiques en Irak.

Le pétrolier-ravitailleur *Durance* quitte Brest vers l'océan Indien.

– **Le 21** : M. Mitterrand déclare que l'on est *« entré dans une logique de guerre »*. La France, comme ses partenaires de la CEE, décide de ne pas fermer son ambassade au Koweït, comme le réclamaient les Irakiens. Un bébé français est ramené clandestinement en France dans le sac du journaliste de TF 1 Patrick Poivre d'Arvor.

– **Le 22** : le président du Parlement irakien annonce qu'un certain nombre de Français sont autorisés à quitter son pays. La France, en liaison avec ses partenaires européens, saisit le Conseil de sécurité de l'ONU sur la question des ambassades au Koweït et annonce l'envoi en Arabie saoudite d'une unité de 6 hélicoptères de combat (qui se rend à Yanbu le 9 septembre).

– **Le 25** : 23 Français appartenant au personnel diplomatique de l'ambassade de France à Koweït arrivent en France.

– **Le 26** : départ pour les Emirats de l'escadron de reconnaissance terrestre du 1er RHP de Tarbes.

– **Le 28** : le *Clemenceau* quitte Djibouti pour le Golfe.

– **Le 29** : Bagdad annonce que les femmes et les enfants étrangers sont libres de quitter l'Irak. 26 Irakiens sont soumis à une *« surveillance spéciale »* dans plusieurs villes de France.

SEPTEMBRE

– **Le 2** : 27 femmes et enfants français quittent l'Irak (au 14 septembre, environ 230 Français avaient pu être rapatriés ; il en reste une centaine au Koweït et quelque 300 en Irak).

– **Le 5** : le ministre français de la défense, M. Chevènement se rend en Egypte, au Qatar et aux Emirats.

– **Le 6** : arrivée à Orly de 106 Français à bord d'un avion d'Air France.

– **Le 14** : des soldats irakiens saccagent et pillent la résidence de l'ambassadeur de France au Koweït et enlèvent l'attaché militaire, le colonel Edouard Crespin (qui sera libéré quelques heures plus tard) ainsi que trois ressortissants français non diplomates dont on est sans nouvelles. Une soixantaine de Français sont répartis sur des sites stratégiques en Irak. Bagdad qui présentera ultérieurement ses excuses affirme qu'il s'agissait d'un *« malentendu »*.

– **Le 15** : M. Mitterrand annonce une série de mesures pour répondre aux actes de l'armée irakienne, parmi lesquelles l'envoi d'un renfort de 4 000 militaires français en Arabie saoudite, l'expulsion de diplomates ainsi que de ressortissants irakiens et la saisine du Conseil de sécurité.

– **Le 21** : L'Irak expulse les attachés militaires des douze Etats membres de la CEE ainsi que d'autres diplomates, dont 11 Français et plusieurs Egyptiens.

OCTOBRE

– **Le 1er** : libération de neuf otages français, qui arrivent trois jours plus tard à Paris.

– **Les 2 et 3** : voyage de M. Mitterrand dans les Emirats arabes unis et en Arabie saoudite.

– **Le 3** : M. Gilles Munier, président des amitiés franco-irakiennes rentre en France avec neuf otages.

– **Le 22** : après la proposition du président irakien au Parlement de discuter de la libération de tous les français, Paris réitère sa demande de libération de tous les otages étrangers et réaffirme que sa position n'a pas changé sur l'occupation du koweït.

– **Le 23** : le Parlement irakien décide la libération des 327 otages français retenus en Irak et au Koweït.

Réunion impromptue des parlementaires à Matignon

M. Michel Rocard a reçu, mardi 23 octobre, à Matignon, les représentants des groupes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, en fin d'après-midi, pour les informer de la situation des otages français en Irak et au Koweït.

Le premier ministre, qui reçoit régulièrement les parlementaires depuis le mois de septembre pour les informer de la situation dans le Golfe, a décidé d'organiser cette réunion mardi matin devant la tournure prise par les événements, alors qu'aucune rencontre n'était prévue cette semaine. La réunion a débuté à 17 heures, soit avant la décision du Parlement irakien d'autoriser le départ de tous les ressortissants français. Ce principe du départ des otages français a été cependant présenté comme acquis par M. Philippe Petit, conseiller diplomatique du premier ministre. A la demande de nombreux parlementaires, M. Rocard a indiqué qu'en tout état de cause *« il n'y a pas et il n'y aura pas »* de négociations avec Bagdad sur la question des otages, ce dont M. Alain Juppé a pris acte avec satisfaction.

L'ensemble des participants à cette réunion sont convenus que la décision unilatérale de l'Irak de libérer les ressortissants était le fruit de la politique de fermeté adoptée par la France.

Paris réaffirme sa fermeté à l'égard de l'Irak

Suite de la première page

De source française, on affirmait que l'Irak n'avait pas cherché à utiliser *« la menace d'un voyage de Le Pen à Bagdad »* pour obtenir l'envoi d'un membre du gouvernement dans la capitale irakienne. *« C'est le chef du Front national*, ajoute-t-on, *qui s'est livré à une gesticulation personnelle pour tenter de profiter de l'occasion mais les Irakiens ne sont pas entrés dans son jeu »*. De fait, l'ambassadeur d'Irak en France a déclaré mercredi matin à Europe 1 : *« M. Le Pen n'a pas reçu de visa pour se rendre en Irak et il ne se rendra pas en Irak »*

Tout cela n'empêchait cependant pas les autorités françaises d'adopter la plus grande prudence. Les négociations sur les modalités du retour des otages (en fait, de la majorité seulement, car plusieurs d'entre eux, hommes d'affaires ou représentants de grosses entreprises ont demandé à rester à Bagdad) pourraient encore durer un jour ou deux, disait-on et on n'excluait pas quelque rebondissement, la France continuant à exiger la libération des otages de toutes nationalités et la promesse d'un retrait irakien du Koweït



LA CRISE DU GOLFE

La polémique suscitée par le Front national sur les otages et

M. Le Pen et l'« aventure inconsidérée » de la France

M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, mardi 23 octobre à l'AFP, qu'il avait joué *« un grand rôle »* dans la décision annoncée par Bagdad de libérer tous les otages français. Il a ajouté qu'il serait *« normal et juste »* qu'il conduise la délégation que le Front national compte envoyer en Irak. L'ambassadeur d'Irak à Paris a déclaré, mercredi, que M. Le Pen n'a pas de visa et qu'il ne se rendra pas à Bagdad.

Dès l'annonce des premières initiatives françaises dans la crise du Golfe, le Front national s'est démarqué, et il a combattu le consensus qui se dessinait sur les décisions de M. François Mitterrand. Le 10 août au soir, sur TF 1, M. Jean-Marie Le Pen dénonce *l'« engagement militaire français dans une aventure inconsidérée »*, déclarant que *« la France et l'Europe auraient eu intérêt à se tenir en retrait dans cette affaire et auraient pu jouer un rôle de médiation »*. Il n'est pas encore question de ceux qui vont devenir des otages dans cette crise qui, selon le président du parti d'extrême droite, ne concerne que des pays arabes et qui ne touche pas les *« intérêts vitaux »* de la France. M. Le Pen confirme cette analyse dans *le Figaro* du 13 août : *« Vraiment*, déclare-t-il, *nous n'avions rien à faire dans ce boutre ! »*

A sa manière, plus onctueuse, le Front national résume la position franchement pro-irakienne de divers groupuscules d'extrême droite. Cette attitude compréhensive à l'égard de Bagdad, M. Bruno Mégret, délégué général du Front, la formalise en indiquant, le 14 août, que *« les propositions de Saddam Hussein méritent d'être prises en considération par la diplomatie occidentale »*. Il n'est toujours pas question d'otages.

Dans les rangs du lepénisme, la voie choisie par le chef du FN ne fait pas l'unanimité. *« Pour une fois, je ne suis pas d'accord avec lui »*, tempête le père Laguérie, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, lors de la procession du 15 août pour la fête de l'Assomption. Dans le quotidien *Présent*, daté 16-17 août, M. Jules Monnerot, membre du bureau politique du Front et président de son « conseil scientifique », assure que *« seules les démonstrations de force, ou, si elles ne suffisent pas, des épreuves de force lèveront la menace irakienne »*.

Sur FR 3, le 15 août, M. Le Pen s'est montré *« inquiet et indigné d'entendre un certain nombre de partenaires de l'opération* [contre l'Irak] *envisager le blocus, qui peut aller jusqu'à l'affamement d'une population civile »*, et il révèle qu'il se *« prépare à demander audience à l'ambassadeur d'Irak pour lui suggérer – le moment est sans doute venu – de proposer que nos compatriotes retenus puissent sortir d'Irak et du Koweït et regagner leur pays, à condition qu'ils le souhaitent »*. Après avoir réitéré sa dénonciation de l'*« aventure politique et militaire redoutable »*, le dirigeant d'extrême droite déclare, dans *le Quotidien de Paris*, du 17 août, que *« les intérêts de la France, ce sont ses ressortissants »*, en soulignant que *« notre pays n'est pas attaqué »* par l'Irak.

« Une mauvaise négociation... »

Cinq jours plus tard, le 22 août, M. Le Pen présente un plan de paix par un *« règlement négocié »* en dix points qui entérine surtout l'annexion du Koweït par l'Irak. Ce plan pose comme double préalable la *« liberté de circulation immédiate et inconditionnelle des ressortissants des pays non belligérants »* et celle des *« produits alimentaires dans le Golfe »*, mais le président du FN a quelques difficultés à manier le terme *« otage »* pour qualifier les ressortissants étrangers, notamment français, retenus à Bagdad. *« Il ne me gêne pas d'utiliser le terme*, dit-il alors, *si cette qualité est établie. »* Cette formation ne fait-elle pas office d'aveu ? *« Quand il y a belligérance*, ajoute M. Le Pen, *les pays belligérants sont fondés à interner les civils qui résident sur leur territoire. »* Faisant part d'un *« désaccord avec la position du mouvement dans l'affaire du Golfe »*, M. Monnerot annonce, le 25 août, sa démission du parti d'extrême droite. M. Mégret fustige la *« faiblesse »* de l'engagement politique de l'intéressé.

L'université d'été du Front national s'ouvre, le 27 août à Tours, dans un climat d'incompréhension qui, disent les sondages, oppose de façon nette le président du Front à son électorat. M. Mégret transmet aux cadres une note interne explicative sur la position du FN qui ressemble à une trousse de premiers soins pédagogiques. En ce qui concerne les otages, le délégué général se contente de dire que *« si la France avait appliqué la politique que nous préconisons, il n'y aurait pas d'otages »*. Dans la même veine, M. Le Pen clôture cette « université » le 31 août, en saluant la *« Realpolitik »* de M. Kurt Waldheim, le président autrichien venu récupérer ses compatriotes à Bagdad sous les lazzis de l'opinion internationale, et en justifiant cette démarche par une formule : *« Une mauvaise négociation vaut encore mieux qu'une bonne guerre. »* A la question, toujours renouvelée, de savoir s'il y a bien des otages français en Irak, M. Le Pen rétorque qu'il s'agit d'une *« extension très forte donnée au mot otage »*. M. Saddam Hussein, il est vrai, préfère le mot *« visiteur »* !

« Il n'y a pas de chantage »

Invité de RTL, le 5 septembre, M. Le Pen estime, à propos des otages, que *« le plus grand danger qu'ils courent, c'est celui des bombardements américains »*. Et le chef de file du Front affirme qu'*« il faudrait montrer que les gens ne peuvent pas rentrer »*, car, d'après lui, *« certaines entreprises ont donné l'ordre à leur personnel de rester sur place »*.

Fidèle à cette négation en demi-teinte de l'existence d'otages – terme qui convient mieux, selon lui, aux organisations qui pratiquent le terrorisme, – M. Le Pen déclare, dans un entretien au *Monde* du 8 septembre, qu'*« il n'y a pas chantage »* de la part de l'Irak sur la vie de nos ressortissants. *« Que les grandes puissances démocratiques à prétention humaniste se donnent comme objectif d'affamer la population irakienne en espérant que cela provoquera la chute de Saddam Hussein*, ajoute-t-il, *c'est monstrueux ! Ce chantage sur la faim des pauvres est odieux ! »*

Parallèlement, le 7 septembre, le président du Front envoie une seconde lettre à l'ambassadeur d'Irak à Paris – elle est rendue publique le 10 septembre – dans laquelle il s'étonne, pour la première fois, que le rapatriement des ressortissants français *« soit interdit encore aux hommes »*. M. Le Pen se classe, dans cette missive, parmi *« tous ceux qui n'ont pas pris systématiquement parti contre l'Irak »*. Pour la forme, il se fait mandater par son bureau politique pour *« explorer toutes les voies pouvant conduire à une détente de la situation internationale et à la solution rapide du problème de nos ressortissants retenus en Irak »*.

Dès lors, M. Le Pen, avec une partie seulement de son entourage, ne va avoir de cesse de tenter de monter un « coup médiatique » dont l'aboutissement pourrait être l'envoi *« dans les prochaines heures »* d'une délégation du Front national à Bagdad. Après son virement de bord sur la question des otages – accompagné par l'affirmation selon laquelle le président de la République se serait rapproché de ses propres thèses, – le dirigeant d'extrême droite boucle sa démonstration à la fête annuelle du FN, le 23 septembre à Bagatelle, en indiquant : *« S'il y a, aujourd'hui, des otages en Irak, ce n'est pas la faute de Le Pen*, c'est *la faute du gouvernement français »*, qui, selon lui, *« a manqué de clairvoyance et de vigilance »*.

La présence de ces « hôtes » de M. Saddam Hussein était-elle, dans l'esprit de M. Le Pen, une sorte de garantie pour conjurer la guerre ? On aurait pu le croire à la lecture d'un entretien qu'il avait accordé à l'hebdomadaire *Kol-al-Arab*, favorable à la position irakienne, dans lequel on lui prêtait, en septembre, une phrase peu ambiguë : *« Le fait qu'ils restent à Bagdad est dans l'intérêt de l'humanité tout entière. »* M. Le Pen l'a démentie, sans vraiment convaincre. *Kol-al-Arab* n'a pas donné suite aux demandes d'écoute de la bande d'enregistrement des réponses... en français.

OLIVIER BIFFAUD

M. Le Pensec conteste le rôle joué par le dirigeant d'extrême droite

A propos des déclarations de M. Le Pen sur la libération des otages, M. Le Pensec a estimé à la sortie du conseil des ministres du 24 octobre qu'il s'agissait là, de la part du président du Front national, d'une *« récupération sordide et indigne »*. Il a ajouté : *« M. Le Pen veut-il rééditer l'entrevue de Montoire dans cette tradition de l'extrême droite française : on joue les fiers-à-bras devant les Français et on se couche dès qu'un chef d'Etat étranger hausse le ton ? »* (1) Enfin, en son nom personnel, le porte-parole du gouvernement a indiqué qu'il n'y aurait pas de représentation gouvernementale envoyée en Irak pour récupérer les otages.

Invité à dialoguer avec M. Le Pen sur la Cinq, mercredi, au cours du journal télévisé de 13 heures, l'ambassadeur d'Irak à Paris a confirmé que la décision de libérer les otages français était *« unilatérale »*, et qu'elle n'avait donné lieu à aucune négociation. Il a précisé que les otages libérés devraient arriver en France jeudi, à bord d'un avion irakien, et il a souligné que le projet de voyage de M. Le Pen à Bagdad devait être dissocié de cette libération sans pour autant assurer que le président du Front national recevrait, dans l'immédiat, une réponse positive à sa demande de visa, déposée mardi.

Quelques minutes après l'annonce officielle de la libération des otages, mardi 23 octobre vers 19 heures, le Front national avait fait savoir qu'une délégation de ce parti allait se rendre *« dans les prochaines heures »* à Bagdad *« à l'invitation des autorités irakiennes »*. Interrogé par l'AFP, M. Jean-Marie Le Pen avait estimé qu'il serait *« normal et juste »* qu'il conduise cette délégation car il avait joué *« un grand rôle »* dans ce dénouement heureux, ajoutant : *« Je n'ai pas l'outrecuidance de penser que mon action est exclusive. »* Toutefois, le dirigeant d'extrême droite avait affirmé que cette libération a été rendue possible *« grâce à l'action* [qu'il a] *menée sur le plan politique et qui a conduit le président de la République à plus de circonspection dans ses engagements »*.

« Si le gouvernement irakien libérait tous les otages, à ce moment-là je me rendrais moi-même à Bagdad », avait indiqué M. Le Pen au journal de 20 heures de TF 1. Cependant, mercredi matin sur Europe 1, l'ambassadeur d'Irak en France avait déclaré que *« M. Le Pen n'a pas reçu de visa et qu'il ne se rendra pas en Irak »*.

(1) Le 24 octobre 1940, Philippe Pétain rencontrait Adolf Hitler à Montoire (Loir-et-Cher) pour accepter le principe d'une collaboration avec l'Allemagne nazie.

Tartarin

par Jean-Yves Lhomeau

M. Le Pen s'arroge tous les mérites : il a contraint, dit-il, M. Mitterrand à nuancer la position de la France dans la crise du Golfe, ouvrant ainsi la voie à la libération des otages français. Le président du Front national plastronnait, mardi, à la télévision et il envisageait, dans le même mouvement, d'aller continuer cette parade sur le terrain, à Bagdad, où son discours de connivence avec le régime irakien lui avait valu, disait-il, d'être invité.

A trop en faire dans la tartarinade, M. Le Pen va finir par achever de se ridiculiser. L'Irak, selon son ambassadeur à Paris, ne veut pas de lui. Du moins pas pour l'instant. Quant aux otages, ils apprécieront sans doute la sollicitude dont fait preuve à leur égard un homme qui, il y a peu, affirmait que la plupart d'entre eux restaient sur place par plaisir ou par obligation professionnelle. Ceux qui, hier, n'étaient pas des otages aux yeux de M. Le Pen le sont subitement devenus lorsque le président du Front national a pensé qu'il pouvait tirer profit de leur retour en France.

Il y a longtemps que M. Le Pen s'efforçait de préparer une opération Bagdad à grand spectacle, calquée sur celle de M. Kurt Waldheim, dont il avait approuvé la soumission à M. Saddam Hussein, condamnée par l'ensemble de la communauté internationale mais fort appréciée des Autrichiens. Le voilà, aujourd'hui, réduit au rôle d'une marionnette du régime irakien, après avoir tenté de se faire passer pour un « interlocuteur valable », sinon privilégié.

Après avoir parié, pendant deux mois et demi, sur la lâcheté des Français et le pourrissement de la crise du Golfe – pari qu'il avait une chance de gagner, – M. Le Pen a tout misé sur la crédulité de ses concitoyens. Mais la ficelle, cette fois, est si énorme qu'il risque, enfin, de se prendre les pieds dedans.

Dans la presse parisienne

« Un cadeau empoisonné »

« Bagdad entrouve la porte », titre *Libération* du mercredi 24 octobre après l'annonce par Bagdad de la prochaine libération des otages français. *« Que veut, que cherche Saddam Hussein à travers ce « cadeau » à la France, qui, au-delà de la satisfaction indiscutable des principaux intéressés (...), n'en apparaît pas moins, politiquement parlant, comme un cadeau empoisonné ? »*, s'interroge Marc Kravetz. *« Saddam Hussein peut espérer que, en prenant une mesure favorable à la France au moment où, par ailleurs, l'Irak semble disposé à laisser sortir les conseillers soviétiques du pays, il retardera l'adoption d'une résolution aggravante au conseil de sécurité dont la France et l'URSS comptent pour deux des cinq membres permanents. »*

Le Quotidien de Paris estime de la même façon dans son titre de une qu'il s'agit d'un *« cadeau empoisonné »*. *« Le geste de Bagdad à l'égard des Français et d'eux seuls, à l'exception du président autrichien, place Paris dans une situation embarrassante. Politiquement, il n'est jamais bon de faire cavalier seul en de telles circonstances »*, écrit Philippe Marcovici. Mais, ajoute l'éditorialiste, *« il n'est pas certain que cette manœuvre produise les effets escomptés (...). La France ne peut désormais qu'adopter une position : se durcir plus encore à l'égard de l'Irak, accentuer sa solidarité avec ses alliés, taire la différence qu'elle a trop longtemps cultivée, en finir avec ses ambiguïtés. Si elle agissait autrement, le doute s'installerait sur son rôle dans cette crise »*.

Jean Boissonnat, dans *la Tribune de l'expansion*, estime que *« s'il faut bafouer le droit des gens pour mériter ensuite leurs félicitations lorsqu'on se conforme aux règles humanitaires les plus élémentaires, ce serait trop facile »*. *« La ficelle est un peu grosse »*, juge également Jacques Jacquet-Francillon dans *le Figaro*. *« De toute évidence, le but poursuivi par Saddam Hussein est de tenter de briser la coalition qui s'est mobilisée contre lui*, explique-t-il. *Pour desserrer l'étau dont il redoute l'asphyxie, il lui faut réussir à ouvrir une brèche entre les pays « raisonnables » – les « amis » d'hier qui lui ont permis de se doter de la puissance militaire sans laquelle il n'aurait jamais pu se croire tout permis, – à savoir l'Union soviétique et la France, et, d'autre part, les Etats-Unis avec leurs alliés arabes « modérés » »*.

Dans *l'Humanité*, José Fort rappelle que *« la prise d'otages est odieuse »*. *« Mais refuser d'apercevoir la plus mince ouverture, le moindre signal d'une volonté nouvelle, quels que soient les objectifs recherchés par le kidnappeur, ne grandit pas les responsables atteints subitement de cécité et de surdité*, ajoute l'éditorialiste du quotidien communiste. *Pourquoi donc le Quai d'Orsay répétait, hier encore, qu'il ne se prêterait à aucune négociation, alors que rien de tel ne lui est demandé ? Comment expliquer une telle réaction alors que M. Giscard d'Estaing, lui-même, qualifiait de « positive » l'évocation par Saddam Hussein de la libération des otages français, et qu'il croit voir le président irakien « obligé de bouger ? »*.

LA CRISE DU GOLFE

les réactions des milieux politiques français à leur libération

Unanimité contre le président du Front national

Après avoir été reçus par le premier ministre, M. Michel Rocard, les représentants des groupes parlementaires se sont félicités, mardi soir 23 octobre sur TF 1, de l'annonce de la libération des otages français détenus en Irak. M. Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué que cette libération *« devrait avoir lieu dans les heures qui viennent »* et il a souligné qu'elle n'avait *« pas fait l'objet d'un marchandage ». « Ce n'est que réparation d'un acte inadmissible »*, a-t-il dit.

M. Bernard Stasi, vice-président du CDS et député UDC de la Marne, a confié que sa *« satisfaction ne sera totale que lorsque tous les otages de tous les pays seront libérés ». « Le premier ministre*, a ajouté M. Stasi, *nous a donné l'assurance que cette décision du gouvernement irakien n'avait été précédée d'aucun marchandage et que par conséquent il n'y aura pas de modification de la ligne politique française. »* M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a exprimé l'espoir que ce dénouement ne fasse l'objet d' *« aucune contrepartie »* de la part du gouvernement. *« La ligne de la France n'a pas changé et ne changera pas*, a-t-il assuré. *La fermeté a payé. »*

M. Jean-Claude Lefort, député communiste du Val-de Marne, a déclaré : *« C'est un signe qui nous encourage à poursuivre notre travail, notre logique de paix. Il n'est pas du tout insupportable d'imaginer un retrait partiel des troupes françaises et surtout d'engager de manière plus efficace et radicale des négociations. »* Ses interlocuteurs ont fait remarquer, comme M. Stasi, que *« ce n'est pas au moment où la politique de pression sur l'Irak produit ses effets qu'il faut la relâcher »*.

Pour le PS, M. Pierre Guidoni, secrétaire national aux relations internationales, a indiqué, dans un communiqué, que son parti *« se félicite »* de la décision irakienne mais qu'il *« exige la libération de tous les otages »*. Pour sa part, le président du Parti radical, M. Yves Galland, a estimé qu'il fallait *« se réjouir »* de cette prochaine libération. *« Mais*, a-t-il ajouté, *il doit être clair qu'aucun compromis avec l'Irak de Saddam Hussein n'est acceptable. »* Plus tôt dans la journée, M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, avait jugé *« positive »* l'évocation d'une libération par Bagdad, affirmant, sur Europe 1, que le président irakien était *« obligé de bouger »*.

Cette satisfaction des milieux politiques a été quelque peu altérée par l'intervention de M. Jean-Marie Le Pen et l'annonce de l'envoi d'une délégation du Front national à Bagdad *(Lire par ailleurs)*. M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré : *« L'indécence de M. Le Pen n'a décidément pas de limites ! (...) Le voici qui s'arroge le mérite du retour de nos concitoyens. (...) La récupération à laquelle tente de se livrer M. Le Pen est à la fois ridicule et indigne. »* De son côté, M. Stasi a dénoncé cette *« récupération politicienne scandaleuse »* de M. Le Pen, tandis que M. Poperen a affirmé que *« les Français traiteront avec mépris l'opération politicienne »* du chef de l'extrême droite.

Interrogé par *le Monde*, Me Jacques Miquel, avocat du comité de soutien aux otages retenus en Irak et au Koweït, a condamné, mercredi matin 24 octobre, *« les manœuvres »* de M. Le Pen. *« Ce n'est pas en ayant pratiqué une politique de complicité que l'on peut se réjouir d'une libération dans laquelle on n'a joué aucun rôle*, nous a-t-il déclaré. *Qu'il profite de cette libération, du silence volontaire des autorités françaises pour se mettre dans le circuit, c'est lamentable. Et s'il tente, comme il le dit, de revenir avec des ressortissants français, nous le condamnerons. »*

Les derniers développements diplomatiques

Le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ibn Abdoulaziz, a déclaré, mardi 23 octobre, que l'on avait mal interprété les propos qu'il avait tenus dimanche et qui avaient été perçus comme un infléchissement de la position saoudienne. Il avait paru laisser entendre que des concessions territoriales koweïtiennes à l'égard de l'Irak pourraient être envisagées. Il a réaffirmé mardi que les troupes irakiennes devaient se retirer totalement et sans condition du Koweït. L'ambassadeur saoudien à Washington a fait la même mise au point au département d'Etat, comme l'ambassadeur saoudien à Londres, qui s'est entretenu avec Mme Thatcher.

En Arabie saoudite, des officiers américains servant dans la défense anti-aérienne ont affirmé mardi que les 150 missiles Hawk saisis par l'Irak au Koweït ne constituaient pas une menace pour les pilotes américains. *« Il faudrait aux Irakiens au moins deux ans avant d'apprendre à les utiliser »*, a déclaré le lieutenant-colonel John Ryan, qui commande un bataillon équipé de Hawk dans l'est de l'Arabie. Par ailleurs, quatre pays du Golfe, le Qatar, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le gouvernement koweïtien en exil ont annulé la dette de 7,7 milliards de dollars qu'avait envers eux l'Egypte. Le président Moubarak, en visite dans les Emirats, s'est dit persuadé que le Congrès américain allait également décider d'annuler la dette militaire égyptienne, qui se monte à 7,1 milliards de dollars.

Enfin, le gouvernement soudanais a estimé, dans un rapport sur la situation économique du pays présenté aux institutions internationales, que la crise du Golfe lui avait coûté, depuis le 2 août, plus de 1,7 milliard de dollars.

Les Etats-Unis se raidissent dans leur refus de toute concession à M. Saddam Hussein

A situation mouvante et compliquée, réponse simple et figée : les Etats-Unis ont répondu aux signaux déconcertants venus d'Arabie saoudite et de Bagdad en se raidissant dans leur refus d'envisager toute concession à l'Irak. *« Je suis plus déterminé que jamais à voir ce dictateur envahisseur sortir du Koweït, sans concession d'aucune sorte »*, s'est écrié, mardi 23 octobre, le président Bush, après avoir à nouveau comparé M. Saddam Hussein à Hitler et le comportement des Irakiens au Koweït à celui des SS allemands en Pologne.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le ton particulièrement véhément utilisé par le président est dû en partie aux circonstances. M. Bush, en tournée électorale dans le nord-est des Etats-Unis, s'exprimait devant des parterres républicains qui avaient besoin d'être rassurés quant à la fermeté et à la résolution du président : de fortes paroles sur le Golfe ne pouvaient être que les bienvenues pour compenser un peu la démonstration de faiblesse offerte par la Maison Blanche à propos des impôts et du budget. Le prestige présidentiel a tant baissé que certains des candidats républicains que M. Bush vient soutenir dans leur fief s'arrangent pour ne pas être là, prétextant des obligations... à Washington.

Mais il s'agissait aussi pour le chef de l'exécutif américain de réaffirmer que la position des Etats-Unis n'avait en rien été ébranlée par la libération de plusieurs groupes d'otages, y compris américains, et surtout – car c'est cela qui a fait le plus de bruit à Washington – par les déclarations du ministre saoudien de la défense, le prince Sultan Ibn Abdoulaziz.

En un sens, les propos du prince Sultan, selon lesquels l'Irak pourrait espérer régler ses différends avec le Koweït après avoir retiré ses troupes du pays, ne diffèrent pas essentiellement de la position américaine : le secrétaire d'Etat James Baker lui-même, lors de son témoignage devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le 17 octobre dernier, avait indiqué qu'une fois restaurée la souveraineté du Koweït sur son territoire, ce pays serait libre de négocier comme il l'entend avec l'Irak.

Mais le message implicite contenu dans les déclarations du prince Sultân allait clairement beaucoup plus loin, et les déclarations plutôt apaisantes du roi Fahd lui-même à l'égard de Saddam Hussein avaient de quoi laisser perplexe une administration américaine qui a engagé plus de deux cent mille hommes sur le terrain, en théorie pour la défense du royaume saoudien.

L'ambassadeur d'Arabie à Washington, le prince Bandar, – qui se trouve être le fils du prince Sultan, – a donc été convié à un long entretien avec M. Baker, dont il est sorti en déclarant, comme on pouvait s'y attendre, que la position de son pays n'avait changé en rien, et que les propos de son père avaient été rapportés hors de leur contexte et mal compris. *« L'Arabie saoudite n'a pas suggéré que des concessions devaient être consenties par qui que ce soit »*, a expliqué l'ambassadeur, ajoutant tout de même : *« Nous n'avons pas le droit de le faire. C'est une décision qui est du ressort des Koweïtiens. »*

« La probabilité d'une guerre s'est éloignée »

Des Koweïtiens, qui ne semblent d'ailleurs pas exclure cette éventualité, si l'on juge par les déclarations faites un peu plus tard, au cours d'une émission de la chaîne ABC, par l'ambassadeur du Koweït à Washington, et selon lequel son pays serait disposé à négocier après un retrait total des troupes irakiennes.

Même *« remis dans leur contexte »*, les signaux apparemment adressés à l'Irak par les plus hauts responsables saoudiens ne peuvent que susciter une certaine perplexité à Washington, où une impression jusqu'ici plutôt diffuse, une vague inquiétude, se précise désormais : dans l'affaire du Golfe, les Etats-Unis se trouvent non seulement en pointe, mais de plus en plus isolés dans leur position rigide, alors qu'un nombre croissant de leurs partenaires cherchent à trouver une issue par des chemins de traverse, que ce soient les Français, les Soviétiques ou maintenant les Saoudiens eux-mêmes.

Là encore, le prince Bandar s'est voulu rassurant, mais toujours avec un soupçon d'ambiguïté : *« La coalition* [réunie pour faire échec à l'agression irakienne] *est beaucoup plus solide qu'on ne le dit. Peut-être pas assez solide aux yeux de certains, mais nous nous en satisfaisons »*.

Qu'il soit réel ou simplement perçu comme tel, le léger vacillement saoudien confirme que les Etats-Unis se trouvent engagés sur un terrain mouvant et ne peut qu'encourager tous ceux qui, ici, appellent à la prudence (sans parler des manifestants qui mettent désormais systématiquement à profit les apparitions publiques de M. Bush pour proclamer leur refus que du sang américain soit versé *« pour du pétrole »*).

A l'inverse, ceux qui poussent à une guerre censée éliminer définitivement la menace irakienne auraient quelques raisons de craindre que le moment politiquement le plus favorable ne soit déjà passé. C'est en tout cas la leçon qu'un ancien ambassadeur américain à Ryad, James Akins, tire des événements de ces derniers jours. Pour lui, *« la probabilité d'une guerre s'est clairement éloignée »*.

Ce qui n'empêche nullement le Pentagone de s'interroger sur la nécessité de renforcer encore les effectifs américains déployés en Arabie saoudite. Une décision devrait être prise après le retour du général Colin Powell, chef d'état-major général, actuellement en tournée d'inspection sur place.

JAN KRAUZE

Trente-trois ressortissants britanniques ont regagné Londres

M. Heath attribue aux « propositions constructives » de M. Mitterrand la différence de traitement entre la France et la Grande-Bretagne

Epuisé par trois jours de négociations suivies de cinq heures de vol, et sans doute déçu par le succès limité de sa mission, M. Edward Heath a tenu à l'aube, mercredi 24 octobre, une conférence de presse à l'aéroport de Gatwick. L'ancien premier ministre conservateur a réussi à ramener avec lui trente-trois ressortissants britanniques âgés ou malades. Il est loin du compte, puisqu'il avait soumis environ deux cents noms à ses interlocuteurs irakiens et qu'il espérait obtenir au moins une cinquantaine de libérations.

LONDRES

de notre correspondant

M. Heath a été surpris par l'âpreté de ses ultimes conversations à Bagdad. Après trois heures d'entretien, dimanche, avec M. Saddam Hussein, il espérait certainement mieux. Les responsables irakiens lui ont cependant promis de laisser partir dans un délai de un mois, lorsque leur contrat de travail sera terminé, une trentaine de Britanniques, peintres et ouvriers du bâtiment, qui mettent la dernière main au palais présidentiel de Bagdad. Il faut ajouter cinq malades, qui ne se sont manifestés qu'au dernier moment, ainsi que deux personnes qui ont manqué le départ de l'avion. Les uns et les autres ont l'autorisation officielle de s'en aller et devraient le faire dans les prochains jours.

Ce résultat, si honorable soit-il, souffre de la comparaison avec le traitement accordé à la France, qui ne disposait pourtant pas sur place d'un ancien premier ministre pour défendre ses intérêts. M. Heath a, en effet, quitté Bagdad quelques heures après le vote, par le Parlement irakien, de la libération de tous les otages français.

« Pourquoi eux et pas nous ? », a demandé un journaliste britannique à M. Heath. *« Parce que M. Mitterrand a fait des propositions constructives »*, a répondu l'ancien premier ministre, faisant allusion au discours prononcé le 24 septembre devant les Nations unies par le président français dans lequel ce dernier évoquait un possible règlement négocié des divers conflits du Proche-Orient.

« Je n'ai fait aucun cadeau aux Irakiens »

Mme Thatcher n'a donc pas une attitude aussi « constructive » que M. Mitterrand ? M. Heath ne s'est pas laissé entraîner dans cette polémique. Il a tout simplement refusé de répondre. Il a cependant enfoncé le clou à propos des reproches publics qui lui ont été faits dans son propre pays, en particulier au sein du parti conservateur. *« Je n'ai fait aucun cadeau de propagande aux Irakiens »*, a-t-il bougonné. Il continue de penser que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot dans la crise du Golfe. Il estime, contrairement à Mme Thatcher, qu'il faut *« négocier »* avec M. Saddam Hussein. Il a ainsi affirmé, dans l'avion qui le ramenait à Londres, que le dirigeant irakien souhaitait réellement une solution pacifique de la crise. Aux Occidentaux de lui trouver une porte de sortie...

La réunion des familles a donné lieu, à Gatwick, à quelques scènes d'émotion. Mais tout s'est fait selon les meilleures traditions britanniques de réserve et de self-control. Un Ecossais septuagénaire qui était allé avec sa femme rendre visite à leur belle-fille à Bagdad, a sobrement commenté sa délivrance. Son épouse a été un peu plus loquace. C'était la première fois de sa vie que Mme Mary Wright quittait son pays. Elle avait voulu rester à Bagdad avec son mari retenu en otage. La télévision a montré ce vieux couple tranquille faisant ses bagages, après des semaines d'attente, sans trop y croire. C'est la première et la dernière fois que Mme Wright utilise un passeport. *« Si elle franchit l'eau encore une fois »*, ce sera, dit-elle, pour aller dans l'île de Skye, au large de l'Ecosse, mais pas plus loin.

DOMINIQUE DHOMBRES

Plusieurs milliers d'Occidentaux restent bloqués en Irak et au Koweït

Si l'Irak concrétise son intention de libérer l'ensemble des Français actuellement retenus en Irak, il restera, selon les sources, entre 3 000 et 5 000 otages occidentaux en Irak et au Koweït occupé, dont quelque 450 placés comme « boucliers humains » sur des sites stratégiques et 4 300 ressortissants soviétiques.

Les Français retenus en Irak étaient, mardi, selon le ministère français des affaires étrangères, quelque 327 : 180 en Irak, dont 67 placés comme « boucliers humains » sur des sites stratégiques, et environ 80 au Koweït.

Quelque 33 Britanniques vont également être incessamment libérés, a annoncé l'ancien premier ministre Edward Heath.

Par ailleurs, depuis le départ du dernier vol affrété par les Occidentaux le 11 octobre de Bagdad pour Amman, qui ramenait 321 étrangers en majorité des Américains et des Britanniques, l'Irak a laissé sortir un peu moins d'une quarantaine de personnes, au gré des visites de personnalités éminentes ou « amies » du régime.

C'est le cas des 4 Britanniques ramenés par l'ex-chanteur Cat Stevens (Youssef Islam depuis sa conversion), le 14 octobre, puis des 15 Espagnols ramenés par le député de la « gauche unie », Mme Cristina Almeida le 16 octobre. 8 Allemands ont été ramenés par deux députés du SPD entre le 20 et le 22 octobre, et 14 Américains mardi par le médecin américain d'origine irakienne Salem Mansour, président des amitiés américano-irakiennes.

Il resterait actuellement quelque 1 500 Britanniques, le groupe le plus nombreux en raison de leur présence importante à Koweït avant l'invasion. L'un d'entre eux est mort d'une crise cardiaque le 19 octobre sur un site stratégique, selon le Foreign Office.

On compte également 316 Américains, dont 106 sur des sites stratégiques, 320 Italiens dont certains font la grève de la faim, 327 Japonais (dont 141 sur les sites), 305 Allemands (dont plus de 70 sur les sites), 80 Suisses, 23 Grecs, ainsi qu'un groupe de 14 Finlandais dont on avait annoncé le départ imminent.

Un seul Grec, détenteur d'un passeport américain, est devenu un « bouclier humain », régulièrement transféré d'un site à l'autre. Le chiffre de 3 000 « otages » des Irakiens est cependant inférieur au nombre total d'occidentaux, compte tenu d'informations fragmentaires et surtout du fait qu'un nombre non précisé d'entre eux se cacheraient encore, notamment à Koweït.

Par ailleurs, environ 4 300 « spécialistes » soviétiques demeurent en Irak, a indiqué mardi un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. L'évacuation des Soviétiques d'Irak s'effectue à bord des vols de l'Aeroflot au rythme de deux vols par semaine. Cinq vols ont eu lieu depuis le début d'octobre, permettant l'évacuation de 914 Soviétiques au total. – *(AFP.)*

Un dispositif militaire français diversifié

Après l'invasion du Koweït par l'Irak, la France a déployé un dispositif militaire interarmées assez diversifié, qui ne se limite pas à la seule Arabie saoudite mais qui englobe aussi le Qatar et Abu Dhabi, sans compter la base arrière de Djibouti, en océan Indien.

En Arabie saoudite, le dispositif « Daguet », implanté à Yanbu, Ryad, Hafar-al-Batin et Yufuf, rassemble à ce jour 5 200 hommes de la brigade aéroterrestre et 750 hommes de l'armée de l'air (autour d'une trentaine d'avions). Cette estimation concerne les seuls effectifs actuellement présents en Arabie saoudite. Doit s'ajouter, dans une semaine, unrenfort de 500 hommes attachés à la brigade aéroterrestre.

Au Qatar, la France a déployé, à la requête de cet émirat, 300 hommes du 1er régiment de hussards parachutistes, avec, à ses côtés, une section de missiles anti-aériens Mistral. A la demande de la Fédération des émirats arabes unis, les Français ont envoyé à Abu Dhabi huit avions Mirage-F1.

Enfin, la marine nationale maintient onze navires de guerre, qui participent à l'embargo décrété par l'ONU et qui peuvent escorter le trafic marchand sous pavillon national.

Outre la base de Yanbu, en mer Rouge, qui sert de port de transit à la force française, la logistique est également assurée depuis Djibouti, où la France maintient – en vertu d'un accord de défense et de coopération militaire conclu avec le gouvernement local – environ 4 000 hommes, dont 900 sont au service, notamment, d'une dizaine d'avions de combat Mirage-F1.

Cinq cents hommes en renfort

Quelque cinq cents professionnels, avec vingt-deux hélicoptères anti-chars et vingt-quatre chars légers à roues AMX 10 RC, devraient rallier dans la semaine le port de Yanbu, à partir de Toulon. Ils rejoindront ensuite le dispositif français « Daguet » dans le nord-est de l'Arabie saoudite. C'est le renfort décidé par le ministre de la défense pour l'autoprotection de la brigade aéroterrestre.

Les AMX 10 RC proviennent du 1er régiment étranger de cavalerie (basé à Orange, dans le Vaucluse) et du 1er régiment de spahis (à Valence, dans la Drôme), dont des escadrons sont déjà sur place. Les hélicoptères proviennent, eux, du 5e régiment d'hélicoptères de combat (en garnison à Pau), qui avait déjà été débarqué du *Clemenceau* sur le sol saoudien, et du 1er régiment d'hélicoptères de combat (basé à Phalsbourg).

Au total, ce renfort représente quelque cinq cents hommes, ce qui porte à cinq mille sept cents hommes les effectifs de la brigade commandée par le général Mouscardès.

□ **Un milliard de francs d'armements français pour l'Arabie saoudite.** – L'Arabie saoudite vient de passer commande à la France de six hélicoptères Super-Puma et d'une vingtaine de vedettes rapides (armées d'un canon de 20 mm). Ce contrat, qui porte sur environ 1 milliard de francs, est un complément à un accord de même nature déjà passé entre les deux pays il y a deux ans.

LA CRISE DU GOLFE

Des députés français sur le terrain de l'opération « Daguet »

« Les hommes savent que tout peut arriver »

déclare le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale

Le président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, M. Jean-Michel Boucheron (député PS d'Ille-et-Vilaine), a effectué du 19 au 23 octobre une mission en Arabie saoudite et au Qatar. Accompagné d'une délégation de députés de la commission – MM. Loïc Bouvard (UDC), Pierre Mauger (RPR), Pierre-André Wiltzer (UDF), Guy-Michel Chauveau (PS) et Bertrand Gallet (PS). – M. Boucheron a visité les forces françaises (terre et air) et a eu des entretiens avec les autorités locales, le gouvernement en exil du Koweït et le commandement américain dans le Golfe. Le général Roquejeoffre, à la tête des forces interarmées de l'opération « Daguet », a accueilli la délégation qui a pu visiter le PC français.

DAHRAN (Arabie saoudite)

de notre envoyé spécial

C'est dans l'avion qui le ramenait à Villacoublay que M. Jean-Michel Boucheron a appris, dans la nuit de mardi, la libération des otages français du Golfe par Bagdad. *« Saddam Hussein nous a habitués à des contournements tactiques ayant pour seul et unique objectif de diviser les alliés »*, estime le président de la commission de la défense tout en affirmant *« se réjouir »* de cette libération. Mais *« il ne faut pas oublier tous ceux qui restent encore retenus en otage au Koweït ou en Irak. »* Ne craint-il pas que la France soit soupconnée d'avoir passé un « compromis » avec l'Irak ? *« Le but de Saddam Hussein est justement d'instiller cette idée. Mais aucun gouvernement avec lequel nous sommes associés ne lui prêtera une once de crédibilité »*.

Quelques heures auparavant, la délégation française avait été accueillie sur la base de Dahran (côte est de l'Arabie saoudite) où se trouve le gros des forces aériennes américaines. Sur la piste, le matériel présent fait songer à une sorte de super-Salon du Bourget : des hélicoptères antichars Apache côtoient des chasseurs-bombardiers anglais Tornado et des F-15. Un avion gros porteur Galaxy, dont l'avant et l'arrière sont relevés, a déchargé son matériel. Il ressemble maintenant à un immense hangar sur roues. Des soldats américains, la nuit tombée, font leur jogging. La visite du PC opérationnel de défense aérienne, servi par les Saoudiens et les Américains, a permis à la délégation de voir la façon dont sont traitées les informations fournies par les avions AWACS et les moyens d'écoute électronique. Les écrans de contrôle permettent de suivre et d'identifier tous les avions en vol.

M. Jean-Michel Boucheron a également visité les éléments de l'armée de l'air française qui se trouvent basés au Qatar (à Doha) et en Arabie saoudite (700 hommes sur la base d'El Ahsa, près de Yufuf, au sud de Dahran). Les parlementaires se sont entretenus avec les pilotes, les mécaniciens et le personnel d'assistance qui servent les Mirage-2000 de défense aérienne, les Mirage-F1 CR de reconnaissance, et les chasseurs-bombardiers Jaguar. Les pilotes ont expliqué que l'environnement était particulièrement propice à un entraînement en ambiance opérationnelle.

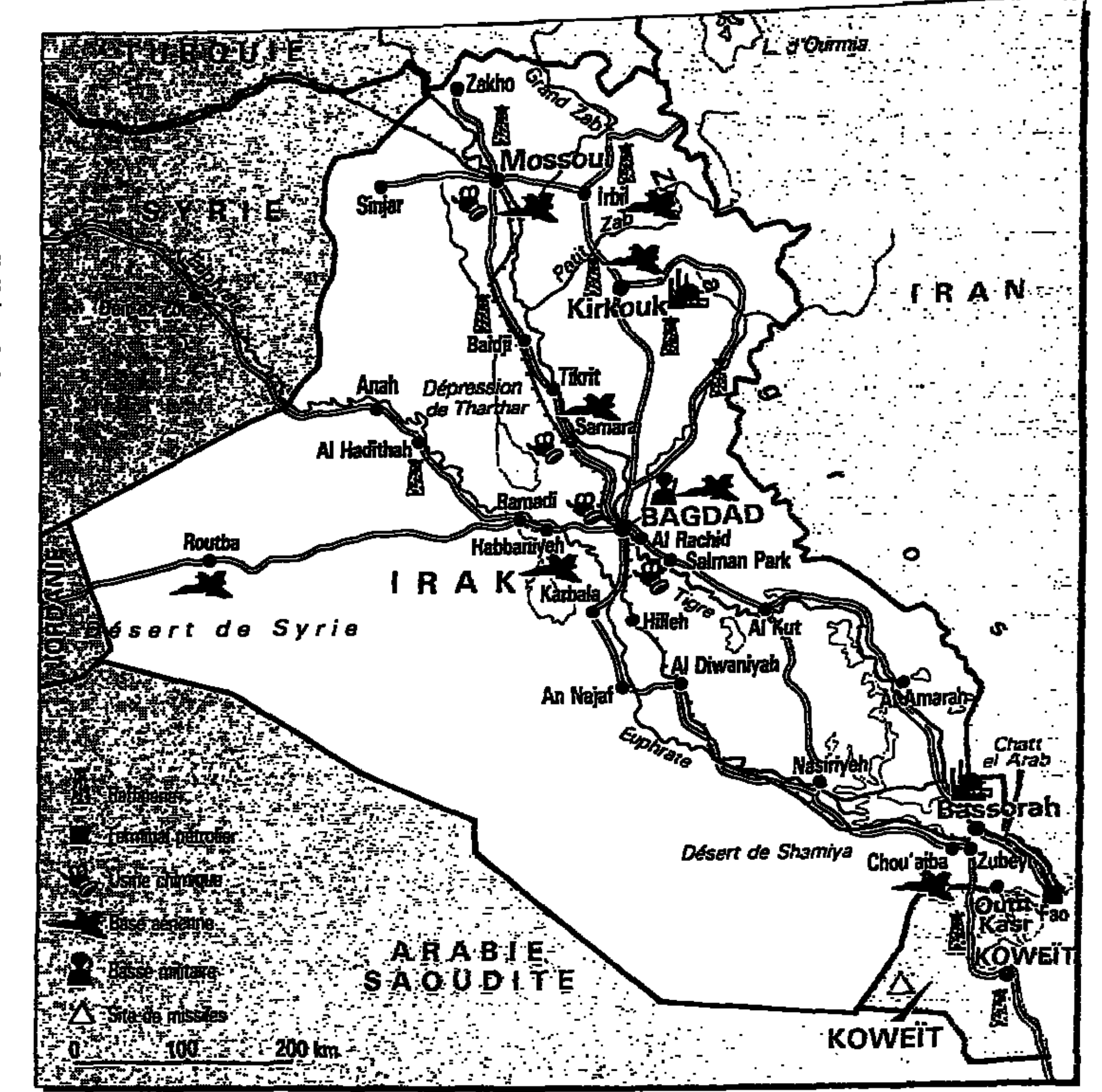
C'est également le cas pour les forces aéro-terrestres du dispositif « Daguet », dont la pointe avancée se trouvait au nord d'Hafar-al-Batin (région nord-ouest de l'Arabie saoudite) quand la délégation s'est rendue sur place, samedi 20 octobre, après un vol en Puma. La 6e DLB, commandée par le général Mouscardès, était déployée sur une zone d'une centaine de kilomètres carrés, autour du camp d'Arenas, dans le désert saoudien, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière koweïtienne. Ce dispositif devrait dans les jours qui viennent glisser un peu plus vers le sud pour se rapprocher de la Cité militaire du roi Khaled où se trouvent basés les hélicoptères de combat équipés de missiles antichars Hot (*le Monde* du 23 octobre).

« Un calme particulier »

M. Boucheron, qui précédait sur cette zone le chef d'état-major des armées, le général Schmitt, a passé une nuit sur place après avoir visité des éléments du 2e régiment étranger d'infanterie et le 1er régiment de spahis équipé de véhicules de l'avant blindés Hot et de chars AMX-10 RC. *« J'ai trouvé chez eux un calme particulier*, explique-t-il. *Ils savent qu'aujourd'hui tout peut arriver en Arabie saoudite, que toutes les hypothèses sont ouvertes. Ils n'ont pas l'esprit de gens en manœuvre ou en pré-positionnement. »*

La délégation française a également eu plusieurs entretiens politiques en Arabie saoudite comme au Qatar. Elle a pu constater, comme le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, lors de sa dernière visite dans le Golfe (*le Monde* du 17 octobre), que les déclarations de M. François Mitterrand à l'ONU (le 24 septembre) au sujet de *« l'expression démocratique des choix du peuple koweïti »* avaient suscité un trouble certain. A mots couverts, le premier ministre koweïtien et prince héritier, Cheikh Saad, ainsi que les autorités du Qatar, notamment le ministre des affaires du Palais, Issa Ghanem Al Kawari, ont fait comprendre que la démocratie ne se déclinait pas dans cette région du monde comme en Europe, surtout quand la République est incarnée par le régime de M. Saddam Hussein.

PIERRE SERVENT



PROCHE-ORIENT

LIBAN

Le parti de M. Joumblatt a appelé à une grève générale pour les obsèques de la famille Chamoun

C'est mercredi 24 octobre que devaient être inhumés dans la montagne du Chouf à Deir-el-Kamar, berceau de la famille Chamoun, sous contrôle du Parti socialiste progressiste (PSP druze) de M. Walid Joumblatt, les corps du responsable maronite Dany Chamoun et des membres de sa famille, assassinés dimanche.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Après la grève de protestation observée lundi dans le seul « pays chrétien », le PSP a appelé à une grève générale dans tout le Liban, demandant aux *« partis nationaux »* de participer à cette journée essentiellement organisée par M. Joumblatt. Dénonçant violemment cet assassinat, le chef druze avait, dimanche, mis en cause la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) de M. Samir Geagea, et le service de renseignement lié à l'ambassadeur du Liban à Paris, M. Johnny Abdo.

Selon le ministre libanais de la défense, M. Albert Mansour, l'enquête ouverte après cet assassinat sera *« difficile »*. La plupart des enquêtes ouvertes au Liban après l'assassinat de personnalités politiques n'ont d'ailleurs jamais abouti, la dernière en date concernant René Moawad, neuvième président de la République, assassiné dix-sept jours après son élection, semblant subir le même sort.

La sécurité dans le Metn, ancien fief du général déchu Michel Aoun, contrôlé aujourd'hui par les armées libanaise et syrienne, continue de préoccuper les responsables libanais alors que la population est loin d'être rassurée. Si les formidables exactions – vols, pillages, viols notamment – commises par l'armée syrienne dans les premières quarante-huit heures de son entrée ont très nettement diminué d'ampleur, selon les habitants, la terreur qu'elles ont fait naître n'est pas éteinte, et ce n'est que petit à petit que la population ose de nouveau sortir dans la journée et reprendre son travail.

Nouveaux entretiens syro-libanais

L'armée libanaise, qui a multiplié les barrages dans la région où les miliciens armés ont quasiment disparu, tente bien d'effectuer des contrôles plus stricts, mais la situation reste éminemment mouvante. Ce problème a sans aucun doute été un des points débattus lors du nouvel entretien de cinq heures qu'a eu le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, arrivé inopinément à Beyrouth, avec le président Elias Hraoui et MM. Salim Hoss et Hussein Husseini, respectivement premier ministre et président du Parlement. M. Khaddam, qui a traversé le « pays chrétien » pour prendre la route de Damas nouvellement ouverte depuis l'éviction du général Aoun, n'était pas venu dans la capitale depuis environ douze ans. Il était accompagné du chef d'état-major de l'armée syrienne, le général Hikmat Chehabi, et du chef des services de renseignement militaire syriens au Liban, le général Ghazi Kanaan.

L'armée syrienne a opéré un net repli depuis son entrée le 13 octobre, et de nombreux chars continuaient de retourner vers Damas mardi 23 octobre. Les barrages syriens ont aussi beaucoup diminué sur les routes et nombre de soldats, qui étaient venus pour l'opération de Beyrouth-Ouest, à majorité musulmane, ont, aujourd'hui, réintégré leurs postes. En revanche, dans leurs positions fixes dans le « pays chrétien », les soldats syriens se construisent des protections et remplissent, à leur tour, des sacs de sable. De nombreuses maisons ont été *« réquisitionnées »* par les officiers syriens.

Les entretiens de M. Khaddam, à l'issue desquels devraient être annoncées une série de mesures de sécurité, politiques et administratives, notamment des nominations à des postes-clés, comme celui de directeur de la sûreté, étaient le prolongement d'une visite effectuée samedi 20 octobre et dimanche 21 octobre à Damas par le président Elias Hraoui et lundi 22 octobre par M. Salim Hoss. Ces nombreuses visites s'inscrivent dans la définition de la poursuite du processus de Taëf, qui devrait être dorénavant la formation du Grand Beyrouth, c'est-à-dire une zone de 15 kilomètres de rayon avec Beyrouth pour centre, contrôlé uniquement par les armées libanaise et syrienne, et la constitution d'un gouvernement de réconciliation nationale.

Acceptation du Grand Beyrouth

M. Khaddam s'est félicité mardi soir à Beyrouth des *« bons résultats »* de ses entretiens, indiquant notamment à propos du problème que risque de poser la dissolution des milices : *« Nous croyons que tout le monde fera preuve de coopération pour rendre tous les pouvoirs à la légalité libanaise. »* Une heure après le départ de M. Khaddam, mais à la suite d'un entretien avec le conseiller du président Hraoui et le ministre Mohsen Dalloul, très proche de Damas, le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises annonçait son acceptation du Grand Beyrouth avant la formation du gouvernement.

« Nous préférons que soit d'abord formé un gouvernement élargi au sein duquel seraient représentées toutes les parties et qui veillerait à la mise en place du Grand Beyrouth, déclarait M. Geagea, *mais si l'Etat veut commencer par la réunification de la capitale, nous n'y voyons aucun inconvénient et serons les premier à nous plier à sa décision »*.

Les Forces libanaises vont donc évacuer militairement Achrafieh, le cœur du Beyrouth chrétien et leur quartier général de la Quarantaine.

FRANCOISE CHIPAUX

□ **Messe à la mémoire des victimes des exactions commises au Liban.** – Une messe sera dite jeudi 25 octobre à 19 h en l'église Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm à Paris, à la mémoire des victimes des exactions commises au Liban ces derniers jours.

ISRAEL : devant la vague de violences

Le gouvernement rétablit la « ligne verte » délimitant les territoires occupés

Le Conseil de sécurité des Nations unies a accordé, mardi 23 octobre, un délai de vingt-quatre heures aux Etats-Unis pour tenter de convaincre Israël d'accepter une mission d'enquête sur les incidents sanglants qui ont eu lieu à Jérusalem le 8 octobre et qui sont à l'origine de l'actuelle vague de violences en Israël et dans les territoires occupés. Une nouvelle réunion du Conseil a été prévue pour mercredi soir.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comme au plus fort de l'Intifada, les autorités ont décidé d'isoler les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza pour tenter d'enrayer la série d'agressions entre Israéliens et Palestiniens.

La mesure a été annoncée dans la soirée de mardi et équivaut à rétablir – au moins provisoirement – la « ligne verte » en véritable frontière. Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza encore en Israël devaient immédiatement regagner les territoires ; dans l'autre sens, et pour la troisième journée consécutive, les résidents des territoires n'ont le droit ni de se rendre à Jérusalem ni même dans le reste d'Israël. Le bouclage est complet, pour une durée indéterminée. Des unités de gardes-frontières ont été retirées de Cisjordanie pour patrouiller le long de la « ligne verte », la frontière d'avant juin 1967 ; à l'intérieur des territoires, les véhicules de l'armée ne doivent plus circuler qu'en convoi.

Habituellement, quelque cent mille Palestiniens des territoires, au minimum, s'en vont chaque jour travailler en Israël. L'effacement de la « ligne verte » – qui ne figure plus sur aucune carte officielle d'Israël ni dans les manuels des écoliers – était un des titres de gloire du Likoud, la droite nationaliste, qui y voyait la preuve du rattachement irréversible des territoires occupés à l'ensemble israélien. Un premier coup y avait été porté en août 1989, avec l'instauration d'un permis spécial pour les habitants du territoire de Gaza désireux de se rendre en Israël. Jusqu'àprésent, les autorités ont toujours rechigné à en faire autant pour les Palestiniens de Cisjordanie : la mesure officialiserait avec trop d'éclat le rétablissement de la ligne.

Les dernières décisions annoncées par le ministère de la défense vont pourtant bien dans ce sens. Elles ont pour objet d'essayer de mettre un terme aux attaques commises contre des Israéliens par des Palestiniens qui veulent « venger » la tuerie sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, le 8 octobre. La journée de mardi a été marquée par de nouvelles violences. Dans le nord d'Israël, au bord d'une route, deux jeunes femmes, en uniforme, ont été agressées par un Palestinien de Cisjordanie. L'une d'elles a été grièvement blessée à coups de couteau dans la poitrine avant que l'agresseur soit arrêté. Dans le sud, à Ashkelon, c'est un résident de Gaza, employé dans un atelier de métallurgie, qui a attaqué avec un marteau deux de ses collègues de travail israéliens.

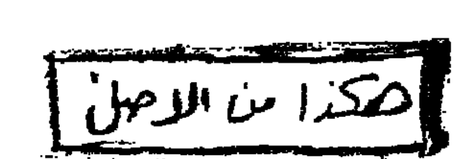
Représailles contre les Palestiniens

Amorcée dimanche avec le meurtre de trois Israéliens à Jérusalem, la vague d'attentats est encouragée par les communiqués du mouvement islamiste Hamas qui appelle à *« venger »* les vingt et un Palestiniens tués par les forces de l'ordre le 8 octobre. Mardi encore, un de ces tracts qualifiait de *« héros »* le jeune homme du village d'Abbadiye (près de Bethléem) qui a poignardé dimanche les trois passants du quartier de Baka à Jérusalem. La police et l'armée estiment que cette vague d'agressions pourrait se prolonger un mois encore – le temps d'aller au bout de la période du deuil musulman de quarante jours après l'affaire du mont du Temple.

Les autorités redoutent que chaque attentat ne soit suivi de représailles, cycle qui paraît d'ores et déjà bien enclenché. Alors que la police notait une très forte augmentation des achats d'armes individuelles ces jours derniers, une voiture portant une plaque d'immatriculation de la bande de Gaza, a essuyé une fusillade mardi soir, dans le sud d'Israël, près d'Ofakim : un des occupants a été tué et trois autres ont été grièvement blessés. Il s'agissait de Palestiniens regagnant Gaza après leur journée de travail. Les blessés ont dit que les coups de feu étaient partis d'une voiture israélienne. Selon la radio de l'armée, l'agression a été revendiquée par un mystérieux groupe israélien déclarant vouloir *« venger »* à son tour les trois morts de Baka...

Commentant cet enchaînement de violences et de contre-violence– comme il y en a déjà eu, à intervalles réguliers, depuis trois ans, – le quotidien *Haaretz* a écrit : *« Ce pays ne connaîtra pas la paix tant que nous n'accepterons pas le fait que seule la séparation des deux nations* (israélienne et palestinienne) *réduira l'hostilité mutuelle et pourra éventuellement conduire à une forme acceptable de coexistence. »*

ALAIN FRACHON



هكذا من الأصل

EUROPE

La Pologne entre passion et raison

Suite de la première page

Le débat ne porterait-il donc que sur une question de rythme ? Non, bien sûr. Il suffit de regarder les deux candidats en campagne pour comprendre que finalement ce sont deux styles de Pologne qui s'affrontent.

Tadeusz Mazowiecki, c'est clair, aurait préféré ne pas se trouver là. Il a même proposé à Lech Walesa que tous deux renoncent à se présenter en faveur d'un troisième candidat, l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Krzysztof Skubiszewski, ou le président du Sénat, M. Andrzej Stelmachowski, issus aussi de Solidarité. Mais Lech Walesa a refusé, et Tadeusz Mazowiecki a finalement dû se dévouer, pour éviter un plébiscite de son rival.

Intègre, prudent, modéré, homme d'une grande finesse intellectuelle, profondément humaniste et libéral, catholique pratiquant mais adversaire de l'obscurantisme, Tadeusz Mazowiecki correspond assez bien à l'idée que l'on se fait d'un homme d'Etat, fût-il polonais, en Europe occidentale. Les Polonais savent le rôle précieux qu'il a joué, avec bien d'autres intellectuels, auprès de Lech Walesa dès le début de Solidarité et lui sont reconnaissants d'avoir rendu sa dignité à la Pologne en devenant l'an dernier le premier chef de gouvernement non communiste du pacte de Varsovie.

Mais si M. Mazowiecki suscite le respect, la réserve naturelle de cet homme, qui sait pourtant être chaleureux, fait qu'il n'enthousiasme guère. C'est même, en termes de marketing politique, une catastrophe médiatique, tant chacune de ses apparitions à la télévision – outil qu'il déteste – le montre comme imprégné du malheur de la Pologne jusqu'au plus profond de son âme, soupirant, réfléchissant longuement, levant les yeux au ciel, soupirant encore...

Parti très tard en campagne, M. Mazowiecki y intervient donc le moins possible. L'équipe du ROAD, le Mouvement action démocratique créé cet été pour soutenir son action, travaille pour lui, faisant donner ses ténors comme Jacek Kuron ou Zbigniew Bujak, meilleurs communicateurs. Même s'il ne manque jamais de mettre en avant les origines ouvrières de deux de ses dirigeants, Bujak et Frasyniuk, le ROAD regroupe essentiellement l'intelligentsia de Solidarité, qui s'identifie à l'Europe libérale, par opposition au populisme et à la démagogie.

Lorsqu'il se déplace lui-même, comme ce dimanche 14 octobre à Cracovie, M. Mazowiecki évite les meetings de masse, préférant les rues de la vieille Cracovie intellectuelle ; les paysans, il les rencontre dans un amphithéâtre... Quant à sa machine électorale, elle en est encore au stade du rodage : à six semaines de l'élection, au QG national du ROAD, rue Flora, quelques volontaires un peu perdus essuyaient les plâtres, et un chef de campagne vous exposait gentiment dans un bureau vide ses déchirements sentimentaux devant cette campagne, *« car j'aime beaucoup aussi Lech Walesa »* ...

La machine Walesa

L'heure n'est plus aux états d'âme en face, à l'Entente du centre, mouvement qui soutient la candidature de Lech Walesa. Le 41, rue Pulawska, où il siège, est une véritable ruche où les réunions d'état-major se succèdent, et ce depuis un mois et demi. En province, la disparité est parfois encore plus frappante : à Radom, où personne n'est capable de vous indiquer le local du ROAD, le « Centre », très actif, revendique un millier de militants, alors que le ROAD en déclare quatre-vingts. Derrière Lech Walesa se sont aussi rangés tout l'appareil du syndicat Solidarité, une partie des comités civiques et divers partis de la droite chrétienne.

Lech Walesa domine toute la scène, mène le jeu et lui impose ses règles. Il parcourt déjà la Pologne depuis des mois, et le fait plus méthodiquement depuis trois semaines. Lorsqu'il va à Cracovie, il se rend directement dans les ateliers des gigantesques aciéries Nowa Huta puis pousse le vice jusqu'à se faire remettre la distinction de citoyen d'honneur par le maire de la ville, M. Jacek Wozniakowski, prestigieux intellectuel et père du directeur de campagne de M. Mazowiecki.

Son secret, c'est la foule. C'était déjà sa recette pendant les grèves de 1980 : *« Moi, je n'avais pas de scénario, mais je sentais la foule »*, écrivit-il plus tard (1). Si la foule est mauvaise, Walesa est mauvais. Si elle est bonne, Walesa est bon.

Avec un message sans cesse martelé : *« Je veux vous rendre la Pologne, afin que vous puissiez prendre part à tout. Je veux vous forcer à vous impliquer, et, ce faisant, à remporter des médailles. »* Avec aussi quelques énormités, comme lorsqu'il propose, début octobre, que chaque Polonais reçoive un chèque de 100 millions de zlotys pour pouvoir racheter les grandes entreprises au moment de la privatisation... Mais même en tenant compte des calculs les plus optimistes, fait observer le ministre du travail, Jacek Kuron, la valeur du patrimoine national *per capita* ne dépasse pas 20 millions de zlotys !

« Un sismographe »

Comme toujours, Lech Walesa dit des choses qui paraissent insensées à des oreilles occidentales – beaucoup moins indulgentes, il est vrai, aujourd'hui qu'en 1980 : *« Mon programme ? Votre programme sera mon programme »*, répond-il à la foule ; à d'autres il dira que s'il dévoilait son programme maintenant, ses rivaux se l'approprieraient, *« et si en plus ils sont plus beaux que moi, ils gagneront »* ... *« Personne ne peut me battre*, dit-il encore, *parce que mon programme ne vient pas des livres ou des modèles occidentaux, mais de la réalité polonaise et de vingt-cinq ans de travail comme ouvrier. Mazowiecki et Geremek sont de grands théoriciens, mais ils n'ont pas la moindre idée sur la manière d'attirer les masses. »* Autre thème cher à Lech Walesa, pour peu qu'on le sollicite : la Pologne catholique et patriotique. Sans parler de ses incohérences économiques, lorsqu'il explique tour à tour qu'il faut privatiser plus vite et davantage, puis qu'il ne faut pas privatiser les grandes entreprises ni laisser le capital occidental dévorer la Pologne.



« C'est Ubu roi », commente un conseiller de Tadeusz Mazowiecki. *« Ne riez pas »*, rétorque, plus compréhensif, Jacek Kuron : *« Walesa est un sismographe, il dit ce que pense la nation. Lorsqu'il se contredit, il ne faut pas en rire, c'est notre nation qui est comme ça. »* Le goût des Polonais pour les héros de western – le personnage n'est d'ailleurs pas sans rappeler un autre cowboy, Ronald Reagan – ne suffit pas à expliquer la popularité de Lech Walesa : il y a aussi un sincère et profond attachement à *« Pan Walesa »* (Monsieur Walesa), pour son rôle historique dans la chute du communisme.

Beaucoup de sympathisants de Lech Walesa en veulent à Adam Michnik d'avoir « sali l'image » du président de Solidarité à l'étranger. *« Moi quand j'ai vu à la télé l'accueil du Congrès américain à Walesa, je me suis senti fier d'être polonais »*, se souvient un militant de Radom. Monika, enseignante de trente ans, explose lorsqu'on lui dit que Lech Walesa n'est peut-être pas taillé sur mesure pour les fonctions de chef de l'Etat : *« Walesa, c'est Walesa*, rétorque-t-elle. *J'ai crié son nom pendant dix ans dans les manifs et, à l'époque, ça ne nous gênait pas qu'il ne soit pas cultivé ou qu'il écorche la langue polonaise ! »* Comme Vaclav Havel d'ailleurs, mais avant même d'être élu, Lech Walesa aura bientôt des timbres à son effigie, dans une série consacrée aux Prix Nobel polonais...

Il y a aussi cette apathie post-communiste à laquelle la Pologne n'échappe pas et contre laquelle beaucoup voient en Walesa un antidote plus énergique que le scrupuleux Mazowiecki. C'est le choix entre *« l'émotion et la raison »*, résume un militant du ROAD. Ce n'est pas un hasard si les deux camps se réclament de Pilsudski, le héros de l'indépendance polonaise, du moins de sa première période, avant qu'il ne devienne dictateur. *« Nous avons besoin en ce moment de quelqu'un de fort, qui sache parler aux Polonais »*, répètent les Walésiens.

Ce fut sans doute l'une des plus grandes erreurs de l'équipe Mazowiecki, celle de négliger la communication avec les Polonais. D'autres erreurs, comme d'avoir tardé à prendre des mesures politiquement symboliques, telles que le limogeage des trois ministres communistes (dont le général Kiszczak), et d'avoir sous-estimé le ressentiment populaire à l'égard du maintien du général Jaruzelski à son poste, expliquent en partie le succès de la démarche de Lech Walesa.

Walesa président serait-il aussi dangereux que le craint une partie de l'entourage de Tadeusz Mazowiecki, pour qui la différence essentielle entre les deux hommes réside dans leur attitude à l'égard du droit ? *« Personne ne sait quelle sorte de président sera Walesa »*, reconnaît le leader de l'Entente du centre à Radom. Mais certains tablent sur son réalisme, espérant que, s'il devient président, Lech Walesa saura une fois de plus s'adapter à la situation. *« On ne peut pas dire la même chose quand on est leader syndical et quand on est président »*, avouait-il lui-même cet été à *Globe*. En outre, la constitution actuelle ne donne pas au président des pouvoirs inconsidérés.

La question-clé est évidemment de savoir avec qui gouvernerait Lech Walesa. Il semble se rendre compte que sa nouvelle équipe de conseillers n'a pas l'étoffe d'un *shadow cabinet* et aurait bien aimé garder Tadeusz Mazowiecki, lequel a bien sûr décliné l'offre. Un homme pourrait alors être providentiel : Leszek Balcerowicz, l'actuel ministre des finances et architecte de la transition vers l'économie de marché, qui jouit du soutien du FMI et dont les Polonais admirent la compétence. Technicien avant tout, M. Balcerowicz donne l'impression de « ne pas faire de politique » et observe un remarquable silence dans cette campagne. Un premier ministre rêvé ? Aleksander Smolar, conseiller de Tadeusz Mazowiecki, juge cette collaboration improbable : *« Comment concilier la rigueur de Balcerowicz et les promesses de Walesa ? »* Mais une petite phrase récente de Jacek Kuron, hors campagne à Paris, tendrait à le démentir : *« Le ROAD et l'Entente du centre*, a-t-il dit, *sont condamnés à collaborer. »* Peut-être après tout reste-t-il une chance d'échapper à « l'enfer polonais » ...

SYLVIE KAUFFMANN

(1) *Un chemin d'espoir*, de Lech Walesa, Fayard.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

EUROPE

ITALIE : une suite de l'affaire Moro

Le chef des services secrets militaires est mis à la retraite

La presse italienne en est convaincue : annoncée lundi 22 octobre à la suite d'un conseil interministériel de défense, la mise àla retraite de l'amiral Fulvio Martini, chef des services secrets militaires, a sûrement quelque chose à voir avec le rebondissement de l'affaire Moro.

ROME

de notre correspondant

Le président du conseil, M. Giulio Andreotti, a mis en demeure les services de renseignement d'éclaircir au plus tôt tous les mystères de ces embarrassants manuscrits d'Aldo Moro retrouvés à Milan (*le Monde* daté 21-22 octobre), mais c'était il y a tout juste quelques jours. Et s'il est à présent quasiment établi que les lettres ne pouvaient pas se trouver depuis douze années là où on les a découvertes, dans une ancienne cache des Brigades rouges, personne n'imaginait que ceux qui les y ont déposées puissent être identifiés en moins d'une semaine. Reste que la tête de l'amiral Martini, chef des services secrets militaires (SISMI), tombe bel et bien – officiellement, son mandat devait prendre fin le 26 février prochain – et qu'on murmure que celle de son collègue des services de renseignements civils (SISDE) n'est guère plus solide.

Héritier, en avril 1984, d'un service inefficace, infiltré, corrompu et gangrené par la pseudo-loge maçonnique P2, successeur d'une lignée de grands patrons du renseignement italien dont beaucoup ont fini au tribunal, en prison, voire en exil, l'amiral Martini était parvenu, jusqu'à ces derniers mois, à faire une miraculeuse unanimité de la classe politique autour de sa personne et de sa fonction. *« Nous ne travaillons pas pour tel ou tel parti*, affirmait-il, *mais pour le gouvernement italien quel qu'il soit. »* Réorganisé, modernisé et surtout épuré sous sa houlette, le SISMI avait même, disait-on, réussi à regagner un peu de crédibilité auprès des services alliés.

Une taupe

Mais les choses ont commencé à se gâter pour le jovial amiral il y a quelques mois, lorsque, à la suite de l'ouverture des archives de certains pays de l'Est, le SISMI découvrit une taupe dans l'entourage immédiat de l'ancien président du conseil démocrate-chrétien de gauche, M. Ciriaco De Mita. Les informations ont, semble-t-il, été transmises à l'actuel gouvernement – également démocrate-chrétien, mais de l'aile droite du parti – et se sont retrouvées étalées dans la presse. Depuis, une partie de la puissante démocratie chrétienne voulait la peau de l'amiral.

Comme si cela ne suffisait pas, un juge de Venise a révélé, en fouillant dans les archives du service, l'existence, à partir de la fin des années 60, d'une sorte de petite armée ultra-secrète de quatre cents personnes environ, chargée, si l'on a bien compris, d'empêcher la subversion, une révolution, voire la prise du pouvoir par les communistes. Mise au jour en août dernier, cette structure, connue sous le nom de code « Opération Glaive », aurait été mise en place sur les conseils de l'OTAN et pilotée par le SID (ancêtre du SISMI). Selon M. Andreotti lui-même, l'« Opération Glaive » aurait été stoppée en 1972. Cependant, selon l'entreprenant juge Felice Casson, de Venise, non seulement l'amiral Martini, en tant que patron des services, a mis des bâtons dans les roues de son enquête, mais, au début des années 70, l'ancien marin était précisément un agent du vieux SID. Il aurait donc eu à connaître de cette structure clandestine.

Autre affaire récente qui peut expliquer la non-reconduction du mandat de l'amiral à la tête du SISMI, celle de la mystérieuse disparition, il y a dix ans, d'un avion civil avec quatre-vingt-trois personnes à bord, au-dessus de l'île d'Ustica, près de la Sicile. Invité il y a quelques semaines par une commission parlementaire à dire ce qu'il pensait de cette affaire jamais élucidée, l'amiral Fulvio Martini a sereinement déclaré qu'à son avis il y avait *« 50 % de chances pour que le DC-9 ait été abattu par un missile français, ou américain »*. Une chose est sûre, poursuivait-il, *« les services de nos alliés n'ont pas collaboré à l'enquête. Ils l'ont même boycottée. »*

PATRICE CLAUDE

DIPLOMATIE

La réforme des institutions communautaires

Les divergences entre le Parlement, la Commission et le Conseil européens restent importantes

Les représentants des Etats membres de la CEE, de la Commission de Bruxelles et une délégation du Parlement européen ont tenu mardi 23 octobre leur troisième réunion préparatoire à la conférence intergouvernementale de décembre prochain sur l'union politique. Les Douze et l'exécutif communautaire esquissent des positions très éloignées de celles affichées par l'Assemblée de Strasbourg.

STRASBOURG (Communautés européennes)

de notre correspondant

La déception marquée par M. Jean-Pierre Cot (PS), président du groupe socialiste, à l'issue des travaux, illustre parfaitement les réticences des gouvernements et de Bruxelles à aller au devant des revendications du Parlement : *« Cela ne sert à rien de se réunir si nous n'obtenons aucune réponse précise aux questions que nous posons. »*

Il est vrai que mis à part l'investiture du président de la Commission et éventuellement des autres commissaires par l'assemblée, les députés de la Communauté n'ont obtenu à ce jour aucun engagement sur les réformes souhaitées. Alors que Strasbourg demande à être associé plus étroitement aux décisions du conseil des ministres, les déclarations ministérielles, malgré les bonnes intentions exprimées ici et là, restent délibérément vagues, sinon restrictives.

Mme Elisabeth Guigou, le nouveau ministre français chargé des affaires européennes, s'est bien prononcée en faveur d'un élargissement de *« la procédure de coopération »*, mais elle a fermé la porte quelques instants plus tard, en affirmant que *« le gouvernement français est ouvert à un dialogue approfondi avec le Parlement européen dans le respect des compétences existantes »*.

Un avertissement de M. Delors

Quant au rôle des Parlements nationaux, la question a été pratiquement occultée tant les capitales européennes savent combien la majorité des députés européens est opposée à leur faire un peu de place dans le futur processus décisionnel de la Communauté. Seule Mme Guigou s'est interrogée : *« Les opinions publiques sont-elles prêtes à accepter que la compétence soit uniquement celle du Parlement européen ? »*

M. Jacques Delors, pour sa part, n'a pas hésité à se montrer catégorique sur le maintien des prérogatives de la Commission. Ne souhaitant pas perdre, au profit de l'Assemblée, le monopole du droit de formuler des propositions aux Douze, le président de l'exécutif européen a été on ne peut plus net : *« La Commission est absolument opposée au partage du droit d'initiative avec le Parlement. »*

Au cours du débat public qui a suivi la conférence inter-institutionnelle, M. Delors, revendiquant le rôle de Cassandre, a stigmatisé le goût prononcé du Parlement pour les discussions byzantines. *« Vous aurez beau discuter tant que vous voudrez du droit d'initiative, de la codécision, si le monde frappe à votre porte et que vous n'êtes pas capables d'y répondre, vous terminerez votre vie de parlementaires et moi ma vie de commissaire, en n'ayant que vos beaux yeux pour pleurer »*, a-t-il affirmé.

Sortant de sa réserve habituelle sur la question du siège de l'Assemblée, le président de la Commission a parlé *« du comble de l'absurde »* à propos de cette affaire. Prenant position en faveur du *statu quo*, M. Delors a dénoncé l'action des parlementaires : *« Les gouvernements membres se sont mis d'accord en 1965 sur trois sièges, il faut respecter cet accord. Il n'y a pas d'autre solution et toutes les manœuvres qui pourront être faites n'auront aucun sens ; sinon elles vont bloquer toute la Communauté. »*

MARCEL SCOTTO

ALBANIE

Réunion de la Conférence inter-balkanique à Tirana

La troisième conférence des six pays balkaniques (Albanie, Yougoslavie, Grèce, Bulgarie, Roumanie et Turquie) s'est ouverte, mercredi 24 octobre, à Tirana. Elle doit notamment adopter un appel à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se tiendra à Paris, du 19 au 21 novembre. Cet appel porte sur l'élargissement de la coopération entre l'Europe et les Balkans.

Dressant le bilan de la coopération inter-balkanique depuis la dernière réunion des ministres des affaires étrangères en 1989, un diplomate albanais a fait état de *« résultats encourageants »* mais *« non spectaculaires »*. La question des minorités nationales dans les Balkans, en particulier le statut des Albanais du Kosovo yougoslave et celui des communautés yougoslave et grecque d'Albanie, demeure un des principaux obstacles au renforcement de la coopération interbalkanique.

A la veille de l'ouverture de la conférence, les autorités albanaises ont présenté, mardi 23 octobre, un projet de loi électorale, qui devrait être soumis au Parlement de Tirana, le 12 novembre prochain. Si le passage au multipartisme n'y est pas envisagé, cette loi autorise, pour la première fois depuis la fin de la guerre, le choix entre plusieurs candidats et permet le vote à bulletin secret. Par ailleurs, le droit de se porter candidat est ouvert à tout citoyen et toute organisation de masse ayant recueilli 300 signatures d'électeurs. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

Les nationalistes ukrainiens obtiennent la démission du premier ministre

Le Parlement ukrainien a accepté mardi 23 octobre à une très large majorité la démission du premier ministre ukrainien, M. Vitali Massol, dont les étudiants nationalistes demandaient le départ depuis le début du mois, ainsi que celui du président de la République, M. Leonid Kravtchouk.

Les contestataires ukrainiens, menés par le mouvement nationaliste Roukh, avaient déjà obtenu gain de cause la semaine dernière sur la plupart de leurs revendications : tenue d'un référendum de confiance en 1991, élaboration d'une loi permettant aux jeunes Ukrainiens de faire leur service militaire dans leur République. On envisage enfin la nationalisation des biens du PC.

Tout indique que l'Ukraine entre dans une période d'intense agitation et de confrontation politiques. Le président du KGB, M. Vladimir Krioutchkov, a fait état lundi de *« tentatives de renversement du régime en cours »* en Ukraine occidentale, où le courant nationaliste est le plus fort. – *(Corresp.)*

□ **ESPAGNE : deux Marocains assassinés à Madrid.** – Deux Marocains, dont l'imam d'une mosquée de Madrid, ont été retrouvés morts, assassinés à coups de hache, mardi 23 octobre, dans la capitale espagnole, près d'un sous-sol utilisé comme mosquée. Selon la police, ces meurtres auraient été commis par un jeune Marocain déséquilibré. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : en visite aux Pays-Bas

Le président De Klerk se dit prêt à gouverner avec M. Mandela

LA HAYE

de notre correspondant

La visite officielle de deux jours du président sud-africain, M. Frederik De Klerk, aux Pays-Bas, qui s'est achevée, mercredi 24 octobre, – s'est déroulée dans un calme surprenant alors que le pays abrite le mouvement anti-apartheid le plus actif du monde. L'opinion néerlandaise avait catégoriquement rejeté la venue du chef d'État sud-africain, avant que ne débute, il y a quelques mois, un dialogue entre le pouvoir blanc et les représentants du Congrès national africain (ANC).

Au cours d'une conférence de presse, M. De Klerk a indiqué que ses rencontres avec la reine Beatrix, le premier ministre, M. Ruud Lubbers, et le chef de la diplomatie néerlandaise, M. Hans Van den Broek, avaient eu lieu dans une atmosphère agréable : *« Le gouvernement néerlandais est sérieux dans l'approche du problème sud-africain »*, a-t-il dit. La Haye estime que l'abolition totale de l'apartheid et le respect de la démocratie constituent des conditions essentielles à une levée totale des sanctions contre Pretoria. M. Lubbers a pourtant marqué son soutien aux réformes préconisées par M. De Klerk et a même précisé qu'au fur et à mesure des améliorations enregistrées en Afrique du Sud les Pays-Bas plaideront, dans le cadre de la Communauté européenne, en faveur d'un allègement des sanctions.

M. De Klerk a précisé, que le but de son voyage *« n'était pas de demander une levée des sanctions »*. En revanche, il a lancé un appel aux leaders noirs, qui préconisent toujours leur maintien, *« à être plus réalistes »* dans la perspective du développement de l'Afrique du Sud. *« Je suis prêt à participer à tout gouvernement dont le président serait élu selon la future Constitution »*, a répondu le chef de l'Etat à un journaliste qui lui demandait s'il serait prêt à faire partie d'un gouvernement dirigé par M. Mandela. – *(Intérim.)*

EN BREF

□ **CHINE : Pékin satisfait de la levée des sanctions par les Douze.** – M. Li Peng, premier ministre chinois, a exprimé mardi 23 octobre sa satisfaction à la suite de la levée des sanctions prises par les Douze après le « printemps de Pékin » (*le Monde* du 24 octobre). Selon le *Quotidien du peuple* de mardi, il n'est toutefois pas question d'atténuer les rigueurs de la campagne contre la pornographie, le *« libéralisme bourgeois »* occidental et la criminalité, qui a donné lieu à des milliers d'exécutions. – *(AFP, AP.)*

□ **COLOMBIE : un cousin du chef du cartel de Medellin tué par la police.** – La police colombienne a tué mardi 23 octobre un cousin de Pablo Escobar, chef du cartel de Medellin. Il s'agit de Hernando Gaviria Gomez, alias « Abraham ». qui se trouvait dans un ranch de Guarne, localité située à une vingtaine de kilomètres de Medellin, lorsqu'il a été surpris par un commando formé de policiers d'élite et d'agents des services secrets. Il est mort dans la fusillade qui a suivi. Selon les autorités, il était l'un des responsables militaires de la mafia.

□ **INDONÉSIE : l'hebdomadaire *Monitor* interdit.** – Cedant aux pressions de milieux musulmans (*le Monde* du 24 octobre), le gouvernement a interdit le *Monitor*, hebdomadaire de Djakarta qui avait publié un sondage jugé offensant pour l'islam. – *(AFP.)*

□ **LAOS : arrestation de deux anciens membres du gouvernement.** – Pour avoir réclamé la fin du monopole du PC, deux anciens vice-ministres et un haut fonctionnaire ont été arrêtés, a rapporté, mardi 23 octobre, la presse de Bangkok. – *(UPI.)*

□ **LIBÉRIA : vers la conclusion d'un cessez-le-feu.** – Le Front national patriotique du Libéria (NPLF) de Charles Taylor a accepté la proposition de cessez-le-feu du comité permanent de médiation sur le Libéria mais a posé des conditions qui pourraient être rapidement acceptées, a-t-on appris, mardi 23 octobre, au terme du deuxième jour de la réunion de ce comité. Les fidèles de l'ancien président Samuel Doe et les rebelles de Prince Johnson ont déjà accepté ce cessez-le-feu.

□ **PHILIPPINES : quatre morts au cours d'une grève générale.** – Au moins quatre personnes ont été tuées, mercredi 24 octobre, lors de violences qui ont éclaté à l'occasion d'une grève générale organisée par l'extrême-gauche et qui a partiellement paralysé Manille. C'est le plus important mouvement de protestation de l'année contre la présidente Aquino. Le ministre de la défense a accusé la guérilla de la Nouvelle Armée du peuple (NPA), branche armée du PC insurgé, d'avoir menacé ceux qui refuseraient de se joindre au mouvement. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : violente manifestation à Mogadiscio.** – Un policier a été tué et trois autres blessés, mardi 23 octobre à Mogadiscio, au cours d'une manifestation contre le maintien en détention de prisonniers politiques. Les forces de sécurité et la police para-militaire ont ouvert le feu sur la foule qui criait des slogans. On ignore le nombre des victimes chez les manifestants mais, selon des sources dignes de foi, ce bilan devrait être plus élevé que du côté des forces de l'ordre. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : M. Salmin Amour est élu président de Zanzibar.** – Un ancien ministre, M. Salmin Amour, a été élu président des îles de Zanzibar et de Pemba, membres de la Fédération tanzanienne. Il succède à M. Idris Abdul-Wakil, soixante-cinq ans, qui prend sa retraite. Le docteur Amour, quarante-huit ans, a obtenu 97,7 % des votes exprimés lors de l'élection présidentielle, organisée dimanche 21 octobre dans ces deux îles de l'océan Indien.

"Les agriculteurs nourrissent tous les Français."

"L'environnement et l'agriculture vont de pair."

"Les agriculteurs sont des jardiniers de la nature. Qui souhaite demain trouver un jardin en friches ?"

"Champs et forêts sont-ils déjà des chefs-d'œuvre en péril ?"

"En l'an 2000, la terre de France sera en friches parce que les agriculteurs français auront disparu... L'avenir de la nature et de l'environnement, dont on nous parle tant, est-ce cela ?"



Si j'ai choisi d'apporter ma contribution au grand débat national sur l'Agriculture, c'est que depuis 30 ans, dans ma Bretagne natale, je me bats pour prouver que de véritables solutions d'avenir existent pour le monde rural.
Dès mon entrée dans la vie active, j'ai acquis l'intime conviction que seule l'implantation d'entreprises nouvelles pourrait sauver les pays d'agriculture. Partant de cette idée et avec quelques amis, tous animés par une volonté commune, nous avons réussi à créer 2300 emplois.
Ainsi à La Gacilly, mon village natal, le village qui a vu naître l'entreprise, la vie est repartie de plus belle. De 1650 habitants au début du siècle, la population était tombée à 1100 en 1959, date de création de l'entreprise, pour remonter à 2300 habitants en 1990. Par ailleurs, on y trouve aujourd'hui, outre nos installations et les cultures de plantes et de fleurs, un des plus grands rassemblements d'artisans d'art d'Europe. Rien d'étonnant donc à ce que, chaque année, 200 000 personnes viennent nous rendre visite.
Il faut croire en la force de la vie et aider ceux qui souffrent aujourd'hui. Protégeons les Hommes et la Nature, c'est l'avenir de nos Enfants.

Yves Rocher
Maire de La Gacilly - Bretagne

POLITIQUE

Le projet de contribution sociale généralisée

Les députés socialistes relancent le débat sur la CSG

Alors que, depuis l'acceptation bon gré mal gré du projet de contribution sociale généralisée (CSG) par le ministre de l'économie et des finances, on pouvait penser que l'affaire était désormais politiquement réglée, plusieurs députés socialistes, parmi lesquels le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, ont relancé le débat sur les modalités d'application de la CSG, mardi 23 octobre, lors de la réunion de leur groupe.

La principale modification porterait sur la possibilité de déduire la CSG du revenu imposable, au même titre que les cotisations sociales. *« Une telle décision rendrait le message plus clair et enlèverait une bonne partie des arguments de l'opposition sur le thème de l'impôt supplémentaire »*, a précisé M. Jean Le Garrec, député du Nord et porte-parole du groupe socialiste.

La déductibilité de la nouvelle contribution limiterait cependant son caractère progressif. Aussi, M. Michel Coffineau, député du Val-d'Oise, a-t-il plaidé en faveur d'une réelle progressivité de la CSG, dont le taux de 1,1 % actuellement proposé par le gouvernement pourrait ainsi passer à 1,2 %, 1,3 %, voire 1,4 % en fonction des revenus. Cette modulation aurait aussi pour effet de récupérer le manque à gagner pour l'Etat, évalué à 3 milliards de francs, qu'entraînerait la déductibilité.

Les députés socialistes se sont aussi interrogés sur l'assujetissement des retraités – de ceux du moins qui sont imposables – à la CSG. Une telle décision serait en effet mieux accueillie si le montant des retraites était indexé sur les salaires bruts. Le nouveau président du groupe socialiste, M. Jean Auroux, a toutefois insisté sur le fait qu'aucun arbitrage n'avait encore été rendu au sein du groupe. *« Il s'agit de vrais débats, menés au niveau qui convient »*, a-t-il indiqué. De nouvelles rencontres sont prévues avec les services du premier ministre avant le 9 novembre, date de la discussion sur le projet de CSG à l'Assemblée nationale.

J.-L. S.

En butte à l'hostilité du RPR, de l'UDF, de l'UDC et du PC

Le budget de la jeunesse et des sports a été réservé

Les députés ont examiné, mardi 23 octobre, le budget de la jeunesse et des sports, présenté au nom du gouvernement, par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé de ces dossiers. Les crédits de son ministère ont été réservés, en raison de l'opposition conjuguée des groupes RPR, UDF, UDC et PC. D'un montant total de 2 537 millions de francs, le budget de la jeunesse et des sports est en progression de 2,7 % par rapport à 1990 (soit une hausse inférieure à celle des dépenses générales de l'Etat, + 4,8 %). Il représente 0,19 % du budget de l'Etat.

Il ne sera pas dit que la représentation nationale n'aime pas le sport. Plus nombreux que pendant l'examen du budget de la justice, ou celui de la première partie de la loi de finances, les députés sont venus entonner un véritable chœur des pleureuses, mardi 23 octobre, pour protester contre l'insuffisance des crédits qui lui sont accordés. M. Nelson Paillou, président du Comité olympique et sportif français (CNOSF), présent dans les tribunes du public, avait donné le ton en dénonçant le *« budget de la honte »* qui, pour la première fois, n'atteint pas la barre des 0,20 % du budget général de l'Etat.

Chacun à leur manière, les députés ont repris le même refrain. M. Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne), rapporteur du projet au nom de la commission des finances, qui, lors de l'examen des ressources de l'Etat, s'était vu refuser par le ministre du budget, M. Michel Charasse, un amendement tendant à instaurer un prélèvement uniforme de 4 % sur l'ensemble des enjeux recueillis par France-Loto et destiné à financer le Fonds national de développement du sport (FNDS), n'a pas caché sa déception. Soulignant que le budget des activités de la jeunesse et des sports avait *« régressé de 22 % en francs constants entre 1984 et 1991 »*, M. Bapt a toutefois rappelé que M. Charasse s'était engagé à assurer au FNDS 830 millions de recettes en 1991, en compensant dans le collectif budgétaire les 160 millions de déficit liés à la baisse des recettes du Loto sportif.

Avec une ironique commisération pour ce budget peau de chagrin, M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, s'est refusé à *« tirer sur une ambulance en passe de devenir un corbillard »* tout en affirmant que *« voter contre ce budget, ce sera aider le mouvement sportif »*. Plus sévères encore ont été les orateurs de l'opposition : un *« scandale »*, pour M. Edouard Landrain (app. UDC, Loire-Atlantique), qui a souligné la distorsion entre l'évolution des crédits de la culture et ceux du sport ; un *« gâchis »*, selon M. Jacques Blanc (UDF, Lozère), *« le plus mauvais score de la Vᵉ République »* pour M. Guy Drut (RPR, Seine-et-Marne). Sur tous les bancs, les députés ont dénoncé la réduction des crédits d'intervention et celle des subventions d'équipement aux associations, qui traduisent, selon eux, un désengagement de l'Etat et mettent à contribution les collectivités locales.

Comme s'il voulait compenser la maigreur de ses crédits par l'épaisseur de son discours, M. Roger Bambuck s'est livré à une défense méritoire de sa politique, en insistant sur les mesures d'éducation populaire, destinées à favoriser l'insertion et la formation des jeunes par le sport et celles relatives à l'aménagement des rythmes scolaires. M. Bambuck a confirmé la tenue d'Assises nationales du sport en 1991, au cours desquelles, a-t-il déclaré, la question des rapports entre le sport et l'argent devra notamment être abordée. Mais le secrétaire d'Etat, qui n'a pas pu retenir son irritation contre le *« troupeau bêlant »* de députés déchaînés contre ses crédits, s'est lui-même laissé aller à espérer que, d'ici à la fin de la discussion budgétaire, ces lamentations unanimes troubleraient quelque peu la rigueur des grands argentiers du quai de Bercy.

PASCALE ROBERT-DIARD

Au congrès de l'Association des maires de France

M. Joxe annonce un projet de loi sur le statut des élus locaux avant Noël

Le serpent de mer qui, depuis une décennie, anime les discussions entre élus locaux, va-t-il enfin se montrer ? MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et M. Philippe Marchand, ministre délégué aux collectivités locales, ont choisi la séance d'ouverture du soixante-treizième congrès de l'Association des maires de France (AMF), mardi 23 octobre, au Palais des congrès de Paris, pour annoncer la présentation au gouvernement, *« avant Noël »*, du projet de loi sur le statut des élus locaux (Voir *le Monde* du 7 septembre).

En avant-première, M. Marchand en a même explicité les principaux articles, qui s'articulent autour de trois objectifs : démocratiser, améliorer et moraliser la fonction d'élu local. Les détails qu'il a livrés aux deux mille maires présents dans la salle n'ont suscité que des applaudissements.

Que les élus locaux obtiennent de la loi des garanties concernant les heures qu'ils consacrent à la collectivité au détriment de leur vie professionnelle, les indemnités qu'ils perçoivent et la sécurité de leur emploi quand ils ont fini leur mandat, tout le monde en tombe d'accord.

De même, que leur soient offertes des facilités pour leur formation technique et une revalorisation de leur retraite ne suscite, non plus, aucune opposition et, pas davantage, la proposition d'harmoniser les indemnités versées aux élus départementaux, qui, jusqu'à présent, peuvent varier du simple à l'octuple.

Cet aimable consensus entre la salle et les ministres n'a guère été troublé lorsque M. Joxe a évoqué le projet de loi *« relatif à l'administration territoriale de la République »*, autrement dit la déconcentration des administrations centrales et la démocratisation des assemblées locales, dont le Parlement se prépare à débattre et qui serait définitivement adopté au printemps prochain.

Il est vrai que le ministre, qui évoquait un texte politiquement plus contesté, avait mis des gants. *« Je ne suis pas un homme pressé,* a-t-il indiqué, *et la concertation que j'ai pratiquée jusqu'à présent avec toutes les associations d'élus continuera avec vous, même pendant l'examen du projet par les parlementaires. »*

Commentant l'interview de M. Michel Giraud (RPR), président de l'AMF, publiée l'après-midi même par le quotidien *la Croix*, M. Joxe, tout miel, s'est employé à détailler les points de convergence entre le projet du gouvernement et les idées du maire du Perreux.

M. Giraud lui-même avait reconnu, quelques instants auparavant, que certaines des observations faites par son association avaient été prises en compte dans le texte du ministre de l'intérieur. Bref, la dernière étape de la décentralisation, amorcée en 1982 – mais sûrement pas l'ultime, tant il est laborieux de revenir sur des siècles de pouvoir parisien – parait en bonne voie.

MARC AMBROISE-RENDU

Deux projets de loi adoptés au Sénat

Au cours de la séance du mardi 23 octobre, les sénateurs ont adopté deux projets de loi, le premier relatif aux conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale ; le second portant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

• **Sécurité sociale .** – Ce texte, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, dispose que les membres des conseils d'administration des différents organismes de Sécurité sociale seront renouvelés, à titre transitoire et pour trois ans, sur désignation de l'ensemble des organisations professionnelles. Les sénateurs communistes ont voté contre le projet et le groupe RPR n'a pas pris part au vote.

• **Sécurité routière.** – Ce texte adopté par l'Assemblée nationale comporte trois dispositions : l'institution d'un contrôle préventif de l'alcoolémie des conducteurs de véhicule, la possibilité d'immobiliser un deux-roues à moteur dont le conducteur circule sans casque, et l'obligation pour le propriétaire d'un véhicule d'occasion de remettre à l'acquéreur un certificat récent établissant la non-opposition au transfert du certificat d'immatriculation.

A l'initiative de M. Pierre-Charles Krieg

Huit régions se rassemblent pour étudier l'aménagement du Bassin parisien

Afin d'appréhender de manière concertée les principaux objectifs d'aménagement du territoire qui leur sont communs, sept présidents de conseils régionaux réunis autour de M. Pierre-Charles Krieg, président RPR de l'Ile-de-France, ont créé, le 23 octobre, une Conférence permanente des présidents de l'Ile-de-France et des régions voisines. Il s'agit de MM. Charles Baur (Picardie), Maurice Dousset (Centre), Roger Fossé (Haute-Normandie), René Garrec (Basse-Normandie), Olivier Guichard (Pays de la Loire), Raymond Janot (Bourgogne) et Jean Kaltenbach (Champagne-Ardennes). C'est M. Baur (UDF) qui a été élu président de cet organisme. Mais le secrétariat en sera assuré par le Conseil régional d'Ile-de-France.

A l'heure où le gouvernement et les élus concernés sont engagés dans une longue procédure devant aboutir, dans un an, à un nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France, les huit présidents estiment que les régions limitrophes ont, avec l'Ile-de-France, des intérêts communs et constituent de fait un même bassin d'emplois et d'habitants. M. Krieg a précisé que l'Ile-de-France ne voulait exercer sur ses voisins aucune hégémonie. *« Il s'agit,* a-t-il déclaré, *de répondre ensemble aux besoins nouveaux qui se posent en créant un modèle pluri-régional que les circonstances imposent et qu'il serait néfaste pour tous, soit d'ignorer, soit de traiter superficiellement ».*

Pour sa part, M. Baur a indiqué que la formule de la Conférence avait été choisie de préférence à une association à cause de sa souplesse. Les thèmes qui seront étudiés en commun dans les prochains mois concernent les transports (autoroutes, futur aéroport), le schéma des universités, la décentralisation de la recherche et l'environnement, par exemple le futur parc naturel du Vexin.

Contre-offensive à contretemps

par François Grosrichard

M. KRIEG tente de lancer une triple contre-offensive. Contesté par ses propres vice-présidents du conseil régional pour avoir imprudemment déclaré cet été qu'il partageait, sur le fond, le diagnostic du gouvernement sur l'Ile-de-France, il cherche, vis-à-vis des éléments les plus durs du RPR et de l'UDF, à regagner un brevet de bon opposant au pouvoir actuel. Engagé en outre dans une partie de bras de fer avec M. Rocard, tant sur les questions d'urbanisme, de logements, d'autoroutes, de réserves foncières, que de financement du TGV-Est ou du programme de métro express, il s'entoure d'un groupe d'alliés politiques en proche province. Tous les présidents des régions voisines sont en effet des personnalités RPR ou UDF.

M. Krieg tente enfin, par une manœuvre de contournement, en invoquant la dimension du grand Bassin parisien, d'échapper aux contraintes d'un dialogue direct et réducteur avec l'Etat sur la seule région Ile-de-France dans ses limites actuelles. La récente création de l'Association des villes à une heure de Paris, qui sont dirigées par des personnalités de l'opposition (comme Reims ou Amiens) mais aussi par des hommes proches de M. Rocard (Orléans, Communauté urbaine du Mans), peut légitimitent lui faire peur, ainsi qu'à Jacques Chirac, si elle devient un véritable interlocuteur reconnu de la DATAR.

Le caractère manifestement politique de l'initiative de M. Krieg n'échappera à personne lorsque l'on aura noté que, dans l'opposition, M. Baur occupe, au sein de l'Union pour la France (UPF), le poste de porte-parole chargé de la décentralisation.

La contre-offensive cependant arrive à contretemps. Il y a plusieurs mois déjà que M. Chérèque, ministre de l'aménagement du territoire, milite, non sans mal, au sein du gouvernement pour que la notion de grand Bassin parisien, de Granville à Charleville, soit prise en compte et devienne le cadre approprié des réflexions et des actions des partenaires économiques dans la perspective de l'Europe de 1993.

De la sorte, le ministre devrait apparaître comme l'allier objectif du président du conseil d'Ile-de-France pour le sortir du face-à-face difficile qu'il est obligé de soutenir avec M. Rocard et qui le fragilise. Mais M. Krieg ne semble pas l'avoir encore compris. Avec ses sept barons des régions *« circumvoisines »*, comme il les baptise, il a tout fait pour boycotter la réunion à laquelle M. Chérèque les avait conviés le 11 octobre à Orléans pour débattre d'un document de travail préparé par la DATAR sur le Bassin parisien.

On regrettera enfin qu'Olivier Guichard, dont la hauteur de vues et les réflexions judicieuses font autorité à droite comme à gauche depuis vingt ans en matière d'aménagement du territoire, ait cru bon de prêter son nom à une manœuvre purement politicienne dont les habitants et les contribuables risquent à la longue de faire les frais.

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

Les éboueurs et les dockers appelés à la rescousse de M. Marchais

La tribune de discussion préparatoire au vingt-septième congrès du PCF ouverte depuis deux semaines dans *l'Humanité* et dans l'hebdomadaire *Révolution* se fait l'écho de critiques souvent sévères de la part de proches de M. Charles Fiterman, mais la plupart des contributions confortent la ligne de la direction.

Les partisans d'une « refondation » du Parti communiste se relaient, dans les colonnes de *l'Humanité*, pour enfoncer le clou planté par M. Charles Fiterman dans le talon de M. Georges Marchais. Le maire de Montreuil, M. Jean-Pierre Brard, député de la septième circonscription de Seine-Saint-Denis, avait tapé fort en déplorant l'*« inertie »*, les *« grossières erreurs d'appréciation »* et les *« insuffisances »* de la direction du parti, surtout dans le domaine international (*le Monde* du 23 octobre).

Le maire de Chevilly-Larue (Val-de-Marne), M. Guy Penatti, tourne le couteau dans la plaie en estimant que *« les atermoiements du parti envers les pays de l'Est confirmés d'ailleurs par le scandaleux rétablissement de nos relations avec la direction du PC chinois, responsable des massacres de Tien-An-Men sont le reflet, d'une difficulté majeure à rompre, dans l'idéologie et dans la politique, avec le modèle soviétique pré-gorbatchévien, et à traduire dans nos actes notre politique pour un socialisme démocratique. »*

Invitant ses camarades à ne pas se voiler la face devant la *« perte de crédibilité »* du PCF, cet élu condamne aussi la pratique du « centralisme démocratique » : *« Encore dernièrement,* souligne-t-il, *la manière dont on traite des dirigeants, des militants qui ne partagent pas certaines analyses de la direction a de quoi légitimement faire douter d'une véritable vie démocratique dans toutes les instances du parti* (...). *Ne diabolisons pas nos différences* (...). *Arrêtons les anathèmes et les procès d'intention. »*

Dans ce même département du Val-de-Marne, terre d'élection de M. Marchais, la question chinoise semble particulièrement troubler certains militants. C'est ainsi qu'au sein de la section d'Arcueil un texte refusant la présence de délégués du PC chinois au prochain congrès a recueilli dix-huit voix contre onze, la ligne de la direction étant mise en minorité.

« Au plus bas »

Il n'en reste pas moins que, dans leur grande majorité, les militants qui s'expriment par le canal de la tribune de discussion soutiennent sans équivoque le projet de résolution du comité central en privilégiant la nécessité d'avoir un PCF fort sur le terrain des « luttes quotidiennes ».

Dans *l'Humanité* du mercredi 24 octobre, par exemple, M. Jean-Paul Bore, militant gardois, se réfère à la *« courageuse lutte des éboueurs nimois »* (qui sont parvenus, *« avec la CGT et le soutien actif et permanent du parti »*, à *« faire plier le patronat »*) pour affirmer que *« la division syndicale est un frein trop souvent décisif à l'action »*.

Dans le même journal, M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du Nord et membre du comité central, évoque tout à la fois *« les dockers de Dunkerque en lutte pour la défense de leur statut »* et la *« mobilisation »* de la population de l'agglomération de Lille *« contre les nuisances prévisibles du TGV-Nord »*, pour en conclure qu'une seule bataille importe aujourd'hui : celle qui commence *« au plus bas, à partir du niveau réel de la conscience des gens* (...). *parce que c'est là qu'on peut être à leur écoute, mêlé à leur vie quotidienne, être en osmose avec leurs aspirations, aider à les rassembler pour traiter avec eux des problèmes d'en bas comme d'en haut »*. Histoire d'accréditer l'idée, sans doute, que M. Fiterman et ses amis perdraient de vue l'essentiel.

ALAIN ROLLAT

Hommage à Louis Althusser

Les obsèques de Louis Althusser, décédé le 22 octobre d'un accident cardiaque, auront lieu jeudi 25 octobre à 14 h 45 au cimetière de Viroflay (Yvelines).

L'Humanité du 24 octobre publie plusieurs témoignages sur le philosophe marxiste, dont celui de Roger Garaudy, qui fut son adversaire au sein du parti et qui, tout en se disant *« attristé »* par sa mort, précise : *« Le « scientisme » opposant radicalement une « science » considérée comme vérité absolue et définitive à tout ce qui la précède est non seulement incompatible avec toute l'histoire des sciences, avec la science du vingtième siècle depuis la relativité et les « quantas », mais apporte une caution néopositiviste à tous les dogmatismes, qui sont les pires perversions du marxisme. »*

Pour sa part, M. Marchais, affirme : *« Devenu communiste à trente ans, Louis Althusser apporta sa contribution active à la bataille pour dégager la philosophie marxiste du dogmatisme stalinien. Il le fit en s'efforçant de préserver les exigences critiques et révolutionnaires de la théorie marxiste, d'en définir une conception qui allie enrichissements au contact d'autres champs de la connaissance et retour aux sources. Tout le monde sait que cette recherche le conduisit à de rudes confrontations, avec d'autres philosophes communistes comme avec les dirigeants de notre parti, lorsque celui-ci décida un profond renouvellement de sa statégie à partir de 1976. Aussi vive qu'ait pu être cette controverse à un tel moment, elle n'empêcha pas les rapports que j'ai pu avoir avec lui, jusqu'au drame qui devait le briser, d'être fondés sur l'estime et la fraternité... »*

POLITIQUE

De Gaulle aujourd'hui

Vingt ans après sa mort, on analyse toujours l'importance de l'œuvre de de Gaulle et l'on s'interroge sur la place qu'il occupera – et occupe déjà – dans l'Histoire. Ce sera l'objet d'un colloque international qu'organise l'UNESCO du 19 au 24 novembre sur le thème : « De Gaulle en son siècle ».

Tout aussi intéressante est la question de savoir quel souvenir il a laissé dans la mémoire de ses contemporains survivants. De son vivant, et surtout pendant les dix premières années de la Vᵉ République jusqu'à son départ en 1969, *tout autant* que pendant la période du RPF de 1947 à 1952, de Gaulle avait suscité les passions les plus extrêmes, de l'idolâtrie à la haine homicide. Si ses partisans l'approuvaient aveuglément, au point de le déifier, ses adversaires le considéraient comme un ennemi à abattre politiquement. Avec le temps, la violence de ces sentiments s'est naturellement estompée. Les pures nostalgiques se sont réduits à une phalange discrète tandis que les opposants les plus résolus de naguère ont perdu leurs raisons de s'indigner.

Le panthéon de l'Histoire

La référence au gaullisme est devenue un réflexe un peu rituel dans le parti qui se réclame de lui, comme l'est pour d'autres le libéralisme, le socialisme ou le marxisme. L'anti-gaullisme, en tout cas, a cessé d'être à la mode et il n'est plus un dénominateur commun et confus comme il le fut pour les opposants de naguère.

Car, pour presque tous, de Gaulle est bien entré dans le panthéon de l'histoire commune. Son action politique s'est tellement décantée qu'elle se trouve réduite à quelques grands principes devenus des quasi-évidences alors qu'à leur création ils avaient un certain parfum révolutionnaire. Qu'il s'agisse de l'indépendance nationale, d'une France forte « maîtresse de son destin », d'institutions à l'abri du « jeu des partis », d'un président élu par le peuple, ou encore de l'entente, de la détente et de la coopération avec l'Est, du refus de la « politique des blocs », du droit des peuples à disposer *d'eux-mêmes, etc., tout cela* aujourd'hui est unanimement accepté comme allant de soi et a été maintenu – avec quelques nuances – par tous ses successeurs. Mieux, même, les références à son œuvre, le respect de son action sont formulés parfois par ceux qui furent ses adversaires les plus résolus sans que quiconque crie à l'usurpation d'héritage. L'exemple vient de haut puisque le pamphlet écrit par M. Mitterrand en 1964 contre le « coup d'Etat permanent » n'a pas été réédité depuis 1981.

Les querelles politiques, les contestations multiples, les accusations les plus graves lancées contre lui, les batailles sans merci ne sont même plus évoquées par ses anciens contestataires qui tous oublient leur opposition passée pour ne retenir que l'image emblématique que de Gaulle a laissée dans la mémoire populaire. D'ailleurs, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'appel du 18 juin, bien rares furent ceux qui ont tenu à rappeler leur engagement anti-gaulliste de naguère (1). Cet oubli volontaire relève-t-il d'une sorte de pudeur posthume ou du souci prudent de ne pas se distinguer du consensus ambiant ?

Le temps des polémiques autour du gaullisme semble donc passé. Un regard plus objectif peut dès lors être porté sur l'action de de Gaulle. Cette analyse historique détachée des passions et des polémiques conjoncturelles commence à peine d'être entreprise.

Déférence et esprit critique

Le film télévisé réalisé par l'INA *pour Antenne 2 par MM. Jérôme* Bourdon et Marcel Teulade *sur la Télé du général* et diffusé le 17 octobre 1990 montre que les anathèmes que ce sujet avait provoqués de son vivant n'ont plus cours. Même ses anciens partisans, comme M. Peyrefitte, alors ministre de l'information, admettent aujourd'hui que de Gaulle contrôlait la télévision puisqu'il la considérait comme un instrument de pouvoir. Les explications et les justifications remplacent maintenant les plaidoyers et les réquisitoires de naguère. Le respect et la déférence risquent dès lors d'étouffer totalement l'esprit critique.

Quelle est donc l'image de de Gaulle qui se dessine aujourd'hui et qui est transmise aux jeunes Français qui ne l'ont pas connu de son vivant ? Plusieurs colloques seront organisés à l'occasion du centenaire de la naissance du général au mois de novembre, dont un le 6, à l'Assemblée nationale, par le Carrefour du gaullisme que préside M. Roland Nungesser, député RPR.

Le révolté de 1940, le chef de la France libre, le libérateur de la patrie, sont présentés sous les traits sans ombres d'images d'Epinal. Cependant, pour la première fois, le personnage historique est devenu un héros de roman dans le film *« moi général de Gaulle »* réalisé par Denys Granier-Deferre sur un scénario resté longtemps inconnu de William Faulkner, adapté par Bertrand Poirot-Delpech. C'est aussi la première fois que de Gaulle est interprété par un comédien (Henri Serre). Mais cette fiction n'est pas une fantaisie. Elle fait revivre – avec des dialogues souvent authentiques – la période de 1940-1944, et surtout les démêlés du chef obstiné et fier de la France libre avec un Winston Churchill qui lui reproche de l'avoir *« obstaclé jusqu'au bout »*. C'est donc sous les traits de l'homme de caractère et du patriote que de Gaulle est décrit dans l'ambiance dramatique des années de guerre et des déchirures de l'Occupation.

En revanche, plus conformiste, plus hagiographique, plus conventionnel fut l'hommage sans aucune nuance rendu par l'Académie française le 18 octobre à « Charles de Gaulle écrivain », par cinq académiciens qui se sont davantage prêtés à une explication de texte que livrés à une véritable critique littéraire.

ANDRÉ PASSERON

(1) Une exception doit être faite avec la réédition en 1990 de la revue *le 14 juillet* sous le titre « Résistance à la prise du pouvoir par de Gaulle en 1958 » et contenant de nombreux textes critiques (Ségnier éditeur, 96 francs).

A propos du régime de Vichy

Une lettre de M. François-Georges Dreyfus

A la suite de la publication, dans nos éditions du 10 octobre, d'un article consacré à l'« université » annuelle du club de l'Horloge sur le thème « La seconde guerre mondiale est-elle terminée ? », nous avons reçu une lettre de M. François-Georges Dreyfus, historien, qui avait utilisé, lors de cette réunion, l'image de *« l'épée et le bouclier »* pour définir l'attitude du général de Gaulle et celle du régime de Vichy face à l'occupation allemande. M. Dreyfus écrit :

« (...) J'ai, effectivement, utilisé la formule « l'épée et le bouclier » ; cette formule, attribuée au général de Gaulle par le colonel Rémy, a fait, effectivement [comme l'a rappelé *le Monde*], *l'objet d'un démenti immédiat du général de Gaulle. Si j'ai utilisé la formule, c'est que M. Olivier Guichard, ancien collaborateur du général de Gaulle, la confirme dans* Mon Général, *publié chez Grasset en 1981.*

» D'ailleurs, si on lit les Mémoires de guerre *du général, on y retrouve une formule quasiment analogue, que je cite dans mon livre à la page 784. (...) »*

[Dans son récent ouvrage, *Histoire de Vichy* (Editions Perrin), qui développe la thèse du « double jeu » du gouvernement de la collaboration, M. Dreyfus ne cite pas le démenti du général de Gaulle. Il est abusif d'affirmer que M. Guichard confirme la formule de l'épée et du bouclier, si l'on s'en tient à la lettre des propos attribués par le colonel Rémy au général de Gaulle et qui sont rapportés dans l'ouvrage de l'ancien ministre. *« Souvenez-vous,* aurait dit le général au colonel, *qu'il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain aussi bien que la corde de Gaulle. »* L'expression *« l'épée et le bouclier »*, qui est une interprétation du colonel Rémy, fut surtout l'axe essentiel de la plaidoirie de Mᵉ Jacques Isorni pour la défense de Philippe Pétain. Quant au passage des *Mémoires de guerre* du général, cité par M. Dreyfus dans les ultimes pages de son ouvrage, il créditait les technocrates de Vichy d'une *« incontestable habileté »* dans les domaines économique et financier. *« Mais,* ajoutait immédiatement de Gaulle, *le fait que cette entreprise se confondait avec la capitulation ne pouvait que rejeter les masses vers une tout autre mystique. »* O. B.]

SOCIÉTÉ/CULTURE

Au conseil des ministres

M. Louis Mermaz rend public un dispositif de lutte contre les incendies de forêts

M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, devait faire, mercredi 24 octobre, une communication au conseil des ministres sur la prévention des incendies et annoncer plusieurs mesures concernant, notamment, le contrôle du défrichement, la réglementation de l'urbanisme dans les zones à risques et le débroussaillement. En ce qui concerne ce dernier, une pratique ancestrale, celle de l'écobuage, pourrait être remise au goût du jour. Il s'agit du « brûlage dirigé », utilisé sur une grande échelle dans certains pays comme le Portugal, et expérimenté dans plusieurs départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Débroussailler à petit feu

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-François Clouet, exploitant agricole à Caussols, sur la commune de Saint-Vallier de Thiey, au nord de Grasse (Alpes-Maritimes), est réellement *« enchanté »*. Les genêts et les épineux ne cessaient d'envahir sa propriété de 350 hectares sur laquelle il dirige un élevage de 300 brebis. La direction départementale de l'Office national des forêts (ONF) lui a proposé, en janvier dernier, grâce à une subvention du conseil général, de réaliser une opération de « brûlage dirigé » sur une soixantaine d'hectares.

Les résultats ont été extrêmements probants. Non seulement il a récupéré d'excellents parcours à moutons, mais il a pu remettre en culture 8 hectares supplémentaires de terrain – soit un gain de 40 % par rapport au total des surfaces labourables de l'exploitation – où il va semer des céréales puis, ultérieurement, du sainfoin. *« En faisant pâturer mes bêtes,* se félicite-t-il, *il y en a bien pour dix ans avant que la broussaille ne revienne. »* Depuis deux ans, la division DFCI (défense contre les incendies) de l'ONF des Alpes-Maritimes s'est engagée dans l'expérimentation du « brûlage dirigé » en créant un atelier spécialisé comprenant une dizaine de forestiers sapeurs formés à cette technique.

Progrès importants

Il s'agit, en l'occurrence, d'une nouvelle approche, « savante », de l'écobuage des anciens, pratiqué pendant les mois d'hiver, qui consiste à réduire la biomasse combustible en détruisant, par le feu, les végétaux herbacés, secs et ligneux, tout en préservant la futaie. Avec l'exode rural, l'écobuage, dont le but était de remettre en état des espaces en friche, avait progressivement disparu, sauf en milieu pastoral où il avait pris la forme d'incinérations sauvages et clandestines souvent dangereuses.

« Dans le même temps, explique M. Didier Dumay, chef de la division DFCI, *l'interdiction du feu en matière de prévention des incendies était devenue la règle générale, mais elle avait eu pour conséquence de provoquer l'accumulation de matière combustible et, à terme, d'augmenter les risques potentiels. Par ailleurs, devant le coût élevé des débroussaillements préventifs, les forestiers de tous les pays se sont mis à rechercher des solutions plus économiques et écologiquement supportables. »* On a fait, aujourd'hui, des progrès importants dans l'utilisation du « petit feu » grâce, notamment, à une meilleure connaissance des phénomènes aérologiques.

Mais le « brûlage dirigé » exige, cependant, beaucoup de précautions. Comme le précise M. Yves Poss, directeur régional adjoint de l'ONF, *« il doit être adapté aux stations, à des types de peuplement, à des conditions de milieux très strictes et être conduit à des moments bien définis »*.

A ces réserves près, il permet la création ou l'entretien de pare-feux à très bas prix : environ 300 francs à l'hectare – 3 000 francs s'il est complété par un gyrobroyage des charpentes – au lieu de 10 000 francs à 20 000 francs, ou plus, pour un débroussaillement mécanisé. Une centaine d'hectares ont été traités, l'an dernier, dans les Alpes-Maritimes, mais 500 devraient l'être au cours de la prochaine campagne à travers plus d'une vingtaine d'opérations de 2 à 70 hectares sur l'ensemble du département.

GUY PORTE

La première étude médicale sur les grands vieillards

Un portrait-robot des centenaires français

Les résultats préliminaires d'une étude médicale portant sur un groupe de mille centenaires français devaient être rendus publics, mercredi 24 octobre à Paris. Ce travail original permet de fournir un premier « portrait-robot » de ces grands vieillards qui sont, dans une proportion notable, semble-t-il en meilleure santé qu'on ne le pense généralement. Pour autant, ce travail financé par une fondation pharmaceutique atteindra-t-il jamais l'ambitieux objectif qu'il s'est fixé : découvrir l'hypothétique « secret » des centenaires.

Au-delà du caractère médiatique et spectaculaire quelque peu inhabituel dans le monde des publications médicales, le travail présenté sous l'égide de la Fondation IPSEN pour la recherche thérapeutique ne manque pas d'intérêt. On comptait en France environ 200 centenaires, il y a quarante ans. Ils sont 3 000 aujourd'hui et les courbes ascendantes des démographes laissent penser que leur nombre doublera d'ici l'an 2000.

Cette évolution n'est bien sûr que le reflet du vieillissement généralisé de la population. Les personnes âgées de quatre-vingt-quinze ans sont passées de 4 000 en 1953 à plus de 36 000 aujourd'hui. Pour leur part, le nombre des nonagénaires a augmenté, dans le même temps, de 45 000 à 210 000. *« C'est bientôt cent cinq puis cent dix ans que pourront viser ceux qui s'accrochent le plus solidement à l'existence,* expliquent les responsables de l'étude. *Même si, rapportés à l'ensemble des Français, les centenaires ne constituent qu'un groupe numériquement très réduit, un épiphénomène démographique, ils représentent néanmoins un groupe très particulier de la population à bien des égards. On peut les considérer comme une sélection de survivants, soit que le processus de cette sélection se déroule de manière purement aléatoire, soit, au contraire, qu'il réponde à une forme de déterminisme. Il peut s'agir d'un groupe à part qui présente un ralentissement du vieillissement ou une force de résistance à celui-ci. Enfin, même si la proportion des déficits, des déficiences et des handicaps qui existent dans cette tranche de la population est proportionnellement plus élevée que chez les nonagénaires, la fraction de centenaires en bonne santé mentale et physique représente le modèle idéal de la gérontologie positive. »*

Huit femmes pour un homme

Généralement perçus soit comme des individus d'exception ou comme des vieillards fortement handicapés, les centenaires fournissent donc un passionnant thème de recherche. L'importante « cohorte » réunie depuis quelques mois pour cette étude (1 000 centenaires, soit l'effectif le plus important jamais réuni pour ce type de travail) permet, pour la première fois, de fournir un portrait-robot de ceux qui, en France, parviennent à franchir le siècle de vie. Parmi eux on compte 8 femmes pour 1 homme.

Au terme de quelques centaines d'entretiens, d'examens médicaux et d'investigations biologiques, les médecins responsables de l'étude jugent que plus d'une fois sur deux (58 %) les centenaires sont *« en bonne ou en très bonne santé »*. Certains conservent même d'excellentes performances fonctionnelles. 55 % suivent facilement une conversation, 57 % reconnaissent sans difficulté la personne qui entre dans la pièce. 45 % font fréquemment des chutes mais celles-ci ne sont préoccupantes que dans 22 % des cas. 41 % enfin ne souffrent d'aucun trouble de la mémoire. D'autre part l'analyse des données biologiques de routine montre que les valeurs moyennes trouvées dans la population des centenaires sont équivalentes à celles d'une population d'adultes jeunes.

Ainsi plutôt que percer *« le secret des centenaires »* – objectif officiel de l'enquête, – ce travail renvoie-t-il avant tout l'image complexe et hétérogène de ceux qui ont su dépasser le siècle.

JEAN-YVES NAU

A Saint-Aubin, dans l'Essonne

La polémique sur les déchets nucléaires s'amplifie

La polémique s'amplifie autour des déchets nucléaires de l'Essonne, après les révélations faites par la CRII-RAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), selon laquelle le dépôt de Saint-Aubin contiendrait des traces de plutonium. M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne, a demandé, mardi 23 octobre, la dissolution du SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants), qui dépend du ministère de la santé, car, selon lui, ce service a prouvé *« ou son incompétence, ou sa volonté de protéger les responsables d'éventuelles fautes liées à l'exploitation de l'énergie nucléaire plutôt que les populations qui en seraient victimes »*. Le groupe socialiste du Sénat a demandé à M. Mélenchon de lui soumettre un projet de loi pour la création d'une Haute Autorité de la sécurité nucléaire.

La CRII-RAD avait prélevé le mois dernier des échantillons de terre dans le dépôt de Saint-Aubin, qui se trouve à quelques centaines de mètres du Centre d'études nucléaires de Saclay.

Après analyse dans son laboratoire de Valence (Drôme), elle avait conclu à la présence de césium 137 (8 000 becquerels par kilo de matière sèche), de baryum 133, de cobalt 60, d'europium 152 et 164, d'uranium 235 et d'américium 241.

Des éléments radioactifs de moins de neuf ans

La présence d'américium incite la CRII-RAD à demander une étude complémentaire au laboratoire de l'université de Brême, en Allemagne. Six échantillons de terre, dont un a été prélevé clandestinement dans le dépôt de Saint-Aubin, sont expédiés à Brême, où ils sont examinés « en aveugle ».

Le directeur du laboratoire, Mathias Rintelen, découvre qu'un échantillon contient 98 becquerels de plutonium 238 et 2153 becquerels de plutonium 239 et 240 par kilo de matière sèche, ce qui est beaucoup plus que la dose annuelle admise pour l'inhalation (20 becquerels). C'est précisément l'échantillon prélevé à côté du centre de Saclay.

La CRII-RAD en conclut que des déchets entreposés à Saint-Aubin proviennent du cœur d'un réacteur nucléaire et qu'ils ont moins de neuf ans d'âge, ce qui contredit la position du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) selon lequel il s'agit de *« vieux déchets »*. Un inspecteur général du CEA, M. Robert Lallement, s'est déclaré étonné des chiffres transmis par le laboratoire allemand. Mais il a fait remarquer que la limite de 20 becquerels concerne les travailleurs à plein temps dans un site nucléaire, ce qui n'est pas le cas dans le dépôt de Saint-Aubin.

DÉFENSE

Au camp de Mourmelon

L'armée de terre expérimente une formule de régiment blindé à la soviétique

L'armée de terre française a entrepris, au camp de Mourmelon, une expérience qui consiste, en attendant l'entrée en service de son nouveau char de combat AMX Leclerc, à constituer des régiments blindés à quatre-vingts chars (au lieu de cinquante-deux actuellement) sur le modèle des unités blindées de l'armée soviétique. Elle espère ainsi améliorer ses coûts et les conditions d'entraînement de ses forces.

Au camp de Mourmelon (Marne), où ils sont normalement stationnés, le 4e régiment de dragons et le 503e régiment de chars de combat, qui relèvent de la 10e division blindée dont le PC est à Châlons-sur-Marne, viennent de commencer une expérimentation qui aura pratiquement pour effet de mettre les structures de ces deux unités sur le modèle d'organisation des régiments blindés soviétiques. Cette expérimentation a été baptisée « RC 80 » et elle a été entreprise à la demande du général Gilbert Forray, chef d'état-major de l'armée de terre.

Dans le dernier numéro de la revue mensuelle *Terre Magazine*, qui dépend de l'état-major, le général Dupuy de la Grand'Rive, inspecteur de l'arme blindée-cavalerie, confirme l'objet de cette expérimentation (*le Monde* du 20 septembre).

« Il faut redynamiser l'instruction et l'entraînement, qui sont les raisons majeures de l'engagement de nos jeunes cadres et de nos hommes, explique le général, *en y consacrant davantage de temps. Pour y parvenir, il faut diminuer, voire supprimer, les charges dont l'utilité a régressé et, surtout, augmenter le nombre d'unités élémentaires des régiments. Après deux années au poste d'inspecteur, j'ai acquis la conviction que nos régiments à cinquante-deux chars, articulés en trois escadrons, sont, en effet, trop petits pour supporter toutes les charges et contraintes qui pèsent sur eux. Le chef d'état-major de l'armée de terre a donc envisagé des régiments plus gros, à quatre-vingts ou soixante-dix chars en temps de paix, assurant un meilleur rapport coût-efficacité. L'expérimentation du régiment à quatre-vingts chars a débuté à Mourmelon. Selon les résultats, le chef d'état-major fera son choix sur les futures structures du régiment Leclerc. »*

Un programme réduit de chars Leclerc

L'inspecteur de l'arme blindée-cavalerie fait observer, à propos de l'avenir du char, que *« les événements récents dans le Golfe montrent que, face à une armée blindée extrêmement performante, les Américains, après avoir projeté une force relativement légère, sont obligés de renforcer ce premier échelon par un nombre important de chars et de matériels blindés lourds pour avoir une capacité de réaction »*.

Au camp de Mourmelon, chacun des deux régiments concernés par l'expérimentation a été organisé en deux bataillons de quarante chars AMX-30 B2. Chaque bataillon est composé de trois escadrons de treize chars, les deux chars restants étant des engins de commandement. A l'heure actuelle, chaque régiment de chars comprend cinquante-deux engins.

L'armée de terre attend de cette formule, qui rappelle l'organisation des régiments blindés soviétiques, une rationalisation et une rentabilité accrues de son dispositif.

Selon la programmation actuelle, il est prévu de créer quatre divisions blindées Leclerc contre, aujourd'hui, six divisions blindées AMX-30 B2. Le premier régiment Leclerc devrait être constitué en 1995 et la première division blindée en 1996. L'ensemble des quatre divisions Leclerc devrait être équipé avant 2005. A l'origine, l'armée de terre avait demandé à disposer d'un parc de 1 400 AMX Leclerc, soit un investissement (compte tenu des études développement) supérieur à 57 milliards de francs (valeur 1990). Mais, le projet qui sera retenu lors de la révision de la programmation en 1991 sera beaucoup moins ambitieux.

J. I.

CATASTROPHES

Violentes trombes d'eau dans l'Hérault

MONTPELLIER

de notre correspondant

Une tempête d'une violence inhabituelle s'est déchaînée sur le département de l'Hérault, mardi 23 octobre, et a fait un mort (un automobiliste) dans la commune des Aires. La mini-tornade s'est abattue d'abord dans la région de Marseillan, près de Béziers. Les vents ont emporté de nombreuses toitures, des arbres ont été arrachés, des cimetières dévastés. Des caravanes se sont envolées et certaines ont été propulsées sur des toits. A Clermont-l'Hérault, la tribune du stade municipal s'est effondrée et les lignes téléphoniques ont été coupées.

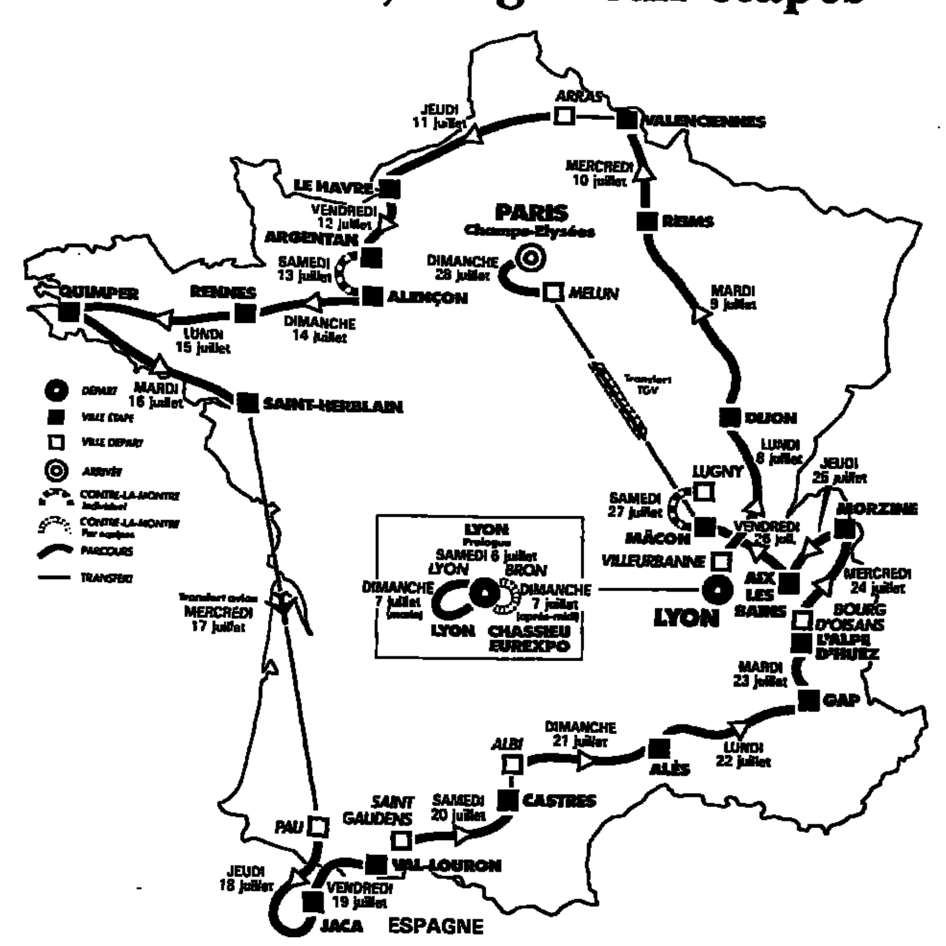
La tornade s'est déplacée dans une zone de quarante kilomètres à l'intérieur du département, dévastant au passage d'autres communes de l'arrière-pays, dans la région de Lodève. A Bédarieux, il est tombé en quatre heures 100 mm d'eau, soit près du dixième de ce qui tombe généralement en un an. De nombreux commerces ont été inondés par les eaux ruisselant de la montagne et les gens marchaient dans 30 centimètres d'eau.

J. M.

SPORTS

CYCLISME : le Tour de France 1991

Deux actes, vingt-deux étapes



L'édition 1991 du Tour de France, cycliste a été présentée mardi 23 octobre à Issy-les-Moulineaux. Pour la soixante-dix-huitième fois, 198 coureurs vont parcourir les routes de France du samedi 6 juillet au dimanche 28 juillet, pour une Grande Boucle que les organisateurs souhaitent aussi rigoureuse que la précédente.

Une maille à l'endroit, une maille à l'envers : comme les tricoteuses, les organisateurs du Tour de France savent qu'il faut varier les points. Cette année les coureurs ont franchi les Alpes avant les Pyrénées. L'an prochain ils feront l'inverse. Mais les grands rendez-vous de montagne ne seront pas pour autant escamotés dans une édition qui va réellement se jouer en deux actes.

Du départ de Lyon, fixé au samedi 6 juillet, date de la fin des classes, à l'arrivée de la onzième étape, le mardi 16 juillet à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), les vingt-deux équipes de neuf coureurs vont parcourir onze étapes de plaine à travers le Nord, la Normandie et la Bretagne. Ensuite, un transfert aérien, qui sera en même temps la seule journée de repos de cette soixante-dix-huitième édition, doit les déposer aux pieds des Pyrénées pour onze jours de haute et de moyenne montagne.

Une excursion en Espagne

« Avec une épreuve comme le Tour, on ne peut pas jouer aux apprentis sorciers. Nous avons surtout voulu que l'intérêt aille crescendo », explique Jean-Marie Leblanc, directeur de la course. Pas de fantaisie donc, dans une épreuve qui ressemble beaucoup à celle de cet été, avec son alternance d'étapes courtes et longues et quatre contre-la-montre, dont un par équipe. Une Grande Boucle de 3 940 kilomètres ouverte aux rouleurs comme aux grimpeurs.

La grande innovation réside donc dans ces Pyrénées offertes en hors-d'œuvre. *« Cela me ravit,* assure Laurent Fignon, *car j'ai toujours abandonné lorsque le Tour s'effectuait dans l'autre sens. »* Espérons que les routes de Normandie lui seront plus clémentes que cette année pour qu'il puisse se présenter au pied des montagnes.

Ainsi il pourra participer à l'excursion en Espagne, seule escapade en terre étrangère de ce Tour volontairement hexagonal, et découvrir les quatre cols, dont celui de la Pierre-Saint-Martin (1 780 m), qui mènent à Jaca, petite ville de garnison de la vallée du rio Aragon.

Après, les sommets qui ont fait la légende de l'épreuve sont au rendez-vous. Une fois encore les rescapés vont gravir les pentes de l'Aubisque et du Tourmalet avant d'affronter les 21 virages de L'Alpe-d'Huez, puis les cols des Aravis et de la Colombière.

Un programme qui n'inquiète pas l'Américain Greg LeMond, vainqueur de l'édition 1990 : *« Le parcours est toujours bon ; de toute façon c'est le meilleur qui gagne. »*

SERGE BOLLOCH

□ **FOOTBALL : Bordeaux bat Magdebourg (1-0).** – Les Girondins de Bordeaux ont dominé les Allemands de Magdebourg (ex-RDA), mardi 23 octobre, à l'occasion du match aller du deuxième tour de la coupe d'Europe de l'UEFA (1-0). Jean-Marc Ferreri, auteur du seul but girondin sur penalty, a été à l'origine de nombreuses actions qui n'ont cependant pas permis aux Bordelais d'augmenter le score. Ce résultat devrait permettre aux protégés de l'entraîneur Gérard Gili d'aborder sans inquiétude le match retour, mercredi 7 novembre.

JUSTICE

Dix ans de réclusion pour l'adjudant-chef

Le récit maniaque de Pierre Chanal

La cour d'assises de Saône-et-Loire, présidée par M. Roland Mecz, a condamné, mardi 23 octobre, l'adjudant-chef Pierre Chanal à dix ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis entre quinze et vingt ans de réclusion contre ce soldat dépeint comme un « sadique dangereux ».

CHALON-SUR-SAONE

de notre envoyé spécial

Bien sûr, l'ombre de l'affaire des « disparus » de Mourmelon – sept jeunes gens dont on a perdu la trace entre 1980 et 1987 dans le département de la Marne – a compté. Bien sûr, il y eut, tout au long de ce procès, comme un air de soupçon à l'endroit de l'accusé : puisqu'il avait violé et séquestré un jeune auto-stoppeur hongrois, ne pouvait-il pas, aussi bien, être l'auteur de crimes plus odieux encore. Palazs Falvay, sa victime, aujourd'hui âgée de vingt-deux ans, n'avait-il pas indiqué au cours de son récit des faits : *« Il avait le regard d'un fou et j'ai pensé : il va me tuer. J'ai vu dans ses yeux l'envie de tuer. »*

Oui, l'ombre de Mourmelon, insistante, a pesé lourdement et le contraire eut été étonnant. M[e] Pierre Gonzalez de Gaspard, conseil de Chanal, en fit l'expérience. Ne fut-il pas coupé par des injures du public alors qu'il s'adressait aux jurés précisément sur ce thème : *« S'il n'y avait eu Mourmelon, cette affaire aurait été correctionnalisée,* assura-t-il. *Vous êtes à Chalon-sur-Saône et on voudrait vous transplanter à Châlons-sur-Marne. »*

Pour le reste, Pierre Chanal a véritablement instruit son procès tout seul en décrivant d'un ton glacé, médico-légal en somme, les faveurs qu'il dispensa, à l'en croire, à son partenaire. Des faveurs qui furent des sévices, à l'évidence. Avec les intonations d'un clinicien, caricatural de froideur, il ne voulut rien omettre, effrayant à force de précisions, terrifiant par son application maniaque à tout dire. Il fut alors question de *« rectum »*, de *« stimulation anale »*, de *« fellations »*.

« Une certaine réticence »

On ne reconnaissait plus l'adjudant-chef bourru, mutique, décrit par ses collègues, mais le technicien, sinon à l'aise, du moins dans un élément familier. *« Monsieur le président, je reconnais avoir pratiqué une fellation sur lui avec stimulation anale. J'avais humecté mon index gauche avec de la salive »*, dit-il sans se départir de son calme, le regard définitivement noyé et mort. Lui demande-t-on s'il a violé sa victime ? Il répond d'un ton uni : *« J'ai senti une certaine réticence de sa part et j'ai cessé cette tentative par le sexe. Il m'a dit « no »*.

Mais Pierre Chanal précise aussitôt qu'il recourut à un *« vibromasseur à usage anal »*. Tel un héros du marquis de Sade, son libertinage est réfrigérant et emprunté. Tout de même, il aimerait y ajouter une note de chaleur. Palazs Falvay, dit-il, était consentant. Quelque temps après l'avoir pris à bord de son camping-car, il aurait posé sa main sur la cuisse de ce jeune homme de vingt ans, vêtu d'un short en jean. Et cet adepte des patins à roulettes voyageant sans un sou lui aurait souri.

Admettons l'hypothèse du sourire mais soulignons aussi les dix-neuf heures de sa séquestration, pieds et poings entravés, le cou prisonnier d'une sangle. Palazs Falvay, terrorisé, se plie alors aux ordres de son bourreau, lui obéit lorsque ce dernier le contraint à une masturbation tandis qu'il le filme. Pierre Chanal, décidément intarissable, raconte : *« Lorsque nous nous sommes couchés, je me suis senti un peu coupable. M. Falvay était fâché. Pour avoir plus de chances de réconciliation avec lui le lendemain matin, je lui ai passé une chaîne avec mousqueton pour la nuit afin qu'il ne s'échappe pas. Le lendemain, je lui ai proposé des fruits. Je reconnais qu'il n'était pas complètement réconcilié avec moi. »*

Ce morceau d'anthologie d'humour noir involontaire fut dit tout aussi uniment que le reste. Pierre Chanal, naguère soldat consciencieux, a ainsi beaucoup travaillé à sa propre condamnation. Son défenseur n'a probablement rien arrangé en présentant systématiquement la victime comme un éphèbe consentant et, pourquoi pas, séduit.

LAURENT GREILSAMER

REPÈRES

EDUCATION

Un nouvel outil de concertation dans les lycées

Les Comités d'environnement social (CES), que le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a présenté lundi 22 octobre comme un outil de prévention de la violence dans les lycées, pourraient se mettre en place rapidement. Le ministre a en effet signé, mardi 23 octobre, une circulaire qui en définit les règles. Placés sous la présidence des chefs d'établissements scolaires, ils devront associer, sur la base du volontariat, les personnels enseignants ou non enseignants, des représentants des élèves et des parents, mais aussi des membres des associations locales, des policiers, des commerçants, etc.

NUCLÉAIRE

Accord franco-britannique sur les réacteurs à eau sous pression

Le commissariat à l'énergie atomique (CEA) et son homologue britannique, le United Kingdom Atomic Energy Authority, ont signé, mardi 23 octobre, un accord de coopération sur la technologie des réacteurs nucléaires à eau sous pression (PWR). Ce texte a pour but de renforcer les liens déjà noués, le 5 août 1988, entre les deux parties sur la sûreté des PWR. A cette fin, le CEA et l'UKAEA mèneront en commun de nouvelles études sur la technologie de ces réacteurs, la qualité des matériaux et des structures employés dans leur construction, la fiabilité et la qualification des programmes de calcul, la thermo-hydraulique et l'incidence des facteurs humains.

EN BREF

□ **Une mère condamnée à une peine ferme pour non-représentation d'enfant.** – Une mère de famille de Brest (Finistère), qui refusait, malgré plusieurs condamnations (*le Monde* du 11 octobre), de présenter son enfant de sept ans à son père, a été condamnée à six mois de prison ferme par la cour d'appel de Rennes (Ille-et-Vilaine). Cependant la Cour n'a pas ordonné de mandat de dépôt à l'audience et l'a laissée en liberté.

□ **Quinze pompiers et deux policiers agressés à Valenciennes.** – Quinze pompiers et deux policiers, appelés lundi 22 octobre, dans la soirée, pour éteindre un incendie dans un garage d'un quartier défavorisé de Valenciennes (Nord), ont été attaqués par une trentaine de jeunes gens àà coups de jets de pierres et de tessons de bouteilles, de tirs de pistolet à grenaille et de grenades lacrymogènes. Cinq pompiers et un policier ont été blessés. Trois personnes ont été placées en garde à vue.

CULTURE

DANSE

Guizerix et les siens

Au palais Garnier, les adieux du danseur étoile n'étaient qu'un au revoir

Les danseurs, comme les sportifs, sont des retraités précoces. Au palais Garnier, le couperet tombe sur le cou gracieux des femmes le jour même de leur quarantième anniversaire ; toujours favorisés, les hommes se voient octroyer cinq années supplémentaires. Jean Guizerix atteint la date fatidique samedi prochain, le 27 octobre. Au lieu de le laisser s'éclipser en catimini, comme c'est l'habitude, l'Opéra vient de fêter, mardi 23, son départ avec éclat, en lui offrant, pour un soir, « Carte blanche ».

« Mon aptitude au geste contemporain »

Venu tard à la danse (à dix-sept ans), formé dans des cours privés, il a été engagé sur audition dans le corps de ballet de l'Opéra en 1964. Quelques bonds rapides dans la hiérarchie et le voilà étoile en 1972. Corps de félin puissant et délié, beauté virile, bras exceptionnellement longs, Guizerix n'aura pas été simplement un interprète à la personnalité plus accusée que d'autres : c'est tout bonnement le seul grand danseur véritablement *moderne* apparu en France depuis Jean Babilée.

Ce qu'il appelle pudiquement *« mon aptitude au geste contemporain »*, c'est une sidérante manière de découper l'espace au scalpel, de prendre fortement appui sur le sol, d'alterner vitesse nerveuse d'exécution et feinte nonchalance. S'il a dansé (fort bien) les princes classiques de *Giselle* ou du *Lac des cygnes*, il y rencontrait des rivaux. Il n'en a eu aucun dans les œuvres de Merce Cunningham (*Un jour ou deux, Points in Space*) ou de Paul Taylor (*Auréole*). Hors Opéra, toujours volontaire pour de nouvelles aventures, il a aidé, dès ses débuts, de nombreux jeunes chorégraphes, des bons et des moins bons.

Sa curiosité pour la création contemporaine ne se limite pas à la danse. Avec son épouse, Wilfride Piollet (elle aussi brillantissime étoile retraitée), il est de ces rares danseurs qu'on rencontre au concert, au théâtre, dans les galeries. Il aime aussi le cirque et la poésie.

Sa « Carte blanche » témoignait de cet éclectisme et de ses amitiés. Le cheval Rex se cabra et dérapa, deux champions de trampoline s'envolèrent, un Japonais fit une démonstration de Jô dans des torrents de fumée, un funambule funambula. Guesch Patti et Gilles Vigneault chantèrent, Brigitte Lefevre récita *Le dormeur du val*. Rudolf Noureev fut pathétique dans *Le chant du compagnon errant* de Béjart avec Patrick Dupond, impérial. Le corps de ballet de l'Opéra se livra à un étrange défilé, ponctué de chutes un peu funèbres, qui illustrait les rôles préférés de Guizerix. Pas moins de douze étoiles et premiers danseurs exécutèrent, éventail au poing, une pièce un peu vite faite d'Andy Degroat. En deux minutes trente secondes, dans un solo de son cru, le mythologique Jean Babilée, soixante-sept ans, confirma qu'il restait le plus jeune, le plus beau, le plus électrisant.

Et il y eut, bien sûr, un superbe festival Guizerix, seul ou en duo avec Piollet. Dans des extraits de son répertoire ou des cadeaux spécialement offerts par des chorégraphes, de Robbins à José Limon, en passant par Rouquet, Larrieu, Kelemenis, Dunn, Kylian, Cunningham.

Ce n'était qu'un au revoir : Guizerix a des fourmis plein les jambes et des projets plein la tête (il est, entre autres, chargé de cours au nouveau conservatoire de La Villette). On le reverra dans d'improbables banlieues ou même sur la scène du palais Garnier, où il peut revenir comme « artiste invité ». Merci, Jean, et à bientôt.

SYLVIE DE NUSSAC

SOCIÉTÉ

Après le succès de la journée nationale d'action et de grève

Les professionnels de la justice appellent à durcir le mouvement

Après le succès de la journée nationale d'action et de grève des magistrats, avocats et fonctionnaires de justice, mardi 23 octobre, l'intersyndicale appelle à *« poursuivre la mobilisation » et invite les personnels à multiplier « les initiatives tendant à paralyser l'institution judiciaire »*. Regroupant une quinzaine d'organisations syndicales, elle s'affirme déterminée à durcir un mouvement qui vise à *« sauver la justice de la faillite »*, en s'opposant notamment à un projet de budget *« qui renie les promesses du premier ministre »*.

A l'Assemblée nationale, les députés de l'opposition et du Parti communiste ont manifesté leur soutien au mouvement en obligeant M. Henri Nallet à demander jusqu'au 15 novembre la réserve du budget de la justice, faute de majorité. Cette date du 15 novembre est d'ores et déjà retenue par les syndicats pour l'organisation d'une nouvelle journée de protestation.

Le garde des sceaux s'est déclaré *« prêt au dialogue »* et *« à prendre un certain nombre d'engagements »*. L'intersyndicale assure au contraire n'avoir *« rencontré que le mépris de Matignon »*, après le refus du premier ministre de la recevoir. Au Palais de justice de Paris, les syndicats estiment à la moitié le nombre d'audiences à avoir été reportées à une date ultérieure. Cependant le mouvement semble avoir été plus suivi en province, notamment à Bordeaux, Marseille, Aix-en-Provence, Toulon, Toulouse, Avignon, où, selon l'intersyndicale, la proportion de magistrats grévistes variait de 70 % à 98 %. A Strasbourg, cent cinquante avocats et magistrats ont déposé une motion auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Enfin, des piquets de grève, pouvant parfois entraîner le blocage des écrous et des transferts de détenus, ont perturbé les prisons de Nantes, Brest, Bois-d'Arcy, Nice, Nancy et Fleury-Mérogis.

Au bonheur de l'intersyndicale

Un millier de manifestants, représentant l'ensemble des professions judiciaires ont défilé à Paris pour protester contre le projet de budget

Bien sûr, ils n'étaient qu'un millier de magistrats, d'avocats, de greffiers et de fonctionnaires, mardi 23 octobre, à défiler du Palais de justice de Paris à l'hôtel Matignon pour protester contre le budget que le garde des sceaux défendait au même moment à l'Assemblée.

Evidemment, l'ambiance n'était, sérieux oblige, ni délirante ni franchement explosive. Et on pourra toujours dire que pas plus le premier ministre, M. Michel Rocard, que son directeur de cabinet, M. Jean-Paul Huchon, n'ont accepté de recevoir une délégation de l'intersyndicale des magistrats, avocats et fonctionnaires en grève.

Pourtant, *« pour la première fois dans l'histoire de notre institution »*, précisaient-ils fièrement, l'ensemble des professions judiciaires ont réussi à oublier leurs revendications catégorielles pour se retrouver côte à côte. Greffier au tribunal de Bobigny et syndiqué à la CFDT, M. Maurice Copin ne veut plus entendre parler *« que de l'intersyndicale 93, et c'est tout »*. Et lorsqu'il s'indigne, c'est *« pour toute la justice »*. *« On finit à 20 heures ou 21 heures presque tous les soirs, mais ce n'est pas ça le vrai problème. Le drame, c'est un millier de jugements prononcés entre septembre 1987 et mai 1988 qui n'ont toujours pas été rédigés, ce sont les six mois de retard, en moyenne, sur tous les jugements, ce sont les parties civiles qui attendent d'être remboursées. »*

A la tête d'une délégation venue de Laon (Aisne), M. Jean-Philippe Rivaud, juge d'instruction, énumère lui aussi les causes de *« la panique qui saisit aujourd'hui tout le monde : six greffiers au lieu de douze, neuf mois sans juge d'instruction l'an dernier, un juge pour enfants au lieu de trois, un éducateur pour quarante enfants, des délais de jugement de deux ans en moyenne en matière correctionnelle »*. Lorsqu'il évoque son greffier, plus exactement l'agent technique de bureau qui fait fonction de greffier, il se dit *« écœuré » : « Il a dix ans d'ancienneté, assiste aux autopsies, reste avec moi jusqu'à 22 heures et gagne 5 300 francs par mois. Comment peut-on justifier ça ? »*

A certains, la solution paraît simple, et ils le crient : *« On veut des sous ! »* Symbole bien involontaire de cette *« paupérisation »* de la justice que les leaders syndicaux dénoncent, la même gerbe *« A la justice défunte »* aura été déposée sur les marches du Palais, puis transportée jusqu'à l'hôtel Matignon. *« On n'a pas de quoi s'en payer deux »*, souriait le porteur. Mais ils sont de plus en plus nombreux à diagnostiquer un mal beaucoup plus profond. *« Aucune solution partielle ne sortira le monde judiciaire de sa crise*, proclame M. Jean-Luc Sauron, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats. *Ou on s'en sort tous, ou on coule ensemble. » « L'argent ne suffit plus. C'est toute la place de la justice dans notre société qu'il faut reconsidérer »*, renchérit M. Jean-Christian Vaulot-Pfister, vice-président du Syndicat de la magistrature.

Perturbations au Palais

Pauvre justice. Devant les Beaux-Arts, elle est accueillie par les bombes à eau, les morceaux de citron et les *« A poil ! »* lancés des fenêtres. Sur les trottoirs du boulevard Saint-Germain, personne ne comprend vraiment *« de quoi ils se plaignent »*. Et rue de Varenne on ne lui propose, pour la recevoir, qu'un directeur de cabinet adjoint. *« Cela montre le mépris dans lequel ils nous tiennent »*, s'est écrié, porte-voix à la main, M. Didier Dalin, de l'Union des jeunes avocats, juste avant que ne soit lancé l'ordre de dispersion. Mais déjà les deux cents personnes encore présentes pensaient à la suite, à cette paralysie progressive de la justice à laquelle toutes entendaient contribuer. *« On ne fera qu'appliquer le droit »*, soulignait-on en souriant.

Paralysie ? Ils n'y sont pas encore. Certes, mardi, il y eut au Palais de justice de Paris ce que, dans d'autres services publics, on appelle des perturbations. Ainsi la plupart des chambres du tribunal n'ont commencé leurs audiences que vers 15 heures, après le départ de la manifestation. Certaines n'ont pas siégé soit parce que les juges avaient décidé de participer au mouvement en renvoyant les affaires à une autre date, soit plus simplement à cause de la grève du personnel pénitentiaire, qui n'avait pas permis d'extraire les détenus. A la 17e chambre correctionnelle, un magistrat absent a même dû être remplacé par un avocat juste le temps de fixer les dates de renvoi. Mais à la 23e chambre correctionnelle, on continuait imperturbablement à prononcer les reconduites à la frontière.

Au tribunal civil où un service minimum avait été prévu, les audiences se déroulaient sans difficulté majeure, et la cour d'appel bénéficiait d'un service normal comme à la Cour de cassation. Parmi les juges d'instruction, plusieurs s'étaient arrangés pour éviter toute convocation ce 23 octobre. Cependant, dans les couloirs déserts, rares étaient ceux qui s'affirmaient en grève. Le mot lui-même semblait heurter ce magistrat qui, tout en se rendant à la manifestation, admettait seulement : *« On fait... quelque chose. »* Plus vindicatif, un autre clamait qu'il aurait voulu défiler *« en robe »*, mais il a quand même regagné son cabinet en marmonnant qu'il ne voulait pas *« marcher derrière la CGT »*.

Evoquant la Grande Armée, un avocat avait résumé l'attitude des magistrats parisiens lors du précédent et timide mouvement de grève du 21 juin en lançant : *« Ils grognent, mais ils marchent. »* Cette fois, ils grognaient moins et marchaient plus.

NATHANIEL HERZBERG et MAURICE PEYROT

Le garde des sceaux est obligé de différer le vote de son budget

Les députés ont examiné, mardi 23 octobre, le budget de la justice présenté, au nom du gouvernement, par MM. Henri Nallet, garde des sceaux, et Georges Kiejman, ministre délégué. Les groupes RPR, UDF, UDC et PC ayant annoncé leur volonté de voter contre ce budget, le garde des sceaux a dû, faute de majorité, demander la réserve des crédits de son ministère. Depuis le début de cette législature, c'est la troisième fois que le budget de la justice doit être réservé. Les crédits du ministère s'établissent à 18,01 milliards de francs dans la loi de finances de 1991, soit une progression de 6,72 % par rapport à 1990. Ils représentent 1,40 % du budget général de l'Etat.

L'occasion sans doute était trop belle. Alors que le monde judiciaire disait, un peu partout en France, l'ampleur de son mécontentement, il était logique qu'opposition et Parti communiste trouvent, dans ce mouvement, un soutien de taille pour mettre en pièces le projet de budget.

Si la commission des finances l'avait bien approuvé, *« acquittant M. Nallet au bénéfice du doute avec mise à l'épreuve »*, selon le mot de M. Philippe Auberger (RPR-Yonne et rapporteur spécial de cette commission), si certains, comme M. Pascal Clément (UDF-Loire), reconnaissaient pourtant que ce budget marquait *« de maigres progrès »*, les députés – hormis les socialistes – n'ont ménagé ni le garde des sceaux ni son ministre délégué au cours d'une discussion bien plus politique que technique.

On a évidemment rappelé que M. Rocard s'était engagé, l'hiver dernier, à faire de la justice une *« priorité »* en 1991 : *« Cet engagement n'est pas suivi d'effet »*, a assuré M. François Asensi (PC-Seine-Saint-Denis et rapporteur du budget de l'administration centrale et des services judiciaires). *« On s'est contenté de changer de garde des sceaux comme si, par un coup de baguette magique, M. Nallet pouvait faire mieux que M. Arpaillange »*. L'annonce maladroite de ce budget – sous *« une présentation trompeuse »*, estime M. Jean-Louis Debré (RPR-Eure) – a irrité à la fois le monde judiciaire et l'Assemblée, qui ne l'a pas envoyé dire à M. Nallet.

Crise de moyens et crise morale

Mais, au-delà de la *« crise de moyens »* que M. Nallet ne nie pas, tout en s'appliquant à rendre hommage à son prédécesseur, auteur malheureux du budget qu'il lui échoit de défendre, il y a la *« crise morale »* de la justice et singulièrement des magistrats qui ont été aussi, parmi tous les professionnels de la justice, les plus défendus par les députés, qu'il s'agisse de leur statut ou de la conduite de l'action publique.

« La justice est sous poigne, la magistrature perd indépendance et moralité », a estimé M. Pascal Clément. *« Si l'on veut déconsidérer la justice et la politique, il suffit de continuer à maintenir un bouchon sur toutes ces affaires ; un jour, elles nous sauteront à la figure »*, a prédit M. Jean-Jacques Hyest (UDC-Seine-et-Marne). *« Vous devez demander au parquet l'ouverture d'une information* [sur la base du rapport d'enquête de l'inspecteur Gaudino dans l'affaire Urba]. *Si vous ne le faites pas, vous laisserez supposer (...) que vous redoutez le jugement de la justice. Et alors quel ministre de la justice ferez-vous ? »*, a enjoint M. Jacques Toubon (RPR-Paris) à M. Nallet.

Calmement, celui-ci a répondu. Sur les moyens, il a répété que le budget de 1991 devait être considéré comme *« une première étape d'un plan pluriannuel »*. Sur le mouvement d'action, il a estimé qu'il s'agit *« d'un appel que nous devons tous entendre »* et qu'il faut considérer *« avec quelque optimisme »*. *« L'inquiétude légitime des personnels de la justice n'est pas faite de passivité et de résignation : elle manifeste leur volonté d'accomplir leur mission »*, a-t-il dit.

Quant à l'affaire Urba, M. Nallet a précisé : *« Quelques jours après ma nomination, je n'ai pas l'intention de revenir sur l'attitude de mon prédécesseur. Conformément à l'idée que j'ai de ma responsabilité, je n'ai pas l'intention de gêner le déroulement des différentes procédures en cours. »*

Sur les garanties d'indépendance des juges, c'est à M. Kiejman qu'il est revenu de répondre, une fois qu'il a été clair que la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, réclamée de toutes parts, n'était vraiment pas d'actualité : *« Le juge se fait lui-même. Pour être à la hauteur de sa fonction sacrée, qui est d'apaiser les conflits, de dire le bien et le mal, il faut qu'il ait confiance en lui. Ce qu'on appelle la crise morale des juges, c'est, au fond, leur perte de confiance en eux-mêmes* (...) *Le premier gardien de cette indépendance, c'est le juge lui-même ! »*

Pour que les juges retrouvent confiance, M. Kiejman a pris, sous les quolibets du RPR, l'engagement de *« ne jamais contrarier une décision qu'ils entendent prendre »*, de ne *« jamais les empêcher de proclamer leur indépendance »*.

Ces assurances n'ont pas convaincu, comme on pouvait s'en douter, pas plus que les efforts conjugués des deux ministres pour montrer les bons côtés de leur budget.

Ag. L.

De justice lasse...

Suite de la première page

On n'oubliera pas non plus de penser aux plus pauvres des Français, l'accès au droit reste aujourd'hui un luxe.

Tout cela est bel et bon, mais que ne l'a-t-on fait plus tôt ? Si, selon le ministère de la justice, 80 % des tribunaux de grande instance ont été affectés à des degrés divers par la journée d'action de l'intersyndicale des professionnels de la justice, c'est sans doute qu'au-delà des aigreurs contagieuses le monde de la justice en a très profondément assez des promesses répétées. M. Henri Nallet pas plus que son ministre délégué ne sont encore en cause : ils sont trop novices place Vendôme. Et même les syndicalistes les plus âpres constatent leur *« bonne volonté »* mais, ils craignent leur impuissance.

L'intersyndicale ne s'y est pas trompée qui pose depuis le début comme principe de négocier directement avec le premier ministre. La façon dont ses délégués ont été accueillis le 23 octobre à Matignon – il est vrai au moment où le premier ministre s'entretenait avec les groupes parlementaires de la situation des otages français en Irak – a achevé d'exaspérer des hommes et des femmes las d'attendre. Lorsque le directeur de cabinet du premier ministre, M. Jean-Paul Huchon fut finalement disponible, il était une fois de plus trop tard : l'intersyndicale était repartie, bien décidée à durcir encore son mouvement prévu pour le 15 novembre prochain.

Car, depuis plusieurs semaines, au rythme des réunions, greffiers, magistrats, avocats, éducateurs qui depuis toujours travaillaient côte à côte dans une indifférence ou un mépris réciproques ont fini par se découvrir, et curieusement ils y ont pris un certain plaisir. La rencontre autour de banderoles dans lesquelles on s'entortille un peu faute d'expérience, le tutoiement inattendu d'un procureur au greffier qu'il salue en général d'une distante courbette sont de petites joies que l'on a envie de revivre. Et c'est un sentiment nouveau. Si, après tout, il finissait par en sortir quelque chose ?

Le monde judiciaire n'est pas désabusé – il vient de le montrer – il est en attente.

AGATHE LOGEART

Entre les dossiers qui s'empilent et les agrafes qui rouillent

LILLE

correspondance

Qui se bat pour Mme Ronsse ? Employée par la préfecture du Nord, elle travaille en fait au palais de justice de Lille. Quarante-six heures par semaine, Bernadette Ronsse, standardiste, jongle avec les quarante-huit lignes extérieures et les deux cent cinquante postes intérieurs.

Quand elle craque, justice et département se renvoient ses revendications. *« Après vingt-deux ans de service, la préfecture m'a même refusé la médaille du travail, car je suis mise à disposition au palais »*, confie-t-elle. Heureusement, Bernadette Ronsse a passé l'âge de la rancœur. Elle se veut solidaire du mouvement de protestation des magistrats, avocats et fonctionnaires de justice, et n'hésite pas à exposer les motifs de la grève.

En l'occurrence, ces motifs se résument aisément : effectifs réduits pour contentieux accrus. Il manque deux juges d'instruction à Lille et un juge d'instance à Tourcoing (sur deux). Il manque soixante agents (sur cent quatre-vingts) de la protection judiciaire de la jeunesse dans le Nord. Il manque des greffiers, du personnel d'enrôlement de dossiers, des secrétaires et, manifestement, une standardiste.

Pour pallier l'absence d'une secrétaire, les trois juges d'application des peines de Lille ont engagé, grâce à une association amie, une personne sous contrat emploi-solidarité, interdit dans le service public. Les 500 francs mensuels de participation de l'Etat au salaire sont prélevés sur le budget prévu pour les sorties de prison.

« Nous sommes chargés de faire appliquer la loi et nous devons la contourner pour y parvenir », ironise Mme Christine Royer, premier juge d'application des peines au tribunal de Lille. Malgré les efforts des *« faisant fonction »*, les greffiers ne peuvent assurer leurs tâches. Quatre mille dossiers de correctionnelle attendent ainsi l'exécution du jugement. Mme Sophie Carlier, juge, se souvient par exemple avoir *« reçu le dossier concernant un travail d'intérêt général ordonné par un tribunal extérieur la veille de la fin de ce TIG »*.

Les déficits de personnel provoquent parfois d'eux-mêmes, comme par une vengeance perverse, un surcroît de travail. Mme Sophie Degouys, juge d'instruction, ne dispose pas d'une assistante chargée de faire les copies de dossiers pour les avocats. Or si ceux-ci vont en appel d'un rejet de demande de mise en liberté, la machine judiciaire se met en marche et la cour leur fait obligatoirement parvenir la fameuse copie.

Pluie dans la salle d'audience de Béthune

Comme si les petits tribunaux n'étaient déjà pas débordés sans cela. *« Si nous voulons suivre le rythme, il faudrait que nous nous limitions à cinq minutes maximum par décision*, assure un juge d'instance au tribunal de Roubaix. *Or nous ne pouvons admettre cette justice quantitative plus que qualitative. »*

Dans les tribunaux d'instance, les contentieux liés à la loi Neiertz sur le surendettement sont considérés comme les premiers responsables de l'encombrement judiciaire. Selon Mme Dominique Duperrier, représentante du Syndicat de la magistrature, le Nord est le département où l'on dénombre le plus de dépôts de dossiers relatifs au surendettement. A Roubaix, les audiences en la matière sont programmées jusqu'en juin 1991 et à Tourcoing jusqu'en octobre 1991. *« Dans la masse des dossiers, nous devons procéder à un choix »*, explique Mme Sabine Mariette, juge d'instance à Lille.

Pour oublier les piles et l'inutile, Mme Dominique Duperrier court dans son palais pour délivrer le message. Elle parle de la loi Neiertz, mais aussi d'un palais de justice non conforme aux règles de sécurité, de l'indigne logement de fonction du concierge, des greffes installés au sous-sol, des agrafes qui rouillent dans l'humidité du palais de Douai et des gouttes de pluie dans la salle d'audience de Béthune. Et puis, elle prend des photos. Car l'assemblée générale presque unanime et la journée de grève, ça, la militante du Syndicat de la magistrature ne veut pas l'oublier.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

Le Monde

EDUCATION

Les bahuts du chahut

Montreuil, Bondy et Saint-Denis : trois hauts lieux de la grogne lycéenne. Elèves sans repères et profs en crise

CE lycée qui s'étend sur près de sept hectares, dont les bâtiments anonymes se confondent avec ceux de la cité voisine, où se croisent tous les jours 2 400 élèves et 220 professeurs, Cécile, élève de seconde, le défend comme une citadelle. Elle en rajoute même un peu. Paul-Eluard, c'est sale, c'est moche et c'est trop grand, mais il y a une *« super ambiance »*.

Quand plusieurs incidents ont échauffé les esprits, début octobre, la réputation de ce lycée de Saint-Denis n'était plus à faire. Une étiquette de lycée chaud colle à la peau de cet établissement qui accueille les enfants des cités de Saint-Denis. Même béton gris, même pelouse râpée, même espace sans structure. Ils ne sont pas dépaysés. Ni dehors ni dedans : construit dans les années 60, à l'époque où l'on ouvrait, à tout crin, les lycées sur la rue, Paul-Eluard se confond avec elle. Dans le projet de rénovation qui démarre en janvier et qui absorbera 85 millions de francs, un vrai portail est prévu. Le proviseur, Mme Louys, y tient : il permettra de décourager les promeneurs mais aussi d'identifier le lycée, *« ce qui est essentiel si l'on veut aider les élèves à faire la part des choses entre ce qu'ils font ici et ce qu'ils vivent ailleurs »*.

L'intrusion, à deux reprises, pendant le cours d'un professeur, d'élèves extérieurs à l'établissement aurait pu ne pas faire de vagues. Paul-Eluard a l'habitude et, même si ce n'est pas Chicago, comme le clament tous les élèves, les agressions, les vols et les bagarres existent bel et bien dans cette communauté de près de 3 000 personnes. Mais pour la première fois, c'est dans la classe et pendant un cours qu'une enseignante était prise à partie, bousculée et insultée. Et de surcroît, deux jours après le viol d'une élève dans un lycée de Saint-Ouen. Dans la salle des profs, la lettre envoyée par l'enseignante a été affichée en bonne place : *« Commencer sa journée en étant sur le qui-vive, suspecter ses élèves, avaler l'humiliation, ce n'est pas vivable »*, écrit-elle.

Les enseignants, néanmoins, veulent surtout calmer le jeu. *« Le lycée n'est pas un coupe-gorge*, dit un professeur de mathématiques qui y travaille depuis vingt-huit ans. *Les élèves sont mal élevés, ils crient, ils ouvrent les portes avec les pieds, mais ils ont envie de bosser. S'ils mettent tant d'énergie à défendre l'image du lycée, c'est parce qu'ils sentent confusément qu'ils ont de la chance d'être là. »*

Certains silences, certains rires un peu forcés parlent à l'évidence : pour ces jeunes qui ont tous un frère, un cousin, un copain en rupture d'école, montrer les coupables du doigt n'est pas facile. Leur ambivalence est manifeste : ils veulent davantage de pions, ils parlent de sécurité mais ils s'emportent contre *« les profs qui réclament des flics et des caméras vidéo, comme à Carrefour »*. Ils veulent *« protéger le lycée »*, mais ils comprennent aussi *« ceux qui ont déconné en troisième et qui ont la rage parce qu'on n'a pas voulu d'eux ici »*.

« C'est l'école ou la rue »

« Avant c'était l'école ou l'usine, aujourd'hui, c'est l'école ou la rue », résume Mme Louys. Qu'ils soient scolarisés ou non, qu'ils soient en BEP ou qu'ils préparent un bac, tous les jeunes de seize ans ont fréquenté les mêmes collèges et ils habitent les mêmes cités. L'exclusion d'une fraction d'entre eux à l'issue des classes de troisième ou une orientation vécue comme une mise à l'écart sont ressenties d'autant plus vivement qu'elles sont moins nombreuses. Les frontières entre le lycée et le LEP, jusque-là étanches, s'estompent ; pour les élèves des LEP ou des collèges, le lycée devient un terrain d'aventure où l'on vient chercher sa revanche.

Autre lieu, même paysage. Le lycée Jean-Renoir de Bondy a lui aussi été touché par le mouvement des lycéens. Assemblées générales, grèves perlées et marches dans la rue se sont succédé ces dernières semaines. Et comme à Paul-Eluard, l'incident qui a servi de détonateur, l'agression physique d'un prof de gym sur le terrain de sport du lycée, était le fait d'un ancien élève du collège, orienté en BEP après un redoublement de troisième. Lancées par un groupe d'élèves de terminale F8 (sanitaire et social), les revendications se sont d'abord limitées à la sécurité.

D'où un malaise chez un certain nombre d'enseignants, plutôt enclins à prôner l'autonomie des élèves et l'autodiscipline. *« Nous voulons un lycée propre, voilà ce que nous entendions au début »*, raconte un enseignant. Puis la réflexion s'est progressivement enrichie, pour déboucher, comme dans la plupart des lycées, sur les problèmes d'effectifs et de cadre de vie. L'absence de lieux de rencontre hormis les salles de classe, fermées à clef par crainte des vols, est un sujet sur lequel les élèves sont intarissables. *« On vient, on bosse et on s'en va*, explique Salima, élève de première G. *Les couloirs ne sont jamais nettoyés, les poubelles ne sont pas vidées et il y a des graffitis partout. »* Salima regrette le temps où elle était au collège. *« C'était tout neuf, propre, et les profs s'occupaient de nous. Ici, on est paumés, il n'y a plus personne. »*

Ce sentiment d'une rupture trop grande entre le collège et le lycée est largement partagé par cette frange de lycéens des sections G, F ou de BEP, qui constituent un public nouveau qui a besoin d'être encadré, soutenu. *« Il faudra bien s'y faire*, souligne Philippe Paraire, professeur de français au lycée Jean-Renoir, *la population scolaire des lycées est en train de changer. Depuis deux ans, des élèves arrivent qu'on ne voyait pas jusque-là. L'atmosphère du lycée s'en ressent : c'est plus tendu, plus bruyant. Au collège, les enseignants ont modifié tant bien que mal leurs pratiques, intégré cette réalité. Nous, nous n'avons pas bougé. »*

Le malaise des profs

Une taille gigantesque – près de deux mille élèves, – un espace s'étirant sur plus de 4 hectares et 28 000 mètres carrés de locaux ; sans infirmière ni assistante sociale depuis la rentrée, le lycée Jean-Jaurès à Montreuil, autre haut lieu de l'agitation lycéenne, répète les mêmes maux et les mêmes revendications : des pions, un foyer, des classes moins chargées. Pendant qu'ils tiennent meeting dans la cour du lycée, les profs, *« gênés aux entournures »* par ce mouvement, selon l'expression de l'un d'entre eux, rabâchent leur malaise. *« Au lieu de faire des maths, je bricole des lunettes et des appareils dentaires*, s'emporte une enseignante qui a le sentiment de faire le travail de l'infirmière et de l'assistante sociale réunies. *Dans une heure, nous avons rendez-vous à la mairie pour réclamer un logement pour une famille qui est à la rue. »*



Beaucoup sentent bien que le courant ne passe plus avec les élèves, qu'ils naviguent sur une autre planète, que les ponts sont coupés. *« Ce mouvement joue comme un miroir, nous renvoie à nos propres contradictions*, souligne une prof d'anglais. *Les revendications corporatives auxquelles nous nous accrochons dissimulent une crise plus profonde. Vous pouvez interroger n'importe qui ici : tout le monde rêve de s'en aller, de faire autre chose. »*

CHRISTINE GARIN

Le spleen du pion

Marc a du vague à l'âme et nulle épaule où s'épancher : il travaille tout seul. Surveillant titulaire au lycée Jean-Renoir de Bondy, il a la charge de veiller, vingt-huit heures par semaine, sur mille cinq cents élèves répartis dans deux bâtiments de quatre étages séparés par une vaste cour. *« Ingérable. Même à deux »*, prévient-il. Deux autres étudiantes, pionnes à mi-temps, lui prêtent main forte pour la demi-pension. Leur travail commence par un quart d'heure de sport à la porte du réfectoire. Il faut contenir la foule des élèves qui se presse à la porte afin d'extirper de la masse les « prioritaires » qui n'ont qu'une demi-heure pour avaler leur repas, et calmer les autres. Un moment délicat, à négocier avec doigté, *« cool, mais ferme »*, résume Marc.

« Ce boulot, ça te bouffe »

« Ancien punk », comme il se définit lui-même, le pion de Jean-Renoir a troqué sa crête contre un catogan d'étudiant passe-partout. Il se sent parfaitement en phase avec les jeunes qui fréquentent le lycée. *« C'est vrai, les relations sont tendues, les injures sont fréquentes. Ce lycée est un gruyère. Je passe mon temps à faire la chasse aux élèves du LEP d'à-côté qui viennent ici voir leurs copains ou qui s'invitent à la cantine. J'ai de la chance, avec moi, ils sortent sans histoires. »*

Marc possède un atout, il connaît comme sa poche la géographie de ce morceau de la banlieue nord où ses parents habitent encore. Il a aussi suivi, comme beaucoup d'élèves qu'il côtoie tous les jours, un parcours scolaire chaotique. Orienté en BEP après la troisième, il s'est *« raccroché aux branches »*, dit-il, en préparant un bac d'électronique. Il a pu ensuite, grâce à son job de pion, reprendre des études. S'il redouble cette année sa deuxième année de DEUG d'histoire, c'est, assure-t-il, *« parce qu'un boulot comme celui-là, psychologiquement ça te bouffe. Je travaille trois jours complets par semaine. Mais jusqu'à l'an dernier, j'étais à cheval sur Jean-Renoir et sur un collège. »*

De nombreuses tâches administratives, *« écrasantes avec deux mille élèves »*, retombent sur les surveillants censés seconder les conseillers principaux d'éducation (CPE). La seule gestion des absences occupe Marc plusieurs heures par jour. L'autre cauchemar du pion : les enseignants absents. Sans salle de permanence, ni foyers socio-éducatifs, comment occuper les élèves ? Chaque récréation, chaque interclasse, amène son lot de lycéens sans profs qui viennent réclamer une salle. Marc accepte ou refuse selon les cas, offrant le plus souvent comme refuge aux élèves la salle des pions, pourtant gagnée de haute lutte dans ce lycée plein comme un œuf. A Jean-Renoir, comme dans la plupart des lycées, l'autodiscipline ne se discute pas, elle s'impose.

Ch. G.

REPÈRES

CATHOLIQUE. M. Michel Falise, président de l'université catholique de Lille, a annoncé, lundi 22 octobre, la mise en œuvre d'une politique de développement décentralisé des grandes écoles qui composent, à côté des facultés, la « catho » de Lille. En 1990 déjà, l'Institut catholique des arts et métiers (ICAM) a ouvert à Nantes une antenne qui accueille deux cents étudiants. A la rentrée 1991, l'Institut supérieur d'électronique du Nord (ISEN) ouvrira à Toulon (Var) une année préparatoire et une première année du cycle ingénieur de l'ISEN. De son côté, l'EDHEC (Ecole des hautes études commerciales) doit ouvrir une antenne à Nice. Enfin devrait être créé en 1991-1992 un Institut des stratégies et techniques de la communication.

CONTRE-RÉFORME. A peine publiée, la déclaration du 11 octobre du Conseil national des programmes (CNP) sur l'assouplissement du temps scolaire (*le Monde* du 13 octobre) provoque une levée de boucliers. Une conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes vient de rendre public un communiqué vengeur, signé par dix-neuf associations représentant la quasi-totalité des disciplines, à l'exception des mathématiques, ainsi que par quatre syndicats d'enseignants (SNES, SNALC, CNGA et SNLC-FO).

Les signataires estiment que les propositions du CNP *« sont de nature à altérer gravement la qualité et la cohérence de l'enseignement secondaire, (...), à désorganiser l'enseignement et à perturber les élèves »*. Les associations signataires demandent donc au ministre de l'éducation nationale de ne pas retenir ces propositions.

ENVIRONNEMENT. Le ministre de l'éducation nationale vient de demander au Conseil national des programmes d'élaborer un *« plan global d'éducation à l'environnement »* destiné à former les écoliers, les collégiens et les lycéens aux grands problèmes de la protection de l'environnement et des ressources de la planète. *« Parfaite illustration,* selon le ministre, *de ce que peut apporter à notre système d'enseignement une nouvelle approche des contenus »*, cette éducation à l'environnement ne déboucherait pas sur la définition d'une nouvelle discipline, mais serait, au contraire, transversale et pluridisciplinaire. A suivre...

PARISIENNES. Annoncé au mois de juin dernier par le ministre de l'éducation nationale, le Comité de développement des universités nouvelles d'Ile-de-France (CODUNIF) vient d'être créé par un arrêté paru au *Journal officiel* de 23 octobre. Présidé par M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat chargé des grands travaux, ce comité aura pour mission de coordonner les actions engagées en vue de la création et de la mise en place de nouvelles universités à Cergy-Pontoise, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry et Marne-la-Vallée, ainsi que d'une antenne universitaire à Melun-Sénart.

UNIVERSITAIRES. La direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale vient de publier une note d'information sur les personnels de l'enseignement supérieur en 1989-1990. L'an dernier, 50 275 enseignants exerçaient dans les établissements d'enseignement supérieur, soit une augmentation de 20 % depuis 1977 et de 5,7 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre global inclut toutes les disciplines (dont la médecine et ses 11 700 universitaires), tous les types d'établissements et tous les statuts possibles. Par ailleurs, les universités comptaient l'an dernier 37 128 personnels non enseignants : administratifs, techniciens, ingénieurs, etc.

Un lycée de rêve

Les enseignants du SGEN-CFDT viennent de boucler leur projet de réforme des lycées. Iconoclaste

APRÈS les parents d'élèves de la PEEP (*le Monde* du 18 octobre), les enseignants du SGEN-CFDT viennent de mettre la dernière main à leur projet de transformation des lycées. Présentées début octobre de façon informelle au Conseil national des programmes (CNP), les réflexions du SGEN risquent de jeter un véritable pavé dans la mare et d'alimenter les réactions de rejet que suscitent, dès à présent, les projets de réforme du lycée et du baccalauréat sur lesquels, à la demande du ministre de l'éducation nationale, planche le CNP.

Le travail de réflexion du SGEN arrive cependant à point nommé pour éclairer le malaise actuel qui règne dans les lycées, au-delà des problèmes matériels ou de sécurité qui ont servi de catalyseur à la grogne des élèves. Le diagnostic de la situation de l'enseignement secondaire français est en effet sans appel : *« Les lycées actuels ne sont pas adaptés »* au formidable défi que constitue l'ouverture rapide des lycées à 80 % de chaque génération.

Cette inadaptation est criante dans bien des domaines. Celui de l'organisation très rigide des cursus tout d'abord. Aux yeux du SGEN, *« les lycées sont cloisonnés entre filières hiérarchisées par le primat de l'intellectuel sur le manuel, de la déduction abstraite sur la démarche inductive ; entre formations longues et courtes. Cette organisation en filières cloisonnées provient du maintien d'une organisation pédagogique prévue pour une population scolaire sélectionnée »*.

Cette sélection scolaire – et sociale – peut-elle résister très longtemps à la demande de formation de plus en plus pressante et à l'exigence affichée par les pouvoirs publics de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur ? Le système d'orientation qui préside aux destinées scolaires des collégiens et lycéens est également en décalage par rapport à la métamorphose accélérée de la population scolaire. *« Les lycées,* estime le SGEN, *ne permettent ni construction ni maîtrise réelle par le jeune d'un projet et d'un itinéraire de formation. Leur orientation résulte, le plus souvent, de leur échec et non de leurs aspirations. »* Enfin, les jeunes lycéens sont *« victimes de l'inflation de la charge de travail, générée par des programmes encyclopédiques et des horaires lourds et inadaptés »*.

Les risques du « statu quo »

Ces griefs, de plus en plus répandus et qui rejoignent précisément ceux des parents d'élèves de la PEEP, conduisent le SGEN à proposer une médecine de cheval pour les lycées. Comme le souligne son secrétaire général, M. Jean-Michel Boullier, *« il est clair que le lycée doit changer. Au lycée, c'est le* statu quo *qui serait explosif et une simple modernisation ne suffira pas à répondre aux enjeux »*.

Il propose donc une refonte en profondeur du second cycle de l'enseignement secondaire. Ce *« cycle terminal »* devrait être à la fois *« polyvalent, diversifié et modulaire »*. La polyvalence résulte de la volonté d'effacer les hiérarchies entre les différentes démarches intellectuelles et d'offrir, par conséquent, une *« formation aussi générale que possible »* – et en particulier une *« composante technologique »* –dans le cursus de tous les élèves. Ces grandes orientations : *« le rapprochement à terme des actuels lycées professionnels, technologiques et généraux au sein d'un établissement polyvalent, dont les structures doivent s'articuler avec celles des autres établissements du bassin de formation »*. En clair, le SGEN propose tout bonnement le regroupement de toutes les formations du second degré dans des établissements qui offriraient une palette de diplômes : baccalauréats généraux, technologiques et professionnels mais aussi brevets d'études professionnelles ou certificats d'aptitude professionnelle.

Loin de s'arrêter à cette proposition iconoclaste, il propose en outre d'introduire une grande diversité d'itinéraires de formation, *« avec possibilité de modification des parcours comprenant la validation de ce qui a été acquis »* et introduction du principe de l'alternance dans l'enseignement du second degré.

Si l'établissement scolaire reste *« le lieu privilégié de la formation initiale »*, cela n'exclut pas, pour le SGEN, de multiplier les occasions d'expériences en dehors du système scolaire, en entreprise mais aussi dans les collectivités locales, les administrations ou les associations. Pour sortir du système de filières cloisonnées, le projet du SGEN suggère de mettre en place un mécanisme de *« contrat »* entre les jeunes et les formateurs, permettant aux élèves de construire progressivement leur parcours. Un tel mécanisme suppose une *« pédagogie modulaire »*.

Cursus à la carte

C'est la troisième idée-force du projet. Les disciplines seraient regroupées dans *« trois grands pôles de savoirs et de savoir-faire »* : les sciences humaines et la communication, les sciences exactes et expérimentales, enfin les formations technologiques et professionnelles. Les élèves, quel que soit le diplôme préparé (bacs ou BEP), devraient suivre – en six semestres – un *« module de base »* commun à tout le monde et centré sur la *« maîtrise de l'expression, des processus d'abstraction et de socialisation »*, un *« module dominant »* choisi dans l'un des trois pôles de savoirs, un *« module complémentaire »* centré sur une discipline, au choix, dans chacun des deux autres pôles, enfin un *« module en situation »* sous la forme d'un stage en dehors du lycée, donnant lieu à un rapport.

Ces différents modules étant organisés en unités de valeur capitalisables, c'est tout le système de validation des acquis qui serait chamboulé. Si le SGEN maintient au baccalauréat son label de diplôme final et national, ouvrant l'accès à l'ensemble des formations supérieures, s'il prévoit même, dans un premier temps, le *« maintien d'une part de contrôle ponctuel »*, sous forme d'examen, il préconise l'introduction de plus en plus large des contrôles en cours de formation pour chaque unité de valeur.

Ces propositions soulèvent évidemment de nombreuses questions : comment répartir les disciplines existantes dans les nouveaux *« pôles »* de savoirs ? Quelle transition prévoir avec le système actuel ? Comment organiser les possibilités de transfert d'un module à l'autre ? Quels moyens seraient nécessaires pour mettre en œuvre une réforme qui bouscule les structures, les contenus, les méthodes et les rythmes d'enseignement ? Autant de questions pour l'instant sans réponse. Pour les responsables du SGEN, l'important est d'engager clairement le débat du lycée et d'éviter qu'on se contente de *« rafistoler l'existant »*. Sur ce point au moins, on ne saurait leur donner tort.

GÉRARD COURTOIS

COURRIER

La recherche universitaire menacée

Dans votre article intitulé « Recherche universitaire : la redistribution des cartes », vous faites une présentation bien optimiste de la politique de Vincent Courtillot, responsable de la direction de la recherche et des études doctorales. Vous interprétez comme autant de signes d'acceptation de cette politique la signature de quarante contrats en Ile-de-France, le calme des laboratoires, l'absence de levée de boucliers, la divine surprise des littéraires. (...) S'il n'y a pas de protestation généralisée, c'est qu'il y a des bénéficiaires de cette réforme, et c'est auprès d'eux que vous avez recueilli des avis enthousiastes, mais vous n'avez pas encore entendu les victimes. Or elles sont nombreuses.

Voici le bilan des décisions de la DRED pour les seuls littéraires de l'UFR de lettres et sciences humaines de Paris-XIII (Villetaneuse) : avant la réforme Courtillot, il y avait douze équipes ; il en subsiste six. Le département d'anglais, le deuxième par importance de l'UFR, n'a plus d'équipe de recherche reconnue ; le département de psychologie n'en a qu'une seule. Les crédits sont supprimés à l'équipe « jeux et jouets ». L'équipe « suburbia » qui publiait un Atlas de la banlieue nord de Paris est supprimée. Le projet de « jeune équipe », regroupant américanistes, historiens, géographes, science de l'éducation, intitulé « cultures nationales et minorités culturelles » dans une banlieue aussi concernée que la Seine-Saint-Denis est balayé d'un revers de main par les experts du ministère. Les équipes reconnues se partagent 415 000 francs avec d'ailleurs de très grandes inégalités entre elles, alors que les douze équipes disposaient de 461 000 francs en 1989.

Les conséquences à court terme d'une telle politique sont considérables. Si on ne peut qu'approuver le renforcement en moyens des équipes de recherche reconnues, ce qui n'est d'ailleurs pas toujours le cas, on ne peut que condamner la méthode qui consiste, pour habiller un peu mieux Pierre, à dépouiller Paul. Des centaines d'enseignants-chercheurs en Ile-de-France sont privés des moyens d'exercer une de leurs missions, à moins qu'ils ne la financent avec leurs propres deniers. Ceux-là perdent toute chance d'obtenir un jour la prime d'encadrement doctoral et de recherche, l'un des moyens choisis par le ministère pour revaloriser la profession.

Cette politique accentue les divisions parmi les enseignants-chercheurs, menace leur cohésion, avec toutes les conséquences négatives prévisibles pour l'Université. Elle affaiblit les petites et moyennes universités que des enseignants-chercheurs s'efforcent de quitter pour rejoindre les grandes universités où ils seront assurés, pensent-ils, de s'intégrer à des formations doctorales et à des équipes de recherche reconnues.

En un mot, cette politique amorce un processus de dissociation du tissu de recherche. Faute de pouvoir le renforcer, le ministère s'engage dans une voie qui, à moyen terme, conduit à la concentration des moyens sur un nombre limité de formations de dimension internationale « superperformantes » et situées dans quelques universités à vocation européenne, voire mondiale.

R. FOSSET
Professeur à l'université Paris-XIII (Villetaneuse), Membre du CNESER.

Les parents en première ligne

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article intitulé « Les parents au fond de la classe », publié dans *le Monde* du 18 octobre 1990. Il est plein de mesure et de pondération. Je me demande, cependant, si la réalité se vit aussi harmonieusement dans ce bel équilibre.

Quels que soient les décisions et les textes émanant de la rue de Grenelle, les changements se feront à la base ou ne se feront pas. Si on veut sortir du dilemme « laisser jouer un système où l'élite a le plus de chances de voir gagner ses enfants » ou « sacrifier la qualité à la démocratie », il faut assurément introduire des éléments de diversité des filières et de réversibilité des trajectoires scolaires. Mais cela ne peut s'effectuer que dans la transparence, en premier lieu vis-à-vis des parents d'élèves.

En effet, il ne suffit pas de dire que les élèves sont les premiers acteurs de leur scolarité : quand ils sont dirigés sur les voies tenues communément pour celles de l'échec scolaire, ce sont leurs familles qui se retrouvent en première ligne.

Et, bien évidemment, c'est sur les plus démunies d'entre elles que pèse le plus lourdement le poids de l'échec. Cette dérive est réelle : face à la forteresse du non-dit scolaire, malheur aux familles qui n'ont pas les moyens financiers, intellectuels ou psychologiques pour maintenir la tête de leurs enfants hors de l'eau !

Bien des parents sont légitimement inquiets devant un système éducatif tellement complexe qu'il leur est opaque. La question est : comment faire comprendre aux équipes administratives et pédagogiques que, dans une société démocratique, ceux qui ont pouvoir de décider ont vocation à être critiqués ?

Mme A. VELTEN

Isabelle, la première « grande massière »

Innovation, les étudiants des Beaux-Arts ont élu une fille à la tête de leur association

Sur l'air fétiche des *Quat'-zarts*, les anciens accueillent les bleus en ce jour de rentrée aux ateliers d'architecture et d'arts plastiques. A deux pas de l'Ecole des beaux-arts, 1, rue Jacques-Callot, la joyeuse rumeur envahit la ruche de la Grande Masse, débordée d'appels téléphoniques et d'étudiants venus aux nouvelles.

Cette association, née en 1926 de l'esprit du compagnonnage, réduite au sommeil par les réformes de 1968 qui firent éclater la célèbre école, trop contestataire, en dix établissements disséminés en région parisienne, vibre d'une jeunesse retrouvée. En un an, elle a doublé le nombre de ses adhérents – un millier, soit environ un inscrit sur sept dans cette spécialité universitaire. L'embellie est-elle due à la poigne de fer et au charme de velours de sa nouvelle présidente, Isabelle Ardévol, vingt-cinq ans, plébiscitée par une mâle assemblée qui rompit ainsi un règne jusque-là exclusivement masculin ?

La « grande massière » n'ignorait rien, lors de sa récente élection, du tribut à payer pour s'imposer sans renier sa nature. Il lui faudrait festoyer sans virer à la gourgandine, tenir les rênes de l'activité et les cordons de la bourse, en mobilisant toutes les énergies dans l'esprit de sacrifice imposé par le bénévolat. Ce qu'elle fit.

Désormais, la Grande Masse multiplie les services. L'« office du nègre », où l'architecte remerciait d'une broutille le labeur d'apprenti, a fait place à une agence efficace offrant sept cents emplois régulièrement tarifés aux étudiants en quête d'un travail pour financer leur longue formation. Ce service est gratuit, contrairement à l'usage de la profession : l'association joue les intermédiaires, garante du sérieux des deux parties, prête à fournir une aide juridique si naît un litige. En ces temps de chômage, il dispose de plus d'offres que de demandes.

Vernissage

Au rez-de-chaussée du local s'est ouverte une galerie où chaque semaine exposent gratuitement de jeunes talents. Vernissage dans la tradition, en musique et autour d'un verre, et bonne fréquentation : les propriétaires des riches galeries parisiennes y viennent faire récolte. Tous les deux mois, le bulletin, devenu véritable revue, informe les adhérents et multiplie les débats : dans le dernier numéro, Paco Rabanne évoque son expérience de plasticien devenu styliste. Le thème est cher à la « grande massière » et à ses amis, attachés à l'interdisciplinarité quelque peu mise à mal par les réformes universitaires.

L'association n'oublie pas pour autant sa vocation première, qui jadis inspira son patronyme. Au jour de la rentrée, dans chaque atelier, les élèves « font la masse », jetant leur obole dans le cornet pour réunir les fonds destinés à payer les heures de modèles et même l'indispensable matériel, car les subventions du ministère restent insuffisantes. En cours d'année, dans le droit fil de la tradition, la fanfare se produit, animant bals et défilés et ramassant menue monnaie. L'association joue, là encore, l'intermédiaire-organisateur, prélevant 10 % au passage. Enfin, elle perçoit une cotisation annuelle de 150 francs par inscription. C'est au total un budget de 500 000 francs que gère la « grande massière ». Heureusement, elle connaît la valeur d'un sou...

Père catalan de Barcelone et mère suisse, éducation catholique, Isabelle vint à Paris à dix-sept ans pour y suivre l'enseignement des Beaux-Arts. De sa première initiation – les nouveaux se promenaient dans la rue, corps nu peinturluré et couvert de plumes, sous le cordon protecteur des anciens, – elle se souvient : *« Ce fut un choc bienfaisant. Les timides, comme moi, ne pouvaient que briser la glace et commencer à se parler. »* Pendant huit ans, elle partagea son temps entre les cours et les « charrettes » payées à bas prix par un architecte pressé de boucler une commande. Campée telle Carmen, dont elle a la voix chaude et parfois l'impertinence, *« quand il le faut »*, la voici présidente, omniprésente, affectueusement respectée des joyeux lurons qui peuplent les ateliers de l'université et les bistrots environnants. Gageure de cette rentrée...

DANIELLE ROUARD

La revanche d'Hachette

Pour éviter la faillite de la Cinq, le CSA a donné son feu vert à la reprise de la chaîne par le groupe de M. Jean-Luc Lagardère

Hachette a gagné. Après plusieurs années de frustrations, le premier groupe français de communication a désormais sa télévision. La Cinq passe dans son giron. Considérée depuis 1987 comme «la chose» de M. Robert Hersant, la chaîne portera l'étendard d'un groupe multi-médias auquel il ne manquait que ce média-là. M. Jean-Luc Lagardère peut donc aujourd'hui triompher : *« Hachette Multimèdia sera désormais mieux en mesure d'affirmer ses positions sur tous les continents et de se placer au tout premier rang mondial. »*

Oublié, l'échec douloureux de 1987, qui avait littéralement assommé l'équipe chargée de monter le dossier de candidature du groupe à la reprise de TF 1. La victoire de Bouygues avait laissé à tous un goût amer et le groupe – surtout à Europe 1, où la télévision est depuis une dizaine d'années un véritable mythe – cajolait l'espoir d'une revanche éclatante. Le patron du *Figaro* la lui offre aujourd'hui sur un plateau d'argent.

Huit membres du CSA sur neuf ont en effet jugé, sans ménager trop de suspense, que l'arrangement proposé par MM. Hersant et Lagardère était le mieux à même de sauver la chaîne. Un «arrangement» qui abaisse la participation du premier dans le capital de la société de 25 à 10 % et lui fait perdre son rôle d'opérateur... et son titre de PDG. Un accord qui hisse le groupe Hachette au rang de premier actionnaire (à égalité avec M. Silvio Berlusconi) et en fait le leader du nouveau tour de table. La modification est majeure, *« substantielle »*, reconnaît le CSA, en ajoutant qu'elle n'est cependant pas *« contraire à la décision d'autorisation »* de 1987. Elle était en germe en réalité depuis le 28 mai dernier, date à laquelle Hachette a fait son entrée dans la Cinq à hauteur – déjà – de 22 %. Mais le calendrier et les modalités de passation de pouvoir étaient entre les mains de M. Robert Hersant et de lui seul. *« Nous étions prêts à attendre des mois, peut-être des années*, affirme l'état-major d'Hachette. *Jean-Luc Lagardère n'aurait jamais pris l'initiative d'une manœuvre indélicate à l'égard du groupe Hersant »*.

L'économie de la chaîne, celle aussi de la Socpresse, ont précipité les événements et incité M. Hersant à jeter l'éponge en organisant lui-même un passage de relais. Ainsi les conditions étaient-elles précisées, comme le rappelait lundi 22 octobre au CSA son représentant, M. de Chaisemartin : dans l'hypothèse d'un refus du conseil d'agréer la nouvelle répartition des pouvoirs au sein de la Cinq, les choses resteraient en l'état, M. Hersant à la barre et la chaîne dans l'impasse.

Un troisième pôle

Ce fut sans doute un élément déterminant pour le conseil, soucieux d'éviter les conséquences d'une faillite de la chaîne. *« Le conseil a décidé de saisir cette occasion pour rééquilibrer le secteur audiovisuel*, précise ainsi un long communiqué publié mardi 23 octobre et destiné à justifier et expliciter la décision d'agrément. *Dans cet esprit*, [le CSA] *a demandé au groupe Hachette, qui s'y est engagé, de rechercher des accords de coopération avec M 6 et de développer une politique de fictions avec les autres diffuseurs. La constitution d'un troisième pôle de télévisions nationales en clair, aux côtés du secteur public et de TF 1, devrait permettre de garantir le pluralisme et de favoriser un second marché des œuvres audiovisuelles. »*

Un troisième pôle de télévisions nationales? L'enjeu est de taille. *« Je mesure les devoirs qui sont les nôtres*, prenait d'ailleurs soin de préciser dans la soirée le PDG Jean-Luc Lagardère. *Nous remplirons les engagements que nous avons pris et nous voulons répondre aux espoirs de tous ceux qui comptent sur nous : le personnel de l'entreprise et ceux qui vont la rejoindre, les millions de téléspectateurs actuels et ceux qui vont le devenir. Notre ambition aussi est d'apporter une contribution positive à l'équilibre du paysage audiovisuel français »*.

Engagements, contribution positive... Des intentions que le conseil a saisies au bond, prenant acte de la volonté du groupe Hachette de *« respecter intégralement »* les obligations souscrites en 1987 par M. Robert Hersant ainsi que les textes législatifs et réglementaires existants. Pas question donc pour Hachette, comme l'audition de M. Lagardère avait pu le laisser croire, de poser des conditions ou des exigences pour un assouplissement du cadre réglementaire (*le Monde* du 23 octobre). Un motif de satisfaction pour le ministère de la communication, où l'on soulignait mardi soir que *« cela faisait partie des souhaits clairement exprimés par Mme Catherine Tasca »*.

En matière de concentration, le conseil se fait en revanche moins exigeant que le ministre. Ignorant les dispositions générales de la loi de 1986 (l'article 28 notamment qui fait du pluralisme un *« impératif prioritaire »*), il souligne qu'Hachette ne franchit aucun des seuils prohibés de concentration. Le communiqué contraint seulement le groupe de M. Lagardère à informer le CSA de tout achat ou vente d'une entreprise de communication, à ne pas abuser de la puissance de son magazine de télévision *Télé-7-Jours* ni obliger les annonceurs à faire de la publicité «couplée» sur ses différents médias (presse, radio, télévision).

De nouveaux engagements

Le texte demande également à Hachette de *« renoncer à toute participation ou prise de participation dans le capital de stations radiophoniques autres qu'Europe 1 »*. Une disposition qui épargne Europe 2 – programme musical diffusé par satellite vers plus d'une centaine de stations locales indépendantes – en n'obligeant le groupe de M. Lagardère à ne céder de participations que dans trois radios locales : Hit FM (dont il détient 10 %) à Paris et les radios des quotidiens régionaux *les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *Var-Matin*. Enfin, le CSA prévient qu'il saisira le Conseil de la concurrence de tout abus de position dominante.

Le communiqué des «sages» se montre, en revanche, nettement plus réservé sur les perspectives financières du pari de M. Lagardère. Il souligne le *« risque »* de pertes d'exploitation supérieures aux prévisions, rappelant qu'Hachette s'est engagé dans ce cas à ne pas réduire ses dépenses de programmes : le groupe devra *« combler le déficit (...) en procédant le cas échéant à des apports en compte-courant »*.

Côté programmes enfin, le communiqué se garde d'employer la formule chère à M. François Léotard du *« mieux-disant culturel »*. Mais il recense méticuleusement les nouveaux engagements souscrits par MM. Lagardère et Sabouret : la diffusion de quatre rendez-vous d'information par jour et de deux magazines par semaine, l'amélioration des émissions pour la jeunesse ou bien encore... la non-programmation, aux heures de grande écoute, de scènes violentes ou érotiques. Il entérine – sans sourire – la création d'une «commission d'éthique» proposée par Hachette pour garantir le respect de cette dernière promesse.

La chaîne devra encore investir dans la production 990 millions de francs l'an prochain, 1 090 millions en 1992, 1 200 millions l'année suivante et 1 330 millions en 1994, 40 millions de francs au moins allant dès l'an prochain à la Société française de production (SFP), en difficulté. Les producteurs de cinéma ne sont pas oubliés, qui se voient promettre un montant de commandes équivalant à 5 % du chiffre d'affaires net annuel de la chaîne (contre 3 % seulement prévus par la réglementation), les deux tiers au moins de ces investissements étant réservés aux indépendants. Reste à savoir si tous ces engagements supplémentaires seront compatibles avec l'équilibre économique de la Cinq.

ANNICK COJEAN et PIERRE-ANGEL GAY

Les conséquences de la loi sur l'audiovisuel italien

M. Berlusconi cède à des amis ses télévisions à péage

« C'est une grande douleur, une vraie perte. Il y a des années que nous préparions ce projet, et la loi Mammi nous oblige à nous en séparer. » Celui qui se plaint ainsi n'est autre que M. Silvio Berlusconi. Mais la loi est la loi aussi pour l'empereur des télévisions italiennes, et cette loi Mammi entrée en vigueur le 23 octobre, qui limite la concentration dans les médias, l'oblige à vendre – 500 milliards de lires, soit environ 2,5 milliards de francs – Télé Plus, le groupe de trois chaînes à péage qu'il avait discrètement lancé sur les fréquences résiduelles de ses trois grandes chaînes commerciales (*le Monde* du 19 octobre).

M. Berlusconi ne sera pas complètement absent de la nouvelle entité Télé Plus. Il en garde 10 %, à égalité avec les neuf autres partenaires italiens qui sont tous des relations : ses trois associés dans la maison d'édition Mondadori, la famille Formenton, Leonardo Mondadori et Giorgio Morrati ; les plus gros producteurs privés du cinéma italien, les frères Cecchi Gori ; le promoteur immobilier Renato della Valle ; les industriels Borolli, Koellijer, Mentasti, et le banquier Rasini. Certains pourraient ultérieurement laisser place à des groupes étrangers comme Hachette ou Bertelsmann.

Avec trois réseaux, dont l'un pour le sport, Télé Plus espère obtenir *360 000 abonnés la première année et* décupler ce chiffre à terme, en employant 1 200 personnes.

M. C. I.

Eurexpansion s'implante en Hongrie et en Tchécoslovaquie

Le réseau Eurexpansion renforce sa position dans les pays de l'Est. La chaîne de journaux, filiale du groupe français Expansion (58 %), de l'américain Dow Jones et de l'allemand Handelsblatt, a racheté, après *Gazeta Bankova en Pologne*, 45 % de *Figyelo* en Hongire, qui diffuse 26 000 exemplaires. Cet hebdomadaire de trente deux pages diffuse 26 000 exemplaires et joue un rôle important dans les milieux d'affaires hongrois. A Prague, Eurexpansion a racheté 45 % d'Economia, la maison d'édition qui publie *Hospodarske Noviny* dans sa version hebdomadaire vendue à 160 000 exemplaires et dans sa version quotidienne de huit pages, lancée en mai à 100 000 exemplaires.

Fondé il y a un an à l'initiative du groupe Expansion de M. Jean-Louis Servan Schreiber, le réseau Eurexpansion permet aux différents journaux d'échanger des informations grâce à un ordinateur installé aux Pays-Bas qui les centralise. D'ici à la fin de l'année, la chaîne de journaux déjà présente dans treize pays européens avec 9 quotidiens et 17 hebdomadaires devrait s'implanter en URSS et en Bulgarie, tout en s'intéressant à la Turquie, à la Norvège et à la Finlande.

Y.- M. L.

□ **Lancement de « Télérama-câble ».** – *Télérama* lance, mercredi 24 octobre, le premier numéro de *Télérama-câble*, un hebdomadaire consacré aux programmes des chaînes cablées. Ce journal de 24 pages, en noir et blanc, sera disponible sur abonnement au tarif de 78 francs par an, ou en kiosque, pour 3 francs le numéro, dans six villes câblées (Paris, Lyon, Nice, Metz, Saint-Germain-en-Laye et Versailles). Le premier numéro sera diffusé à 160 000 exemplaires, les promoteurs du projet espérant atteindre d'ici à la fin de l'année le chiffre de 25 000 exemplaires (pour près de 400 000 abonnés au câble aujourd'hui).

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Elysabeth BEAULIEU,
Eric SAUNIER
et Léonard BOURGOIS-BEAULIEU,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Melchior,

le 24 septembre 1990.

Mariages

– Arabella
est heureuse de faire part du mariage de ses parents

**Lyndsay BATES
et Patrick MIKANOWSKI.**

Le mariage a été célébré le 23 octobre 1990.

Décès

– Georgette Althusser-Boddaert,
sa sœur,
François Boddaert,
son neveu,
Ses amis,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis ALTHUSSER,
agrégé de philosophie,
professeur
à l'Ecole normale supérieure,

dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 25 octobre 1990, à 14 h 45, au cimetière de Viroflay (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Lucien-Leuwen,
75020 Paris.

(Lire page 10
et *le Monde* du 24 octobre.)

– M. Jean-François Minder,
son fils,
M. Daniel Zelmans,
Mme Annie Durand-Gasselin,
Mme Pierre Ponsard,
Mme Thaddée Romeyko,
Mlle Michèle Vignes,
Ainsi que leurs enfants, petits-enfants, neveu,
ont la très grande tristesse de faire part de la mort de

Colette AUDRY,
professeur agrégé de lettres,
écrivain,
présidente de l'Institut socialiste d'études et de recherches,

survenue à Issy-les-Moulineaux, le samedi 20 octobre 1990.

Un hommage lui sera rendu à l'amphithéâtre de l'hôpital Corentin-Celton, à Issy-les-Moulineaux, le jeudi 25 octobre, de 10 h 15 à 12 heures.

Les obsèques auront lieu à Aigues-Vives (Gard), le 31 octobre, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 23 octobre.)

– Enrique, Maria et Claudia Cosio,
Les familles Cosio-Pascal,
Et Zavala,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

BORIS,

survenu au mont Blanc, à l'âge de vingt ans.

Ses obsèques auront lieu à Verchaix, le jeudi 25 octobre, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Pleigne,
74440 Verchaix.

– Le jury du Prix M. E. Coindreau a la tristesse de faire part de la mort de

Maurice Edgar COINDREAU,

survenue le 20 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 23 octobre.

Société des amis de Maurice Edgar Coindreau,
154, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

(Lire page 42
et *le Monde* du 24 octobre.)

– Atteinte de paralysie incurable et se refusant à dépendre d'autrui pour chacun des gestes de la vie quotidienne,

**Janine
DORLAND-GRUMBACH**

a mis fin à ses jours, le 20 octobre 1990, à Montréal. Elle avait soixante-sept ans.

De la part de la famille.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le général,
directeur général de l'Ecole polytechnique,
Et les personnels de l'Ecole polytechnique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy FAYAT,
directeur de recherche
et maître de conférences,

décédé subitement le 22 octobre 1990.

L'Ecole polytechnique s'associe à la peine de la famille et lui présente ses condoléances.

8, rue des Quatre-Cantons,
91120 Villebon.

– Le département de biologie
Et le laboratoire de biochimie de l'Ecole polytechnique,
ont la douleur d'annoncer la disparition subite de leur collègue et ami,

Guy FAYAT,
docteur ès sciences,
directeur de recherche au CNRS,
maître de conférences
à l'Ecole polytechnique,

survenue le 22 octobre 1990.

Un service religieux aura lieu le vendredi 26 octobre, à 16 h 15, en la chapelle Saint-Sébastien de Villebon-sur-Yvette (Essonne).

– Monique et Guy Bancel,
sa fille et son gendre,
Charles Sablon,
son petit-fils,
Sa famille et ses proches,
font part du décès de

Linka MAISONNY,

survenu en son domicile, le 21 octobre 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris-6e, le vendredi 26 octobre, à 9 h 30.

21, avenue du Maine,
75015 Paris.

– Sa famille,
Ses proches
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Régis MARBAIX,

survenu à Londres, le 22 octobre 1990.

– Le docteur David Méchali,
son époux,
Andrée et Michel Malofiss,
Claude et Dominique Levert,
ses enfants,
Lisa, Sébastien, Nicolas, Vincent,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 21 octobre 1990, à Sèvres, de

Germaine MÉCHALI,
née Ohayon,

Les obsèques ont eu lieu, le 23 octobre, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– **Claude MONOD,**
verrier au Touron,

a été tué par un chasseur, le 20 octobre 1990. Il ramassait des champignons aux Colettes.

Rassemblement silencieux de protestation contre la chasse aveugle, le dimanche 28 octobre, à 11 h 30, sur la place de Briançonnet, Alpes-Maritimes.

Le Touron,
06510 Le Broc.
Les Colettes,
06850 Saint-Auban.

– Lyon.

Jean Gabriel et Geneviève Mortamet,
Françoise Bolot et Constance Mortamet,
Philippe et Charlotte Chesnelong,
René Diego et Rachel Sanglard,
Jean-Chrysostome Bolot,
Guillaume et Claire Bolot,
Thomas Bolot,
Marie Pénélope Bolot,
Pascal Favier et Patrick Blanc,
Les familles Mortamet, Joatton, Bolot et Raison,
ont la douleur d'annoncer la disparition en montagne de

Alexis MORTAMET,
ingénieur ELAM,

sa fiancée,
Caroline ROBERT,
interne des hôpitaux de Lyon,

Stanislas MORTAMET,
interne des hôpitaux de Lyon.

Dans l'espérance, une prière réunira tous leurs amis, vendredi 26 octobre, à 10 heures, en l'église de la Rédemption, à Lyon-6e.

– Christiane Payan,
sa fille,
Claire Lévêque
et ses enfants,
Henriette Defresne,
Esther Tasquier,
Les familles Maunier, Boisson,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph PAYAN,

survenu le 19 octobre 1990, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à Ollioules (Var), le mardi 23 octobre 1990.

Les familles demandent d'associer son souvenir à celui de

Huguette PAYAN-DEFRESNE,
son épouse,

décédée le 24 février 1974.

47, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Avis d'inhumation

– Les cendres de

Arlette PANDOLFO,
née Boulenc,

décédée à Sousse (Tunisie), le 21 janvier 1962,

seront inhumées, après leur transfert, au cimetière de Monthenault, le samedi 27 octobre 1990, à 15 heures.

Sa mère, Alice Boulenc,
Son époux, Gabriel Pandolfo,
Ses enfants, Jacqueline, Gérard, Alain, Claude,
Ses petits-enfants, Jeanne, Pierre-Hugo, Nathalie,
Sa sœur, Gisèle,
Ses neveux et nièces,
Camille Pandolfo,
Ses parents et amis,
remercient par avance celles et ceux qui, par leur présence ou par la pensée, s'uniront à eux dans un hommage à sa mémoire.

Anniversaires

– **Sébastien LOSTE,**

24 octobre 1985.

Pensez à lui.

– *Il y a six ans aujourd'hui, jeudi 25 octobre, nous quittait brutalement, à vingt-cinq ans, la comédienne*

Pascale OGIER,

date anniversaire également de sa naissance, pour tous ceux qui pensent à elle.

Services religieux

– *Une messe de requiem à la mémoire des victimes des récents événements du Liban sera célébrée jeudi 25 octobre 1990, à 19 heures, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, Paris-5e.*

**CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5376

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III						■			
IV								■	
V					■		■		
VI		■		■					
VII									
VIII		■						■	■
IX			■			■			
X	■								
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Agir comme une vipère. – II. Forme parfois un écran. – III. Indispensable quand on fait le pont. Un vieux bâtiment. – IV. Comme un médecin qui voit souvent des trous de « balles ». – V. Sa mer est un lac. Symbole. – VI. Pris après une grande perte. – VII. Peuvent voler dans les plumes. – VIII. Nègrepont, autrefois. – IX. Préposition. Un peu de lumière. Souvent méchant quand il est gris. – X. Une femme qui peut nous faire des avances. – XI. Parfois accompagnés de gestes. Peut remplacer la nappe.

VERTICALEMENT

1. Une grande sortie. – 2. Faire preuve d'attachement. Pour des Belges amateurs d'eau. – 3. Ce qui restait autrefois quand on enlevait les légumes. La moitié de rien. – 4. Peut être favorisé par la discipline. Poisson dont on peut dire qu'il est un peu « cabot ». – 5. Nobles autrefois. Il faut ramer quand ils sont difficiles. – 6. Branché. Peut couper la parole. – 7. Mauvaise, peut être une preuve d'affection. Dans un organisme féminin. – 8. La république a eu la sienne. Un cri qui peut marquer le coup. Fétide, chez le pharmacien. – 9. De jolies mains. Fêté par les Vietnamiens.

Solution du problème nº 5375

Horizontalement

I. Bijoutier. – II. Averse. Ma. – III. Ira. Epi. – IV. Senorita. – V. Ilots. – VI. Irène. Let. – VII. Euterpe. – VIII. Rets. Té. – IX. Lessives. – X. Il. Outils. – XI. Fers. Sale.

Verticalement

1. Baissier. If. – 2. Ivre. Ruelle. – 3. Jeannette. – 4. Or. Nessos. – 5. Usurier. Su. – 6. Té. Il. Puits. – 7. Etole. Via. – 8. Empâté. Tell. – 9. Rai. Stresse.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Lexus : une vitrine pour convaincre



Lexus LS 400.

On ne s'étonnera pas que M. Jacques Calvet, dimanche 21 octobre, au « Grand Jury RTL-le Monde », ait évoqué la Lexus, voiture de prestige japonaise, pour souligner les dangers que courent les constructeurs européens à laisser la bride sur le cou aux producteurs nippons qui attaquent tous les marchés. Et non plus seulement, on le sait, dans la grande série.

M. Edzard Reuter, le président du directoire de Mercedes-Benz, estime, lui, après avoir durant des années méprisé le sujet, qu'un délai de protection des plates-bandes de la vieille Europe était nécessaire avant que les portes soient toutes grandes ouvertes. De fait, on comprendra encore plus ces inquiétudes pour peu que l'on s'installe au volant de cette berline très haut de gamme lancée par réseau particulier aux Etats-Unis et la chaîne d'accueil Toyota en France.

« Nous voulions prouver que nous pouvions faire mieux encore que BMW et Mercedes » : telle est la morale de l'histoire que tirent les interlocuteurs de la marque, pour dire, au fond, que le but est atteint. Difficile en vérité de ne pas en être convaincu, après quelques dizaines de kilomètres parcourus dans le silence, le cuir, la douceur de conduite que procurent une finition impeccable et quelques apports électroniques dignes d'intérêt. Volant qui s'efface quand le conducteur se place sur son siège et qui reprend sa place au contact, suspension pneumatique modulée, amortissement à positions diverses, boîte automatique dont les rapports passent sans aucun à-coup et un moteur V 8 de 4 000 centimètres cubes qui sort 245 ch (22 CV fiscaux) avec une telle absence d'effort que l'on se croirait vraiment dans une grosse berline d'outre-Rhin. La plus coûteuse, cela va de soi. Chaque élément de la voiture est original, a été étudié, construit pour elle et rien que pour elle, y compris la stéréo. Une véritable vitrine de la technologie japonaise.

A vrai dire, la seule difficulté que peut rencontrer cette Lexus auprès des clients fortunés recherchés, c'est une image bien installée. Gageons que Toyota, qui a préféré carrément créer dans l'affaire une nouvelle marque, Lexus bien sûr, y parviendra.

Sur les 5 000 unités fabriquées par mois, il est prévu que 3 500 sont destinées aux Etats-Unis, 1 000 au Japon même, 500 au reste du monde. En France, 50 Lexus seront disponibles au prix de 365 000 francs l'unité.

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 OCTOBRE

« Mme de Sévigné et son temps », 12 h 45, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Le parc Monceau et les hôtels environnants », 14 h 15, métro Monceau (Paris passion).

« Le Musée Picasso. Histoire et architecture de l'hôtel Salé. Découverte de la dation Picasso », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 14 h 30, sortie au sommet du funiculaire (Paris autrefois).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais nord », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Hôtels et jardins autour de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Visite intérieure de l'hôtel de Lauzun et promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Fleuriot).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, parvis église Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris historique).

« Les fastes de l'Opéra Garnier lors d'une « soirée », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Arts et caetera).

« Mystères des templiers et rois maudits. Leurs influences dans le quartier », 14 h 30, métro Temple (Art et histoire).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

Exposition : « Aux sources du monde arabe, l'Arabie avant l'islam », 14 h 30, Institut du monde arabe, entrée principale, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, de 11 heures à 14 heures : « Rencontre : la communauté tibétaine et ses amis » ; 14 heures : *Tibetan refugees in exile, in Nepal and Switzerland* (en anglais), film de T. Hagen. Entrée libre (Espace Kronenbourg-Aventure).

Cité administrative du parc de La Villette (salle Diderot), 14 h 30 : « Economie de la musique », avec M.-C. Vitoux (Les jeudis de l'Institut de pédagogie musicale et chorégraphique).

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « La basilique Saint-Siméon et l'architecture paléochrétienne de Syrie (Clio - Les amis de l'histoire).

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « A Venise. Le cinquième centenaire du Titien », par S. Saint-Girons (Regards sur l'art de la Renaissance).

∴

La conférence prévue mercredi 24 octobre au Toit de la Grande Arche à la Défense a lieu à 16 heures et non pas à 17 h 30, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 24 octobre.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 23 octobre :

UN DÉCRET

– Nº 90-938 du 17 octobre 1990 relatif à la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels de la fonction publique territoriale.

هكذا من الاصل

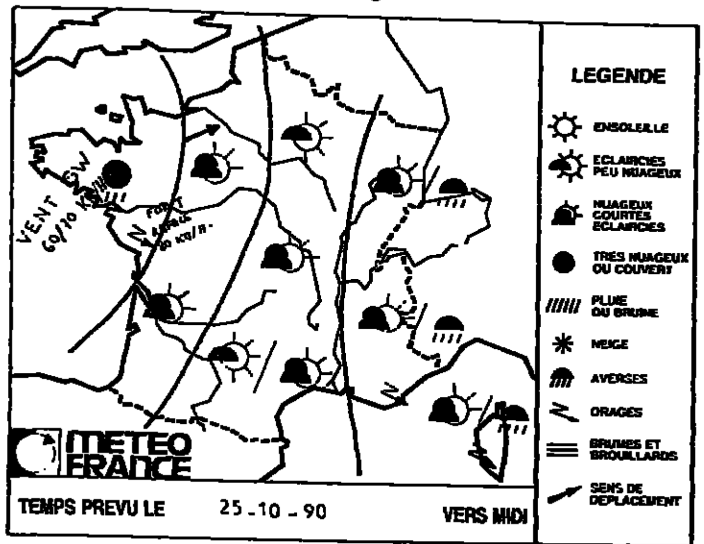
مكرر من الاصل

AGENDA

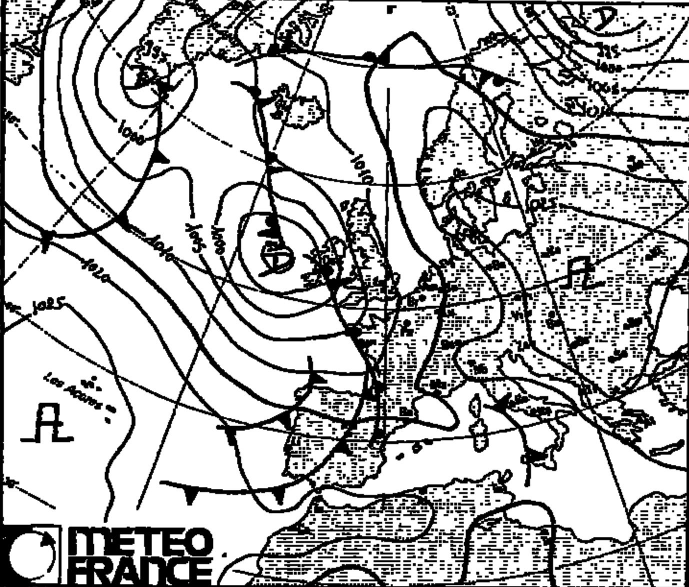
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 25 octobre 1990

Pluies orageuses.



SITUATION LE 24 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU



En cette fin de semaine, le temps sera de saison. Après le passage pluvieux de jeudi soir et vendredi, c'est un temps d'alternance qui sera à l'ordre du jour avec des averses, des vents assez forts et des températures relativement fraîches.

Vendredi 26 octobre : pluies, averses, vents assez forts.

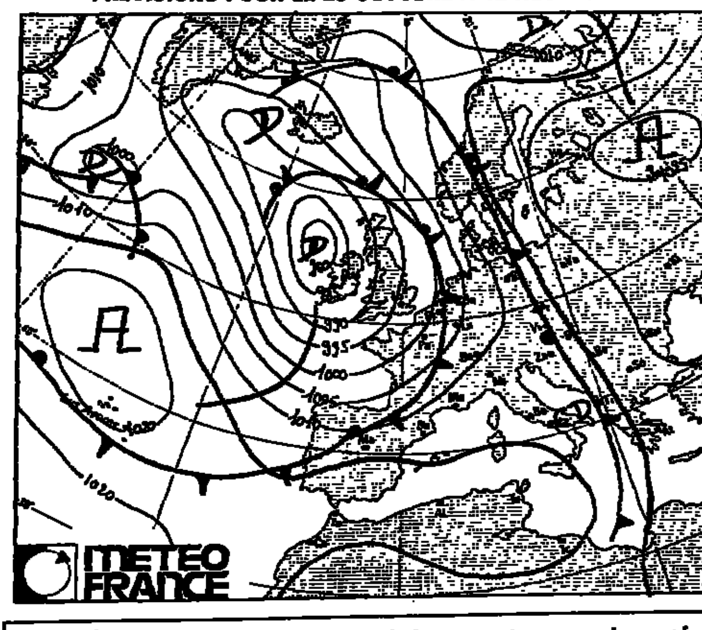
Du Sud-Ouest au Massif Central à la Bourgogne et la Champagne-Ardenne, il pleuvra le matin. Les pluies seront accompagnées d'un vent de sud assez fort. Le soleil fera de belles apparitions l'après-midi mais ces éclaircies seront entrecoupées d'averses. Sur Midi-Pyrénées, le ciel se dégagera tardivement.

Dans le nord-est et le quart sud-est, la journée débutera avec de nombreux nuages. Ils emmèneront la pluie l'après-midi. Cependant, ces pluies seront plutôt éparses dans le sud-est.

Sur les autres régions, c'est-à-dire, sur un grand quart nord-ouest, les éclaircies alterneront avec des averses. Ces averses seront fréquentes et localement fortes. Le vent d'ouest soufflera assez fort près des côtes. Le vent d'ouest se fera également nettement sentir dans l'intérieur des terres et entretiendra une impression de fraîcheur.

Les températures matinales s'étageront entre 5 et 8 degrés sur la moitié nord, 8 à 12 degrés sur la moitié sud. L'après-midi, les températures atteindront difficilement 10 à 14 degrés sur la moitié nord. Sinon, elles seront généralement comprises entre 14 et 17 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 26 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-10-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-10-90 à 6 heures TU et le 24-10-90 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	30	11	N
BIARRITZ	20	14	C
BORDEAUX	19	12	P
BOURGES	21	8	C
BREST	17	11	N
CAEN	19	12	C
CHERBOURG	18	12	P
CLERMONT-FER.	17	5	D
DIJON	11	8	B
GRENOBLE St M-H	15	5	D
LILLE	17	7	D
LIMOGES	17	9	P
LYON	15	10	N
MARSEILLE-MAR.	18	12	N
NANCY	10	3	C
NANTES	19	12	P
NICE	15	11	N
PARIS-MONTS	20	10	D
PAU	20	11	P
PERPIGNAN	23	11	P
RENNES	20	12	C
ST-ETIENNE	16	10	C
STRASBOURG	10	0	N
TOURS	20	10	N
TOULOUSE	19	11	N
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER

ALGER	25	11	N
AMSTERDAM	13	2	D
ATHENES	14	11	C
BANGKOK	34	27	D
BARCELONE	22	13	N
BELGRADE	9	1	D
BERLIN	12	1	D
BRUXELLES	16	6	D
LE CAIRE	31	18	D
COPENHAGUE	12	5	D
DAKAR	33	27	D
DELHI	27	14	D
DJERBA	30	23	N
GENÈVE	11	8	B
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	10	8	C
JERUSALEM	27	14	D
LISBONNE	18	13	N
LONDRES	18	10	N
LOS ANGELES	31	15	D
LUXEMBOURG	11	3	D
MADRID	14	12	N
MARRAKECH	23	11	D
MEXICO	25	14	P
MILAN	10	4	N
MONTRÉAL	13	5	P
MOSCOU	3	3	C
NAIROBI	23	14	D
NEW-YORK	22	17	P
OSLO	2	0	C
PALMA-DE-MAJ.	21	14	D
PÉKIN	21	11	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	17	12	O
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	8	−2	D
SYDNEY	19	16	N
TOKYO	20	14	A
TUNIS	26	18	N
VARSOVIE	9	−2	D
VENISE	14	6	N
VIENNE	9	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 24 octobre

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Spécial Pagnol. Avec Yves Robert, Philippe Caubère, Didier Pain, Nathalie Roussel, Alain Souchon, Liane Foly, Bon Jovi...
22.40 Sport : Football. Coupe d'Europe de l'UEFA. Odessa-Monaco, en différé.
0.25 Journal, Météo et Bourse.
0.45 Série : Intrigues.
1.05 TF1 nuit.

A 2

20.40 Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur (6ᵉ épisode).
21.35 Série : Hôtel de police. Tartevin disparaît, de Marion Sarraut.
22.25 Magazine : Etoiles. Albert Camus.
23.30 24 heures sur l'A 2.
23.45 Journal et Météo.
23.50 ▶ Documentaire : Les grands entretiens. D'Antoine Spire. 2. Michel Tournier.

FR 3

20.40 Magazine : La marche du siècle. Poussières de guerre, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly. 2. Le temps des larmes.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Bulgarie : La vallée des roses ; Angleterre : L'île aux contrebandiers ; France : Le sorcier de Vesoul.
23.35 Téléfilm : Tables séparées. De John Schlesinger.
1.30 Musique : Carnet de notes. Symphonie nᵒ 59 (allegro assai), de Haydn.

CANAL PLUS

20.30 Sport : Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes : Montpellier-Bucarest.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Sans pitié. ■ Film américain de Richard Pearce (1986).
0.20 Cinéma : La salle de bain. ■ Film français de John M. Lvoff (1988).
1.50 Documentaire : Une vie de crack. De Jean-Louis Burgat.

LA 5

20.40 Histoires vraies. Tel père, tel fils, téléfilm de Stuart Millar.
22.20 Débat : Alcool, tabac, tranquillisants : petites manies, grandes dépendances. Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schonberg.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Retour d'exil.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Documentaire : 60 minutes. Irak, la république de la peur.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Mʳ et Mᵐᵉ Thaw sur la route de la soie (1). De Lawrence Thaw.
22.15 Cinéma d'animation : 25 octobre, 1ᵉʳ jour. De Youri Nornstein.
22.25 Documentaire : Les documents interdits.
22.30 Cinéma : Le maître de poste. ■■ Film soviétique de Serguei Soloviov (1972).
23.35 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Romani Chib ou l'épopée de la langue tzigane.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques. Les promeneurs solitaires.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie pour cordes nᵒ 12 en sol mineur, de Mendelssohn ; Concerto pour violon et orchestre nᵒ 4 en ré majeur K 218, de Mozart ; Symphonie nᵒ 97 en ut majeur, de J. Haydn, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir : Reinhard Peters ; sol. : Joshua Bell, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz-club en direct des Caves-du-Vermont à Clermont-Ferrand : Le quintette du pianiste Donald Brown avec Tom Harrell, trompette ; Vince Herring, saxophone ; James Genus, contrebasse ; Carl Allen, batterie, et la chanteuse Anita Moore.

Jeudi 25 octobre

TF 1

14.25 Série : Julien Fontanes magistrat.
15.55 Série : Tribunal.
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.35 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Sport : Football. Poznan-Marseille.
22.40 Ex libris. Invités : Edward Goldsmith *(5 000 jours pour sauver la planète)*, Philippe Desbrosses *(la Terre malade des hommes)*, Jeanne Bourin *(la Rose et la Mandragore)*, Erik Orsena *(Rêves de sucre)*, Claude Fischler *(l'Homnivore)*, Jacky Cans *(Drôles d'oiseaux)*, Claude Allegre *(Economiser la planète)*.
23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes. La mort aux truffes.
16.00 Feuilleton : Un seul être vous manque. De Jacques Doniol-Valcroze, avec Catherine Spaak, Didier Flamand (1ᵉʳ épisode).
17.00 Magazine : Giga.
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.00 Magazine : Eve raconte. Gabrielle Chanel (9ᵉ partie).
18.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
18.51 Divertissement : Drôles de têtes.
19.00 Série : Mac Gyver.
19.59 Journal et Météo.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Triste tropique ; les enfants de Thaïlande les enfants de Roumanie.
21.50 Cinéma : Le choix de Sophie. ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1982).
0.25 24 heures sur l'A 2.
0.40 Journal et météo.
0.45 Documentaire : La fin des paysans. De Marie-Claire Amblard, Dominique Martineau et Michel Fansten. 3. Le mal du pays, de Bernard Dartigues.
2.00 Magnétosport : Lutte gréco-romaine. Championnat du monde d'Ostia (60 min).

FR 3

14.05 Magazine : Océaniques (rediff.).
15.05 Feuilleton : L'or et le papier (25ᵉ épisode).
15.50 Variétés : Bons baisers de Francofolies.
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
17.45 Série : La famille Fontaine.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Cinéma : Complot de famille. ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1976).
22.45 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Ce soir ou jamais. Présenté par Caroline Tresca. Invité : Lambert Wilson.
0.35 Musique : Carnet de notes. Symphonie nᵒ 24 (allegro), de Haydn.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Cinéma : Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.50 Top albums. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Comédie d'été. ■ Film français de Daniel Vigne (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Les sorcières d'Eastwick. ■■ Film américain de George Miller (1987). Avec Jack Nicholson (v.o.).

LA 5

14.35 Série : L'enquêteur.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Secrets de femmes, au nom de la race.
22.25 Magazine : Reporters. Présenté par Patrick de Carolis.
23.50 Magazine : Equations. Présenté par Jean-Marc Sylvestre.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.45 Musique : Boulevard des clips (et à 0.20).
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Magnum.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Série : Campus show.
18.25 Jeu : Zygomusic.
18.54 Six minutes d'informations.
19.00 Série : La fête à la maison.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : Le triporteur. ■ Film français de Jack Pinoteau (1957). Avec Darry Cowl, Pierre Mondy, Jean-Claude Brialy.
22.15 Téléfilm : L'éclaircie. De Jacques Trebouta.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

15.05 Cours d'italien (2).
15.30 ▶ Documentaire : Zingaro. De Bartabas et Jacques Malaterre.
16.45 Vidéo-danse : Ils vivaient dans les villes. De Claude Mourléras.
17.15 John Mac Laughlin.
17.45 Documentaire : Histoire de la bande dessinée (7).
18.15 Série : Objectif amateur.
18.45 Palettes. D'Alain Jaubert.
19.15 Documentaire : Préfaces (Anna Akhmatova).
19.45 Série : Grafic.
20.00 Histoire de la bande dessinée (8).
20.30 Série : Objectif amateur.
21.00 Danse : Roses et last look. De Paul Taylor.
22.00 Documentaire : Paris black night. De J.-P. Beaurenaut, C. Humblot et B. Malapa.
23.00 Palettes. D'Alain Jaubert.
23.30 Documentaire : Préfaces (Isaac Babel).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de l'utopie.
21.30 Profils perdus. Françoise Dolto.
22.40 Les nuits magnétiques. Les promeneurs solitaires.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les dames du jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Decoration Day, d'Ives ; Concerto pour alto et orchestre, de Walton ; Roméo et Juliette, symphonie dramatique op. 17 (scène d'amour), de Berlioz ; Symphonie nᵒ 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. Emmanuel Krivine ; sol. : Randolf Kelly, alto.
23.07 Poussières d'étoiles. Œuvres de Mozart, Lenot, Machaut, Brahms, Beethoven, Lambert et concert de Zia Mohiuddin Dagar.

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER

« ZAPPINGE »

Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Audience TV du 23 octobre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

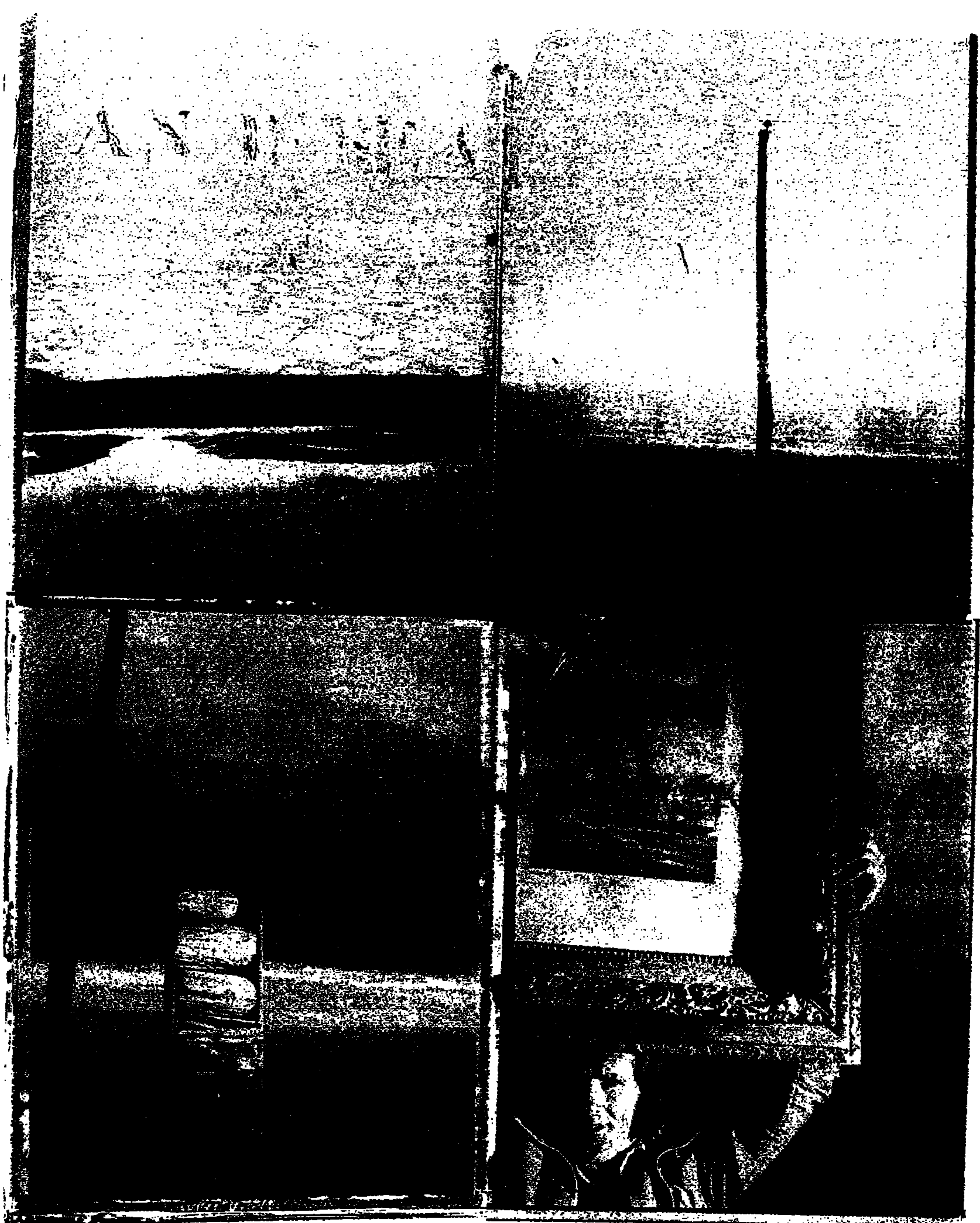
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 2	61,0	Football 27,9	McGyver 11,2	Act. région. 17,0	Nulle part 1,3	Télé contact 1,4	Fête maison 3,0
19 h 45	61,0	Roue fortune 25,0	McGyver 15,1	19-20 Info 13,1	Nulle part 2,7	Bande ann. 2,4	Roseanne 2,7
20 h 16	71,4	Journal 29,2	Journal 18,8	La classe 10,0	Nulle part 3,7	Journal 3,8	Madame... 5,2
20 h 55	74,3	Tapis vert 25,6	Diamant vert 27,0	Table pour six 8,1	Wall Street 4,5	Boomerang 6,5	Rescapés... 4,0
22 h 08	62,9	Opération... 21,0	Diamant vert 26,2	Soir 3 2,4	Wall Street 4,0	Boomerang 6,9	Rescapés... 5,1
22 h 44	39,5	Opération... 27,2	C'est la faute 6,3	TV régionale 3,2	Femme parf. 0,8	Goool 1,6	Jun 44 1,2

هكذا من الاصل

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



© ROBERT FRANCK IN « THE LINES OF MY HAND » ED. PARKETT-DER ALLTAG (ZURICH-FRANCFORT-NEW-YORK)

LA DIX-SEPTIÈME FIAC (FOIRE INTERNATIONALE DE L'ART CONTEMPORAIN)

Les Américains à Paris

Depuis sa création, en 1974, par un petit groupe de galeristes parisiens, la FIAC (Foire internationale de l'art contemporain) n'a cessé de grandir en prestige, en renommée, au fil de ses éditions annuelles. Et de prendre du poids dans le marché de l'art. Son chiffre d'affaires a presque triplé depuis 1987 : il serait passé d'environ 140 millions de francs à 400 millions en 1989.

Ce chiffre d'affaires reflète l' engouement pour les artistes d'aujourd'hui, dont les cotes, entretenues artificiellement, de part et d'autre de l'Atlantique, par des spéculateurs de tous calibres, ont grimpé parfois jusqu'à la folie. Jusqu'à l'engorgement. Jusqu'à la crise, plus ou moins attendue, sinon espérée par les professionnels qui préfèrent l'art à la marchandise.

New-York, capitale du marché de l'art moderne depuis les années 50, est la première à en souffrir. Fortement, car à la crise économique compliquée par les événements du Golfe s'ajoute une crise morale, profonde, des milieux de la création, où le sida fait son œuvre noire, où la censure sévit, où les récentes mesures de restrictions budgétaires briment les jeunes artistes.

Aussi, pour échapper au risque d'asphyxie, les galeries américaines, si protectionnistes, si peu intéressées jusque-là par la vie des arts et du marché hors des frontières, commencent-elles à regarder vers l'Europe. Paris, en particulier, pourrait retrouver la place que New-York lui avait chipée. C'était une évidence, en 1956, lorsque Rauschenberg décrochait le grand prix de la Biennale de Venise.

Les organisateurs de la FIAC, qui souhaitaient depuis longtemps pouvoir annoncer la venue des Américains à Paris, et par là renforcer l'image internationale de la foire, histoire, entre autres, de concurrencer plus efficacement le marché de Bâle, en ont donc profité pour relancer les marchands d'outre-Atlantique. Qui cette fois ne se sont pas fait prier.

Après tant d'années de fâcheries, Paris et New-York vont-ils sceller une nouvelle entente ? Peut-être. Mais pour combien de temps ? Et en quels termes, à un moment où il semble qu'on peut fort bien se débrouiller entre Européens ? La FIAC 1990, son succès d'estime, ses ventes, seront un test (*lire nos articles pages 22 à 25*).

GENEVIÈVE BREERETTE

CINÉMA **27**

« Sailor et Lula », de David Lynch



D.R.

Alors que *Blue Velvet* faisait il y a peu les délices des téléspectateurs cryptés, voici à l'affiche et en salles le nouveau film de David Lynch, *Sailor et Lula*, qui fut l'événement du dernier Festival de Cannes. L'occasion était belle de rencontrer le cinéaste et de décrire l'empire dont il a commencé de dessiner les frontières : commerce, humour, horreur, musique et mauvais goût.

MUSIQUES **31**

Les dits de György Kurtag



GUY VIVIEN

L'énigme, le point d'interrogation du programme hongrois proposé jusqu'en décembre par le Festival d'automne : György Kurtag, resté après 1956 à Budapest, contrairement à son contemporain et ami György Ligeti. Kurtag, né en Transylvanie, dont l'éducation se fit en roumain, qui a composé un cycle vocal sur des poèmes en russe et dont les *Kafka Fragments* sont chantés (en allemand) par Phyllis Bryn-Julson, les 26 et 27 octobre dans la jolie salle du Conservatoire d'art dramatique.



LES GALERIES NEW-YORKAISES, DE STIEGLITZ A CASTELLI

La saga des pionniers

L'histoire des galeries a commencé en Amérique il y a plus d'un siècle. Mais celle des entreprises ayant joué un rôle important dans la promotion de l'art du vingtième siècle est beaucoup plus récente.

A une poignée de galeries pionnières près, il faut attendre la seconde guerre mondiale et l'épanouissement de l'école de New-York pour que l'aventure de l'art contemporain devienne une grande affaire. Parmi ces galeries pionnières, celle d'Alfred Stieglitz arrive en tête. Non content d'éditer une revue, *Camera Work*, qu'allait bientôt suivre la légendaire *291*, le photographe ouvrit en 1905, avec son ami Edward Steichein, The Little Gallery of the Photo Secession. Qu'il ne voua pas seulement à la photographie.

Sur les murs du 291, 5th Avenue, il accrocha les dessins de Rodin, les œuvres de Matisse (dès 1908), de Picasso (1911), de Braque, de Picabia (1913) mais aussi de Mardsen Hartley et de John Marin, deux peintres américains. Stieglitz comprit en effet immédiatement la nécessité de confronter, pour l'aider à sortir de son isolement provincial, la jeune création américaine aux avant-gardes parisiennes : l'idée était promise à un bel avenir. Ce découvreur, à qui l'on doit la première exposition personnelle de Brancusi, cet amoureux de l'art et des artistes (au point d'épouser le peintre Georgia O'Keeffe en 1924) eut évidemment raison trop tôt. Sa galerie ferma en 1917. Il en ouvrira deux autres, qui ne connaîtront guère plus de succès dans une Amérique fervente de charges de cavalerie à la Remington et de paysages de l'Ouest, et bientôt ruinée par la grande dépression.

Le marasme économique ne parut cependant pas effrayer Julien Levy, qui reprit le flambeau en ouvrant sa galerie sur Madison Avenue, en novembre 1931. L'inauguration prit la forme d'un hommage aux photographes américains, dont Stieglitz, et Levy orienta rapidement ses activités vers la promotion d'artistes surréalistes comme Man Ray et Dali, ou apparentés, comme Calder qu'il exposa en 1932. Cinq ans plus tard, Marian Willard Johnson fondait à son tour une galerie d'avant-garde, la Willard Gallery, où elle exposait de jeunes Américains voués à un bel avenir : David Smith, Mark Tobey, Morris Graves et Lyonel Feininger. Mais cela n'était encore rien en regard de l'art qui fleurissait de l'autre côté de l'Atlantique, et d'un marché dont Paris était le centre le plus actif.

La guerre va tout changer. Les avant-gardes européennes, repliées sur New-York, vont exercer leur autorité sur la jeune peinture. L'arrivée de Peggy Guggenheim, accompagnée de son mari, Max Ernst, et surtout de ses importantes collections, va bouleverser le paysage artistique de Manhattan. Nièce de Solomon R. Guggenheim pour qui la baronne Hilla Rebay avait accumulé une impressionnante quantité de tableaux abstraits, Peggy est l'archétype de ces Américaines riches et un peu cinglées qui hantaient le Paris des années 30. Excentrique mais subtile, elle sut s'entourer de conseillers (Sweeney, Alfred Barr ou James Thrall Soby) cultivant des liens privilégiés avec le Museum of Modern Art. Elle inaugurait là un procédé qui devait devenir la règle.

L'ouverture, en octobre 1942, de la galerie de Peggy Guggenheim, baptisée modestement «Art of this Century», est un événement. On se presse au vernissage donné au profit de la Croix-Rouge, on s'étonne de la décoration confiée à l'architecte Frederick Kiesler qui multiplie les murs courbes et suspend les toiles au plafond par des cordes. Dans un article pblublié dans les années 50, le critique américain Kenneth B. Sawyer se rappelle encore avec émotion ce *«premier centre de la peinture et de la sculpture d'avant-garde au début des années 40»*, qui *«rassembla un groupe de jeunes New-Yorkais, parmi lesquels Jackson Pollock, Clyfford Still, Robert Motherwell et William Baziotes»*. Et *«fut le bouillon de culture le plus important de l'art américain contemporain (1)»*.

Man Ray : « Portrait de Stieglitz », 1913.

Peggy Guggenheim désirant retourner en Europe, la galerie ferma en 1946. Mais les années de guerre avaient sérieusement modifié la situation du monde de l'art. Elles avaient favorisé le développement économique des Etats-Unis et le marché de l'art profitait du mouvement général, d'une fringale de consommation enfin libérée (2). On dénombrait, par exemple, quarante galeries à New-York au début du conflit. En 1946, il y en avait cent cinquante. En 1945, leurs ventes augmentaient de 40 % à 300 % par rapport à l'année précédente. L'art contemporain commençait à intéresser les maisons les plus classiques, comme la Mortimer Brandt Gallery, qui, en mars 1943, avait ouvert une section expérimentale confiée à Betty Parsons.

Sam Kootz choisit ce moment pour faire son entrée dans le marché de l'art. Ses deux livres consacrés aux artistes américains, sa lettre publiée par le *New York Times* (10 août 1941) qui fit grand bruit dans le milieu, et son roman policier (où un cadavre était découvert dans une galerie d'art contemporain...) avaient rendu son nom familier dans le milieu artistique new-yorkais. En avril 1945, il ouvrait une première galerie, où se côtoyaient Léger, Baziotes, Motherwell, Glarner et Holty. Quelques mois plus tard, il changeait de local et ajoutait Byron Browne et Bearden à son écurie, où les rejoignirent successivement Hans Hofmann, Gottlieb et David Hare.

En 1947, il ferma sa galerie pour devenir l'agent de Picasso, puis la rouvrit en 1949, après un déménagement significatif vers Madison Avenue. Marchand aux méthodes discutées, Sam Kootz était capable à la fois d'envoyer Motherwell et Baziotes peindre en Floride et de jeter d'un seul coup sur le marché, avec 50 % de rabais, plus de trois cents œuvres de Browne qui avait cessé de plaire. Il exposera Soulages, Mathieu et Schneider dans les années 50 avant de cesser définitivement ses activités en 1966.

Si les artistes surréalistes de la défunte galerie Art of this Century avaient trouvé refuge à la Hugo Gallery (ouverte en 1945, elle fut reprise en 1951 par Alexandre Iolas), les jeunes peintres connus sous le label école de New-York entrèrent dans la galerie ouverte par Betty Parsons en 1946. Celle-ci fut le véritable relais de Peggy Guggenheim et poursuivit la promotion de l'avant-garde américaine.

Reinhardt, Newman, Pollock, Rothko, Still, Tomlin et plus tard Rauschenberg eurent chez elle leur première exposition personnelle; Kelly et Youngerman, déjà présentés à Paris (galerie Arnaud), leur première exposition américaine. Néanmoins, la plupart de ces artistes la jugeaient sévèrement sur le plan commercial. Et ne tardèrent pas à pousser la porte d'un voisin, Sidney Janis.

Sidney Janis avait ouvert sa galerie en 1948. Sawyer le présentait comme un homme *«entreprenant, avec une importante clientèle remarquablement fidèle»*. Plutôt promoteur que découvreur, il avait organisé de grandes expositions de maîtres modernes européens, et lorsque les artistes de Betty Parsons entrèrent dans son équipe, il les exposa de la même façon que Kandinsky, Delaunay ou Mondrian. Comme l'écrivait très joliment William Rubin : *«... aussi, incidemment, les cotes de ces artistes montèrent...»* Son rôle de conseiller au Museum of Modern Art contribua probablement à fournir aux peintres un tremplin qu'ils ne pouvaient trouver chez Betty Parsons.

Cette dernière était probablement plus proche de Martha Jackson, une ancienne élève de Hans Hofmann, qui ouvrit une galerie en 1953. Outre les abstraits de New-York, Martha Jackson s'intéressera à des Américains ayant fait leurs classes à Paris, tels Sam Francis ou Paul Jenkins, ainsi qu'à des Européens prometteurs comme Fontana, Appel, Hepworth ou Tapiès, qui fit d'elle un portrait attachant dans ses *Mémoires*. Deux ans avant son décès survenu en 1969, Martha Jackson était considérée dans le *Harper's Magazine* comme l'une des cent femmes les plus importantes du siècle, *«une femme-dynamo générant assez d'électricité pour éclairer tout le monde de l'art»*.

Moins mis en lumière à ses débuts, mais cependant fort actif, Leo Castelli avait d'abord participé à la création, en 1939, à Paris, de la galerie Drouin qui devait devenir l'une des plus remuantes de l'immédiat après-guerre. Emigré aux Etats-Unis, il collabora un temps avec Sidney Janis avant d'inaugurer son propre local en 1957. La suite est connue : une aventure et une réussite telles que Castelli allait devenir la figure emblématique du marchand de tableaux de notre vingtième siècle finissant. Cette aventure et cette réussite sont liées aux noms de Jasper Johns, d'Andy Warhol et de Robert Rauschenberg. Ce dernier, en remportant le Grand Prix de la Biennale de Venise en 1964, fit prendre conscience au monde (en fait, surtout aux Français) que Paris n'était plus la capitale de l'art. Mais si le pop'art et Castelli sont indissolublement associés, la force du marchand a été de ne pas s'enchaîner à ce seul mouvement. Une politique de collaboration avec de jeunes galeries (inaugurée avec celle ouverte par sa première femme, Ileana Sonnabend) lui a permis d'être à l'affût de talents nouveaux. Ce principe des «friendly galleries» (3) s'est étendu aux Etats-Unis et en Europe. La galerie de Virginia Dwan, ouverte en 1959, et dont le dernier numéro d'*Art Press* reconstitue le parcours, en bénéficia, parmi d'autres.

Proche de Virginia Dwan (*«My sister gallery»*), John Gibson s'intéresse depuis 1961 à l'art conceptuel (Christo, Carl Andre, Sol LeWitt, Dennis Oppenheim sont passés dans ses murs), et aux artistes européens (Beuys, et le groupe Fluxus).

Depuis la fin des années 70, beaucoup de nouvelles galeries sont nées, associées à de nouveaux talents. Annina Nosei a montré les jeunes Italiens Chia et Paladino, et soutenu très tôt Basquiat. Tony Shafrazi s'est taillé un beau succès avec Haring, Scharf ou Futura 2000. Plusieurs d'entre elles seront présentes à la FIAC. Leo Castelli aussi.

HARRY BELLET

(1) «Les Galeries de New-York», *Cimaise*, 2/IV, 1956.

(2) Voir Serge Guilbaut : *Comment New-York vola l'idée d'art moderne*, Nîmes, Ed. Jacqueline Chambon, 1988.

(3) Voir Raymonde Moulin : «Le marché et le musée. La constitution des valeurs artistiques contemporaines», *Revue française de sociologie*, XXVII/3, 1986.

Peggy Guggenheim et Yves Tanguy

D'abord marchande par amusement, puis collectionneuse par goût, la riche Américaine avait exposé le peintre dans sa première galerie de Londres, inaugurée peu avant la guerre avec des œuvres de Cocteau. Elle l'exposera encore parmi ses amis surréalistes à Art of this Century, sa fameuse galerie ouverte à New-York en 1942. Dans son livre de souvenirs *(Ma vie et mes folies*, publié chez Plon en 1987 pour la traduction française), elle reconnaîtra qu'au début elle ne connaissait pas grand-chose à l'art, et surtout qu'elle ne savait pas qu'elle allait y engloutir des millions de dollars.



D.R.

هكذا من الاصل

LE MARCHÉ D'OUTRE-ATLANTIQUE MENACÉ PAR LA RÉCESSION

Europe, nouveau rêve

Après dix années de spéculation sur l'art contemporain, New-York, en crise, cherche un nouvel équilibre. Elle pourrait le trouver de ce côté-ci de l'océan.

L'EUPHORIE a fait place à la prudence. Certes, les résultats enregistrés en ce début de saison à New-York pour les ventes d'art contemporain américain sont plutôt encourageants. Certes, les galeries de l'East Side et du West End continuent à être assidûment fréquentées. Mais la récession économique et les menaces de guerre dans le Golfe ont eu finalement raison des derniers emballements d'un marché de l'art déjà fortement ébranlé par les méventes de mai dernier. *« L'époque où l'on pouvait acheter une toile en galerie puis la revendre six mois plus tard pour le double est désormais révolue »*, constate Douglas Walla, de la galerie Kent Fine Arts. Après une décennie de spéculation effrénée, le marché de l'art contemporain se cherche un nouvel équilibre. Le trouvera-t-il en Europe?

Si les œuvres de Pollock, de Johns, de Rauschenberg ou de De Kooning, qui sont désormais considérées comme les valeurs classiques du marché contemporain, ont toutes les chances de continuer à caracoler en tête des ventes, celles des superstars des années 80 risquent de connaître des lendemains plus difficiles. Les spéculateurs professionnels, ou occasionnels, qui avaient propulsé les cotes de Basquiat, de Salle et de Schnabel vers des sommets (550 000 dollars pour le premier, 450 000 pour le second, 220 000 pour le troisième) connaissent aujourd'hui de graves difficultés financières liées à l'effondrement du prix de l'immobilier à New-York et à Tokyo. *« Les spéculateurs sont perdus. Ils ne savent plus quoi faire »*, constate un marchand. Responsables de près de 20 % de l'activité du marché, ils se font de plus en plus discrets aussi bien dans les ventes publiques que dans les galeries.

Leur absence devrait plus particulièrement se faire sentir sur les « créations intermédiaires » (entre 35 000 et 500 000 dollars). Les deux grandes maisons de ventes aux enchères anglo-saxonnes, Sotheby's et Christie's, ont déjà pris les mesures qui s'imposaient. *« Nous acceptons de moins en moins des œuvres de qualité moyenne, même si elles sont signées Warhol, Basquiat ou Lichtenstein »*, explique Martha Baer de chez Christie's. Les Keith Haring et les Basquiat, qui se vendaient encore hier près de 30 000 dollars, sont aujourd'hui estimés entre 15 000 et 20 000 dollars, soit près de la moitié. La même retenue est observée chez Sotheby's : *« Nous avions en moyenne une quinzaine de Basquiat dans chacune de nos ventes. C'était beaucoup trop et ces œuvres ne se vendaient pas bien »*, constate Lucy Mitchell Innes, directrice du département d'art contemporain de New-York. Et d'ajouter : *« Aujourd'hui, nous faisons très attention au nombre, à la qualité et à l'estimation. »*

Les galeries qui ont spéculé à la hausse sur ce marché intermédiaire se retrouvent aujourd'hui en possession de toiles mineures achetées au prix fort. Nombre d'entre elles pourraient fermer leurs portes. Les particuliers qui se sont également laissé séduire par ce jeu spéculatif, teinté de snobisme, pourraient aussi y perdre des plumes. Les autres redécouvrent les vertus de la prudence. Ils préfèrent jouer sur du velours en retardant certains achats. Cela pourrait coûter cher aux centaines de petites galeries de Soho et d'East Village qui défendent tant bien que mal des artistes mal établis dont les cotes ne dépassent pas 10 000 dollars. Ou bien ils confient à nouveau aux galeries le soin de vendre les œuvres dont ils cherchent à se défaire. *« Au risque des enchères, ils préfèrent désormais la discrète assurance d'une vente en galerie, au prix juste »*, remarque Renato Danese de la Pace Gallery. Les années 80 auront été celles des ventes publiques. Les années 90 verront peut-être le retour en force des galeries. Beaucoup de leurs directeurs sont confiants. Leo Castelli, notamment. Il est vrai que les tableaux de ses artistes – Pollock, Johns et Rauschenberg – se négocient à coups de millions de dollars *(lire notre encadré ci-dessous)*, principalement pour le compte de grands collectionneurs internationaux. *« Crise ou pas crise, ces collectionneurs-là continueront d'acheter »*, assure Castelli.



Roy Lichtenstein : « Kiss II », 6 050 000 dollars le 7 mai 1990 chez Christie's

En ces temps de crise, les Américains portent aujourd'hui leur regard de l'autre côté du Pacifique et de l'Atlantique. Le Paris des années 90 a l'attrait du New-York des années 80. *« De même qu'un artiste européen devait, dans les années 70, émigrer aux Etats-Unis pour se faire un nom, aujourd'hui, c'est au tour de l'artiste américain de faire d'abord ses preuves en Europe »*, commente Douglas Walla. Qui évoque, pêle-mêle, le dynamisme des programmes pour la création contemporaine en France et les expositions provocatrices des Kunsthalle suisses. Et brosse un tableau sombre du contexte américain.

La réforme fiscale de 1986, qui a considérablement réduit les déductions d'impôts en cas de donations en œuvres d'art ou en espèces, a lourdement grevé les budgets des musées et des fondations américains. *« La remise en question des subventions accordées par le National Endowment for the Arts, accusé d'avoir favorisé la création d'œuvres obscènes* (en particulier les photographies de Robert Mapplethorpe), *n'a fait qu'aggraver la crise*, reprend Walla. *Celle-ci pénalise les jeunes artistes, mais pas un Jasper Johns, ni même ceux par qui le « scandale » est arrivé. Un scandale qui a permis d'excuser la réduction des subventions pour les arts en période de restrictions économiques. »*

Alors, l'Europe et plus particulièrement Paris seraient le nouvel eldorado de cette fin de siècle? Paula Cooper semble y croire. Depuis un an, elle recherche activement un local dans la capitale pour pouvoir y exposer ses artistes. Plus prudent, Renato Danese et Douglas Walla, tous deux présents pour la première fois à la FIAC, se contentent pour l'instant de resserrer leurs liens avec les galeries françaises. La galerie Kent expose d'ores et déjà les œuvres d'un de ses peintres, Troy Brauntuch, chez Durand-Dessert.

L'Amérique de Wall Street aura réduit l'art à un produit purement financier. L'Europe saura-t-elle lui rendre une âme?

ALICE SEDAR

Trois années au cours desquelles les ventes d'art contemporain se sont multipliées, jusqu'à l'indigestion. Trois années au cours desquelles les cotes ont atteint des sommets. Jusqu'au délire.

NOVEMBRE 1987

Wall Street s'effondre. *« Je retenais mon souffle, m'attendant au pire. Mais rien n'est arrivé. »* Paula Cooper, directrice de la galerie new-yorkaise qui porte son nom, pouvait, en effet, respirer : l'art s'envolait. *« La crise, quelle crise? »*, pouvaient alors chanter en chœur marchands et *auctioneers* new-yorkais.

Le marché de l'art contemporain américain – surcoté, nationalisme oblige – avait jusque-là bénéficié de capitaux nationaux qui étaient de moins en moins investis dans l'achat d'œuvres impressionnistes de second rang. Désormais, le relais serait pris par des marchands et collectionneurs européens et japonais. Ceux-ci, découragés hier par un dollar trop élevé, allaient pouvoir s'offrir plus aisément les grands de l'école américaine de l'après-guerre devenus des classiques du répertoire contemporain : De Kooning, Kline, Pollock, Newman et Rothko. Ou encore Rauschenberg et Johns, deux découvertes de Leo Castelli dans les années 50, dont les cotes ont été multipliées par 20 depuis 1973, l'année de la mise en vente par Robert Scull, le patron multimillionnaire des taxis jaunes new-yorkais, de quelque trente tableaux contemporains.

NOVEMBRE 1988

Un an après l'effondrement de la Bourse de New-York, une œuvre de Jasper Johns, *False Start*, estimée à 4 millions de dollars, dépasse les 17 millions (102 millions de francs). Cette explosion de rouge, de bleu, de jaune et d'orange vifs, ponctuée d'inscriptions au pochoir, avait été vendue en 1960 environ 3 000 dollars. Dans la foulée de ce record, *White Flag*, une autre œuvre de Jasper Johns, allait compléter, pour plus de 7 millions de dollars, la collection de Hans Thulin, le magnat suédois de l'immobilier.

NOVEMBRE 1989

Les ventes marquent de nouveaux sommets. Sotheby's, enregistre une séance record (100 millions de dollars). Les acheteurs européens et japonais jouent à égalité avec les Américains. *Interchange*, de De Kooning, est adjugé au prix record de 20,6 millions de dollars (environ 126 millions de francs) à un « tycoon » de l'immobilier nippon. En trois ans, les acheteurs de l'Empire du Soleil-Levant ont pris de l'assurance. Désertant de plus en plus le marché intermédiaire, ils se lancent aujourd'hui à l'assaut des meilleures toiles signées par les plus grands, dans les ventes publiques et dans les galeries. Les Européens continuent de privilégier l'art minimal d'un Sol LeWitt, ou le pop art d'un Warhol.

PRINTEMPS 1990

Le marché de l'art contemporain est victime de ses excès. Les acheteurs, dont le goût et le jugement se sont affinés au fil des ventes, ne sont plus disposés à acquérir le très grand nombre d'œuvres mises aux enchères. D'autant que la plupart d'entre elles sont surestimées, ou ne brillent pas par leur qualité. Christie's, grisé par ses succès antérieurs, avait, entre 1988 et 1989, doublé le nombre des ses mises en vente. Atteint d'une véritable indigestion, le marché n'a pas suivi. Résultat : 33 % d'invendus pour Christie's et 38 % pour Sotheby's.

AUTOMNE 1990

Les prix devraient retrouver leur niveau de 1988. Les maisons de ventes aux enchères new-yorkaises ont entrepris de réajuster leur politique commerciale : moins de lots, plus de qualité, des estimations et des réserves plus basses (1). Les galeries accueillent avec soulagement ce rééquilibrage.

(1) Ventes de Sotheby's les 6 et 7 novembre, de Christie's les 7 et 8 novembre, à New-York.

Les modernes à l'encan

De l'art? Bien sûr que non. De la pure provocation. Pour sûr, un coup des marchands! La première vente publique d'art contemporain de Mᵉ Jean-Claude Binoche, en décembre 1970, lui vaudra de passer en conseil de discipline pour « insanités ». Il avait osé mettre aux enchères une sculpture féminine, les seins nus et clignotants. *« Peu avant cette dispersion des œuvres de Lichtenstein, Warhol, Rauschenberg, Erro, Télémaque et Monory, la tension était telle que je me suis avalé un double whisky avant de monter à la tribune »*, se souvient-il. Brocardé par ses pairs, il n'en obtint pas moins, avec cette vente, à laquelle le Tout-Paris assista, un certain succès.

A peine trois mois plus tard, Me Binoche récidive. Une fois de plus, ses collègues menacent d'interdire la vente. En vain. *« C'est à ce moment précis que j'ai pris conscience des possibilités de ce marché. Les ventes publiques d'art contemporain n'existant pas aux Etats-Unis, les marchands et les collectionneurs américains étaient trop heureux de s'ouvrir de nouveaux débouchés »*.

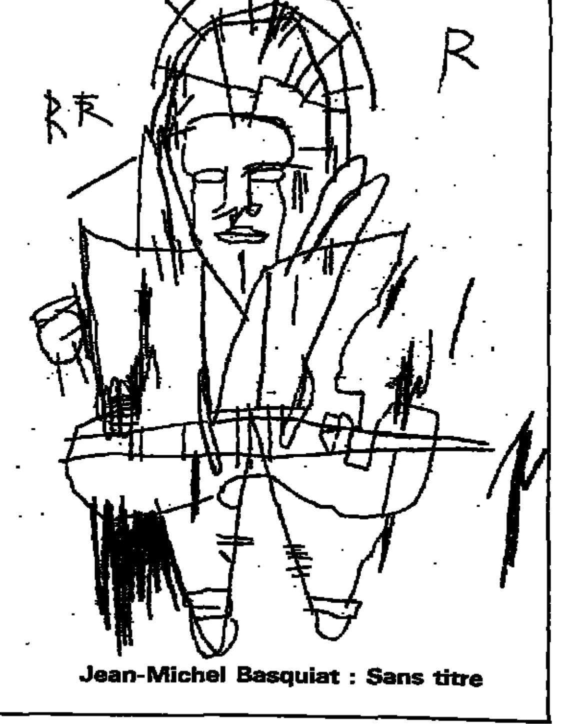
Novembre 1971 : troisième vacation conduite par Me Binoche, au Palais Galliera, devant 1200 personnes. Un mannequin empaqueté par les soins de Christo, crée l'incident. Les commissionnaires l'ayant privé de ses atours, sont priés de le remballer sur-le-champ. Adjugé pour 35 000 francs (soit 150 000 francs courants), il ne vaut pas moins de deux millions de francs aujourd'hui.

En 1973, Sotheby's et Christie's, à New-York, se lancent à leur tour dans les ventes d'art contemporain américain. Cette nouvelle concurrence, ainsi que la hausse du dollar, mettent rapidement fin à l'aventure « yankee » de Me Binoche. Le marché traverse à nouveau l'Atlantique. Mais la crise du pétrole touche de plein fouet ce tout nouveau secteur. Et il faut attendre le début des années 80 pour qu'il reprenne. New-York rouvre la voie. Paris reste en retrait jusqu'en 1986, pour culminer au début de 1990. L'art contemporain occupe désormais près de 30 % du marché international avec des prix qui se sont multipliés par trois, voire par quatre, en un an.

« Contrairement aux Etats-Unis, la France n'avait jamais ressenti le besoin d'acquérir du contemporain. Elle se contentait de son héritage patrimonial, note Mᵉ Catherine Charbonneaux. *Mais depuis un an, une nouvelle clientèle de professions libérales et industrielles s'y intéresse. »* Les ventes aux enchères se multiplient. Paris s'internationalise. Si les Américains commencent à acheter de l'art contemporain européen, ils confient de plus en plus souvent des toiles au marché parisien. Près du tiers des œuvres de l'étude Charbonneaux et Briest proviennent de l'étranger. La valeur moyenne pour les toiles de meilleure qualité, aux signatures prestigieuses, est passée cette année de 21 000 francs à 101 000 francs.

L'art américain a depuis peu repris le chemin des salles de vente parisiennes. Même si ne s'y trouve pas encore un *False Start* de Jasper Johns pour 17 millions de dollars ou un *Number 8* (11,5 millions de dollars) de Jackson Pollock, les peintures de Wesselmann, de Joan Mitchell, de Stella, de Keith Haring, et les sculptures minimalistes de Carl Andre ou de Sol LeWitt (dont les prix ont récemment doublé), viennent desormais alimenter les enchères de la capitale. Les œuvres de Jean-Michel Basquiat, le « Picasso noir des eighties », sont souvent plus chères à Paris qu'à New-York. *« Les peintures secondaires d'un Lichtenstein se vendent mieux en Europe, où il y en a moins. Les plus beaux spécimens restent sur le Nouveau Continent »*, conclut Leo Castelli.

A. S.



Jean-Michel Basquiat : Sans titre

UN CIRCUIT DANS MANHATTAN

New-York, derniers feux

Les excès, la sauvagerie, c'est fini. A New-York, la modernité est malade et le marché tergiverse. On commémore, on ressasse. La mode est à l'hommage et l'on n'invente plus guère. Brève crise ou symptôme d'une langueur fatale ?

CONVERSATION de fin d'après-midi au Manhattan Bistro, dans Soho : *« Vous êtes venu voir ce qui se passe ici ? Vous aurez du mal. Il y a deux ans, il existait encore une mode, des tendances. Aujourd'hui, il n'existe plus rien de tel. Tout est possible. »* Celui qui parle ainsi n'est suspect ni d'indifférence ni d'incompétence, il est rédacteur en chef d'*Arts Magazine*.

Art in America, autre revue du *« mouvement »*, ne trahit pas une plus grande confiance. Son dernier numéro traite à égalité de Joseph Wright of Derby et de Frank Stella et, reparlant de la dernière Biennale de Venise, célèbre la venue des artistes africains, lesquels, selon le critique, apportent à l'art contemporain d'importantes ressources et les chances d'un indispensable nouveau départ. L'art occidental épuisé irait-il, une fois de plus, s'approvisionner en références et nouveautés dans les contrées « exotiques », comme l'on disait il y a un siècle, alors que le primitivisme était encore une idée neuve ?

RETOUR AUX ANCIENS ET AU PASSÉ LE PLUS FRAIS

Car il est épuisé, bel et bien, si l'on en juge d'après les galeries *up-town* et *down-town* et leurs expositions de rentrée. La mode, s'il en reste une, est à la commémoration et aux hommages. Hommage à De Kooning, sur les deux étages des Salender-O'Reilly Galleries, sous forme d'une anthologie rétrospective des années 40 aux années 80. Hommage à Frank Stella chez Gagosian, qui présente non des assemblages récents mais des monochromes exécutés il y a trente ans.

Le Whitney Museum célèbre le néo-plasticisme propre et net de Burgoyne Diller, qui fut l'un des principaux abstraits new-yorkais de l'entre-deux-guerres. Deux galeries, Flynn et Kent, l'une de Soho, l'autre de la 57e Rue, se sont associées pour ressusciter Myron Stout, autre abstrait, contemporain discret du minimalisme et auteur de compositions en noir et blanc sévèrement ascétiques. Dans Soho encore, un hommage à l'expressionnisme abstrait avec Pollock, Motherwell, Kline et De Kooning, encore. L'histoire, sans cesse l'histoire.

Le passé le plus frais est à son tour figé, comme si, de toute façon, il n'y avait plus rien à en attendre que les éléments d'une nostalgie, ou ceux d'une spéculation de plus en plus mécanique. Chez Tony Shafrazi, sous le titre « The Last Decade », on a rassemblé le panthéon des gloires vieilles de dix ans, graffitistes, obsédés de la citation, maniaques du néo-dadaïsme. Jean-Michel Basquiat est mort, Keith Haring est mort, leurs œuvres ont atteint des cotes qui ne doivent plus rien au jugement esthétique. On croirait que leur mort a précipité leur génération dans la mélancolie et pris valeur de symbole : l'âge des excès et de la sauvagerie – sauvagerie très aménagée cependant – est désormais révolu.

Les galeries de l'East Village ont fermé, du reste, en à peine deux ans, les unes après les autres, comme frappées d'épidémie. Nul ne va plus le samedi après-midi avenues A et B, à pied pour le commun des mortels, en limousine pour les « grands » collectionneurs, chercher l'ultime nouveauté des dévoreurs de *comics*. Les galeristes que cette mode a convenablement enrichis ont émigré à Soho, gagnant à la fois en respectabilité et en luxe. Les autres ont simplement disparu – et les artistes avec eux. On en connaît qui, de peintres en vogue, sont devenus livreurs à bicyclette.

Les plus résistants tentent de survivre en poussant leurs procédés jusqu'au maniérisme. David Salle présente chez Castelli ses lithographies récentes, admirables de technique et exactement semblables, hors le format, aux toiles, plus vastes, et aux aquarelles, plus petites, qu'il montre depuis une demi-douzaine d'années. Pourquoi pas ? Puisqu'il appartient à l'histoire officielle de l'art contemporain, pourquoi ne s'autocommémorerait-il pas en se répétant ? Comme Sol LeWitt, qui ne cesse de se souvenir de sa jeunesse de minimaliste dans une exposition au titre à la Dumas, « Then and Now », « Jadis et Maintenant ».

DES SANCTUAIRES NEUTRES ET TRANQUILLES

Toute promenade dans Soho tourne ainsi au pèlerinage éclectique. Les galeries deviennent autant de sanctuaires neutres et tranquilles à la mémoire d'une époque où, se souvient-on avec émotion, il se passait quelque chose souvent, chaque avant-garde s'ingéniant à nier celle qui l'avait précédée. D'avant-garde, de pseudo-avant-garde même, pas trace. Tout juste, peut-être, une indécise tendance en faveur du retour à l'abstraction la plus géométrique, celle des équerres et des tire-lignes, celle de Burgoyne Diller en somme, et une seconde, opposée à la première, qui reprend les expérimentations du matiérisme européen. New-York récapitule, New-York hésite. Pour un peu, on s'ennuierait à Soho.

Resterait à déterminer le sens de cette léthargie. Selon que l'on veut « y croire » ou non, on pourra juger que la hausse et la nouveauté, l'une exigeant l'autre comme le feu exige qu'on l'alimente, ont épuisé toutes les marchandises possibles et que la machine tourne à vide. Ou que ce temps de crise est celui d'un repos nécessaire. A Paris, après la frénésie d'innovations et d'achats des années impressionnistes et post-impressionnistes, il était d'usage dans la critique du début du siècle de dénoncer l'éclectisme et le désordre de la situation. On en faisait de beaux articles crépusculaires, l'été même où Matisse et Derain inventaient en secret le fauvisme. L'histoire se répétera, peut-être. Il faut l'espérer, sinon...

PHILIPPE DAGEN

Venez armés, le lieu est désert...

Le dessin d'architecture : attention, marché périlleux. Si périlleux que seuls les spécialistes s'y risquent, et surtout les institutions... étrangères. Il y a dix ans à peine, on croyait encore tenir le filon. Et chacun s'en réjouissait : les marchands, pour les raisons qu'on imagine, mais aussi tous ceux, architectes ou amateurs, logeurs et logés, qui, dans cette exaltation du dessin d'architecture, voyaient la marque d'une culture renaissante.

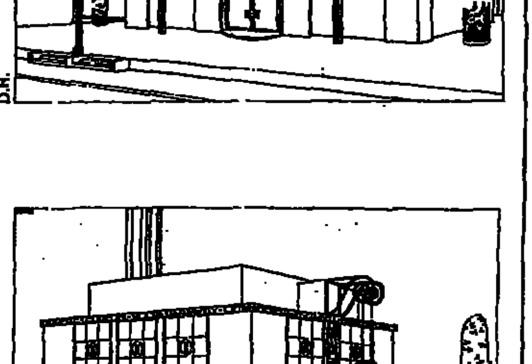
Les galeries, à peu d'exceptions près, furent cependant timides. Seuls les dessins anciens, valant pour leur maestria, et de toute façon déconnectés de leur histoire, de leur réalité conceptuelle, firent véritablement leur apparition chez quelques rares marchands, plus ou moins épaulés par les expositions des grandes institutions parisiennes. On se souvient, bien sûr, des dessins du quinzième au dix-neuvième siècle présentés au Cabinet des dessins du Louvre, en 1972. Ou encore des dessins de la British Architectural Library, montrés par l'hôtel Sully en 1979... Les lecteurs d'André Chastel se souviennent peut-être de l'importance que l'historien accordait à ces *« révélateurs d'un travail consciencieux »* (*le Monde* du 21 juin 1972).

Le dessin contemporain d'architecture n'a en revanche jamais vraiment pris pied dans les galeries parisiennes, sinon comme événement exceptionnel, pittoresque ou mondain. Parce que les architectes conservent leurs archives, ou peut-être parce qu'ils répugnent à se livrer encore à un marché propice aux manipulations. Rien de plus simple, en effet, que de multiplier *a posteriori* les esquisses de tel ou tel projet, et de jouer du statut ambigu d'œuvre et d'outil conceptuel qui caractérise ces dessins. Des architectes comme Pei ou Jahn, aux Etats-Unis, ont en tout cas dépassé ce problème et ne traînent pas pour mettre sur le marché des calques auxquels ils attribuent, *a priori* pour le coup, la valeur de dessins de Wright, Wren ou de Wailly.

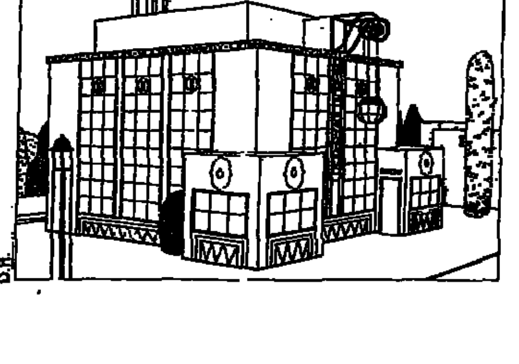
Aux Etats-Unis, et au Canada, la chasse aux dessins d'architecture est, il est vrai, restée ouverte. Le Getty Trust, à Los Angeles, ou le Centre canadien d'architecture, à Montréal, ne laissent pas passer une occasion – que cette occasion s'appelle galerie, vente publique, don ou legs. En France, l'Ecole nationale des beaux-arts entretient son vieux fonds, jalousement, sereinement. L'Institut français d'architecture, dépendant du ministère de l'équipement, dominé par l'efficace mais flasque génie des ingénieurs des Ponts, a eu, faute de moyens décents, les plus grandes difficultés à trouver un lieu d'accueil, rue de Tolbiac, non pour des achats largement impossibles, mais pour abriter au moins la générosité d'architectes ou de cabinets d'architecture.

La Bibliothèque nationale, celle de la rue de Richelieu, qui devrait être « bientôt » vouée aux arts, saura-t-elle offrir un prétexte aux marchands pour redonner sa chance au dessin d'architecture ? Il est en tout cas certain que le marché français n'aura plus à redouter la saturation : les collectionneurs actuels comme les éventuels donateurs auront alors, et depuis longtemps, oublié la France pour lui préférer l'asile de l'Amérique.

FRÉDÉRIC EDELMANN



D.R.



D.R.

En 1986, la galerie Guillon-Laffaille expose « Vingt-quatre dessins pour une cité moderne » de Robert Mallet-Stevens. Deux ans plus tard, l'ensemble sera adjugé 412 000 francs. Ci-dessus, deux encres de Chine : « le Palais de justice » (en tête) et « l'Usine électrique ».

CENT CINQUANTE-CINQ GALERIES AU GRAND PALAIS

L'internationale de l'art

La dix-septième Foire internationale de l'art contemporain ouvrira le jeudi 25 octobre pour s'achever le jeudi 1er novembre. Cent cinquante-cinq exposants de quatorze pays seront regroupés sur 15 000 mètres carrés dans la nef du Grand Palais.

POUR la première fois, les galeries étrangères seront plus nombreuses que les galeries françaises : respectivement quatre-vingt-deux et soixante-treize. On note une bonne participation suisse (neuf galeries), italienne (onze galeries, dans l'ensemble fidèles à la foire) et allemande (dix-sept galeries, probablement satisfaites de l'édition de 1989, où les marchands d'outre-Rhin avaient été invités, après ceux d'Espagne et du Danemark). Mais si le pourcentage des exposants étrangers (60 % cette année, alors qu'il était d'un peu moins de 50 % lors des dernières éditions) a basculé, permettant d'avancer que la FIAC sera internationale comme elle ne l'a jamais été, c'est en raison de la venue des galeries américaines, à leur tour invitées.

LA PRÉSENCE AMÉRICAINE

L'événement, c'est, bien sûr, cette présence massive des galeries américaines. Vingt-quatre galeries ont en effet répondu à l'invitation du comité organisateur de la foire, qui, jusque-là, se battait les flancs pour en obtenir une petite poignée. En l'occurrence invitation ne veut pas dire que les galeries américaines bénéficient d'avantages particuliers, contrairement à la foire de Madrid, où les stands sont offerts aux invités.

La plupart de ces galeries sont new-yorkaises. Certaines sont de très grandes maisons, par exemple Leo Castelli, la Marlborough ou la Pace Gallery. D'autres sont plus récentes : Holly Solomon, Annina Nosei, Tony Shafrazi, notamment, dont on peut attendre une information sur la jeune création. Un grand manquant : Sidney Janis, qui, pour avoir mis trop longtemps à se décider à venir, s'est retrouvé sans stand.

Pas de miracle : la nef du Grand Palais, qui, paraît-il, aurait pu être remplie avec les seules galeries américaines, n'est pas extensible. Même en «grattant» sur l'étage. Et plusieurs demandes de participation ont dû être refusées, comme chaque année. D'autant que certains habitués, confortablement installés dans la FIAC, ne sont pas près de lâcher un centimètre carré de stand, pour permettre à d'autres de venir se présenter.

LES NOUVEAUX VENUS

Les premiers à pâtir de cet engorgement sont les jeunes marchands français (seulement deux nouvelles galeries font leur entrée à la FIAC, celles de Claudine Papillon et de Jean-Marc Patras). Du coup l'OIP, grand ordonnateur de la fête, a décidé de s'occuper d'une nouvelle foire : «Découvertes», qui réunira, du 2 au 10 mars (histoire, sans doute, de concurrencer le Salon de Mars), toujours au Grand Palais, près d'une centaine de jeunes galeries de promotion françaises et étrangères, ainsi que des galeries vouées à la photographie.



D. JAMES DEE

« Don Quichotte » (1987-1989) par Izhar Patkin, un des artistes de la galerie Holly Solomon. De quoi surprendre !

LES EXPOSITIONS PERSONNELLES

Que verra-t-on à la FIAC ? De la peinture américaine, évidemment, et pas seulement dans les galeries venues des Etats-Unis. Plusieurs galeries françaises annoncent elles aussi l'accrochage d'artistes d'outre-Atlantique (galeries Vidal, Boulakia, Di Meo, notamment) et des expositions personnelles (Tobey chez Jeanne Bucher, pour le centenaire de l'artiste – que la galerie avait exposé dès 1955 ; Wesselmann chez Joachim Becker).

LES ARTISTES EUROPÉENS

A signaler cependant, dans cet océan d'incertitudes qu'est le contenu des stands de la FIAC (lesquels sont de plus en plus sujets à des accrochages renouvelés chaque jour, selon les ventes, ou délibérément), quelques prestations échappant à l'empire new-yorkais : Riopelle, grands formats 1955-60, chez Artcurial ; Pincemin chez Jacques Bailly et chez Montenay ; Chaissac (objets et dessins) chez Louis Carré ; Rebecca Horn et Ian Hamilton Finlay chez Eric Franck ; Jean-Pierre Bertrand à la Galerie de France ; Martin Barré et Philippe Cognée chez Laage-Salomon ; Hartung (les œuvres ultimes) chez Marwan Hoss ; Marie-Jo Lafontaine et Arnulf Rainer chez Thaddaeus Ropac.

★ FIAC : du 25 octobre au 1er novembre. De 12 heures à 19 h 30 les jours de semaine ; samedi, dimanche et 1er novembre de 10 heures à 19 h 30. Nocturne mardi 30 octobre jusqu'à 23 heures. Entrée : 50 F. Catalogue : 200 F. La soirée traditionnelle de vernissage aura lieu le 24, au profit de la Fondation France-Libertés (participation de 100 francs).

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Le Génie de la Bastille

Pendant cinq jours, une soixantaine d'artistes du quartier de la Bastille offrent leurs ateliers à des confrères scandinaves. Une opération portes ouvertes. L'occasion, aussi, d'une balade à travers les galeries récemment venues s'abriter sous l'aile du Génie.

Ateliers d'artistes, galeries, théâtres et autres lieux. Espace info - 10, place de la Bastille, Paris 11e. Tous les jours de 14 heures à 20 heures. Du 25 octobre au 29 octobre.

Mémoires d'aveugle

Le département des arts graphiques du Louvre inaugure, avec Jacques Derrida, une série d'expositions intitulées « Parti pris », dont le commissariat doit être confié à diverses personnalités extérieures au musée. Pour cette prestation le philosophe a rassemblé une quarantaine d'œuvres autour du thème paradoxal « Le dessin est aveugle ».

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi de 12 heures à 21 h 45, fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 15 novembre au 17 janvier, le mercredi à 15 h 30. Du 26 octobre au 21 janvier 1991. 27 F (prix d'entrée du musée).

Jean Prouvé

Prouvé, le grand Prouvé dont chacun se réclame aujourd'hui, aura eu le bonheur de mourir avant de voir le CNIT, auquel fut associé son talent d'ingénieur, défiguré par les lois du marché. De son vivant on avait un peu tendance à en faire un martyr de l'indifférence, un artiste maudit. Le CCI lui restitue la lumière et la gloire dans un espace signé Renzo Piano.

Centre Georges-Pompidou, galerie du Cci, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 24 octobre au 28 janvier 1991. 16 F.

Salon international de l'architecture

Grande messe annuelle, le Salon international de l'architecture veut être à la construction ce que la FIAC est à la peinture. Autour des stands réservés par les villes, les régions ou les promoteurs, eux-mêmes théoriquement sélectionnés pour leur engagement en faveur de la qualité, les organisateurs déploient expositions, débats et projections. Et de tout cela émerge l'idée nouvelle, naissante, d'un marché de l'architecture.

Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 42-40-27-28. Tous les jours de 11 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Du 27 octobre au 4 novembre. 45 F.

André Villers

Picasso avec ses amis dans sa villa La Californie, au travail à Vallauris, ou lors du tournage du film de Clouzot, portraituré par André Villers, montreur d'images oniriques, loufoque et frénétique touche-à-tout, qui a aussi conçu des œuvres en commun avec Ben et Butor.

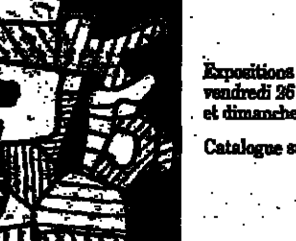
Galerie Thierry Salvador, 28, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-66-67-93. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Du 25 octobre au 22 novembre.

SÉLECTION PARIS

All Quiet on the Western Front ?

Une sorte de salon réunissant soixante-quinze artistes américains, jeunes et moins jeunes, pour la plupart très peu connus, sinon inconnus en France. Sur les quatre niveaux d'un immeuble aménagé pour la circonstance. Une opération qui vient à point, au moment de la FIAC. On peut aller voir. Mais c'est décevant.

Espace Dieu, 17, rue Dieu, Paris 10e. Tél. : 42-49-17-85. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre. ➡



ARTS

Le peintre anglais Ben Nicholson passa à l'abstraction en 1933, avec des reliefs constructivistes blancs. Et, modestement, il développa jusqu'à sa mort, en 1982, une œuvre d'ordre géométrique, sensible et rêveuse, dont le charme doit beaucoup à la subtilité des couleurs. La galerie Marwan Hoss lui rend hommage.

D.R.

➡

Art ésotérique de l'Himalaya

Toute la richesse et la splendeur de l'art tantrique à travers les 101 pièces, peintures et sculptures diablement inspirées, de la donation Lionel Fournier. Qui propulse le musée Guimet au premier rang international dans le domaine des arts de l'Himalaya.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 28 janvier 1991. 23 F.

Werner Bischof

Première rétrospective d'un photographe suisse mort à trente-huit ans, en 1954, dans un ravin de la Cordillière des Andes. Entré à l'agence Magnum en 1949, il réalisait pour *Life* et *Paris-Match* des reportages sur la misère et la guerre, aux antipodes des recherches abstraites de ses débuts, lorsqu'il était captivé par la spirale de l'escargot et les coquillages marins.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (entrée du musée).

Euphronios, peintre à Athènes au VIe siècle avant Jésus-Christ

Les peintres de vases grecs avaient des noms, dans l'Antiquité, comme les artistes d'aujourd'hui. Euphronios était parmi les plus célèbres. Il a bénéficié d'un nouveau type d'archéologie, le dépoussiérage muséographique, qui profite tout particulièrement à cette forme de la création hellénique. Le Musée du Louvre, en outre, n'a rien négligé pour redorer la renommée du bel et bon Euphronios.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures. Fermeture des caisses à 21 h 15. Visites-conf. du 11 oct. au 29 déc. les lundi à 19 heures (sauf 24/12), jeudi et samedi à 15 h 30. Jusqu'au 31 décembre. 25 F.

Chris Killip

Entre Brandt et Koudelka, cet opérateur britannique – grand prix Cartier-Bresson 89 – a réalisé durant quinze ans un reportage sans concession sur le nord-est de l'Angleterre. Fouillant au cœur le déclin de cette région, il en rapporte des images de désespoir et de terreur. Répudiés, dans les ténèbres de l'indifférence, les oubliés de la croissance suscitent la honte et l'épouvante.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 7 janvier 1991. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

L'œuvre gravé de Goya

« Caprices », « Désastres », « Tauromachie » et « Disparates ». Soit une exposition réunissant 218 gravures originales de Goya prêtées par la Fondation Juan March à Madrid.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris 16e. Tél. : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991. 25 F.

Nature artificielle

La lumière artificielle, en tube ou en projecteur, fait partie des matériaux que les artistes contemporains explorent ou exploitent volontiers. A l'occasion, ou systématiquement, à des fins fort diverses. Comme en témoigne cette exposition de 35 œuvres (souvent prêtées par de grands musées) de personnalités aussi différentes que Boltanski, Dan Flavin, Jenny Holzer, Piotr Kowalski, Martial Raysse ou Michel Verjux.

Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Tél. : 45-44-10-03. Tous les jours sauf lundi de 11 h 30 à 18 h 30, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 décembre.

Daniel Pontoreau

Au commencement de la sculpture, pour Daniel Pontoreau, il y a la terre, cuite, émaillée ou non, qu'il livre en tas, en stèles ou en poteries, confrontée à d'autres matériaux : polyester, verre et acier, en cônes, en tiges ou en plaques. Tout cela se met en place dans l'espace, non sans subtilité, non sans magie.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 46-70-15-71. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Papiers peints panoramiques

Les bourgeois aisés du dix-neuvième siècle avaient trouvé un excellent moyen de rêver, de plonger dans l'histoire, de voyager sans quitter leur salon ou leur salle à manger : En couvrant les murs de grands paysages imprimés sur vingt à trente lés de papier peint. Presque du cinémascope, en somme.

Musée des arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 janvier 1991. 20 F.

Passages de l'image

Soit une exposition réunissant seize artistes internationaux producteurs d'œuvres issues de la photographie, du cinéma, de la vidéo et des nouvelles technologies. Dont les œuvres amènent à s'interroger sur la nature et le rôle des images dans notre société.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 novembre. 24 F.

Picasso, une nouvelle dation

Une nouvelle dation, celle de l'héritière de Jacqueline Picasso. Elle comporte beaucoup d'œuvres, peintures, céramiques, dessins, lithographies des dernières années, mais aussi des carnets, de précieux carnets concernant, par exemple, la genèse des *Demoiselles d'Avignon* ou des *Trois femmes* et un formidable papier collé de Braque : *Tivoli-cinéma* de 1913.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 janvier 1991. 25 F. (dim. : 16 F).

Rétrospective Pierre Klossowski

Klossowski, ou l'histoire d'un écrivain confidentiel passant pour scandaleux, qui fit de Sade son « prochain », puis de Roberte le lieu de ses fantasmes. Illustrant d'abord ses écrits, il se prit au jeu du dessin, au point que, depuis les années 70, cette activité qu'il a portée à grande échelle a dévoré l'autre. L'aventure, on le reconnaîtra, est pour le moins singulière.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 décembre. 10 F.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 28 F.

GALERIES

Ben Nicholson

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, 75001. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 30 novembre.

Eduardo Chillida

Austères, rigoureuses, tendues, les sculptures d'un artiste espagnol d'aujourd'hui, qui commença par travailler le platre et la terre, puis la pierre. Mais c'est avec le métal forgé qu'est né le grand Chillida, celui des stèles et des tables, qui se joue de l'espace et du temps, du vide et du plein.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 novembre.

Fautrier

Des *Chardons noirs* de 1926 aux paysages et aux nus des années 50, en passant par les têtes de *Partisans*, un choix d'œuvres illustre le parcours singulier de Fautrier, le peintre ami de Paulhan et père de l'art informel. Pour l'inauguration, rue des Beaux-Arts, du second espace de la galerie Di Meo.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 22 décembre.

Robert Motherwell

Un choix d'œuvres récentes (27 peintures en collages) de l'un des grands ténors de l'école américaine, expressionniste et abstraite, de l'après-guerre. Qui n'a pas été exposé largement à Paris depuis la rétrospective du musée municipal d'art moderne, en 1977.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 10 novembre.

Mimmo Paladino

Mimmo Paladino, le Napolitain, a été le premier de la génération des trans-avangardistes italiens à revenir à la peinture pratiquée selon les techniques traditionnelles. En champion d'une imagerie mêlant mythes, rites, religions et histoire personnelle. L'exposition réunit des œuvres de 1983 à 1989.

Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre, Paris 3e. Tél. : 42-76-03-10. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 décembre.

Jean-Pierre Pincemin

Les *« années Support/ Surface »* d'un peintre qu'on ne saurait assimiler, même au début des années 70, au groupe du même nom, dont il n'épousa jamais les propos théoriques. Se situant à un degré premier plutôt que zéro de l'art, Pincemin entreprenait alors d'emprisonner les strates de l'histoire de la peinture en des compositions abstraites, sombres, somptueuses.

Galerie Jacques Bailly, 38, avenue Matignon, Paris 8e. Tél. : 43-59-09-18. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre.

Richard Serra

Sous la verrière de la maison carrée d'Yvon Lambert, une installation de Richard Serra, le sculpteur d'espaces par plans d'acier interposés, dont la présence s'avère toujours flagrante.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Thomas Struth

Tenant de la nouvelle objectivité allemande, élève des Becher, mais formé par Gerhard Richter, Thomas Struth, trente-six ans, considère son travail comme un témoignage politique et social de notre époque. Prolongeant ses portraits frontaux, paysages et vues d'architectures, l'attitude mimétique des visiteurs dans les musées évoque la *Trilogie du revoir* de Botho Strauss.

Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes, Paris 11e. Tél. : 40-21-89-69. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 novembre.

David Tremlett

Cet Anglais, que l'on peut qualifier de nomade post-conceptuel, explore depuis vingt ans, discrètement, toutes sortes de voies : images-souvenirs, figures géométriques, lignes ouvertes et fermées... traces de mémoire. Econome, sensible, son œuvre ne manque pas de charme.

Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency, Paris 3e. Tél. : 42-78-29-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er décembre.

RÉGIONS

Antibes

Rétrospective Julio Gonzalez

Gonzalez fut l'un des pères de la sculpture en fer, et, par là même, de la sculpture tout court. C'est lui qui initia Gargallo aux techniques du martelage, du repoussage et de la soudure, avant de travailler « à quatre mains » avec Picasso. Le musée d'Antibes a donc quelques bonnes raisons de le saluer par une importante rétrospective (150 sculptures et dessins de 1902 à 1942).

Musée Picasso, château Grimaldi, 06600. Tél. : 93-34-91-91. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Brive-la-Gaillarde

Boyd Webb

Des saynètes absurdes, ordinaires mais compliquées, qui l'ont révélé en France, ce Néo-Zélandais de quarante-trois ans est passé aux allégories narratives incarnées par des animaux en plastique, monstres issus du subconscient, d'autant plus effrayants qu'ils flottent dans la douceur acide d'un décor artificiel.

Chapelle Saint-Libéral, 19100. Tél. : 55-92-39-39. Tous les jours de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Gravelines

La Bibliothèque imaginée du Collectif génération

Une exposition de livres d'artistes du Collectif génération, dont le maître d'œuvre, Gervais Jassaud, se souvenant de Vollard, d'Iliazd ou de Tériade, entend faire fructifier la rencontre d'artistes contemporains, d'écrivains, de techniciens du livre et d'éditeurs. Une centaine d'ouvrages sont présentés.

Musée du dessin et de l'estampe originale, arsenal, place C.-Valentin, 59820. Tél. : 28-23-08-13. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 décembre.

Grenoble

Piero Dorazio

Piero Dorazio est un peintre italien peu connu en France. Un abstrait qui, après s'être intéressé aux recherches des avant-gardes du début du siècle, a noué des liens avec l'école new-yorkaise, tout en demeurant fidèle aux moyens traditionnels de la peinture. Le résultat : un art non objectif, ni strictement géométrique ni tout à fait informel.

Musée de Grenoble, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 novembre.

Lyon

Edouard Vuillard

Tous les aspects de l'œuvre trop souvent sous-estimée de ce beau peintre du tournant du siècle y sont évoqués : la peinture des intérieurs bourgeois, les jardins, les portraits, les dessins, les travaux pour le théâtre, les panneaux décoratifs. Cette importante rétrospective est organisée à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Vuillard.

Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. Tous les jours sauf lundi et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 19 novembre.

Marseille

Arte Povera

Alighiero e Boetti, Anselmo, Calzolari, Fabro, Kounellis, Merz, Paolini, Penone, Pistoletto, Zorio : soit le gros des troupes d'Arte Povera, l'avant-garde italienne de la fin des années 60. A travers la collection du Musée national d'art moderne. Pour la première des expositions proposées par le nouveau directeur des musées de Marseille, Bernard Blistène.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre. 12 F.

Nîmes

Matta

En quelque soixante-dix dessins depuis 1937, l'univers d'un des enfants du surréalisme qui se destinait à l'architecture avant de bâtir, en peinture, ses visions, entre réalité et science-fiction, sexe et politique.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de l'Hôtel-de-Ville, 33033. Tél. : 66-76-70-01. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

Nouans-Sartoux

Le Carré libéré

Quelque part entre Grasse et Mougins, un château. Où vient de s'ouvrir, autour d'une collection particulière – celle de Sybil Albers-Barrier, – un centre d'art voué à l'art concret. Entendre par là l'art abstrait pouvant se réclamer de Mondrian et de Malevitch. Près de 80 artistes figurent au catalogue, de Josef Albers à Marcel Wyss en passant par Max Bill, Gottfried Honegger, Nicle Toroni et Bernard Venet.

Espace de l'art concret, Château de Nouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 30 juin 1991.

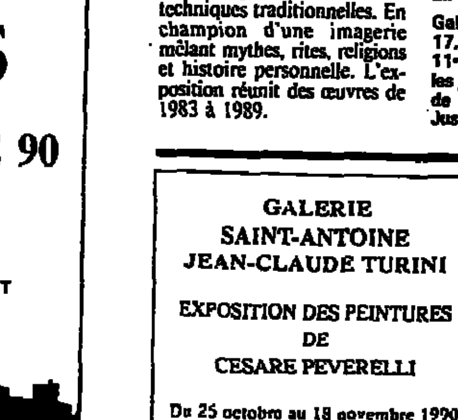
Troyes

Gina Pane

L'exposition, qui salue l'artiste disparue en mars dernier, retrace son parcours depuis la fin des années 60, moment où Gina Pane ancrait ses recherches dans l'art corporel. Son engagement quasi mystique d'elle-même comme écriture à part entière, c'est-à-dire comme moyen de communication, pouvait alors aller jusqu'à la blessure ou la brûlure. Lors d'actions pénibles dont la trace demeure sous forme de dessins, de photographies et de textes.

Cadran solaire, chapelle de l'Hôtel-Dieu, quai des Comtes-de-Champagne, 10000. Tél. : 25-76-13-78. Tous les jours sauf mardi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



« SAILOR ET LULA », NOUVEAU FILM DE DAVID LYNCH

Un sulfureux manipulateur d'images

D'*Eraserhead* à son nouveau film, *Sailor et Lula*, David Lynch offre des lots d'images suggestives, abstraites, expressionnistes ou hallucinatoires, répugnantes ou exaltantes, toujours dérangeantes. Son cinéma est un « outrage » au sens où l'entendaient les surréalistes.

« FLUIDE, *ludique, rigolo* », dit l'acteur Willem Dafoe, parlant du travail avec David Lynch ; *« Libérateur et rigolo, plein de surprises »* (Nicolas Cage) ; *« Un vrai carrousel de fête du début à la fin. Disneyland »* (Laura Dern) ; *« Rigolo et libérateur »* (Isabella Rossellini) ; *« Plus que rigolo : une des plus grandes expériences de ma vie »* (Diane Ladd).

C'était en mai dernier, au Festival de Cannes, lors de la conférence de presse, après la première mondiale de *Sailor et Lula*. Précédé par l'aura sulfureuse qui, depuis *Eraserhead*, nimbe toute son œuvre, le dernier film de David Lynch, qui devait remporter la Palme d'Or, avait été présenté en fin de festival – pour une raison qui n'avait rien de stratégique : terminé exactement vingt-quatre heures avant sa présentation, il était arrivé sur la Croisette en bagage à main.

Quand il parle – mais il est aussi laconique qu'un personnage de Jim Jarmush, – David Lynch semble tout juste débarquer de sa province. Avec son physique dégingandé et ses chemises toujours boutonnées jusqu'au cou, on le décrit souvent comme un James Stewart version fêlé. Avec ses traits solidement définis et profondément honnêtes, son visage se pare d'innocence, mais laisse sourdre quelque chose de sombre.

L'ouverture de *Blue Velvet* donne une clef pour le monde de Lynch : après un long mouvement sur du velours frappé d'un bleu pestilentiel, la bande-son déverse la célèbre ballade-guimauve de Bobby Vinton sur un parterre de fleurs intensément rouges avec amorce de petite barrière blanche sur fond de ciel bleu. Un bleu-blanc-rouge typiquement « américain moyen », saturé de soleil, avec bambins traversant la rue, voiture de pompier, maisonnette souriante. Mais... dans la maison, deux femmes regardent à la télé un homme qui tire un coup de feu. Mais... l'homme qui arrose sa pelouse porte la main à son cou comme s'il avait été piqué par une guêpe, s'effondre ; son tuyau d'arrosage envoie son jet à la verticale ; un enfant (le fils de l'homme ?) regarde ; la caméra s'enfonce dans l'herbe et découvre (le son est mille fois amplifié) une armée d'insectes dévorant une oreille coupée. De l'imagerie d'Epinal à la charogne, en moins d'une minute.

Les légendes abondent autour de David Lynch. Il confirme (ou laisse confirmer) avec une réticence mesurée : lorsqu'il vivait à Philadelphie, il se mettait sur son trente et un (avec deux cravates, dont une en guise de porte-bonheur) pour aller visiter la morgue. Il est fasciné par les difformités physiques (faciales en particulier) : il aurait dit un jour que les escarres sur la peau sont d'une indicible beauté, à condition de les voir d'un point de vue strictement photographique, et non comme un signe de douleur. Il accompagnait son père dans les coins les plus secrets des forêts. Celui-ci, chercheur auprès du ministère de l'agriculture (département eaux et forêts), le plantait là parfois pour continuer son travail. *« Il y avait quelque chose d'étrange et de réconfortant en même temps,* dit le cinéaste, *à se retrouver seul dans les bois... Il me semblait que les gens ne vous disaient que dix pour cent de ce qu'ils savaient, et que c'était à vous de découvrir le reste. »*

Lynch est né le 20 janvier 1946 à Missoula (Montana). Elevé un peu partout dans le nord-ouest des Etats-Unis (en raison des déplacements professionnels de son père), il s'inscrit à l'École du Musée de Boston (qu'il déteste), part pour l'Europe avec son beau-frère de l'époque, Jack Fisk (réalisateur et futur mari de Sissy Spacek), afin d'étudier la peinture avec Oscar Kokoshka en Autriche. Prévu pour quatre ans, le séjour dure une semaine. Au retour, Lynch entre à l'Académie des Beaux-Arts de Pennsylvanie, où, pour un concours, il réalise en 1967 son premier film, *« uniquement,* dit-il, *parce que je voulais voir mes tableaux bouger »*.

Les « personnages » de ce film d'animation – une dizaine de secondes en boucle sur une surface sculptée – sont six têtes, sur lesquelles poussent des bras et des ventres, et qui s'enflamment, sont prises de soubresauts, vomissent. Puis retour à l'image-départ. Avec l'aide financière de son père, il réalise ensuite *l'Alphabet*, court métrage de quatre minutes mêlant acteurs et animation (sans intrigue), l'envoie à l'American Film Institute à Los Angeles, qui accepte alors de financer *la Grand-mère*, histoire d'un petit garçon tourmenté, qui plante une graine, laquelle, en poussant, devient sa grand-mère.

Sous l'égide de l'AFI, il entreprend *Eraserhead*, son premier long métrage en noir et blanc, sombre et lent, autour d'une sorte de zombie, de sa compagne épileptique, de leur bébé mutant, le tout situé dans un univers industriel, nocturne et misérabiliste.

Lynch mettra cinq ans à le terminer et, pendant ce temps, livrera le *Wall Street Journal* pour moins de 50 dollars par semaine. Présenté dans une petite salle de Greenwich-Village à New-York, en séance spéciale à minuit, *Eraserhead* (que beaucoup tiennent pour autobiographique) deviendra très vite un film-culte sur le circuit du cinéma « alternatif » entre Los Angeles, San-Francisco, Londres et Paris.

Mel Brooks (qui appelle Lynch *« le James Stewart de la planète Mars »*) lui confie la réalisation de sa première production, *The Elephant Man*. Le succès est mondial, Lynch devient la coqueluche de Hollywood.



D.R.

Un loubard et son amie, Nicolas Cage et Laura Dern.

Mais, avec *Dune*, il chancelle sous le poids d'un échec de 40 millions de dollars. Puis il revient en pleine forme avec *Blue Velvet*. Portrait corrosif d'une petite ville de province : sexe, désir, drogue et mort, voyeurisme, castration et sadomasochisme. Si *Blue Velvet* est un film de chambre, *Sailor et Lula* est un *road movie*, avec meurtre sanglant, passion violemment sexuelle, kitsch déchaîné, métaphores agressives, références, humour bizarre, pour alléger le cauchemar.

Les films de David Lynch partent d'une obsession visuelle. A cause, sans doute, de son passé de peintre ? *« En partie. Les sentiments et les intuitions sont pour moi de première importance... 'Le (medium) film est une manière fantastique de décrire des abstractions. C'est son pouvoir magique... »*

Une scène de *Sailor et Lula* a dû être coupée parce qu'au cours de projections-tests aux Etats-Unis *« cent personnes à une projection, et cent vingt à la suivante, sont parties en même temps »*. La scène manquante montre la torture puis l'exécution de Harry Dean Stanton, utilisées à des fins sexuelles par un couple de maniaques, avec usage de deux bouteilles de soda. *« J'ai dû sacrifier la scène au bénéfice de l'ensemble du film : la violence dépassait la mesure et détruisait l'ensemble. Je suppose qu'il y a une ligne magique que l'on peut approcher mais qu'il ne faut pas franchir. »*

HENRI BÉHAR

Au royaume de David

Le 8 avril 1989, ABC TV diffusait le premier épisode de *Twin Peaks*, de David Lynch : sexe, drogue, politique et psychiatrie dans une petite ville américaine vivant de l'industrie du bois. *« Un feuilleton à la strychnine »* qui commence avec le meurtre d'une adolescente, et que Lynch définit comme *« la rencontre entre* Peyton Place *et* Blue Velvet *»*. Triomphe.

Parti favori – quatorze nominations – dans la course aux Emmys, les oscars de la télévision, *Twin Peaks* n'en obtient que deux pour les costumes et le montage.

La seconde série, commencée le 30 septembre – mais diffusée le samedi soir, un très mauvais moment, – n'a eu qu'une audience étonnamment faible. *« Le bon côté d'un échec,* dit David Lynch, *est qu'il vous laisse le temps de travailler. »*

Et il ne s'en prive pas, il est partout :

– Télévision : en dehors de *Twin Peaks*, d'un projet de mini-série biographique et d'un autre feuilleton toujours en association avec Mark Frost, il a entrepris la réalisation de *Chroniques américaines*, suite de reportages.

– Publicité : quatre spots pour le parfum *Obsession*, de Calvin Klein.

– Vidéo : clip pour Chris Isaak.

– Peinture : expositions chez Leo Castelli, à New-York, et à la Galerie Corcoran, à Los Angeles, de formes noires, inquiétantes, aux titres ironiques (un exemple : *Deux morveux et un oiseau chanteur en face de chez moi*).

– Bande dessinée : publié dans *L. A. Reader*, un hebdomadaire gratuit, *le Chien le plus coléreux du monde*. Quatre images, trois de jour, une de nuit, d'un même chien si foncièrement rageur qu'il en est tout raide. D'une semaine à l'autre, le seul changement est la bulle de la dernière image.

– Photo : un recueil en préparation sur des paysages industriels, sur l'hygiène dentaire, l'archéologie et, peut-être, les bougies de voiture.

– Disque : le premier album de la chanteuse Julee Cruise, *Floating Into the Night*, écrit et produit par Lynch, est sorti cet automne. Julee Cruise chante dans *Twin Peaks* et interprète le générique de fin de *Blue Velvet*.

– Théâtre : *Industrial Symphony n° 1* a été créée à la Brooklyn Academy of Music en novembre 1989. On y voyait un nain, des collégiennes, une dame dépoitraillée, un cerf écorché. Julee Cruise chantait à l'intérieur d'un coffre de voiture. Lynch a filmé le spectacle en vidéo.

– Merchandising : la bande sonore de *Twin Peaks* est sortie le 11 septembre ; édition d'une cassette-audio de quelques séquences, de tasses et de T-shirts. Publication du journal intime de l'adolescente assassinée au début du feuilleton, écrit par la fille de David Lynch, Jennifer, qui fera bientôt ses débuts dans la réalisation avec *Boxing Helena*, dont elle a écrit le scénario : l'histoire d'une jeune fille que son fiancé a amputé des bras et des jambes et qu'il garde dans une boîte.

– Cinéma : sorti en août aux Etats-Unis, *Sailor et Lula* est toujours à l'affiche. Outre quelques projets anciens comme *Goddess*, inspiré des dernières années de la vie de Marilyn, *Une bulle de salive* et *Ronnie Rockett*, dont le héros est un rouquin de 99 centimètres qui *« connaît une expérience étrange avec l'électricité »*, David Lynch envisage l'adaptation du roman de D. M. Thomas, *Hôtel blanc*.

H. B.

L'équipée sauvage

WILD at heart, sauvage au cœur : la traduction mot à mot du titre original dit tout de *Sailor et Lula*, romance à l'eau de rose filmée d'une caméra survoltée et amorale. Adroitement adapté de l'excellent roman homonyme de Barry Gifford (1), le *road movie* de David Lynch dévale à tombeau ouvert une route semée d'embûches et de gags, vire sur les chapeaux de roues du morceau de bravoure horrifique au blues des grands espaces du *deep south* américain.

Sur cette route s'enfuient Sailor, loubard au grand cœur et à la veste en peau de serpent, et Lula, son infantile et lascive bonne amie – il faut avoir vu Nicolas Cage chanter *Love me tender* debout sur le capot de sa décapotable, la mimique de Laura Dern quand son soupirant éclate littéralement la cervelle d'un casse-pieds pour ses beaux yeux. Ce gracieux couple tente d'échapper au mauvais sort lancé contre lui par la terrible maman de la donzelle, sous la forme d'un privé glauque (Harry Dean Stanton, impayable) et d'une bande d'infâmes malfrats.

Au détour du chemin, les tourtereaux, parfumés à la graisse de moteur et au bourbon bon marché, croisent des paumés à l'aspect aussi improbable que leur patronyme, Bobby Peru et Perdida Durango (Willem Dafoe et Isabella Rossellini). A elle seule, la scène où Peru fascine Lula, lui susurrant des obscénités entre ses dents pourries, est un moment d'anthologie. Sans transition, lui succède le plus grand-guignolesque des hold-up, avec amputation rigolarde et Niagara d'hémoglobine.

Au dernier jour d'un Festival de Cannes plutôt austère, le public poussait un soupir de volupté en découvrant cet opéra bariolé et farfelu, filmé d'une caméra tonique et roublarde, qui mêle allégrement réminiscences de *Magicien d'Oz* et tempo rock'n'roll. Sentiment partagé par le jury qui lui attribuait une palme d'or un tantinet provocatrice, mais nullement imméritée.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Editions Rivages.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Les Aventuriers du timbre perdu
de Michael Rubbo, avec Lucas Evans, Anthony Rogers, Jill Stanley, Andrew Whitehead, Paul Popowich, Han Yun. Canadien (1 h 45).

Entre comédie policière et conte fantastique, les tribulations d'un enfant lancé à la recherche d'un fabuleux trésor philatélique, jusqu'à devenir timbré. Un film pour enfants, sans limite d'âge.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Le Château de ma mère
d'Yves Robert, avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain, Thérèse Liotard, Jean Carmet, Jean Rochefort, Georges Wilson. Français (1 h 38). (à partir de vendredi)

Deuxième volet de l'adaptation des souvenirs d'enfance de Marcel Pagnol : on y retrouve la tonalité bucolique, nostalgique et souriante de *la Gloire de mon père*, augmentée cette fois de seconds rôles réjouissants, Carmet, Rochefort, Wilson...

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Jean Galmot aventurier
d'Alain Maline, avec Christophe Malavoy, Roger Hanin, Belinda Becker, Jean-Michel Martial, Ambre Thiaw, Maxime Leroux. Français (2 h 15).

Dans la Guyane du début du siècle, la vie d'un chercheur d'or devenu le porte-parole de la population locale contre les gros planteurs coloniaux, et qui donnera sa vie à cette noble cause.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Jours de tonnerre
de Tony Scott, avec Tom Cruise, Robert Duvall, Randy Quaid, Nicole Kidman, Cary Elwes. Américain (1 h 47).

Dans l'univers vrombissant et dangereux de la course automobile, l'histoire d'initiation d'un brillant casse-cou par un mentor plein de sagesse, selon les règles intangibles du scénario hollywoodien. Pour les inconditionnel(le)s de Tom Cruise.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Premiers pas dans la Mafia
d'Andrew Bergman, avec Marlon Brando, Matthew Broderick, Bruno Kirby, Penelope Ann Miller, Frank Whaley. Américain (1 h 43).

Les aventures d'un jeune homme bien sous tous rapports (il est étudiant en cinéma) pris en main par un *boss* de la Mafia new-yorkaise. Ce ne serait qu'une comédie policière de plus si le vieux truand n'était incarné par Marlon Brando soi-même, qui s'amuse à parodier son personnage du *Parrain*.

VO : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sailor et Lula
de David Lynch, avec Nicolas Cage, Laura Dern, Willem Dafoe, Crispin Glover, Diane Ladd, Isabella Rossellini. Américain (2 h 07).

Lire nos articles page précédente.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).



GILBERTE BRASSAÏ

Sous le titre *Paris, le cinéma des photographes*, la Vidéothèque présente cent films tournés par ou consacrés à de grands photographes : Man Ray, Brassaï (photo ci-dessus), Lartigue, Doisneau, Kertesz, Freund, Marker, Varda, Klein, Depardon... Ainsi qu'une évocation des inventeurs de l'image fixe et des variations sur la photo comme sujet des films de fiction.

[redacted]

SÉLECTION

Bouge pas, meurs, ressuscite
de Vitali Kanevski, avec Pavel Nazarov, Dinara Droukarova, Elena Popova. Soviétique, noir et blanc (1 h 45).

Terriblement autobiographique, l'histoire violente et bouleversante d'un jeune garçon qui grandit aux portes d'un goulag. Sans pathos ni simplisme, une mise en scène d'une force et d'une sensibilité hors du commun.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

Cyrano de Bergerac
de Jean-Paul Rappeneau, avec Gérard Depardieu, Anne Brochet, Vincent Perez, Jacques Weber, Roland Bertin, Philippe Morier-Genoud. Français (2 h 15).

Si vous n'avez pas encore vu Gérard Depardieu traverser les lignes des assiégeants d'Arras pour porter ses lettres à Roxane, vous ne savez pas comme une mise en scène épique et une interprétation à la fois fidèle et inventive peuvent transformer une grande pièce en grand film.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Triomphe, dolby, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Daddy Nostalgie
de Bertrand Tavernier, avec Dirk Bogarde, Jane Birkin, Odette Laure, Emmanuelle Bataille, Charlotte Kady, Michèle Minns. Français (1 h 45).

Entre sa fille à la tendresse brouillonne et sa femme recroquevillée dans le conformisme, les derniers jours d'un vieil enfant insupportable et touchant qui égrène avec charme les notes d'une délicate et nostalgique mélodie du bonheur.

U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

Le Décalogue
de Krzysztof Kieslowski. Polonais.

Dix films inspirés des Dix commandements, dix chroniques de la vie quotidienne polonaise deviennent, grâce à l'immense talent de Kieslowski, autant de contes cruels et émouvants, d'une lumineuse noirceur.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Etoile cachée
de Ritwik Ghatak, avec Supriya Choudhury, Anil Chatterjee, Bijon Bhattacharya, Gita Ghatak, Gulta De. Indien, noir et blanc (2 h).

Devant la caméra inspirée d'un cinéaste indien à découvrir d'urgence, la transformation d'un grand mélo familial en réquisitoire social, servie par une somptueuse mise en images. L'héroïne du film, victime d'une famille abusive, aura bien des malheurs, mais ses spectateurs bien du bonheur.

VO : Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04).

Halfaouine
de Ferid Boughedir, avec Selim Boughedir, Mustapha Adouani, Rabia Ben Abdallah, Mohamed Driss, Hélène Catzaras, Fatma Ben Saidane. Franco-tunisien (1 h 38).

Ou comment redonner fraîcheur et originalité au thème éternel du passage d'un garçon à l'âge adulte en installant l'histoire dans les ruelles et les cours d'Halfaouine, quartier populaire de Tunis que Boughedir sait peupler de mille silhouettes attachantes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Mari de la coiffeuse
de Patrice Leconte, avec Jean Rochefort, Anna Galiena, Roland Bertin, Maurice Chevit, Philippe Clévenot, Jacques Mathou. Français (1 h 20).

Antoine enfant ne rêvait que d'une chose : épouser une coiffeuse. Antoine adulte accomplit cet ambitieux projet et coule des jours paisibles et sensuels au son de la tondeuse. Par la grâce farfelue de Patrice Leconte et la dinguerie de Jean Rochefort, une comédie loufoque et tendre qui a le bon goût de ne ressembler à rien.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

S'en fout la mort
de Claire Denis, avec Isaach de Bankolé, Alex Descas, Jean-Claude Brialy, Solveig Dommartin, Christopher Buchholz, Valérie Monnet. Français (1 h 31).

Film percutant et émouvant, *S'en fout la mort* risque de disparaître de l'affiche dans l'indifférence générale. Sort injuste pour une œuvre de cette force et de cette originalité, qui confirme le talent de la réalisatrice de *Chocolat*.

Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Taxi Blues
de Pavel Lounguine, avec Piotr Mamonov, Piotr Zaitchenko, Vladimir Kachpour, Natalia Koliakanova, Hal Singer, Elena Saphonova. Franco-soviétique (1 h 50).

Ce n'est pas une rencontre que Pavel Lounguine organise entre un musicien alcoolique et un chauffeur de taxi moscovite, c'est une collision. Violente comme une rasade de vodka avalée cul sec, drôlement méchante et tragiquement vivace.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

REPRISES

Le Dernier Nabab
d'Elia Kazan, avec Robert De Niro, Robert Mitchum, Toni Curtis, Jeanne Moreau, Jack Nicholson, Donald Plaisance. Américain, 1976 (2 h 03).

Un générique *all stars* pour cette somptueuse évocation du Hollywood de la grande époque baignée d'une aura nostalgique aux couleurs crépusculaires.

VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Le Journal d'un curé de campagne
de Robert Bresson, avec Claude Laydu, Nicole Ladmiral, Nicole Maurey, Antoine Balpêtré. Français, 1950, noir et blanc (1 h 50).

A la totale humilité du jeune prêtre qui se soumet à l'épreuve de l'incrédulité générale dans son ascension vers l'ascétisme répond l'humilité de Robert Bresson adaptant sans un effet, sans un artifice le roman de Bernanos. Austère et bouleversant.

Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Rétrospective Giono

A l'occasion de la réédition du livre de Jacques Meny *Jean Giono et le cinéma* chez Ramsay, la Cinémathèque française présente du 24 au 30 octobre un panorama des contributions de l'auteur du *Hussard sur le toit* au septième art, et des films et téléfilms qu'il a inspirés. *Angèle* et *Joffroi* de Pagnol, bien sûr (mais ni *Regain* ni *la Femme du boulanger*), et aussi *Crésus*, réalisé par l'écrivain lui-même, *Ennemonde*, de Santelli, avec Jeanne Moreau, et même un dessin animé, *l'Homme qui plantait des arbres*.

Salle du Palais de Chaillot. Du 24 au 30 octobre. Horaires variables. Tél. : 47-04-24-24.

Paris, le cinéma des photographes

Voir notre photo légendée ci-dessus.

Vidéothèque de Paris au Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, 2, Grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-34-30. Jusqu'au 20 novembre.

La sélection cinéma a été établie par Jean-Michel Frodon.

Bergman à Beaubourg (suite)

Rendons à Jean-Loup Passek, conseiller cinéma du Centre Georges-Pompidou, ce qui lui appartient. L'organisation de la rétrospective Bergman-Dreyer, présentée jusqu'au 26 novembre à Beaubourg, salle Garance, lui revient bien.

son d'affirmer : « Il faut être inconséquent ». Il en donne l'exemple lui-même dans l'entretien que vous venez de publier. Responsable chez Gaumont de la production de* Fanny et Alexandre*, je n'ai été

« PROFILS PERDUS D'ANTOINE VITEZ », UN LIVRE DE JEAN-PIERRE LÉONARDINI

Un effort de vertu

Au théâtre, la rentrée d'automne a commencé sans Antoine Vitez. Il manque à l'appel depuis le 1er mai. Une petite image de lui nous fait signe, dans les vitrines des librairies. Dessinée par Yannis Kokkos sur la couverture d'un livre de Jean-Pierre Léonardini : *Profils perdus d'Antoine Vitez.*

VITEZ, debout, bras grands ouverts, porte, sur cette aquarelle de Kokkos, le beau costume noir de Don Pélage du *Soulier de satin.* Pélage, le mari de Prouhèze, vient juste de s'entretenir avec la maman de Rodrigue, Dona Honoria, qu'interprétait Madeleine Marion. *« Les abeilles bourdonnent tout près du trou de la ruche. Il y a encore des roses »*, dit Madeleine Marion, et Antoine Vitez va rêver : *« Quand je l'ai vue, j'ai été comme inondé de soleil, toute mon âme en peu de temps est sortie du brouillard à sa rencontre, comme un palais qu'on ne soupçonnait pas. »*

Quoi que ce soit que Vitez ait créé, enfanté, suscité, le souvenir de lui le plus aigu restera les « Grandes Nuits d'Avignon », celles du *Soulier de satin* l'été 1987, Jean-Pierre Léonardini a eu bien raison de choisir cette image pour la couverture de son livre.

Livre dense. La voix est simple. Un ami se rappelle un ami . *« J'ai commencé tard, à trente-six ans »*, lui disait Vitez. C'est en 1966, en effet, qu'Antoine Vitez donne sa première mise en scène, celle d'*Electre*, de Sophocle, à Caen.

Léonardini raconte le père de Vitez, libertaire, photographe, la jeunesse de Vitez, ses années à l'École des langues orientales qu'il quitte à dix-huit ans avec le diplôme de russe, désormais amoureux de la Grèce et de la Russie. Il suit l'enseignement de Tania Balachova, elle-même disciple de Stanislavski. Mais Vitez lit dans le texte les propos de Meyerhold.

« N'avoir pas été reconnu comme acteur par Vilar, qui l'employa au TNP à d'autres besognes, fut pour Vitez une blessure », écrit Léonardini, qui ajoute : *« Ou Vilar se sera méfié d'un cadet si vibrant, ou il n'aura pas goûté l'interprète sensiblement rhétorique qu'était Vitez ».* Je pencherais quant à moi pour la première hypothèse, d'autant plus que la voix et le jeu de Vilar et de Vitez acteurs se ressemblaient beaucoup. Précisons que jamais je n'entendis, chez Vitez, un seul mot contre Vilar.

Plus d'une fois, dans ce *« bureau monacal de Chaillot »* qu'évoque Léonardini, j'ai essayé, c'est mon mauvais fond, de provoquer chez Vitez quelque chose, au moins une petite réticence, je rappelais les mises en scène si nombreuses, si vite faites, de Vilar, les petits jeunes gens qui, d'une extrémité de la scène à l'autre, trimbalaient pour rien des tabourets, la solennité drôle des tambours et des trompettes dans les escaliers roulants, la laideur des costumes et des décors, si visible sur les photos que donnent les petites éditions classiques de Molière, la médiocrité de tels acteurs de la troupe, mais non, rien n'ébranlait Vitez, il arrêtait ces bêtises, pas content, aussitôt il redisait son estime profonde, inaltérable, pour Vilar.

Vitez était si fâché qu'il fallait presque s'excuser, revenir à la réalité, redire moi-même mon admiration et ma passion pour Vilar, l'acteur que peut-être j'ai le plus aimé, l'homme d'un courage politique entier, le directeur admirable, l'inventeur d'Avignon. Et la bouche de Vitez, sa bouche qui ressemble tant à celle de Baudelaire, cessait de grimacer, redevenait horizontale.



Antoine Vitez vu par Yannis Kokkos

Revenons à Vitez et Léonardini : ce sont les années de chômage, puis c'est la rencontre de Louis Aragon. Vitez l'aide à préparer son *Histoire de l'URSS*, et il se met à traduire des livres russes. *Ivanov*, de Tchekhov, *le Don paisible*, de Cholokhov (huit volumes), *la Fuite*, de Boulgakov, *la Mouette*, de Tchekhov, d'autres... C'est aussi la rencontre de Yannis Ritsos, l'entrée au Parti communiste. A ce propos, Léonardini pense à un certain désir d'ordre dans certaines choses, qu'avait Vitez, et peut-être à une réaction contre l'anarchie du père, mais, au début du siècle, le courant anarchiste, libertaire, recoupait le mouvement révolutionnaire, note Léonardini. Il privilégie avant tout, dans la démarche de Vitez, une confiance dans l' « universalité » .

Vitez va vers la trentaine, fait enfin ses débuts d'acteur à Marseille, dans le petit grenier du Théâtre-Quotidien, avec Pierre Vial, Viviane Théophilidès, Roland Monod... Vitez adapte, pour ce théâtre, *la Paix*, d'Aristophane.

Et c'est bientôt la première mise en scène, 1966, *Electre*, de Sophocle, à Caen. A partir de là, Vitez va donner soixante-sept mises en scène en vingt-quatre ans. D'abord dans divers lieux, Saint-Etienne (*les Bains*, de Maïakovski en 1967), Carcassonne (*le Précepteur*, de Lenz, la même année), Nanterre (une deuxième *Electre* en 1971), puis différents lieux d'Ivry (*Faust*, 1972), puis Chaillot alors dirigé par Jack Lang (*les Miracles*, d'après l'Evangile de Jean, 1974), puis ce sera le Studio d'Ivry à partir de 1975, puis l'entrée à Chaillot en 1981, puis la Comédie-Française en 1988. Il n'est pas possible de dire les plus grandes dates de ces mises en scène. Le sommet restera *le Soulier de satin*. Et chacun aura ses souvenirs, *Faust, les Burgraves, le Revizor, les Quatre Molière, Bérénice, Hamlet, la Mouette*, jusqu'à *Galilée*. Moi, c'est l'*Electre* de Sophocle à Chaillot en 1986, mais Vitez ne jouait ni dans l'une ni dans l'autre et, de tous ses acteurs, c'est lui-même que je préférais, dans *Faust, Bérénice, Phèdre, Hernani...*

L'une des qualités du livre de Léonardini est de nous donner clairement l'ensemble de l'action et de la pensée d'Antoine Vitez, y compris ses positions sur la vie du monde actuel. Il serait incomplet d'évoquer Vitez sans citer ce qu'il disait, avant de mourir, sur Gorbatchev, sur l'Europe.

Le 3 mai 1990, devant les étudiants de Paris-VIII (Saint-Denis), Vitez dit : *« Je pense que Gorbatchev est un grand politique, un homme sage sans doute comme le fut et l'est encore le roi d'Espagne Juan Carlos, que j'estime être l'un des plus grands politiques du siècle ; un homme qui s'est attaché à faciliter le passage entre l'ancien et le nouvel ordre, pour le bien de la patrie, ce qui n'est pas un mot en l'air. Je pense qu'il y va du bien de la patrie, et du bien de l'empire russe, du bien de l'humanité aussi. Ce passage-là, s'il a lieu pacifiquement, nous amènera pacifiquement à cet état de nature des sociétés, c'est-à-dire au désordre originel (...). C'est comme si le formidable effort de l'humanité, qui date de plus d'un siècle, cent cinquante ans à peu près, effort de pensée et de travail, d'héroïsme, d'abnégation, d'art, de moralité, de vertu, comme on disait il y a deux cents ans, comme si cet énorme effort de l'humanité venait d'un seul coup de retomber, telle une fusée qui n'atteint pas son orbite et s'affaisse. En s'affaissant, elle creuse un trou extrêmement profond. »*

Sur l'Europe, Vitez dit le 16 novembre 1987, lors des états généraux organisés par Jack Ralite au Zénith : *« Je n'arrive pas à me sentir un cœur européen, je l'avoue ici. Quelque générosité qu'il y ait à parler de l'Europe, je ne puis m'empêcher de voir les limites de l'Europe, et j'avoue que l'idée internationale me semble plus simple, plus incontestable, plus claire aussi que l'Europe (...). Mais que je le veuille ou non, l'Europe politique et économique se bâtit, et alors je lui demande, à cette Europe, à ses institutions à venir, de méditer à l'honneur de soutenir, et disons le mot, de payer une politique d'échanges avec le monde entier, loin de l'Europe. »*

Léonardini rappelle que Vitez, le 4 janvier 1990, dans *le Monde*, invitait *« ceux qui gouvernent aujourd'hui le Parti communiste à accepter le désaveu de l'Histoire »*, ajoutant : *« Chaque jour est de trop. Il faut qu'ils partent. »* (Vitez avait quitté le parti fin 1979 *« après l'entrée des troupes de Brejnev en Afghanistan »*, dit Léonardini). En juin 1988, Vitez déclarait : *« J'ai été membre du Parti communiste pendant environ trente ans. Je ne le suis plus... Mais beaucoup de choses en moi continuent à me dire que je fais partie de cette mouvance de pensée. »*

Dernière image de Vitez. Trois jours après le 14 juillet 1989 (le Bicentenaire), le 17, dans le cloître du palais des Papes d'Avignon, Vitez, en costume noir, lit un texte clair et net qui montre l'usage et les limites des « Droits de l'Homme » : le *Discours sur le colonialisme*, d'Aimé Césaire.

MICHEL COURNOT

★ *Profils perdus d'Antoine Vitez*, de Jean-Pierre Léonardini, éditions Messidor, 93 pages, 65 F.

SPECTACLES NOUVEAUX

Le Cadavre vivant

de Lew Tolstoï,
mise en scène
de Virgil Tanase,
avec Sylvie Nordheim,
Irina Craciunescu,
Michel Weinstadt,
Pascal Salaun
et Georges Roiron.

Comme après la révolution d'Octobre, l'âme slave avec ses brusques changements d'humeur est à la mode. On n'a pas fini d'en découvrir les complexités, ainsi dans l'histoire de ce Russe *tolstoïen*, qui, empêtré dans une situation épouvantable, ne trouve d'autre issue que dans le suicide, mais a peur et préfère feindre, se faire passer pour mort...

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 27 octobre. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 66 F à 130 F.

Chambres d'hôtes

de Dominique Klinger,
mise en scène
de l'auteur,
avec l'auteur.

Dans une chambre, un homme s'entretient avec un interlocuteur invisible. Qui est peut-être son double. Une hallucination. Un ectoplasme. Allez donc savoir.

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 20e. A partir du 24 octobre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-66-42-17. De 40 F à 80 F.

Pathologie verbale

avec Nathalie Bensard,
Pierre-Yves Boutrand,
Linda Chaïb,
Claire-Indgrid Cottenceau,
Philippe Demarle,
Nathalie Duverne,
Marc Ernotte,
Alain Guillo,
Mario Haniotis
et Isabelle Lafon.

Une quinzaine de comédiens jouent, mettent en théâtre un bouillonnement de textes scientifiques et poétiques, plus insolites, plus réjouissants, plus étonnants les uns que les autres.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 30 octobre. Le mardi à 19 h 30. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 90 F.

Singue Mura

de Binda Ngazolo,
avec la troupe Ki-Yi Mbock.

Présenté au Festival des Francophonies de Limoges, ce spectacle venu d'Afrique parle de la condition des femmes – de quoi alerter les féministes... Mais le plus passionnant est la maîtrise théâtrale et vocale de la troupe, sa force vitale, sa capacité d'émotion.

Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. A partir du 26 octobre. Les lundi, mardi, vendredi, samedi et dimanche à 21 heures. Tél. : 42-71-26-16.

Théâtre équestre Zingaro

avec vingt-quatre acteurs,
musiciens,
cavaliers,
danseurs,
dresseurs,
seize chevaux de douze races différentes,
trois ânes, etc.

Voir notre photo légendée page suivante.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. A partir du 25 octobre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-78-75-00. De 100 F à 200 F.

Y a-t-il des tigres au Congo?

de Bengt Ahlfors,
mise en scène
d'André Loncin,
avec William Della-Rocca
et Bernard Lanneau.

Deux auteurs pour une pièce sur le sida. Ils discutent des différents angles possibles d'approche. Finalement s'interrogent sur leur propre attitude s'ils se découvraient séro positifs. On n'informera jamais assez sur le sida.

Théâtre du ministère des finances, 143, rue de Bercy, 12e. A partir du 30 octobre. Le mardi à 21 heures. Tél. : 45-35-97-31. 80 F.

THÉATRE

SÉLECTION PARIS

L'Absolu naturel

de Goffredo Parise,
mise en scène et
adaptation Simone Benmussa,
avec Arielle Dombasle,
Facundo Bo,
Martine de Breteuil,
Marie Valin,
Jacqueline Vayrac,
Joachim Fosset
et Dominique Ehlinger.

Arielle Dombasle et Facundo Bo discutent âprement du rêve, de la réalité, et de l'absolu. Une sorte de discours ironique et sensible, servi par les acteurs.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. *Durée* : 1 h 25. De 80 F à 150 F.

Bérénice

de Jean Racine,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Nathalie Nell,
Jean-François Sivadier,
Jean-Baptiste Malartre,
Agnès Van Molder,
Michel Peyrelon,
Bernard Bloch
et Olivier Dautrey.

Elle aimait l'Empereur et en était aimé, mais la loi interdisait une union avec une reine étrangère. *« Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez »*. Si l'on pleure en écoutant l'admirable musique de Racine, c'est en grande partie grâce à Nathalie Nell.

Théâtre de l'Est Parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 45. De 55 F à 130 F.

Chambre 108

de Gérald Aubert,
mise en scène
de Georges Werler,
avec Etienne Berry,
Olivier Granier
et Frédérique Tirmont.

Dans une chambre d'hôpital se côtoient deux hommes très dissemblables. Un qui régresse et ne veut pas quitter le cocon dans lequel il s'est enfermé, l'autre qui attend les résultats d'examen et tente de fuir l'angoisse de la maladie et de la mort.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

Crime et châtiment

de Jean-Claude Amyl,
d'après le roman de
Dostoïevski,
mise en scène
de Jean-Claude Amyl,
avec Antoine Basler,
Sylvie Genty,
Catherine Vinatier,
Pierre Constant,
Joseph Barbouth,
Jeanne-Marie Garcia,
Jean-Marc Bourg,
Christian Cloarec,
Alain Mac Moy
et Dominique Bernard.

Quelques personnages légendaires de Dostoïevski s'affrontent dans le huis clos de leur conscience. C'est l'ouragan, c'est le vertige d'un écrivain génial, malade, terriblement russe.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 3 heures. 80 F et 120 F.

Didascalies III

d'Evelyne Didi.

Les « didascalies » sont les indications portées en marge du texte. Evelyne Didi a assemblé celles de sept metteurs en scène, à qui elle a demandé comment présenter une comédienne lisant la lettre d'adieu – superbe – de Marie Curie à son époux. Résultat : une sorte de démonstration poétique de la liberté théâtrale.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Les mercredi et jeudi à 21 h. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 heure. 90 F et 120 F.
Dernière représentation le 27 octobre.

Les Enfants Tanner

de Robert Walser,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec Philippe Demarle,
Marief Guittier,
Virginie Michaud,
Michel Raskine,
Christian Ruché,
Yvette Theraulaz
et David Warilow.

Le chemin vers la folie d'un jeune homme aimable. Un texte d'une force rare, d'un humour bouleversant. Des acteurs magnifiques, dirigés et mis en scène par un poète. C'est le spectacle à ne pas manquer. Il est pour quelques jours encore à la Bastille, avant de partir pour Sartrouville.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 50. 70 F et 90 F.
Dernière représentation le 28 octobre.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil,
Isabelle Candelier,
Laurence Cortadellas,
Eric Elmosnino,
Jean-Paul Farré,
Manoëlle Gaillard,
Mario Gonzalez,
Marc Quentin,
Philippe Uchan
et Romain Duverne.

Daniel Auteuil-Scapin renouvelle son exploit avignonnais et touche au cœur dans le spectacle clair et joyeux de Jean-Pierre Vincent.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 45. De 90 F à 120 F.

L'Humour en coin

avec Jacques Maillot,
Jean-Claude Poirot,
Maurice Horgues,
Tex
et les Politick-Chinel's.

Pensant aux nostalgiques de « L'oreille en coin », disparue du studio 104 de la Maison de la radio, et de France Inter pour aller sur Europe 1, Jacques Maillot a emmené son équipe dans ce petit théâtre où il entend bien renouveler la tradition des chansonniers, la rajeunir et lui faire retrouver son insolence.

Deux Anes, 100, bd de Clichy, 18e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-10-26. 165 F et 175 F.

Je ne suis pas Rappaport

d'Herb Gardner,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Georges Wilson,
Jacques Dufilho,
Paola Lanzi,
Jean-Pierre Dravel,
Virginie Benoît,
Jacques Jacquemin
et Serge Feuillard.

Si on aime le théâtre américain, son humour bien ciblé, son habileté à faire rêver à partir de schémas standards, alors on aime cette pièce de Herb Gardner. Mais de toute façon, si on aime les comédiens qui emportent leurs personnages bien au-delà du texte, alors il faut aller voir Georges Wilson et Jacques Dufilho.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 220 F.

Le Laboureur de Bohême

de Johannes von Saaz,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Jean-Marc Bory,
Serge Maggiani
et Laurent Poitrenaux.

Affrontement du Laboureur et de la Mort, arbitré par l'Ange de Dieu. Un texte riche, rugueux, des questions sans réponse, donc éternelles. Des acteurs magnifiques.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 27 octobre.

MARC ENGUERAND

Les voilà à nouveau et jusqu'aux fêtes, dans leur cathédrale de bois consacrée aux chevaux. Les Zingaro, avec leur théâtre musical et équestre, sont de retour au fort d'Aubervilliers. Musiques tziganes, cosaques, charrettes ornementées, portant mille bougies, traînées par des bœufs placides aux yeux fardés, orgue, cloches, vin chaud servi par des valets blêmes, criaillerie des dindes, cheek to cheek d'un homme et d'un âne, galopades effrénées des chevaux qui se cabrent, et dansent, et s'aiment. Et qui, acteurs magnifiquement sauvages, jouent avec les cavaliers, secouant leurs crinières, faisant voler le sable...

Lettre d'une inconnue

de Stefan Zweig,
mise en scène
de Patrice Douchet,
avec Marie Landais
et la voix d'Alain Duclos.

La vie d'une femme qui consacre sa vie à l'adoration d'un homme rencontré seulement trois fois. Et quand elle aura terminé cette lettre par laquelle elle lui confie son amour, la mort viendra comme une délivrance. Un texte magnifique.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. Du mardi au samedi à 18 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

Liliom

de Ferenc Molnar,
mise en scène
de Christian Benedetti,
avec Marie Barsotti,
Gilles Baudelet,
Agnès Berthon,
Blandine Clémot,
Gilles Dao,
Michel Fouquet,
Sophie Guille des Buttes,
Olivier Maltinti,
Michel Quidu
et Véronique Vellard.

Liliom, tendre voyou de charme, zone dans l'ambiance romantique et poétique d'une fête foraine de banlieue. C'est la banlieue de Budapest, c'est tout le charme nostalgique de l'Europe centrale, baraques de monstres et grande roue, filles disponibles et engrenage du crime. Et le jugement de Dieu qui n'est pas loin.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. *Durée* : 1 h 30. De 45 F à 100 F.

Le *Mariage*

de Gombrowicz,
mise en scène
de Bogdan Hussakowski,
avec J. Swiatlon,
M. Kuzminski,
J. Stasiuk,
E. Worytkiewicz,
M. Wojciechowski,
J. Jankowska,
A. Kierc,
J. Pilarski
et C. Rybinski.

Le mois du théâtre polonais se poursuit avec *le Mariage* de Gombrowicz, chef-d'œuvre d'ironie hargneuse, dans lequel se joignent une mélancolie morbide et l'amour pour la jeunesse, pour sa fragilité, pour cet instant de pureté éphémère.

Nouveau Théâtre Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure, 18e. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-62-35-00. 70 F et 90 F.

Le *Misanthrope*

de Molière,
mise en scène
de Jacques Weber,
avec Jacques Weber,
Emmanuelle Béart,
Roger Dumas,
Hervé Briaux,
Emmanuelle Meyssignac,
Evelyne Buyle
et Pierre Gérard.

Jacques Weber et Emmanuelle Béart sont Alceste et Célimène, entourés de très bons acteurs, et on redécouvre avec un grand plaisir la force des situations, leur drôlerie, leur humanité.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 2 h 30. De 90 F à 230 F.

Le *Mystère de la chambre jaune*

d'après Gaston Leroux,
mise en scène
de Gilles Cohen,
avec Lionel Abelanski,
Philippe Duclos,
Alain Fromager,
José Garcia,
Thierry Gibault,
Philippe Hérisson,
Anne Kreis,
Denis Leger-Milhau,
Patrick Marchand
et Vincent Nemeth.

Quelques jours encore pour aller rire, frémir, et pourquoi pas pleurer aux fantasmagoriques mésaventures de Rouletabille, reporter intrépide, aussi pur que courageux, aussi malin que drôle, le seul à pouvoir élucider le mystère de cette terrible chambre jaune où un savant (fou, ça va de soi) et sa fille...

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. *Matinée* dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. *Durée* : 2 h 20. De 45 F à 100 F.
Dernière représentation le 28 octobre.

La Nonna

de Roberto Cossa,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Maurice Chevit,
Jean-Claude Dreyfus,
Claire Fayolle,
Philippe Fretun,
Josiane Leveque,
Roger Mirmont
et Liliane Rovère.

C'est l'histoire d'une famille pauvre, en Argentine. Le Père a six bouches à nourrir, dont celle, insatiable, de la Grand-mère. Ce que les enfants et petits-enfants pourront imaginer pour s'en débarrasser, c'est à peine croyable. C'est qu'elle résiste à tout, cette Nonna... Humour noir, truculence, fous rires, et Jean-Claude Dreyfus en vieille dame indigne.

Théâtre National de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Places : 130 F. Tarifs réduits, 100 F. A partir de dix places, 80 F.

Partage de midi

de Paul Claudel,
mise en scène
de Brigitte Jacques,
avec Nicole Garcia,
Jean-Pierre Marielle,
Didier Sandre
et François Berleand.

Pièce impudique et autobiographique sur la passion, texte riche au point parfois de paraître lourd, avec des personnages denses, égoïstes et charnels, soumis aux caprices de leurs désirs. Nicole Garcia reprend un rôle marqué par Edwige Feuillère et Ludmilla Mikaël. Didier Sandre est, à chaque spectacle, un peu plus remarquable. C'est dire que, ici, il est fabuleux.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 h 30. De 120 F à 240 F.

Pièce sans titre

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Anne Alvaro,
Redjep Mitrovitsa,
Mehmet Ulusoy,
Grégoire Sterrmann,
Maurice Antoni,
Pierre Baillot,
Damien Bouvet,
J. Chappatte,
C. Corderey
et B.-D. Barek.

Les affres d'un metteur en scène qui fait répéter *le Songe d'une nuit d'été* tandis qu'à côté gronde la Révolution. Faux-vrai des masques, vérité-mensonge de la vie. Un texte pirandellien et inachevé de Garcia Lorca. Avec Redjep Mitrovitsa.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 heure. De 28 F à 145 F.

Platonov

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Sylvie Orcier,
Marc Betton,
Annie Perret,
Charles Schmitt,
David Burztein,
Jacques Canselier,
Jean-Marie Boëglin,
Delphine Salkin,
Max Roire
et Jean-Philippe Salério.

Le premier des anti-héros de Tchekhov, séducteur miteux mais irrésistible, chaleureux comme un enfant et monstrueusement égoïste, bavard et secret. Il provoque des drames dans la société provinciale où il se sent mal, mais qu'il ne peut se résoudre à quitter. Et meurt. Gilles Arbona est ce velléitaire, et Sylvie Orcier une femme vulnérable et autoritaire...

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 75 F à 120 F.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville,
mise en scène
de Jean-Pierre Miquel,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Serge Krakowski
et Laurent Rey.

Souper d'affaires entre Talleyrand et Fouché. Prétexte : le retour de Louis XVIII. Mais rapidement les deux hommes, complices et ennemis, en viennent aux confidences. Brillants dialogues, brillamment interprétés par de brillants comédiens, brillamment couronnés par plusieurs Molières.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Peter Brook,
avec Georges Corraface,
Jean-Paul Denizon,
Sotigui Kouyaté,
Mamadou Dioume,
Ken Higelin,
Yoshi Oida,
David Bennent,
Bruce Myers,
Alain Maratrat
et Pierre Lacan.

Brook-les Bouffes du Nord-Shakespeare : le trio gagnant, surtout quand la pièce est *la Tempête*, quand le texte est adapté par Jean-Claude Carrière, quand les teintes ocre des costumes de Chloé Obolensky jouent avec la patine des murs, quand l'éternel enfant à l'inquiétant regard, David Bennent, est Caliban, quand de merveilleux comédiens africains font chanter les mots.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 2 h 20. 70 F et 100 F.

Théâtre yiddish en langue française

mise en scène
d'Aristide Domenico,
avec Elodie Bear,
Carlos Chahine,
Denise Bonal,
André Cellier,
Catherine Day,
Daniel Cling,
Aristide Demonico,
Martine Laisné,
René Loyon
et Simy Myara.

Les lectures – en français – et mise en scène d'un théâtre inconnu, le théâtre yiddish, se poursuivent : *le Golem*, qui est un chef-d'œuvre qui hante l'imaginaire universel. Puis *le Jeu de Hocksmath*.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 65 F.

La sélection théâtre a été établie par Colette Godard.

هكذا من الاصل

GYORGY KURTAG AU FESTIVAL D'AUTOMNE

L'âme lourde



GUY VIVIEN

« En décembre 1956, je pris congé de Kurtag et de sa femme : je me réfugiai avec ma femme en Autriche. Resté à Budapest, Kurtag est devenu le compositeur le plus important de la Hongrie » (György Ligeti).

Les compositeurs hongrois investissent cette année le Festival d'automne. Aux côtés du plus célèbre d'entre eux, György Ligeti, sera célébré un autre György, en France presque inconnu : Kurtag, personnalité énigmatique et torturée.

ON dit qu'il parle en bredouillant. En fait, il ne parle pas. Pas aux journalistes en tout cas. Et la revue *Contrechamps*, qui lui consacre ainsi qu'à Ligeti son traditionnel numéro spécial parallèle au Festival d'automne (1), a dû bien chercher avant de trouver, et de publier, un entretien du musicien avec Andras Varga Balint, vieux de huit ans déjà.

György Kurtag est le grand point d'interrogation de cette programmation hongroise, assurée pour le festival par un chef d'orchestre... hongrois vivant entre Budapest, Cologne et Paris (*lire notre entretien avec Peter Eötvös dans « le Monde Arts Spectacles » du 20 septembre*). Cherchant la trace de Kurtag dans les rayons du Centre de documentation sur la musique contemporaine – centre rattaché à la SACEM, – on ne trouve rien, ou presque : glissée dans un concert de juin 1985, à Beaubourg, une œuvre pour piccolo, trombone et guitare, *A Little Fix*; titre bizarre, curieux mariage instrumental.

Quatre ans après, au Châtelet, vint une œuvre importante, les *Fragments d'Attila Joszef* : vingt phrases empruntées à un glorieux représentant de la littérature « prolétaro-révolutionnaire » et confiées à une soprano seule en scène; curieux penchant pour le risque, et le fragmentaire.

Côté enregistrements, impossible évidemment de se procurer les microsillons d'antan – ils n'étaient pas nombreux. Reste un unique compact, enregistré par Pierre Boulez et l'Ensemble InterContemporain, et confirmant l'énigme Kurtag. Les *Messages de Feu Demoiselle R.V. Troussova* sont un cycle (magnifique) de mélodies, que les spécialistes s'accordent à juger *« typiquement hongrois »*, sur des haïkaïs en russe de Rimma Dalos, poétesse soviétique vivant à Budapest. Qui dit mieux ? Ligeti bien sûr, avec son *Grand Macabre*, adaptation pour l'opéra d'un texte du Belge Ghelderode, livret dont la version originale (écrite par le compositeur en personne) est allemande, mais fut créée en suédois, puis retraduite en français pour être donnée au Palais Garnier; il existe aussi un *Grand Macabre* en italien, et un autre en anglais.

Cette indifférence à l'idiome paraît d'autant plus invraisemblable chez ces deux aventuriers que l'un des postulats de Bela Bartok (père spirituel de tout compositeur hongrois) fut de retrouver dans la prosodie de ses cantates, et de son opéra *le Château de Barbe-Bleue*, le parfum particulier de la langue hongroise, dont il avait étudié les modes d'attaque et d'articulation dans le folklore, soit au plus près de la « vérité » ethnique.

Mais de quoi est faite cette vérité, pour un Ligeti et un Kurtag ? Tous deux (comme Eötvös, bizarrement) sont nés en Transylvanie, soit dans *« une région de la vieille Hongrie devenue roumaine après la première guerre mondiale; nous avions fréquenté des lycées de langue roumaine, et, dans nos sentiments et nos conceptions artistiques, nous étions fortement attirés par la France, en partie en cause de l'orientation francophile de la culture roumaine »* (György Ligeti : *Rencontre avec Kurtag dans le Budapest de l'après-guerre*). Kurtag fit ses études à Timisoara, localité dont on sait tous, depuis la « révolution de Noël », qu'elle se situe dans la Roumanie ex-ceausescienne. Issu, comme Ligeti, d'une famille d'intellectuels juifs, il décida, en même temps que lui, de franchir illégalement la frontière et d'aller retrouver à Budapest les traditions d'une école musicale remontant à Franz Liszt – autre Hongrois international.

Les événements de 1956 allaient décider Ligeti à s'exiler : il quittait la Hongrie définitivement. Kurtag, lui, partit pour les mêmes raisons travailler deux ans la composition à Paris, auprès de Marianne Stein. Puis il regagna Budapest, ne cessa plus de dévorer les textes les plus hétéroclites, les littératures les plus variées, apprit enfin la langue russe, sous l'influence de Rimma Dalos, et cela, dit la poétesse, jusqu'à en pénétrer les zones *« transverbales »*, les harmoniques. Kurtag, ajoute-t-elle, se serait de cette façon révélé plus hongrois que nature, hongrois au second degré. Il aurait décelé, au-delà du fait linguistique, la profonde *« altérité »* d'une écriture poétique, hongroise par l'esprit, arc-boutée contre ce que Rimma Dalos nomme l'*« ordre à la russe »*.

L'idiome ne serait-il après tout qu'une défroque, le vêtement de paramètres autrement fondamentaux comme : dire ou suggérer; édicter ou compatir; creuser ou ornementer ? Si Kurtag écrivait un opéra, témoigne la soprano Adrienne Csengery, créatrice hongroise du cycle *Troussova*, il prendrait un livret chez Dostoïevski (pour le fond, la compassion) ou chez Beckett (pour la brièveté et la suggestion). Mais Kurtag, qui a choisi de mettre en musique Kafka par fragments, et en allemand, refuse obstinément de s'inscrire dans le « commerce-opéra ». Par les temps qui courent, explique notre soprano, il y faudrait l'*« âme légère »*. Et Kurtag *« est un homme lourd »*.

ANNE REY

(1) *Ligeti-Kurtag*, un double numéro de la revue *Contrechamps*, Editions l'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris, 160 F.

★ Plusieurs pièces de György Kurtag sont données le 24 octobre, au Théâtre des Champs-Elysées, avec *Chinese Opera* de Peter Eötvös et la création française de *Nonsense Madrigal* de Ligeti. Les 26 et 27 octobre, Phyllis Bryn-Julson chante les *Kafka Fragments* dans la salle du Conservatoire d'art dramatique, rue du Conservatoire, 75009 Paris. Tél : 42-96-12-27.

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Eötvös
Chinese Opera

Ligeti
Nonsense Madrigals

Kurtag
Huit Pièces pour piano op. 3
Trois Inscriptions anciennes op. 25
Quatre Capriccios op. 9
Quasi una fantasia... op. 27
Trois Pièces in memoriam
Phyllis Bryn-Julson (soprano), Zoltan Kocsis (piano), King's Singers, Ensemble InterContemporain, Peter Eötvös (direction).

Lire notre article ci-contre.

Le 24. Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 35 F à 180 F.

Kurtag
Kafka fragments op. 24
Phyllis Bryn-Julson (soprano), Jacques Ghestem (violon).

Lire notre article ci-contre.

Les 26 et 27. Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 20 h 30. 110 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 24 octobre

Wolf
Lieder sur des poèmes de Michelangelo, Goethe, Eichendorff, Mörike, Heyse.
Dietrich Fischer-Dieskau (baryton).
Hartmut Höll (piano).

Quand on est de mauvaise humeur, on fait semblant de penser que Fischer-Dieskau chante sans jamais perdre conscience de ce que l'accomplissement de sa technique contient d'enseignements pour les autres : il chante comme un professeur. Mais on n'est pas de mauvaise humeur quand on va écouter le baryton allemand dans Wolf, Salle Pleyel. Si on l'était, on resterait chez soi et on écouterait DFD au casque. Et on en apprendrait encore bien plus.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 280 F.

Webern
Variations pour piano

Liszt
Sonate en si mineur.

Prokofiev
Sonates pour piano nos 2 et 7.
Barry Douglas (piano).

Ce pianiste irlandais n'est pas américain, contrairement à un bruit persistant. Le serait-il, d'ailleurs, que cela n'enlèverait rien à ses qualités objectives : puissance, construction du texte, conscience du son. Virtuose ? Egalement, mais ce n'est pas forcément un défaut. Surtout, il a de l'intérêt pour les musiques de notre temps et pour toutes les autres. Un grand jeune artiste RCA.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Mendelssohn
Symphonie pour cordes no 12.
➡

MUSIQUES

→

Mozart
Concerto pour violon et orchestre n° 4

Haydn
Symphonie n° 97
Joshua Bell (violon),
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Reinhard Peters (direction).

Ce très jeune élève de Joseph Gingold, à l'université d'Indiana, a été lancé dans la carrière par Decca un peu sur sa gueule, comme un artiste de variétés. Les enregistrements qu'on a pu consulter démontrent une inquiétante désinvolture stylistique et un penchant appuyé pour les *portandos* vieux style. Dans Mozart, le jeune Américain devra trouver autre chose, peut-être quelque chose de bien.

Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

Aperghis
Jojo
Valérie Aubert,
Christophe Huysman,
Nicole Sigal (comédiens),
Frédéric Davério (accordéon),
Richard Dubelski,
Françoise Rivalland (percussions),
Patrick Minard (chant),
Georges Aperghis (mise en scène).

Est-ce un spectacle musical ? Est-ce du théâtre ? La question mérite moins que jamais d'être posée : Aperghis a trouvé dans l'auteur Philippe Minyana le complice qui lui a permis d'accoucher d'un livret mi-dialogues parlés, mi-monologues par onomatopées. A l'arrivée : la matière d'un faux opéra populiste (Jojo, le héros, est un immigré poursuivi par la fatalité), d'une authentique réussite dans le genre difficile du théâtre musical. Tout se passe dans une boîte, percée de trous, surmontée d'instruments bidouillés et d'accessoires de cirque. Un peu grand guignol, boulevard du crime, et si poétiquement lyrique !

Paris-Villette (les 24, 25, 26, 27 et 30, 21 heures ; le 28, 16 h 30). Tél. : 42-02-02-68. De 60 F à 120 F.

Vendredi 26

Rossini
Sémiramide, version concert
Lella Cuberli (soprano),
Martine Dupuy (mezzo-soprano),
Rockwell Blake (ténor),
Luigi Roni (baryton),
David Pittsinger (basse),
Chœurs et Orchestre philharmonique de Radio-France,
Antonio Pappano (direction).

Au premier acte, la reine de Babylone avoue son amour à un jeune homme dont elle ignore qu'il est son fils. Au second, Arsace tue sa mère dans le noir en croyant frapper Assur. Opéra très noir, et virtuosissime, le dernier que Rossini écrivit pour l'Italie, avec la Colbran dans le rôle-titre. La Pasta, la Malibran incarnèrent à leur tour la terrible reine. Nouveau challenge pour la Cuberli, soprano incontestablement rossinienne, entourée - pour le meilleur - par Martine Dupuy (dans le rôle travesti d'Arsace) et par Rockwell Blake. Un grand spectacle vocal, qui se passera bien de mise en scène.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Dimanche 28

Cavalli
Giasone
Jeffrey Gall (haute-contre),
Gloria Banditelli (mezzo-soprano),
Catherine Dubosc,
Maria Christina Kiehr (sopranos),
Christophe Einhorn,
Gian Paolo Fagotto,
Gilles Ragon (ténors),
Bernard Deletré,
Michaël Schopper,
Harry Van Der Kamp (basses),
Ensemble instrumental I Febi Armonici,
René Jacobs (direction),
Christian Gangneron (mise en scène).

Après un *Couronnement de Poppée* qui nous avait ravi à Montpellier, René Jacobs s'est attaqué à l'établissement du texte de cet opéra mythologique, très inspiré de la commedia dell'arte, le plus souvent représenté et critiqué au dix-septième siècle. Contrairement à l'œuvre de Monteverdi, dont il n'existe que deux manuscrits, celle de Cavalli existe sous forme d'une dizaine de copies manuscrites. Il eût été inespéré que l'on eût retrouvé la version « originale », celle qui fut jouée lors de la première représentation en 1649. Ce précieux document, en effet, est perdu. Et c'est bien pourquoi Jacobs est intervenu.

Théâtre des Champs-Elysées (le 28, 17 heures ; le 30, 19 h 30). Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 500 F.

Mardi 30

Beethoven
Symphonie n° 4 op. 60

Brahms
Symphonie n° 2 op. 73
Orchestre philharmonique de Vienne,
Riccardo Muti (direction).

Voir notre photo légendée.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 180 F à 700 F.

LAUTERWASSER

Riccardo Muti se produit à la tête de la Philharmonie de Vienne, salle Pleyel, le 30 octobre. Farouche gardien des traditions classiques, cet orchestre ne plaît pas à tous les chefs. Certains lui reprochent ses réticences pour se plier à d'autres esthétiques que celle qui fait sa gloire. Ils ont tort : en cette époque de standardisation du son et du style, Vienne reste unique.

RÉGIONS

Montpellier

Beethoven
Ouverture : La Consécration de la maison

Bizet
Te Deum

Franck
Symphonie en ré mineur
Chœurs de l'Opéra de Montpellier,
Orchestre philharmonique de Montpellier,
Lamberto Gardelli (direction).

Une grande salle s'ouvre dans la ville de M. Frêche. Architecturalement, elle ne fera pas l'unanimité. Mais si elle sonne bien, il lui sera tout pardonné. Les festivités d'inauguration (bientôt *les Huguenots* testeront la fosse) démarrent sur une note symbolique : cette *Consécration de la maison*, composée par Beethoven pour la réouverture du Josephstadter Theatre à Vienne.

Les 28 et 30. Opéra Berlioz. Corum. Palais des congrès, 20 h 30. Tél. : 67-61-67-61. Soirées réservées aux abonnés de l'Opéra.

Toulouse

Mozart
Don Giovanni
Michele Partusi (baryton),
Karen Huffstodt,
Barbara Madra,
Sophie Fournier (sopranos),
Marek Torzewsky (ténor),
Reinhard Dorn,
Jean-François Gardeil,
Hans Tschammer (basses),
Jacques Rosner (mise en scène),
Orchestre du Capitole de Toulouse,
Friedemann Layer (direction).

Tentative originale de réconciliation du théâtre et de l'opéra. On ne peut pas dire qu'avec cette pièce-là Jacques Rosner ait pris beaucoup de risques. Enfin, il a mis en scène (dans un même décor, de Max Schöndorff, pour le lyrique et pour la pièce) le *Dom Juan* de Molière et le *Don Giovanni* de Mozart, à l'intention des comparatistes, en deux soirées groupées. Le chef d'orchestre, Friedemann Layer, est très recommandable. Côté théâtre, le duo Desarthe-Boujenah suscite une irrésistible curiosité.

Les 26 et 30, 20 h 30 ; le 28, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 60 F à 200 F.
Les 2, 6 et 13 novembre à 20 h 30. Les 4 et 9 novembre à 14 h 30.

Trop, c'est trop

Il paraît que les organisateurs de concerts et les salles parisiennes ont entrepris cette année de coordonner leur programmation. Quelle serait la situation s'ils s'en étaient abstenus ! Le résultat, dès ce début d'automne, aboutit à la congestion, à l'indigestion, et à une certaine agitation des artistes, diffuseurs et imprésarios devant des rangs vides. Mais, quand on regarde les choses un peu dans le détail, comment pourrait-il en être autrement ?

Cas de figure numéro un : rien de ce qui tient à la musique de chambre ne laisse monsieur X indifférent. C'est peu de dire que ce chambriste inconditionnel a, dans la semaine du 24 au 31 octobre, du pain sur la planche : le jeudi 25, à 18 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées, rendez-vous obligé avec le Quatuor Martinu ; le même jour, à 18 h 35, au Musée d'Orsay, comment négliger le Quatuor Manfred ? Vingt-quatre heures et quelque de repos bien mérité et voici notre mélomane zélé invité à déguster (pour un prix de place n'excédant pas 250 francs), à l'invite du Forum du quatuor, le *nec plus ultra* de la musique tchèque, avenue Montaigne, par les Orlando et les Amadeus (Smetana, Martinu, Dvorak). Une « Truite » de Schubert en vue ? Comment y résister, le 27, toujours aux Champs-Elysées ? Juste une nuit pour se nettoyer l'esprit et voici le même, dans la même salle, dégustant à l'heure du brunch Mozart et Schubert par l'Orchestre de chambre de Vienne, dirigé par Philippe Entremont (concerts du dimanche matin). Lundi, monsieur X est exténué... et ruiné.

Même chose ou presque pour monsieur Y, lyricomane fortuné, qui passera une longue soirée en compagnie de *Sémiramide*, de Rossini, le 26 au Châtelet (version oratorio, 295 F maximum) ; et consacrera sa soirée du 28, dès 19 h 30, à *Giasone*, de Cavalli, aux Champs-Elysées (500 francs le fauteuil d'orchestre). Lourde semaine italienne.

Monsieur Z, enfin, qui ne laisse jamais passer un grand orchestre symphonique en tournée, aura un mémorable – et onéreux – début de semaine avec le Philharmonique d'Israël, dirigé par Zubin Mehta, avec Isaac Stern, aux Champs-Elysées le 29 (de 250 à 2000 francs, mais il s'agit d'un gala), et la Philharmonie de Vienne, sous la baguette de Muti, dans Brahms et Beethoven (de 180 à 700 francs, c'est donné...).

Autant de concerts merveilleux, indispensables. Autant d'événements propres à lasser par leur abondance même. Autant d'initiatives aussi excellentes qu'anarchiques, qu'il serait temps de... coordonner ?

A. R.

JAZZ

Louis Sclavis

Brillant, inventif, dominant son sujet (assimilation de tous les styles, ironie, démonstration), le sextet de Louis Sclavis produit une musique qui séduit. Festival de Paris aidant, sa prestation à la Cigale (avec enjeu réel) est très attendue.

Le 25 octobre à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris, 18e. Location, Fnac, Virgin et au festival, tél. : 40-56-07-44.

Charles Lloyd

Un revenant ou un repartant ? Charles Lloyd est une énigme. Après avoir subjugué toutes sortes de publics (ceux du free doux, les planants, les coiffeurs), sa carrière en dents de scie permet de toujours espérer.

Le 26 octobre à la Cigale, 120, bd de Rochechouart, Paris, 18e. Location, Fnac, Virgin et au Festival de Paris, tél. : 40-56-07-44.

Trio Ceccarelli

Danse: sur moi (Philips, 846-657) est le titre du dernier disque d'André Ceccarelli. Il le présente en club où on ne le voit que trop rarement. Pour mémoire, André Ceccarelli est le meilleur batteur européen. Et son disque, une authentique réussite.

Le 24. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Clermont-Ferrand

Bireli Lagrene

Le plus doué des jeunes musiciens manouches, Bireli Lagrene, ouvre le Festival de Clermont-Ferrand avec Michel Petrucciani. Beau programme où l'on retrouve Laurent de Wilde et Miles Davis.

Festival de Clermont-Ferrand, du 25 au 28. Tél. : (16) 73-62-66-09 et 73-90-75-01.

ROCK

Living Colour

Voilà un groupe impressionnant. Vernon Reid est sûrement le plus légitime des héritiers d'Hendrix, ne serait-ce que parce que le guitariste et leader de Living Colour ne regarde jamais derrière lui. Violence qui flirte avec le chaos sans jamais se perdre, rock'n'roll tout à fait noir, Living Colour laisse des traces.

Le 26. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 90 F.

Road Runners

Rappel trimestriel : les Road Runners sont l'un des meilleurs groupes de rhythm'n'blues actuellement en activité. En France, en Grande-Bretagne et dans le reste du monde. Il ne leur manque qu'un disque, mais, ce soir, ce n'est pas le problème puisqu'ils seront chez eux, sur scène.

Le 26. Fontenay-sous-Bois. Maison pour tous, 20 h 30. Tél. : 48-75-05-21. De 30 F à 45 F.

Alan Vega

Tellement maudit, tellement malheureux, tellement sombre que le rock fut la seule orientation professionnelle possible. C'est une légende sur le boulevard de Rochechouart, et chez lui, à New-York, cette légende française est devenue une légende.

Le 27. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Tél. : 42-52-25-15. Location Fnac. 80 F.

Water Boys

Avec *Room to Roam*, leur dernier album, les Water Boys se dégagent peu à peu de leur période celte. Retour au rock donc, mais pas au passé, les leçons folks ont été retenues, la simplicité reste de rigueur, le plaisir de jouer aussi.

Les 27 et 28. Casino de Paris. 20 heures. Tél. : 49-95-98-98. Location Fnac, Virgin Megastore. 150 F.

Grateful Dead

De vieux babas, d'excellents musiciens, capables du pire et du meilleur, de débouler comme un semi-remorque au soleil de Californie ou de verser dans le fossé. Le Grateful Dead fait partie du paysage.

Les 27 et 28. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location Fnac. 162 F.

Alain Bashung

L'homme des vallées perdues, le Shane du rock français, n'en finit plus de tourner autour de Paris, oiseau au plumage et au ramage nocturnes.

Le 27. Ris-Orangis. Le Plan, 21 heures. Tél. : 69-43-03-03.

Saint-Brieuc

Festival Art Rock 90

A Saint-Brieuc, on croit le rocker intelligent. Cette idée originale débouche sur une programmation vraiment pluridisciplinaire avec : côté rock, John Cale, Public Enemy, Marc Seberg ou les Satellites (cosmopolite et exigeant) ; côté graphique, une exposition de Vaughan Oliver, l'auteur des pochettes du label 4AD ; et, côté théâtre, les désormais inévitables (à la grande joie des petits et des grands) Royal De Luxe.

Les 25, 26 et 27 octobre. Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Tél. : 96-33-77-50.

Fontenay-le-Comte

IIIe Rock Festival

En Vendée deux jours de rock français (Shredded Ermines, Kat Onoma), britannique (Mega City Four) et américain (Bruce Joyner, récent promu Inrockuptible). Le rock de pointe se répand avec une vitalité réjouissante.

Les 27 octobre et 28 octobre, Salle de la Grande-Prairie. Tél. : 51-69-57-70.

Tournées

Rock'n'roll show Dick Rivers et Francis Cabrel

Un vrai spectacle familial, le rock comme objet de consensus culturel, ça c'est pour le phénomène de société. Une fois qu'on y est, on s'amuse bien, autant que le duo improbable, qui traite respectueusement mais sans complexes le répertoire des classiques du rock.

Le 24 octobre à Avignon (Parc Château-Blanc), le 25 à Grenoble (Summum), le 26 à Dijon (Palais des sports), le 27 à Reims (Parc Expo), le 29 à Dunkerque (Palais des congrès), le 30 à Jeumont (Salle Th-Haut), le 31 à Bruxelles (Cirque royal).

Axel Bauer

Il y a longtemps, Bauer était marin, l'interprète de *Cargo*, tube rock brillamment mis en images par Mondino. Puis il s'est éclipsé et vient de revenir avec *Sentinelles*, un album complexe et énergique qui donne envie d'aller prendre de ses nouvelles sur scène.

Le 25 octobre à Paris (Elysée-Montmartre) à 19 h 30. 70 F. le 26 octobre à Lille (Aéronef), le 27 octobre à Amiens (Lune des pirates).

Les VRP

Les VRP dureront-ils ? C'est le moment où il leur faut dépasser l'idée de base, élargir leur terrain, se trouver de nouvelles cartes. C'est le propos de cette tournée dont *Enlève les nains de tes poches*, le disque, donne un avant- (mauvais) goût tout à fait sympathique.

Le 24 octobre à Rouen (Exo 7), le 26 à Poitiers (Confort moderne), le 29 à Paris (Olympia) à 20 heures. 70 F.

Marc Seberg

Marc Seberg (un groupe dont le chanteur et l'âme est Philippe Pascal) cherche à prolonger l'aventure de Marquis de Sade, à trouver la sortie d'un univers aux contours exacerbés aussi souvent grandiloquent qu'émouvant.

Le 25 octobre à Saint-Brieuc (CAC) à 20 h 30, le 26 à Niort (salle polyvalente de Chauray) à 20 h 30, le 28 à Clermont-Ferrand (Maison du peuple), à 20 h 30, le 29 à Besançon (salle le Montjoye) à 20 h 30, le 30 à Paris (Olympia).

MUSIQUES DU MONDE

Paris

Grands maîtres de la musique iranienne

Ils sont six, virtuoses du ney (Mohammad Musavi), du katmanché (Asquar Bahari) ou du santur (Faramarz Payvar). Charham Nazeri chante. Au programme, des pièces du répertoire traditionnel iranien, ordonné en trente-deux radifs (littéralement « les recoins »), que les élèves apprennent des maîtres avant d'y imprimer leur style, leur sonorité, et d'improviser au gré de l'inspiration poétique. Certains parmi ces six musiciens sont déjà venus, il y a dix ans, sur la scène du Théâtre de la Ville. Depuis, le paysage politique s'est modifié au pays des imams, et la musique traditionnelle, celle de la cour impériale, a grignoté du terrain. Inspiration poétique et mystique, art des silences et des parenthèses.

Les 28 et 29 octobre, Théâtre de la Ville, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77.

Lille

Esther Lamandier

Des chants chrétiens et araméens, des romances séfarades et des chansons andalouses, un univers très personnel. Partie il y a plus de dix ans de la musique médiévale qu'elle chantait en s'accompagnant au luth, Esther Lamandier a poursuivi un travail de recherche qui l'a menée sur des chemins parfois détournés, toujours riches en sonorité et en découvertes. Le chant conçu comme une discipline intérieure et une quête des recoins secrets de la culture méditerranéenne.

Le 26 à Tourcoing, église du Sacré-Cœur, 20 h 30, dans le cadre du Festival Métissages de Lille.

St Brieuc

Doudou N'Diaye Rose

Le maître tambour, ses onze tambourinaires et ses treize batteuses, les Rosettes. Une redoutable et sophistiquée machine à rythme, où la complexité d'un art apparaît en toute unité.

Le 27 à 20 h 30 au Grand Théâtre du CAC. Dans le cadre du Festival Art Rock. Rens. : 96-33-77-50.

CHANSON

Carole Laure

Danse contemporaine et country and western, Montréal et Nashville, Tammy Wynette et Régine Chopinot : et Carole Laure dans tout ça ? Réponse au Bataclan.

Du 24 au 27. Bataclan, 20 h 45. Tél. : 47-00-30-12. Location Fnac, Virgin Megastore. 160 F.

La sélection « Musiques » a été établie par Anne Rey. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

La récession en Grande-Bretagne et le ralentissement prévu de la croissance outre-Rhin

L'Europe sous le choc

Qu'est devenue l'Europe flamboyante d'il y a trois mois ? Toute à sa dynamique interne, elle se voyait repartie pour une phase de croissance rapide et durable, l'Allemagne réunifiée menant la danse.

La crise du Golfe est venue brouiller les cartes : d'abord en faisant augmenter les prix pétroliers, ensuite en introduisant une incertitude de plus en plus pesante. Si bien qu'en cette fin octobre le moral des Européens vacille.

Coup sur coup, cette semaine, de mauvaises nouvelles sont venues d'Allemagne, de Grande-Bretagne et de France. En Allemagne, les cinq grands instituts de conjoncture (DIW, HWWA, IFO, IFW et RWI) ont prévu dans leur rapport d'automne une croissance très ralentie l'an prochain (1,5 % après 4 % cette année) une poussée d'inflation et un allongement des files de chômeurs. En Grande-Bretagne, l'Association des chambres de commerce a publié, mardi, une étude montrant *« sans l'ombre d'un doute que les entreprises britanniques connaissent en ce moment une grave récession »* annonciatrice d'une forte remontée du chômage. Deux grands clients de l'industrie française en posture difficile. En France, les mauvais résultats du commerce extérieur (10,1 milliards de déficit en septembre) ne peuvent pas être mis entièrement sur le compte de la facture pétrolière (*le Monde* du 24 octobre). D'ores et déjà, l'économie nationale ressent un ralentissement de la demande qui lui est adressée.

Assistons-nous à un retournement de tendance comparable à ceux qui suivirent les deux premiers chocs pétroliers, ou à un simple *« incident de court terme »*, comme on semble le croire dans les milieux patronaux français ? En tout cas, le ministre des finances Pierre Bérégovoy a estimé, mardi, devant le Conseil économique et social, qu'il était essentiel de limiter *« l'impact psychologique »* des événements sur l'économie et d'éviter *« tout essoufflement de l'investissement »*. Les besoins de l'Europe de l'Est, le moteur de la réunification allemande, les promesses du grand marché de 1993, sont toujours là. Le *« choc psychologique »*, c'est effectivement aujourd'hui la *principale* menace qui pèse sur l'économie française.

S. Gh.

Le gouvernement et le patronat allemands jugent excessif le pessimisme des experts

Le gouvernement fédéral allemand et les organisations patronales ont jugé excessivement pessimistes les prévisions des cinq principaux instituts de conjoncture rendues publiques, lundi 22 octobre. Dans leur rapport d'automne, ceux-ci annoncent un net ralentissement de l'activité avec une croissance de 1,5 % seulement en 1991 pour l'Allemagne unifiée. Par ailleurs, M. Hans Tietmayer, membre influent de la Bundesbank, a jugé, mercredi 24 octobre, que les taux d'intérêt devraient augmenter en Allemagne à cause des coûts de l'unité.

BONN

de nos correspondants

Pour la première fois, ce rapport des cinq principaux instituts de conjoncture allemands concerne l'Allemagne tout entière, même s'il fait la distinction entre la situation dans les *« anciens Länder »* (l'ex-RFA) et les *« nouveaux Länder »* (l'ex-RDA).

Les prévisions des experts ne sont pas optimistes : la croissance réelle ne devrait pas dépasser 1,5 % pour l'Allemagne tout entière. *« La situation économique dans l'Allemagne unifiée est profondément divisée »*, constatent les experts *« alors qu'à l'Ouest l'expansion économique s'est poursuivie à un rythme soutenu, le recul de la production s'est accru de manière drastique à l'Est depuis l'union monétaire. »*

La prédilection des consommateurs est-allemands pour les produits occidentaux devrait continuer à doper les producteurs de biens de consommation et de services ouest-allemands, mais ces derniers seront exposés à des risques plus importants du fait du maintien de taux d'intérêt élevés liés aux besoins en capitaux de la puissance publique.

Le ralentissement de la croissance prévu par les instituts résulterait d'une moindre demande à l'exportation, liée à la crise du Golfe et au renchérissement des prix du pétrole – les experts tablent sur un prix moyen du baril entre 25 et 30 dollars en *1991*, – et d'un ralentissement de la demande intérieure, conséquence d'une diminution du revenu disponible des ménages.

« Dynamique de croissance »

Cela se traduirait notamment par une diminution de l'activité du bâtiment, particulièrement sensible aux taux d'intérêt élevés et à l'augmentation des prix des matières premières. Les perspectives tracées dans le rapport pour l'économie de l'ex-RDA sont encore plus pessimistes : le point le plus bas n'a pas encore été atteint, et un renversement de la conjoncture ne doit pas être attendu avant l'été 1991, à condition toutefois que les investisseurs ne se laissent pas détourner des nouveaux Lander par la hausse prévisible des salaires est-allemands.

Le marché de l'emploi devrait subir une dégradation importante, alors qu'il avait connu, en Allemagne de l'Ouest, une amélioration notable en 1990. Le nombre des chômeurs dans l'Allemagne unifiée devrait s'élever à 3,4 millions.

Le ministre de l'économie, M. Helmut Haussmann (FDP), a immédiatement contesté les conclusions du rapport, reprochant aux experts de *« sous-estimer la dynamique de la croissance dans les anciens Länder »* et rappelant que, déjà, l'an passé, les instituts de conjoncture avaient émis des pronostics de croissance bien inférieurs à la réalité. Le porte-parole du SPD pour les questions économiques, M. Wolfgang Roth, a pris la défense des instituts, accusant M. Haussmann d'*« ignorer les problèmes économiques réels de l'ancienne RDA »*. L'expert du SPD pour les questions financières, Mme Ingrid Matthaeus-Maier, s'est déclarée en plein accord avec les instituts de conjoncture pour juger nécessaires des économies de 10 milliards de marks au moins sur le budget de la défense.

Dans leur ensemble, les associations patronales et celles de l'industrie estiment que ces prévisions de croissance pour 1991 étaient beaucoup trop prudentes. Selon l'Association des industries allemandes (BDI) et l'Association des chambres de commerce et d'industrie (DIHT), la poursuite d'un très haut niveau d'investissement des entreprises, ainsi que de la consommation intérieure, devrait avoir des effets d'entraînement non négligeables sur la conjoncture permettant de tabler sur une croissance d'au moins 2,5 %. Ces pronostics sont de 3 % ou 4 % pour les associations fédérales de banques et de caisses d'épargne, à condition que le prix du pétrole reste dans des limites raisonnables.

Les syndicats, pour leur part, s'inquiètent de la dégradation de l'emploi dans l'Allemagne réunifiée : avec la perspective de 5 millions de chômeurs en 1991, il est irresponsable de la part du ministre de l'économie d'ignorer les avertissements des instituts de conjoncture, précisent-ils.

L. R. et C. H.-M.

Mme Gilberte Beaux rejoint le député marseillais

M. Tapie va vendre tous ses actifs pour financer le rachat d'Adidas

M. Bernard Tapie a annoncé, mardi 23 octobre, son intention de vendre à terme l'ensemble de ses actifs (La vie claire, Testut...) pour financer l'achat, l'été dernier, d'Adidas. Mme Gilberte Beaux, l'ancien lieutenant de Sir Jimmy Goldsmith et « trésorière » de M. Barre, fera son entrée au conseil de surveillance du fabricant d'articles de sport.

Trois mois après l'annonce du rachat d'Adidas par Bernard Tapie Finance (*le Monde* du 10 juillet), le rôle qu'entend jouer l'homme d'affaires et député marseillais à la tête du géant du sport ouest-allemand se précise. Invité du Forum de *l'Expansion* mardi 23 octobre, le patron de l'OM a dévoilé ses batteries et une nouvelle fois créé la surprise.

Première source d'étonnement : après avoir clamé haut et fort son intention de se séparer de Terraillon, lors du journal de la Cinq le 9 juillet, puis avoir précisé par communiqué sept jours plus tard qu'*« aucune disposition particulière n'avait été prise dans l'immédiat pour les participations majoritaires dans Terraillon, Testut, La vie claire, Donnay et Bernard Tapie Communication »*, M. Tapie a annoncé son intention de mettre en vente *« tous »* les actifs qui composent son groupe!

Vedette « américaine »

L'homme d'affaires a emprunté 1,6 milliard de francs auprès d'un consortium bancaire pour financer sa gigantesque acquisition. S'il compte toujours rembourser les 600 millions de francs d'engagements contractés à court terme au moyen d'une augmentation de capital de BTF, le milliard restant devrait être comblé, non par les bénéfices à venir de BTF et d'Adidas – comme il l'avait annoncé – mais bel et bien par la cession de l'ensemble La vie claire (diététique), Donnay (raquettes de tennis), Testut, Terraillon, Trayvou (pesage), sans oublier sa participation dans TF1.

La deuxième surprise provient de la place que s'octroie le député de Marseille dans l'animation et la gestion d'Adidas. Contre toute attente, M. Tapie ne sera pas le président du conseil de surveillance du groupe ; un grand patron allemand, très proche des milieux bancaires et qui a remonté des affaires très difficiles, devrait en fait prendre la tête de cet organe chargé en droit de contrôler la gestion du directoire. L'équipe constituée par M. Tapie comprend d'ailleurs une autre vedette « américaine », en la personne de Mme Gilberte Beaux, la trésorière de M. Barre lors de l'élection de 1988 et surtout pendant longtemps fidèle bras droit de Sir Jimmy Goldsmith à la Générale occidentale. *« Je suis intervenue pour aider Bernard Tapie à mettre au point le montage juridique et fiscal de l'opération Adidas »*, nous a précisé la « banquière », qui est à l'origine de la création de la holding Bernard Tapie Finance Gmbh porteur de la participation de 80 % de BTF dans Adidas.

Chargée du contrôle de gestion au sein du conseil de surveillance d'Adidas, Mme Gilberte Beaux sera également vice-présidente de BTF Allemagne dont Bernard Tapie se réserve la place de numéro un. Conseiller financier désormais officiel de l'industriel français, Mme Beaux nous a indiqué que cette collaboration ne l'engageait qu'à mi-temps et qu'elle entendait conserver ses autres occupations, parmi lesquelles ses mandats d'administrateur de la Générale occidentale et de la General Oriental, la holding de Sir Jimmy située aux îles Caïman, sans oublier bien sûr son activité... au Conseil économique et social.

CAROLINE MONNOT

Un entretien avec M. Denis Kessler

« La collectivité pourrait fixer une limite à la retraite par répartition »

propose le président élu de la Fédération française des sociétés d'assurances

Universitaire de formation et principal auteur d'un dossier fort controversé publié en juillet dernier par l'INSEE sur l'avenir des retraites (1), M. Denis Kessler prendra officiellement le 1er janvier 1991 ses fonctions de président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Alors que, parallèlement à la réforme du financement de la Sécurité sociale impulsée par la contribution sociale généralisée, le débat sur l'évolution des dépenses, notamment sur les pensions, reprend de la vigueur, M. Kessler insiste, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur la nécessité de programmer dès maintenant les mesures nécessaires et de fixer un cadre strict au développement des retraites par répartition.

« L'étude de l'INSEE que vous avez dirigée a suscité de vives réactions, notamment syndicales. Dans les prochaines années, la question des retraites va-t-elle effectivement se poser avec l'acuité que vous décrivez ?

– Soyons clairs : les retraités d'aujourd'hui n'ont rien à craindre. Mais, si rien n'est fait, les cotisations prélevées sur les actifs, dont les effectifs vont sans doute diminuer, vont augmenter très brutalement vers 2005-2010, entraînant des effets pervers économiques et sociaux insupportables. Pour éviter un tel report inique des charges issues du vieillissement sur les générations de demain – nos enfants !, – il faudra relever l'âge effectif du départ à la retraite, et limiter la progression des prestations.

» Toutefois, ces mesures nécessaires ne seront pas suffisantes, car elles ne permettront pas complètement d'éviter une forte hausse des cotisations. Faisons vivre la répartition, en stabilisant les transferts qu'elle opère en pourcentage du revenu national. Finançons le surcroît de charges à venir en transférant du pouvoir d'achat d'aujourd'hui à demain. Cela nécessite un effort exceptionnel d'épargne collective et individuelle.

» La sagesse populaire veut qu'on ne mette jamais ses œufs dans le même panier. Faisons donc reposer la retraite des Français à la fois sur les transferts et sur l'épargne. Cela peut se faire par la constitution de fonds de réserve au sein des régimes de retraite par répartition, par la création de fonds de pension à la française, dans les branches ou les entreprises, administrés paritairement par les partenaires sociaux mais gérés par des professionnels et, enfin, par l'instauration de véritables produits d'assurance-retraite débouchant sur une rente, encouragés par la fiscalité.

» D'autres pays dont le système de retraite repose d'ores et déjà sur l'épargne se sont engagés dans cette voie de la préparation de l'avenir. La Suède, la RFA, les Pays-Bas, les Etats-Unis, le Japon, qui ont créé depuis longtemps des fonds de pension, constituent en outre des fonds de réserve internes aux régimes par répartition. Partout, on encourage l'épargne contractuelle à long terme.

– Vous profitez de l'occasion pour vous livrer à un plaidoyer en faveur des produits d'assurance...

– La place de la capitalisation est beaucoup plus importante en RFA, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Japon ou aux Etats-Unis que chez nous. En France, la part préfinancée des retraites est tout à fait négligeable, « epsilonesque ». Au passage, je considère inconcevable qu'en matière de retraites la France puisse vivre sa propre vie indépendamment des autres pays européens. Il me semble difficile de concevoir qu'en Europe l'âge de la retraite soit à terme de soixante-huit ans en RFA et de soixante ans en France... Réaliser un espace social européen me semble une nécessité.

» La capitalisation est un chiffon rouge agité depuis plusieurs années pour éviter de prendre les mesures qui s'imposent. Appelons cela de l'épargne ! Or le taux d'épargne des Français a baissé d'un tiers depuis 1980 alors qu'il faudrait qu'il augmente pour éviter les difficultés qui se profilent à l'horizon. Les pays qui ont en longue période des taux de croissance élevés et des excédents commerciaux sont ceux qui mobilisent le plus d'épargne. Cette épargne aujourd'hui accumulée, les Français la retrouveront demain au moment de leur retraite. Dans l'intervalle, elle financera leur emploi et la croissance. Pourquoi ne pas coupler le besoin fondamental d'épargne de la société française avec cette protection de l'avenir, celle de nos régimes de retraite ? Il n'y a qu'en France que les syndicats ne veulent pas entendre parler d'épargne collective et affirment qu'il s'agit de solutions antisociales. Les syndicats allemands, anglais, suédois, néerlandais ne partagent pas la position de leurs collègues français. Leur force est souvent liée à l'existence de fonds de pension par capitalisation. Les exemples de la RFA ou de la Suède sont là pour le prouver.

– Quelle doit être, à terme, la place de la capitalisation dans le système de retraites ?

– Ce qu'il faut, c'est une programmation dans le temps. Il n'y aurait rien de pire que d'attendre une crise. Or ce qui me frappe par rapport à l'étranger, c'est l'impéritie collective qui, en France, consiste à se dire que les problèmes de long terme seront réglés au moment où ils se poseront et non pas au moment où on les pressent. Nos amis d'outre-Rhin sont parvenus par la concertation à assurer l'avenir du régime de retraite public par un partage équitable entre les actifs et les retraités jusqu'à l'an 2010. Imitons-les.

» Dans le cadre de cette programmation, la collectivité pourrait fixer à la retraite par répartition une limite au-delà de laquelle ne pas aller, afin de limiter les effets pervers des hausses de cotisations et surtout d'éviter de transférer le poids de notre ajustement démographique sur les générations futures. Progressivement, on stabiliserait la répartition, le surcroît de charges étant entièrement financé par des mécanismes d'épargne. C'est là le seul moyen de sauver la répartition, à laquelle je suis attaché, car des tensions trop fortes peuvent amener au rejet de mécanismes publics obligatoires. Il s'agit de la faire vivre et non de la faire disparaître ou même d'y substituer de la capitalisation.

– Selon vous, quel doit être ce seuil ?

– La répartition représente aujourd'hui 12 % du PIB. L'idée serait de se dire qu'elle ne peut en aucun cas dépasser tel ou tel pourcentage et qu'au-delà le surcroît de charges sera assuré par la capitalisation individuelle ou collective encouragée par l'Etat. L'équité entre les générations est aussi respectable, sinon davantage, que l'équité entre les catégories sociales à un moment donné... »

Propos recueillis
par JEAN-MICHEL NORMAND

(1) « L'avenir des retraites », *Economie et statistiques*, n° 233 (juin 1990).

Une interview du Prix Nobel à « la Cote Desfossés »

M. Milton Friedman a confiance dans l'économie américaine

Qu'est-ce qui ne va pas dans l'économie américaine ? Rien de fondamental, selon M. Milton Friedman, pape du monétarisme. Dans une interview au quotidien financier *la Cote Desfossés*, l'ancien Prix Nobel d'économie règle son compte à la question du déficit budgétaire et ses comptes avec la Réserve fédérale.

Le déficit ? Ce qui importe, ce n'est pas le montant nominal *« 200 milliards ou même 300 milliards de dollars, que l'on voit partout mentionné, mais le rapport de ce montant au revenu national »* qui n'est que de 2 %. M. Friedman ironise sur les effets qu'on a prêtés successivement au déficit budgétaire : la montée du dollar entre 1980 et 1985, puis sa baisse ; l'expansion économique entre 1982 et 1989, et maintenant le ralentissement de l'activité...

Le vrai responsable des difficultés économiques américaines, c'est la Réserve fédérale, obsédée par le niveau des taux d'intérêt à court terme. Pour maintenir les Federal Funds à 8 %, la Fed a d'abord trop restreint la création monétaire, et, à présent, elle la relâche excessivement. On ne s'étonnera pas de voir M. Friedman se livrer à une analyse monétariste. Tout juste peut-on noter qu'il semble regretter aujourd'hui l'ère Reagan, qu'il avait vertement critiquée en son temps... pour avoir contrevenu à l'idée de base du monétarisme, celle d'un taux de création monétaire constant.

Selon un sondage

Une personne sur cinq estime nécessaire d'épargner en vue de la retraite

La retraite constitue un droit de l'individu face à la collectivité pour 78 % des personnes interrogées selon un sondage réalisé du 8 au 10 octobre auprès de 614 chefs de ménage pour le compte des sociétés Elysées Gestion, filiale du CCF, et Erisa, filiale commune du CCF, des Mutuelles du Mans Assurances et la Société suisse. En revanche, 21 % estiment souhaitable que *« chacun épargne lui-même pour améliorer sa retraite »*. Selon ce sondage, 63 % des personnes interrogées s'attendent à une retraite équivalente à 70 % de leur salaire. 53 % font confiance aux caisses de retraite alors que, s'agissant de l'épargne-retraite, les banques inspirent davantage confiance (57 %) que les assurances (31 %).

Par ailleurs, M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a souhaité le 23 octobre que *« le gouvernement mette les cartes sur la table »* en matière de Sécurité sociale, alors que, selon lui, le premier ministre *« s'avance masqué et le mensonge aux lèvres »*. La CFE-CGC souhaiterait organiser *« une grande manifestation contre la CSG »* ... avec le concours de FO.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Après un conflit de quatre mois et demi

Le travail a repris à la caisse primaire d'Evry

Le travail a repris normalement mercredi 24 octobre à la caisse primaire d'assurance-maladie d'Evry (Essonne), dont l'activité était gravement perturbée depuis le 11 juin dernier. Les syndicats FO, CFDT et CGT sont parvenus à un compromis avec les pouvoirs publics sur le paiement des jours de grève. Mardi, le personnel réuni en assemblée générale a accepté les modalités de reprise du travail : 72 % des retenues pour fait de grève seront restituées, dont 35 % immédiatement, le reste étant lié à la résorption des 2,1 millions de dossiers de remboursement d'assurés sociaux accumulés durant le conflit.

Auparavant, le gouvernement avait donné son aval aux modalités d'attribution d'une enveloppe de 4 500 points. Selon la CFDT, *« le relevé de conclusion consacre 581 mesures individuelles sur 1 500 salariés concernés »*.

Révélateur du malaise que vivent les 182 000 agents de la Sécurité sociale, dont le déroulement de carrière se concentre en fait sur une dizaine d'années, ce conflit témoigne de la nécessité de repenser les modalités d'avancement du personnel. Or, la situation est toujours bloquée à l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), au sein de laquelle patronat et syndicats assurent la gestion des agents. Après la démission des administrateurs patronaux, en juin, et des élus CFDT et CFE-CGC, en septembre, les partenaires sociaux ne se sont toujours pas mis d'accord sur la répartition des sièges (le CNPF, FO et la CFDT sont favorables à un retour au paritarisme) ou sur la redéfinition de la tutelle de l'Etat. M. Jean Lavergne, chargé d'une mission de conciliation par le gouvernement, poursuit ses contacts.

La grève des transports en commun

Le trafic a été plus perturbé en province qu'à Paris

La grève nationale des transports en commun a été diversement suivie mardi 23 octobre à la suite des appels lancés par la CGT, pour toute la France, et par FO pour les villes de province. La fédération CGT a recensé *« des arrêts de travail dans vingt-six réseaux de transports urbains, représentant plus de 80 % de la profession »*.

A Paris, le métro et les bus ont normalement circulé le matin, mais les perturbations ont surtout été ressenties entre 10 et 14 heures, quand le SAT (autonome) s'est joint au mouvement, puis de nouveau en fin d'après-midi. Le trafic du métro était assuré entre 60 % et 100 %, selon les lignes, celui des bus à 80 %. La ligne B du RER n'était pas affectée, tandis que la ligne A fonctionnait à 70 %. En revanche, la manifestation de 120 chauffeurs de taxi, à l'appel de la CGT, de la CFDT et d'un comité de coordination, a provoqué une série d'embouteillages. Les taxis protestaient contre leurs conditions de travail et leurs rémunérations.

En province, le mouvement a été très suivi à Lyon, où 10 % des personnels travaillaient à 13 h 30, les bus étant plus affectés que le métro. La communauté urbaine de Bordeaux a été entièrement paralysée et Reims l'a également été à 95 % pendant deux heures. Le service a été très perturbé dans la matinée à Marseille pour les bus et trolleybus. Le trafic était assuré à 45 % à Toulouse, à 30 % à Strasbourg.

En revanche, les consignes n'ont guère eu d'effet dans un certain nombre de villes, dont Grenoble, Nantes, Montpellier, Clermont-Ferrand et Dijon, ainsi que dans la plupart des agglomérations du nord de la France.

INDUSTRIE

Une circulaire rappelle les règles juridiques sur la protection des logiciels

La saisie de logiciels copiés dans les locaux de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), le 4 octobre dernier, a inquiété les services du premier ministre. Nul doute que, si le choix de l'INPI par l'Association de producteurs de progiciels (APP) pour révéler ces pratiques frauduleuses était particulièrement judicieux, cet organisme est loin d'être le seul à avoir ce genre de mœurs. La visite d'un commissaire de la direction centrale de la police judiciaire dans un ministère ou autre service administratif serait du plus mauvais effet.

Ainsi une circulaire du 17 octobre 1990, publiée au *Journal officiel* du 21 octobre et destinée aux ministres et secrétaires d'Etats, rappelle les règles juridiques applicables à la protection des logiciels. Tout acheteur de programme ne peut en effectuer qu'une copie et une seule à des fins de sauvegarde. Le non-respect de cette clause peut entraîner des peines allant de trois mois à deux ans de prison et une amende de 6 000 à 120 000 francs, *« même s'il n'a pas agi dans son intérêt personnel »*. La circulaire incite les membres du gouvernement à prodiguer information et formation au droit de l'informatique aux personnels des ministères.

Préférée à trois autres concurrents

La Générale des Eaux devrait reprendre Delattre-Levivier

Le dossier Delattre-Levivier serait-il enfin bouclé ? Le conseil d'administration de l'ancienne filiale de Creusot-Loire, spécialisée dans la tuyauterie industrielle, devrait entériner, ce mercredi 24 octobre, la proposition de reprise de GTIE, filiale de la Générale des Eaux. Le prix de cession serait compris entre 250 et 300 millions de francs. Cette décision mettra un terme à une longue période de troubles dont l'origine remonte à la faillite du géant du Creusot en 1984.

Reprise en 1986 dans des conditions pour le moins douteuses par la Financière Bertin, dont le président-directeur général, M. Jacques Pendariès, est aujourd'hui inculpé d'abus de biens sociaux, Delattre-Levivier (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires et 2 400 salariés) est officiellement en vente depuis mars.

Durant l'été, le Comité interministériel de restructurations industrielles avait retenu, en concertation avec M. Pendariès, propriétaire de 87 % du capital, quatre candidats à la reprise : GTM - Entrepose, filiale de la Lyonnaise des Eaux, Dumez, Dynaspring, pôle mécanique du holding Dynaction, GTIE, et Nord-Est, holding de Paribas.

En raison des difficultés financières du transporteur

Le directeur général de Lexmar Corporation quitte son poste

La compagnie américano-suédoise Lexmar, dont le siège est à Greenwich au Connecticut, éprouve des difficultés financières. Le directeur général du groupe, M. Morten Kristiansen, vient de quitter son poste. Son départ intervient au moment où des rumeurs font état d'une éventuelle demande, de la part des dirigeants, de bénéficier du chapitre 11 de la loi américaine sur les banqueroutes.

Lexmar est propriétaire de grands navires transporteurs de pétrole ou de minerais ou gestionnaire de navires d'autres armateurs, notamment le groupe norvégien Bergesen, mais avec la crise du Golfe, les taux de fret ont chuté. C'est une filiale de Lexmar, la société Lexmar France, qui a proposé, il y a déjà plus d'un an, de reprendre les chantiers navals de La Ciotat, une opération à laquelle s'oppose farouchement le gouvernement français. Un porte-parole de Lexmar Corporation aux Etats-Unis a cependant précisé qu'il n'était pas question, pour le moment, d'abandonner le projet de La Ciotat. Lexmar France elle-même traverse de graves difficultés.

Les 130 salariés membres de la CGT ne sont plus payés depuis quatre mois et la CGT a attaqué Lexmar France devant le conseil des prud'hommes.

Pour préparer l' « après-charbon »

Les Houillères du Nord-Pas-de-Calais réorganisent leurs filiales industrielles

Les derniers puits charbonniers du nord de la France fermeront en décembre. Pour préparer l' « après-charbon », les Houillères du Nord-Pas-de-Calais, filiale de Charbonnages de France, ont décidé de regrouper toutes leurs filiales industrielles au sein d'une société holding Filianor. L'ensemble comptera une douzaine d'entreprises employant au total 2000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires d'environ 1,5 milliard de francs.

Depuis plusieurs années, les HBNPC ont développé, à côté de leurs activités traditionnelles (cokerie, centrales thermiques, etc.), une série d'entreprises pour la plupart en association avec d'autres partenaires afin de reclasser leur personnel et d'utiliser au maximum les actifs et le savoir-faire des houillères : récupération des terrils, briqueterie, maintenance, usinage, mécanique, négoce charbonnier, vente de schistes, incinération des déchets, utilisation du gaz de mine (grisou), etc. Ces sociétés, devenues autonomes et relevant désormais du secteur concurrentiel, prendront dès l'an prochain la relève de l'extraction charbonnière qui a marqué la région depuis presque trois siècles et dont l'arrêt définitif est prévu le 21 décembre.

ÉTRANGER

Conséquence de la crise boursière

Les bénéfices des quatre grandes maisons de titres japonaises en forte baisse

Les quatre grandes maisons de titres japonaises, Nomura Securities, Daiwa, Nikko et Yamaichi, ont confirmé mardi 23 octobre la forte baisse de leurs bénéfices nets pour le semestre terminé fin septembre. La baisse de leurs profits se situe entre 68,1 % et 48,5 % selon les établissements.

Elle a été provoquée par le plongeon de 46 % des cours boursiers et par la contraction de 30 % environ du volume quotidien des transactions boursières au cours de la première moitié de l'année financière. Les quatre firmes ont aussi enregistré un net tassement de leurs bénéfices d'exploitation avec la baisse de leurs commissions et de lourdes pertes sur leurs activités commerciales.

Nomura, la plus grande maison de titres mondiale, a annoncé une chute de 48,5 % de son bénéfice net semestriel par rapport à la même période de l'an dernier, à 55,5 milliards de yens (2,2 milliards de francs). Les résultats de Daiwa ont plongé de 58,6 %, à 32,7 milliards de yens (1,3 milliard de francs), ceux de Nikko de 68,1 % à 20,3 milliards de yens (800 millions de francs). Enfin, le bénéfice de Yamaichi a sombré de 65,3 %, à 19,3 milliards de yens (760 millions de francs) pour la période avril-septembre. – *(AFP.)*

Philips indemnise ses actionnaires américains mécontents

Philips va payer 9,25 millions de dollars (47,08 millions de francs) à ses actionnaires américains, au terme d'un accord à l'amiable conclu avec les avocats de ces derniers. Des actionnaires américains de Philips avaient intenté, en mai dernier, une action en justice contre le géant de l'électronique néerlandais *« pour informations incorrectes sur la marche de l'affaire entre le 8 janvier et le 3 mai 1990 »*. Au 31 décembre 1989, 11 % des actions de Philips étaient détenues par des Américains.

La publication le 3 mai de résultats désastreux pour le premier trimestre 1990 avait pris de court les milieux financiers, créant une crise de confiance débouchant sur la démission, le 2 juillet, du président du groupe, M. Cor van der Klugt. Le 8 janvier, Philips avait annoncé qu'il escomptait une *« forte amélioration de son bénéfice net pour 1989 »*.

Dès le 2 juillet, le nouveau président, M. Jan Timmer, avait indiqué qu'il s'attendait à une perte nette de 2 milliards de florins (1,2 milliard de dollars au cours actuel), soit le premier résultat négatif du groupe depuis sa constitution en société anonyme en 1912. Bien que jugeant l'accusation des actionnaires américains *« infondée »*, Philips a préféré *« avoir recours à un arrangement qui soit moins onéreux qu'une longue procédure judiciaire »*.

LOGEMENT

□ **Loyers : hausse de 2,9 % pour les baux du deuxième trimestre.** – Conformément à la hausse de l'indice INSEE du coût de la construction, les loyers indexés sur les baux du deuxième trimestre augmenteront de 2,9 %. Cette hausse est publiée par le *Journal officiel* du 24 octobre. Il s'agit de l'augmentation la plus forte depuis un an puisque les précédentes avaient oscillé entre 0,9 % et 1,3 %.

Avec l'accord de la Treuhandanstalt

L'Air Liquide s'implante dans l'ex-RDA

Le groupe français L'Air Liquide a reçu l'autorisation de la Treuhandanstalt, organisme chargé de la privatisation dans l'ex-Allemagne de l'Est, de racheter une partie des actifs de la société Tega, principal producteur de gaz dans cette nouvelle région de la RFA. Un accord a été signé, matérialisant cette cession. Il a été accepté par tous les concurrents ouest-allemands de L'Air Liquide, ce qui met fin aux actions judiciaires engagées sur ce dossier.

Les actifs repris représentent environ un tiers du potentiel de production et de distribution de Tega. Ils concernent les installations sises dans les régions de Berlin, Magdebourg et Erfurt, qui seront intégrées au groupe français d'ici la fin de l'année.

Déjà propriétaire de Agefco et de Chemiehandel, L'Air Liquide va ainsi détenir environ 12 % du marché allemand des gaz industriels avec une position en pointe dans le gaz carbonique. Les dirigeants du groupe poursuivent des négociations en vue d'acquérir une autre société de gaz industriels intégrée à un combinat près de Leipzig.

□ **PanAm vend à United Airlines ses lignes entre Londres et les Etats-Unis.** – Continuant à vendre ses actifs pour tenter d'éviter sa mise en faillite, la compagnie américaine PanAm a accepté de vendre à United Airlines ses droits de trafic entre Londres et les Etats-Unis ainsi que deux Boeing 747 pour la somme de 400 millions de dollars (2 milliards de francs). Elle conservera ses lignes entre Londres, Miami et Detroit. Pour United, cette acquisition ouvre six nouvelles lignes vers l'Europe et une douzaine à l'intérieur du Vieux Continent alors qu'elle ne desservait, jusqu'à présent, que Paris et Francfort.

AFFAIRES

Nouveau président de la compagnie financière

M. Worms réorganise la direction de Suez

M. Gérard Worms, le nouveau président de la compagnie financière de Suez, a rendu publique mercredi 24 octobre, la nouvelle organisation de la compagnie financière. La direction générale du groupe sera assurée par lui-même et par M. Patrick Ponsolle, directeur général et mandataire social. Les cinq pôles du groupe (Victoire-Colonia, Société générale de Belgique, Indosuez, Crédisuez et La Hénin) relèveront de cette direction générale.

Par ailleurs, un comité de groupe composé de MM. Jeancourt-Galignani (Indosuez), Bernard Egloff (La Hénin-Crédisuez), Hervé de Carmoy (Générale de Belgique), Jean Arvis (Victoire), Dominique Chatillon (AFB), Philippe Pontet, Thierry de Labouillerie, Patrick Ponsolle et Gérard Worms sera institué pour réfléchir régulièrement aux orientations du groupe et à ses méthodes de travail. M. Bernard Egloff, qui conserve son titre de directeur général, prendra la direction de Crédisuez pour en faire le noyau d'un ensemble d'établissements spécialisés dans les services financiers. Il deviendra, par ailleurs, PDG de La Hénin.

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Un projet pour la place de la Bastille

Espace piétonnier entre opéra et port de plaisance

Un projet qui propose de rendre aux promeneurs le vaste terre-plein situé entre le boulevard de la Bastille (douzième arrondissement) et le boulevard Bourdon (quatrième arrondissement), au pied de l'Opéra et jouxtant le pont de l'Arsenal, vient d'être présenté à la mairie du quatrième arrondissement. Il est l'œuvre de Mme Katherine Vernel et pourrait être étudié prochainement par les édiles de la capitale.



Ce terrain, une des «façades» de la place de la Bastille, est aujourd'hui occupé par une station de métro dont les voies sont à ciel ouvert, un parc de stationnement disgracieux et sale, dessiné entre vingt-six platanes, des baraques foraines, un abribus et un local vétuste de la RATP. Bref, une verrue dans l'environnement de ce quartier qui veut être la porte d'entrée de l'Est parisien nouveau. Avant même d'être rendu public, ce projet a un mérite, celui de poser la question : peut-on laisser en l'état la place de la Bastille, véritable nœud de circulation vers où convergent boulevards et rues sans aucune organisation spatiale?

La construction de l'Opéra, l'aménagement du port de l'Arsenal sur les rives du canal Saint-Martin, ont en effet donné à ce haut lieu de Paris, populaire et historique, dominé par la colonne de Juillet, une ambition nouvelle. Jour après jour, le décor change. Le Fouquet's y a pris ses quartiers. Les ateliers d'artistes se multiplient. Les yachtmen de l'Arsenal, venus du monde entier, gagnent ses trottoirs. Des restaurants italiens et des cafés parisiens envahissent le macadam. Les flâneurs ont besoin d'espace. Le «tout-voiture» est désormais condamné. Deux cents ans après la décision de l'Assemblée législative (le 27 juin 1792) de créer une place sur les ruines de la forteresse honnie, la Bastille, émergeant de longues années d'indifférence noyée dans les pots d'échappement, veut faire la belle.

Un belvédère pour les flâneurs

Le projet proposé à M. Pierre-Charles Krieg, maire (RPR) du 4e arrondissement, imagine un large espace minéral et piétonnier. Il suggère, notamment, de couler une dalle au-dessus des voies de la station de métro pour gommer cette «barrière» infranchissable entre la place de la Bastille et le port de l'Arsenal. Cet aménagement permettrait aux promeneurs de dominer le plan d'eau et de suivre à loisir le va-et-vient des bateaux. De ce belvédère, grâce à des cheminements piétonniers, les flâneurs auraient la possibilité d'accéder directement aux quais du bassin de l'Arsenal, qui ferait désormais partie du paysage de la Bastille.

A l'angle du boulevard Bourdon et de la place, un jardin serait créé. Une allée principale de 8 mètres de large traverserait, de part en part, cet espace vert reliant directement le boulevard Bourdon à l'Opéra. Des allées plus petites, perpendiculaires à cette «voie royale», desserviraient des espaces plus intimes. Des bambous constitueraient l'essentiel des plantations auxquelles viendraient s'ajouter les platanes existants. Enfin, une fontaine trouverait place à l'ombre de l'Opéra. Ses éléments de différentes hauteurs répartis entre la place piétonne et le jardin animeraient l'espace rénové, qui pourrait «coiffer» un parc de stationnement.

Ce projet a l'avantage de s'intégrer en douceur dans le quartier et surtout de préserver les perspectives offertes par ce terrain vers la colonne de Juillet, l'Opéra et le bassin de l'Arsenal. Pour sortir officiellement des cartons, il devra recevoir l'aval des conseils des douzième et quatrième arrondissements, et bien sûr, celui du Conseil de Paris. Ultimes réflexions à propos de l'aménagement de cette place de la Bastille qui ne cesse d'aiguillonner les élus, comme les urbanistes et les architectes, depuis qu'un matin de juillet une horde venue des faubourgs a jeté bas les vieilles pierres du sombre château fort du quatorzième siècle, devenu prison d'Etat. Le temps presse. A l'heure où les travaux pour édifier la fameuse coulée verte entre la Bastille et le bois de Vincennes viennent de commencer avenue Daumesnil, il est temps d'effacer ce parterre d'un autre âge, qui enlaidit les abords d'un Opéra que l'on voulait, hier encore, populaire.

JEAN PERRIN

Balade sur la Petite Ceinture

La ligne au bois dormant

D'aucuns diront qu'il faut être fou pour prendre par plaisir un train qui tourne en rond. Pourtant, les quatre wagons qui, derrière leur locomotive diesel, parcourent la Petite Ceinture, comme cela se produit huit à dix fois par an, étaient, ce samedi d'octobre, pleins à craquer. Du Parisien curieux au touriste débrouillard, une clientèle très disparate se pressait pour monter dans ce convoi sans destination réelle. On fait le tour de Paris en ayant, pour une fois, le temps. Le trajet ressemble à un poème de Prévert, à une chanson de Bruant ou à une photo de Doisneau.

Chacun s'extasie de découvrir la rue Lecourbe sous cet angle-là, ou la face inconnue de la Grande Arche (1). Deux heures plus tard, le voyageur entre en gare des Gobelins et visite ses entrepôts asiatiques. Les ronces et les graffitis ont recouvert les stations désaffectées. Des fougères courent maintenant sur la voie et la rouille s'est attaquée aux rails.

L'exploitation de la ligne de la Petite Ceinture a été suspendue en 1934, car elle n'était plus rentable depuis trois ans. Pourtant, à sa création, en 1854, ce petit train avait fait bien des heureux : il concurrençait la diligence en proposant un trajet autour de Paris pour dix centimes au lieu de vingt-cinq.

Faut-il regretter le passé ? Oui, disent les associations de défense de l'environnement. A commencer par deux regroupements nationaux : la Ligue urbaine et rurale et la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, qui s'insurgent contre tous les plans d'urbanisation touchant les limites de Paris, car ils ôtent, estiment-ils, une partie de son charme, donc de son âme, à la capitale.

Ces associations sont suivies par au moins une dizaine d'autres qui sont interdépartementales. Toutes sont d'accord sur l'intérêt touristique que pourrait représenter la Petite Ceinture si elle était sérieusement exploitée. Elles considèrent donc, comme M. Marcel Banassat, l'un des organisateurs de ces promenades originales (2), que la remise en service de la ligne de la Petite Ceinture est pleinement justifiée et qu'elle trouverait moult utilisateurs.

« *Sans compter,* ajoute M. Lopez, président de l'Association Région Centre-Ile-de-France, *qu'il faut favoriser les transports en commun dans dans ce secteur car le boulevard périphérique est surchargé. Contrairement au bus du même nom, le train de la Petite Ceinture ne dépend absolument pas de la circulation.* »

La mairie de Paris, elle, observe avec intérêt tous ces mètres carrés provisoirement inutiles. Déjà, la ligne C du RER a, depuis septembre 1988, pris sa place entre pont Cardinet et l'avenue Henri-Martin. Quant au reste du tour de Paris, l'avenir de la ligne est encore assez imprécis. Pour l'instant, seuls certains trains de marchandises empruntent régulièrement les rails anciens entre les Batignolles, la Chapelle et le quai de la Rapée-Bercy. Et puis, parfois, un train de rêveurs s'offre le luxe d'un petit tour. Juste histoire de voir Paris sous un aspect bucolique, pendant qu'il en est encore temps.

ADELINE CHENON

(1) A partir de porte de Clichy, le train s'éloigne quelque peu de Paris; il est obligé de faire un détour par la ligne de Puteaux et de rejoindre la Petite Ceinture boulevard Victor, près de la Seine, au sud-ouest de la capitale.

(2) Ecrire à M. Marcel Banassat, 8, place du Docteur-Paul-Michaux, 75016 Paris. 120 francs le tour. Réserver au moins un mois à l'avance. Prévoir cinq heures, car il y a une conférence à bord du train.

Dans le 5e arrondissement

L'automne en fêtes

Les Fêtes d'automne, nées il y a dix ans de l'initiative commune du maire du cinquième arrondissement, M. Jean Tibéri, et du Centre culturel du Panthéon, proposent jusqu'au 17 février une série d'événements artistiques et culturels.

Une manifestation consacrée à la peinture a choisi pour cadre la chapelle de la Sorbonne, où sont exposées les œuvres du peintre Cesar Domela. Né en 1900 aux Pays-Bas, Domela, figuratif pendant ses premières années de jeunesse, se convertit à l'abstraction en 1923. Il rencontre Mondrian à Paris en 1924 et adhère au mouvement Stilj (style) qu'avaient fondé Mondrian et Doesburg. *« Esprit pionnier »* par sa conception de l'art abstrait et sa peinture en relief, Domela a marqué plusieurs générations d'artistes. Depuis son ouverture, le 21 septembre, l'exposition connaît un tel succès – 700 visiteurs par jour en semaine et 1200 le week-end – qu'elle a été prolongée jusqu'au 4 novembre .

Après Bénédicte Bucher, une autre artiste du cinquième arrondissement est, à son tour, à l'honneur : Many Kriegel. Ses toiles seront visibles jusqu'au 4 novembre, salle du Souvenir à la mairie. Une artiste que les Japonais semblent apprécier puisqu'une émission de la télévision nationale lui a récemment été consacrée à l'occasion du Festival international d'Osaka.

Enfin, un véritable événement au cœur du Quartier latin marquera le dixième anniversaire de ces Fêtes d'automne. Pour la première fois en Europe, seront exposées des merveilles du Vatican provenant de divers services de l'Etat pontifical dont certains, telles la sacristie privée du pape ou la Fabrique de Saint-Pierre, sont fermés au public.

La tiare de Napoléon

Selon M. Jacques Charles, commissaire général de cette exposition, il s'agit de mettre en valeur les liens qui ont uni la papauté et notre histoire nationale. Si cette relation entre le Saint-Siège et la «fille aînée de l'Eglise» a parfois connu des épisodes ombrageux, elle n'en témoigne pas moins d'une passion commune pour l'art. L'un des vestiges de cette passion partagée est la magnifique tiare offerte par Napoléon Bonaparte au pape Pie VII, et qui sera visible à la mairie du cinquième arrondissement à partir du 21 novembre. Bonaparte avait imposé à Pie VI, par le traité de Tolentino, en 1797, une rançon de 10 millions de lires en or et 5 millions de lires en objets précieux.

Parmi les joyaux qui prirent le chemin de Paris, une magnifique émeraude de trois centimètres de diamètre à sa base et 36 millimètres de hauteur que Grégoire XIII (1572 – 1585) avait ajoutée au sommet de la tiare du pape Jules II (1503 – 1513). Lorsque Pie VII se rendit en France pour le sacre de Napoléon, il n'avait plus de tiare. Pour le gratifier de sa venue, Napoléon en fit façonner une nouvelle par Henry Auguste et Nitot, qu'il offrit au souverain pontife en 1805. Au sommet de cette tiare, Napoléon avait eu la délicatesse de placer l'émeraude de Grégoire XIII jadis dérobée. Hélas la tiare, dont le support était en bois, était tellement lourde que Pie VII ne put jamais la porter...

En choisissant comme thème de cette exposition «Trésors du Vatican, la papauté à Paris», le Quartier latin n'a pas seulement voulu montrer l'incomparable richesse des collections vaticanes, mais aussi rendre honneur au rôle joué par la papauté dans la conservation des arts, notamment depuis 1870, date à laquelle elle perdit son pouvoir temporel. Les visiteurs pourront, d'ailleurs, soutenir cette grande cause en offrant leurs dons pour la restauration des mosaïques de la basilique Sainte-Marie-Majeure, dont les frais sont évalués à 6 milliards de lires, soit environ 30 millions de francs.

Par ces festivités, le Quartier latin réaffirme sa vocation artistique et culturelle. Il veut offrir aux Parisiens de souche ou de passage un automne lumineux qui empiète allègrement sur l'hiver et qui, de la Mouff'à la Sorbonne, fasse oublier la mélancolie de la saison.

C. S.

Lascaux ouvre ses portes à Saint-Germain-en-Laye

Lascaux dans la ville natale de Louis XIV : le Musée des antiquités nationales abrite la reproduction, grandeur nature, d'une partie de la célèbre grotte. Journée «portes ouvertes» le 28 octobre.

Cinquante années ont passé depuis la découverte fortuite du plus monumental sanctuaire connu de l'art paléolithique : la grotte de Lascaux à Montignac (Dordogne). Mais elle a dû être fermée au public, il y a vingt-sept ans. Sa copie, Lascaux II, construite près de l'original, accueille chaque jour deux mille visiteurs.

Quelques centaines de kilomètres séparent Paris de la Dordogne. Heureusement le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), installé dans une aile du château, a eu la bonne idée de reproduire une partie des peintures de Lascaux.

« *Cette copie de la salle des taureaux*, explique M. Jean-Pierre Mohen, conservateur en chef du musée, *mise en place sur une structure résineuse reproduisant la forme exacte de la salle originale, a été rendue possible grâce à des relevés photogrammétriques de l'Institut géographique national. Grâce, aussi, à une technique photographique de transfert sur relief – un peu comme une décalcomanie – spécialement mise au point par Kodak. La salle des taureaux est ornée d'une vingtaine d'animaux, non seulement des taureaux, bien sûr, mais des chevaux et quelques petits cervidés peints dans des flammes de rouges et de noirs.* »

A l'initiative de M. Mohen, et pour fêter le cinquantenaire de la découverte de la grotte, une journée «portes ouvertes» est organisée dimanche 28 octobre. Le visiteur pourra découvrir les peintures et assister à la projection d'un film explicatif sur Lascaux. Une conférence donnée par Mme Marie-Hélène Marino, conservateur au Musée de Saint-Germain, sera suivie d'un débat.

Reste que la grotte de Lascaux abrite encore bien des mystères et soulève nombre de questions. S'il semble avéré qu'elle ait été un sanctuaire de chasseurs magdaléniens, on ne sait toujours pas interpréter les quatre cents signes abstraits qui figurent sur les parois de la grotte.

EDGAR ARNOLD

▶ Journée «portes ouvertes» Lascaux, au château de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), le 28 octobre 1990, de 9 h à 17 h 15 sans interruption. A 14 heures : projection d'un film suivi d'une conférence-débat. Entrée gratuite. Accès possible (8 francs) à l'exposition actuellement présentée au Musée des antiquités nationales : «Chercheurs d'or et orfèvres des temps anciens». Tél : 34-51-53-65.

Un centre d'information à Eurodisneyland

Avant même l'inauguration du parc d'attraction Eurodisneyland à Marne-la-Vallée prévue pour le printemps 1992, un centre d'accueil et d'information ouvrira ses portes le 1er décembre prochain. Cet «Espace Euro Disney», accessible par l'autoroute A4, est implanté sur le site du futur parc, à trente kilomètres à l'est de Paris. Il accueillera le public, de 11 heures à 17 heures, dans un cadre directement inspiré du film Fantasia, l'un des chefs-d'œuvre du célèbre dessinateur. Dans un hall de 260 m², de nombreuses maquettes représentant les futures installations seront exposées. Les visiteurs pourront consulter un document retraçant l'évolution des travaux en cours. La projection d'un film est aussi prévue, qui met en scène l'épopée d'un jeune garçon au milieu des grands personnages imaginés par Walt Disney. Enfin, un ensemble de gadgets et d'objets en rapport avec le monde merveilleux de cet artiste seront présentés dans une boutique de 140 m², et un service de restauration légère avec terrasse sera ouvert. La mise en place d'un tel centre répond avant tout au besoin d'entretenir l'intérêt et la curiosité du public pour le futur parc européen. Il donnera aux plus impatients une première approche de ce monde magique du dessin animé.



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

Le Monde de l'International

هكذا من الأصل

Le Monde de l'International

une carrière dans le recrutement

Dans le cadre de son développement international,

notre entreprise pharmaceutique recherche un

Consultant international

Votre activité professionnelle vous a passionné pour les relations humaines, et vous souhaitez aujourd'hui vous orienter vers le recrutement. Ce poste basé dans la proche banlieue parisienne nécessite de nombreux déplacements à l'international afin de recruter les personnels nécessaires à notre activité.
De langue maternelle anglaise, outre le français, vous parlez l'espagnol.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre manuscrite, CV et photo à PUBLIVAL/10063 *27, Route des Gardes - 92190 MEUDON qui nous les transmettra.*



LE BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL,
agence spécialisée des Nations Unies ayant son siège à Genève, cherche

correcteur/correctrice d'édition de langue française

pour le Service d'impression et de dactylographie.

Le candidat, âgé de préférence de 27 à 37 ans, doit avoir un diplôme universitaire francophone ou une formation équivalente dans le domaine de l'édition, de l'imprimerie ou de la correction d'épreuves, une connaissance approfondie du français et une bonne connaissance de l'anglais ou de l'espagnol. La connaissance d'autres langues, notamment le russe, l'allemand, l'arabe ou le chinois, serait un avantage. Le candidat doit aussi justifier d'une maîtrise parfaite des termes et règles typographiques et de quelques années d'expérience dans la correction d'épreuves. La connaissance des différents stades et méthodes de fabrication des imprimés serait un avantage.

La description des fonctions se résume comme suit: prélecture, préparation des manuscrits et des documents en traitement de texte avant la composition; correction des premières épreuves en donnant les indications nécessaires pour la mise en pages; contrôle des épreuves de mise en pages comprenant la vérification des corrections et de la mise en pages, une lecture sans manuscrit portant plus spécialement sur le fond; préparation de manuscrits et lecture d'épreuves sans contrôle d'éditeur.

Les conditions d'emploi sont intéressantes: traitement et indemnités élevés, 30 jours ouvrables de congé annuel, congé dans les foyers, caisse de pensions, assurance maladie et accidents.

A qualifications égales, la préférence sera donnée aux candidatures féminines et aux candidatures des ressortissants de pays sous-représentés au BIT.

Les candidatures avec c.v. complet et les demandes de renseignements supplémentaires sont à adresser au Bureau de correspondance du BIT: 205, boulevard Saint-Germain, F-75340 Paris Cedex 07 (France), téléphone (00331) 45 48 92 02. Réf. à indiquer: V/PROTEXT/68/90. Date de clôture: 19 novembre 1990.

IL NE SERA PRIS CONTACT AVEC LES POSTULANTS QUE SI LEUR CANDIDATURE EST EFFECTIVEMENT RETENUE.

Maintenant, vous pouvez répondre en quelques minutes à l'offre d'emploi de votre vie.

Maintenant : 36.15 LM vous permet de répondre immédiatement à l'offre d'emploi de votre vie. 36.15 LM conserve également dans une « Boîte aux lettres » confidentielle la réponse de votre futur employeur. 36.15 LM c'est aussi un mois d'annonces parues dans le Monde consultées en quelques minutes et la sélection de toutes les offres d'emplois correspondant à votre c.v. Avec 36.15 LM vous êtes assuré d'être informé de tous les postes importants pour votre carrière.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

alliance

POSTES OUTRE-MER

Centaine de postes bien payés. Occasion pour tous. Renseignements gratuits. Services d'emplois outre-mer. Dépt. L.M., C.P. 460, ville Mont-Royal, QUEBEC CANADA H3P 3C7.

PREMIUM INTERNATIONAL

est une des plus importantes entreprises britanniques de cadeaux publicitaires. Dans le cadre de notre orientation vers l'Europe, nous recherchons immédiatement des distributeurs et agents en France, soucieux de bénéficier d'une collaboration étroite dans un milieu de qualité. Nous serons à Bordeaux, Marseille, Lyon et Lille entre le 5 et le 8 nov. pour effectuer le recrutement. Participez à notre succès ! Pour tous renseignements immédiats, contactez : Premium International, PO box 120, Wembley HAO 1XE, Angleterre ou téléphonez à notre collaboratrice française Jocelyn Cleris au : 19-44-81-900-01-77.

634 000 LECTEURS CADRES SUPÉRIEURS, *le Monde* est la première source d'information des cadres supérieurs. (IPSOS 90)

B R U X E L L E S

Important Groupe Français (700 personnes, 600 MF de CA), spécialisé dans la promotion et la gestion de cliniques, hôtels et résidences pour personnes agées, recherche un

INGENIEUR BATIMENT H/F

Afin d'autoriser la bonne réalisation de l'extension d'un hôtel existant à Bruxelles et d'une importante unité hôtelière à Amsterdam, vous prendrez en charge durant environ 2 ans :
- la négocation technique et commerciale des marchés des entreprises,
- le pilotage et la coordination des chantiers,
- les relations avec le maître d'ouvrage.

Ingénieur de formation, votre expérience internationale a fait de vous un véritable professionnel du bâtiment. Vous êtes, bien entendu, parfaitement bilingue anglais et maîtrisez si possible le néerlandais ou le flamand.
Poste basé de préférence à BRUXELLES.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 6978, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra

Société ingénierie portuaire

recherche pour contrat deux ans
Afrique Francophone - Domaine Transports

- **EXPERTS HAUT NIVEAU** 10 ans expérience
- **EXPERT EN GÉNIE CIVIL**
- **EXPERT EN MARKETING ET STRATÉGIE COMMERCIALE**
- **EXPERT ÉCONOMISTE PLANIFICATION**

Expérience en pays africains et aptitude au transfert des connaissances au niveau cadres supérieurs souhaitée.
SALAIRES MOTIVANTS - AVANTAGES EXPATRIATION
Adresser C.V. sous n° 8106 - *Le Monde Publicité* 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.



Recherche

JEUNE BTS ou DUT DIPLOMÉ

Libéré O.M., esprit méthodique et rigoureux. Connaissances en métallurgie et en informatique appréciées pour seconder responsable qualité dans entreprise de construction aéronautique. Proche banlieue nord de Paris.

Adresser c.v. s/réf. n° 8105 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

Recherche

RÉPÉTITEUR

pour enfant classe 4e, 3e, le soir, 1 h 30, cours privés au domicile de l'élève. Tél. h.b. au 45-83-59-49.

COLLÈGE PRIVÉ cherche

PROFESSEUR

D'ANGLAIS ET D'HISTOIRE EN ANGLAIS DE LANGUE MATERNELLE ANGLAISE. Tél. : 42-27-44-05.

BIAT Traductions recrute TRADUCTEURS (TRICES) techniques français/anglais. Possib. pour débutants. C.V. à BIAT 71, rue Fondary 75015 PARIS.

secrétaires

« 50 MILLIONS DE CONSOMMATEURS »

recherche pour ses numéros hors-série

un(e) secrétaire de rédaction

Expérience souhaitée 5 ans minimum

Envoyer lettre de candidature, c.v., photo et prétentions à :

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION 80, rue Lecourbe 75732 Paris Cedex 15.

Association recherche

SECRÉTAIRE

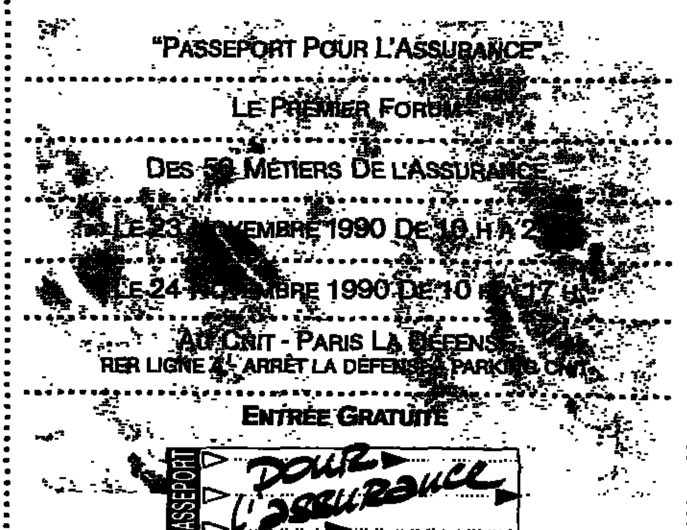
mi-temps. Adresser C.V. et prétentions à : COTRAVAUX, 11, rue de Clichy, 75009 Paris.

Savez-vous combien l'assurance recrute chaque année de cadres et de jeunes diplômés ?

Quelle que soit votre formation, vous devez vous informer sur les nombreux débouchés offerts par le monde très diversifié de l'Assurance. Chaque année, les Sociétés d'Assurance recrutent des juristes, des statisticiens, des comptables, des commerciaux, des médecins, des ingénieurs, des architectes et de nombreux diplômés d'autres filières.

Si vous aimez les contacts, le dialogue, vous pouvez développer et enrichir vos connaissances actuelles en devenant un spécialiste de pointe, intégré à une équipe pluridisciplinaire de haut niveau, en évolution permanente. Des responsabilités importantes vous attendent à terme.

Découvrez les 50 Métiers porteurs de l'Assurance. Pour un Risk Manager, un Audit, un Assureur International, un Souscripteur, un Courtier, un Agent Général, un Rédacteur Gestionnaire, quelles sont les perspectives de carrière ? Quels sont les métiers de l'Informatique dans l'Assurance ? Venez vous renseigner et rencontrer les Responsables des plus grandes sociétés : GAN, CNP, Groupe Victoire, AGF, AXA, GPA, PFA, La France, Les Mutuelles du Mans, Groupama, Eagle Star Vie, FFSA, Lloyd Continental...



A·E Réseau Cadres — L'ARGUS — Le Monde

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Rue St-Honoré, duplex 80 m², 4 p., 5e et 6e ét., rénové, équipé, soleil, calme. 2 450 000 F. T. : 42-33-30-77 (rép.) 42-66-91-50 p. 34-05.

2e arrdt

ETIENNE-MARCEL
2 p., 60 m². 1 500 000 F, possibilité faire 2 studios, 800 000 F et 700 000 F, gde haut. 43-54-55-33 le soir.

RUE VIVIENNE TERRASSE
2/3 pièces, charme, soleil. Prix : 1 800 000 F. Té. : 42-33-07-80.

3e arrdt

MARAIS. RUE MESLAY STUDIO TOUT CONFORT
Kitchen. équipée. Imm. ravalé. 365 000 F. Tél. 42-71-87-24

BD BEAUMARCHAIS même PPTAIRE VD VRAI 3 P.
Cuis. équip., chff. central indiv. Refait neuf, étg. élevé. Ascens. - 45-04-24-30.

MARAIS PRESTIGE
220 m², r.-de-ch. + ss-sol. Très clair. Idéal galerie. Show room. Sur place : jeudi 25 et lundi 29 de 13 heures à 16 heures. 11, rue de Saintonge, ou tél. matin. 9/12 h. 47-00-05-43.

Mº Arts-et-Métiers
Calme, baigné de soleil, en duplex, gd living dble + 1 chbre + s.d.b. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
R. Rivoli, pierre de t., 2 pces, coin cuis. Clair, calme. Petits travaux. 550 000 F. CRÉDIT. 43-27-81-10.

CŒUR MARAIS
Prox. pl. des Vosges, magnifique 3/4 p., boiseries chêne sculpt. 17e, 18e siècle, décoration raffinée. Vue sur jard. à la française. 3 000 000 F. 43-57-86-10, si absente laisser message s/répd.

PLACE DES VOSGES
Imm. luxueux, appt. env. 100 m², ent., living + 2 chbres, 2 s.d.b., park. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e arrdt

SQ. ST-MÉDARD. Imm. pierre de t. rénové, asc. Pptaire vd gd dble liv. + 1 chbre, bns. Refait. Bourgeois ou ccial. 45-04-24-30.

CHARMANT DUPLEX
Bel immeuble 18e s., rénové. Jolie rue provinciale. Calme. Dern. ét., asc. Séj., chemin., 4 chambres, 2 bains. Soleil. Possib. park. 6 900 000 F.

SERGE KAISER
43-29-60-60
RECH. APPARTEMENTS ORIGINAUX.

RARE
Près Maubert, neuf, jms habité, ancien imm. XVIIe, réhabilité, appt ht de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.b., s. d'eau. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

5e, rue Cardinal-Lemoine sur placette privée, calme, verdure, 3 pièces 65 m², ensoleillé, sans vis-à-vis. Refait à neuf, 3e étage, vue dégagée sur Panthéon, parquet chêne, cheminées. 3 200 000 F. 43-26-60-75 – 46-34-65-73.

DUPLEX STYLE MAISON
6/7 p., 2e et dernier étage. Square, calme, verdure, plein soleil, part. 8 500 000 F. 45-87-27-92, répondeur.

5e PRÈS QUAIS 3 P. DUPLEX. TERRASSE
3 000 000 F. PLURIMMO. 45-48-25-01.

6e arrdt

6e RUE DE SÈVRES
Bel immeuble récent. STUDIO
Balcon, Park. 1 250 000 F. 45-66-43-43

VAVIN
IMMEUBLE RÉCENT DOUBLE BOX
F. FAURE - 45-49-22-70

ODÉON, PRÈS QUAIS
TERRASSE 26 m² + DUPLEX 5 P. 90 m²
environ. DÉGAGÉ, SOLEIL. PLURIMMO, 45-48-25-01.

N.-DAME-DES-CHAMPS
107 m². 3 450 000 F.
5 p. Travx. VUE DÉGAGÉE. PLURIMMO. 45-48-25-01.

INTERNATIONAL HOME INVESTMENTS
– Mouffetard, studio tt cft.
– Dauphine, 2 p., cft.
– Tournon, duplex, caractère.
– St-Michel, loft en duplex, 165 m² + terr. 25 m², 6e ét.
– Rennes, 5/6 p., refait nf.
– Soufflot, 280 m² env.
– Sts-Pères, loft 500 m² env. en duplex, cial.
– St-Sulpice, hôtel part. de prestige, cial.

43-25-55-55
FAX 43-29-49-36

7e arrdt

7e VANEAU
STUDIO CARACTÈRE
2e sur jolie cour pavée. Poutres. Charme. 760 000 F. 45-66-43-43.

BABYLONE VANEAU
grand 2 p., luxe, calme. 1 950 000 F. 45-75-51-52.

VANEAU A SAISIR
37 m², gd living, s. de bs, cuis., charme, visites sur rend.-vous. Tél. H.B. 44-20-38-76.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES (proche) idéal prof. lib. 210 m² env. Bcp de charme. Ent., dble living + burx + 3 chbres. 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

appartements ventes

9e arrdt

R. DE DUNKERQUE. 2 P.
Tt cft dans bel imm. pierre de t. Triple expo. 6e asc. Vue SACRÉ-CŒUR. 695 000 F. 42-71-87-24

EUROPE. STUDIO tt cft.
S. de bns, wc indép., cuis. séparée équip. Bel imm. p. de taille. Interphone. 465 000 F. 42-71-87-24

Mº N.-D.-DE-LORETTE
2 PCES. TOUT CONFORT. Digicode. Poutres. Chauffage central. 589 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

9e TRUDAINE
Agréable 2 P. Cuis. équipée, tout confort, mezzanine. Prix 720 000 F. Créd. poss. - 48-04-84-48

10e arrdt

10e RÉPUBLIQUE proche canal. Beau studio, cuis., tt cft, rangements, 1er ét. Cave. Px : 395 000 F. créd. total poss. 48-04-85-85.

11e arrdt

MÉTRO PARMENTIER
GRAND STUDIO. Cuisine séparée, bains, w.-c. Refait neuf. 570 000 F. CRÉDIT POSSIBLE. 43-27-95-83.

R. J.-P.-TIMBAUD
Gd studio sur rue. Cuis., s. de bns, wc, rangements, débarras. 560 000 F. Créd. possible. 48-04-84-48.

FAIDHERBE CHALIGNY
dans impasse privée, appart style maison, sur 3 niveaux, charme. 1 470 000. 45-49-22-70. FRANÇOIS FAURE.

11e. PHILIPPE-AUGUSTE
Rare. Immeuble ravalé. 2 pces, entrée, cuis., salle d'eau, w.-c., cave. 599 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

TEMPLE
2/3 pces duplex, 53 m², rénovat. de caractère, dernier ét., asc. 1 300 000 F. Part., tél. : 30-33-47-40.

12e arrdt

Mº DUGOMMIER. Beau 2 PCES. Cuis. améric., bains, w.-c. séparés. Soleil, chauff. ind., ravalement voté, payé. 769 000 F. 43-27-95-83.

Mº DAUMESNIL. Superbe 2 P. s/rue. Cuis., s. de bns, wc. Soleil. Ravalement payé. Px 740 000, crédit possible. 48-04-84-48

Sur avenue Daumesnil, 3 p., 1er ét., clair. px 1 150 000 F. Tél. 16/37-31-80-38 le soir.

14e arrdt

14e PLAISANCE
Exceptionnel. 2 P., ent., cuis., wc. A rénover. PRIX 589 000 F. A débattre. 48-04-08-60.

MOUTON-DUVERNET
Imm. pierre de t. Vrai 5 P. Soleil. 3 250 000 F. F. FAURE. 45-49-22-70

MONTPARNASSE
4-5 p., 101 m², immeub. récent, 2e ét. sur jardin, cuis. équipée. Px : 3 450 000 F. 40-78-42-23 – 43-22-52-11.

15e arrdt

RUE MADEMOISELLE
BEAU 2/3 PCES
2e ét. Bon imm. Raval. payé. 1 250 000. 45-66-43-43

Mº CONVENTION. Imm. pierre de t., 2 pces, cuisine, tt cft. Gardien, vue dégagée. 795 000 F. Crédit total possible. 43-70-04-64.

Mº CAMBRONNE
3 p., duplex, 70 m², neuf. 2 400 000 F. Tél. 40-55-09-30.

ST-AMAND. BEL IMM. pierre de t., 2 p., cuis., cft, 40 m², 6e ét., asc. REFAIT NEUF, 890 000 F. PPTAIRE 45-44-11-25.

16e arrdt

AV. PAUL-DOUMER même. Dernier étage. Vue. Soleil. Pptaire vend BEAU 2 P. + chbre d'enfant. Tt confort. Refait neuf. 45-04-24-30

AV. FOCH 245 m²
2e ét. Bât. intérieur. 10 920 000 F. Rens. et visites. DM2 SI - 42-46-19-60

Rue Félicien-David
Bel imm. récent, 3e ét., asc., chf. central, calme, beau studio, cuis. séparée, s.d.b., dressing, balc., cave. 870 000 F. ASM 47-70-17-44.

20 M. VICTOR-HUGO
100 m², refait neuf, stand. r.-de-ch., prof. lib. mixte. Px 3 500 000 F. 43-22-83-68.

TROCADÉRO
3 p., Imm. récent, balcon. 2 500 000 F. 45-41-11-00.

MIRABEAU 2/3 p., 60 m² env., Imm. pierre de t., balc., cuis. équipée. 2 350 000 F.

3615 IMMOB
43-87-86-76.

17e arrdt

AV. VILLIERS. Mº Pereire
Pierre de t., bourgeois. Belle vue s/contre-allée et square. 2-3 pièces, asc., gardien. 1 650 000 F. 48-04-84-48.

MAIRIE 17e. RUE-NOLLET
BEAU 2 PIÈCES
Cuisine, bns. Bon état. URGENT. A SAISIR. 560 000 F. 43-27-95-83.

Mº ROME
Proche Mairie. Agréable 2 P., cuis., ent., s. de bns, wc. Prix 560 000 F. Créd. poss. 48-04-85-85.

17e PORTE MAILLOT
2 P. 26 m² 510 000 F
7e ét. Superbe immeuble. 45-66-01-00

GUY-MOQUET
2 P. 720 000 F
6e ét. Asccens. Parfait état. 45-66-43-43.

17e. LEGENDRE (près)
Rare. Pierre de t., 2 pces. Entrée, cuis., sal. d'eau, w.-c. Balcon, verdure, crédit. 589 000 F. 48-04-08-60.

PALAIS CONGRÈS. P. de t. Grand standing. 120 m². 4 700 000. - 45-24-07-99

PLACE PEREIRE (près)
Appt. env. 125 m². Récept. 40 m² + 3 chambres, 1 s.d.b., 1 s. douche. 5 250 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Proche Neuilly ou pte Maillot, clair, aéré, 5e étage, appt. env. 133 m², living dble 45 m² + 2 chbres, cuisine, s.d.b., chbre sce, asc. Très bon plan. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

Place des Ternes (proche)
Luxueux atelier d'artiste, 60 m² env., aménagement de grande qualité. 3 000 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

18e arrdt

PROCHE MAIRIE
BEAU STUDIO. Tt confort. Dans imm. ravalé. Très clair. PX 355 000 F. Tél. 47-71-87-24

RUE DE TORCY
GD 2 P. s/rue. Cuis., bns. Clair. A rafraîchir. Urgent cause mutation. 625 000 F. 43-27-81-10

BD CLICHY. Mº BLANCHE
BEAU 2 PCES. Refait nf. Cuis. équipée. sal. eau, w.-c. Cave. Plein sud. URGENT. 700 000 F. 43-27-81-10.

18e PLACE CLICHY
2 P. 36 m², 500 000 F. Cuisine, salle de bains, wc. Crédit possible. 48-04-85-85

appartements ventes

Elancourt, ligne Montparnasse, séj., 3 chbres, confort, cuis. équipée, état impecc., park. sous-sol, 610 000 F. MONAL 30-50-28-15.

19e arrdt

PRÈS PLACE DES FÊTES.
Pptaire vend GRAND 2 PCES. Cuis., tt cft, s/rue et cour. 575 000 F. Crédit total possible. 43-70-04-64.

BUTTES-CHAUMONT. 50 m. Parc. Dans bel imm. pierre de t. 2/3 PIÈCES, 48 m². 895 000 F. CRÉDIT POSS. 48-04-35-35

20e arrdt

RUE DES MONTIBŒUFS
B. 2 P. tt cft, 42 m². Gd séj. Très clair. Vue s/rue et cour. 700 000 F. Tél. 42-71-87-24

RUE D'AVRON près.
Superbe studio sur rue. Cuis. tt cft. Cave. Soleil. 355 000 F. Crédit total possible. 48-04-86-85.

Gambetta Pelleport
Urgent, part. vend ds immeub., stand., gd 2 p., tt cft, 4e ét., belle expo. 1 260 000 F. 60 m². Tél. : 43-62-97-14.

78-Yvelines

A vendre Versailles-Le Chesnay, appt sur forêt, 68 m², terrasse, balcon, 2/3 p. Tél. 39-63-35-62.

Versailles, prox. Château, 1er ét., ensoleillé, excellent état, 3 pièces, 65 m², séj., cuis., s. d'eau, 2 chbres, mézzanine, débarras et cave. Prix demandé : 1 220 000 F. I.N. 30-45-29-09.

92 Hauts-de-Seine

ISSY-LES-MOULINEAUX
2 P. 680 000 F
Bon imm., bien situé, prox. gare. 45-66-43-43.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE LILAS, rare, bel imm., interphone, 45 m², 2 p., entr., cuis. équip., bains, w.-c., cave. 599 000 F crédit. 48-04-08-60.

93. Mº HOCHE, rare, 6e ét., asc., 3 pces, entr., cuis., sal. eau, w.-c. Px : 679 000 F crédit. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

VINCENNES. Imm. stand., 3 pces, cuis., w.-c., bains, balcon. Sur rue et cour. 725 000 F. CRÉDIT. Tél. : 43-70-04-64.

GENTILLY
1, RUE ALBERT-GUILPIN
Beaux 3 pièces. 740 000 F
Sur pl., vendredi, samedi lundi et mardi, 14-17 h. SOBAFI : 47-23-96-16.

MAIRIE DE CHARENTON
75 m² en parfait état, immeuble classé, étage élevé, asc., ensoleillé, calme. Pierre Kern conseil 40-51-81-56.

PRÈS RER BOISSY
Dans résidence, F 4, 80 m², cuis. aménagée, park. box. Tél. 45-98-38-95.

SAINT-MANDÉ BOIS
Ancien, 103 m², séj., dble cheminée, 2 chbres, 2 s. de bs, 2 w.c., 1er ét., très clair. Rénovation intérieure luxe. Prix 2 870 000 F. Tél. 43-28-37-37 journée.

Province

HOULGATE (14)
Le charme de l'ancien, prox. mer et commerces, superbes 2 et 3 p. à part. 390 000 F. 43-57-54-19.

MARINE-DE-COGOLEN (83)
Golfe de St-Tropez
Appt. 62 m², entrée, séjour, chambre, terrasse, salle à manger fermée par baie vitrée, cuisine équipée, salle de bains, w.-c. séparé, du 1er vue charmante sur le port, piscine et tennis à proximité. 780 000 F. Tél. : (1) 45-51-61-91.

propriétés

PARTICULIER VEND LUBÉRON
Mas restauré caractère. 3 ha, vue dégagée Lubéron. 260 m² habitables, arboré, voûtes. HB : 90-76-26-76. soir : 90-72-32-19.

Près Chambon-sur-Lignon
ds 17 500 m² boisés, belle maison en pierre 180 m², 6 P., 2 s. de bns, tt cft, chauff. central. 850 000 F. Tél. : (1) 40-59-05-64.

85 km Paris-Sud
RÉGION BEAUMONT (77)
Ds ravissant village
Anc. FERME DE CARACT. en pierre, clos de mur. 2 maisons habitables + dépendances sur terrain 2 500 m², bordé par rivière.
A SAISIR. 750 000 F
ACTIF IMMO EUROPÉEN (16)38-85-99-62.

immeubles

INVESTISSEMENT PIERRE
VOTRE MEILLEURE SÉCURITÉ
SECID FRANCE
propose dans le 15e arrdt un immeuble neuf de stand.

EN TOTALITÉ
8 APPARTEMENTS
2 LOCAUX CCIAUX
FRAIS RÉDUITS
GARANTIE LOCATIVE
Livraison début 1991.
(1) 47-64-01-82.

appartements achats

Rech. pour pied-à-terre STUDIO OU 2 PIÈCES
Décision rapide. Paiement comptant. M. LA FONTAINE Tél. 42-71-93-00

FRANK STORK recherche PARIS ou proche banlieue. Studio ou 2 P. 700 000 F maximum. 42-71-12-00 ou le soir 60-05-86-12

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-64.

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
Paris 7e et PARIS 6e
5, RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. Olivier GRUMEL 45-49-22-70

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque recherche appt. standing 3 réceptions + 3 à 5 chbres 16e N, 8e, 7e, 6e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

locations non meublées offres

Paris

Bd Sébastopol, 10e, gd 2 p. ensoleillé, cuis. amér. 45 m², rénov. 5 200 CC. 45-80-83-24.

VAUGIRARD, 3 p., 60 m² env., dble séj., cave, chf. dans les chbres. C.A. 4 200 F, 6 185 F ch. compt.
36-15 LOCAT
43-87-86-78.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés de standing POUR CADRES ET DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS
47, rue Vaneau, Paris-7e
42-22-14-61 – 42-22-24-66

locations meublées offres

Paris

BD MAILLOT
sous-bois, 2e ét., gd stand., 3/4 pièces, balcon, park., cave. 45-49-22-70.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

pavillons

LE PERREUX-BORD DE MARNE. Résidentiel, pav. 4 P., cuis., w.-c., bains, refait neuf, gar., jardin. 955 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

fermettes

80 km PARIS EST
Fermette rén., ind., parc 10 000 m², tennis. Cuis., séj. 68 m², 6 chbres, 2 bns. Garage. 1 260 000 F. Ag. LAMANTHE, 64-04-02-20.

maisons individuelles

ARCUEIL Mº LAPLACE
MAISON 3 P.
60 m² habit. s/110 m² 695 000 - 45-66-43-43

L'HAY-LES-ROSES
MAISON 5 P.
1 230 000 F
110 m² s/250 m². Beau jard. Garage. 45-66-43-43

BRUXELLES. BEAU QUARTIER. MAIS. 1925 rénovée av. goût, parf. ét., 3 ch. à c., bur., 2 s.d.b., garage. 9 500 000 FB. Tél. : (32-2) 344-40-25.

L'HAYE-LES-ROSES S/1100 m² Belle maison, 2 logements, 150 m² habit. chaque. Garage. 3 950 000. 46-61-80-25.

chalets

Seine-et-Marne, 45 mn. de Paris : Panfou, rég. Fontainebleau. Vds chalet aménagé, idéal pour week-end, 1 cuis., chbre, salon, douche, W.C + abri jardin + terrasse sur terrain de 900 m², 120 000 F, à déb. Tél. à partir de 18 h : 48-59-07-89 ou 64-31-85-42.

terrains

ANTONY 5 000 m²
IMM. PIERRE, BURX 900 m². PERMIS 3 300 m². 80 PKGS. 45-02-13-43.

hôtels particuliers

Boulogne, bois
« RARE »
Récept., 2 chbres
Situation exceptionnelle.
Px élevé justif. 45-24-66-96.

L'AGENDA

Bijoux

GILLET
SPÉCIALISTE BIJOUX ANCIENS
19, rue d'Arcole, Paris 4e. Tél. : 43-54-00-83.

Cours

COURS D'ARABE
Journée, soir, samedi. AFAC, 42-72-20-88.

Éditions

La société AB effectue tous travaux de secrétariat (thèses, factures, lettres, c.v.). Tél. : 49-81-72-97.

Thérapie

Assoc. Pluridisciplinaire de Sexologues Cliniciens. Consultations. Cothérapies. Tél. 46-42-80-00.

Vacances

Tourisme

POUR VOTRE SÉJOUR à NICE louez votre appart aux CITADINES GROSSO. ttes durées (16) 93-44-39-00.

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. 172 New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

automobiles

moins de 5 CV

AUSTIN mini
MAY FAIR
Toit ouvrant, 60 000 km, intérieur bois, sièges blancs velours, jantes alu. 13 000 F.
42-70-83-29
M. LUCAS Gérard.

de 8 à 11 CV

A vendre Super 5 GT Turbo, mod. 1988, noir verni, 43 000 km, vitres teintées, écrous antivol, pacq équipements. Prix : 52 000 F. Etat exceptionnel. Stéphane LAMENDÉ Tél. h.b. : 40-65-28-45, le soir : 39-76-24-84.

GOLF Bel-R
Cabriolet. Neuve. 0 km. Capote électrique. Direction assistée. Couleur bleu métal.
42-70-83-29
M. LUCAS Gérard

De 12 à 16 CV

BMW 850 I (12 cyl.) disp. mars/avril 91 (au lieu du délai normal de 2 ans). Contact fax : 19-49-22-61-64-736.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions
Toutes durées, tous services
Adresse commerciale.
ACTE
BOULOGNE 46-03-38-32
MARNE-LA-VALLÉE 60-17-55-00
LA BOÉTIE 43-59-77-55
FBG ST-HONORÉ 43-59-77-55

PARIS 13e
NEUF. STANDING
A PARTIR DE 32 m²
MULTISERVICE
BUROMASTER
45-02-13-43

MAIRIE 17e
400 m² CLOISONNÉS
PRIX ATTRACTIF
Michel Bernard, 45-02-13-43.

PARIS 17e EXT.
500 m² burx + 10 parks
1 600 F/m²/an
Michel Bernard, 45-02-13-43.

LES HALLES, deux étages de burx sur 161 m² env. divisib. par niveau 55 m² et 106 m². Sans reprise. 2 857 F HT/M2/AN.
36-15 BURCOM
43-87-89-29.

bureaux

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES propose : BUREAUX ÉQUIPÉS et salles de réunions, minibar, services complets, domiciliations. SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de toutes ENTREPRISES. Fax, permanence tél., secrét., TTX, assurance, imprimerie, financements... et tous services personnalisés.
ÉTOILE 16e 47-23-61-61
GRENELLE 15e 47-23-61-58
ST-LAZARE 8e 42-93-50-54
LAFAYETTE 9e 47-23-61-61
BOULOGNE 92 46-20-22-25
+ 25 centres en France.
Prix compét., délais rapides. Depuis 1978 à votre service.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
45-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

PART. VD CENTRE CIAL 4 000 m² sur 2 niveaux, situation excep., conviendrait à groupe national désireux de s'implanter sur Caen. Tél. : 31-82-38-90.

Locations

DOMICILIATION 8e
Bureaux, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28

fonds de commerce

Ventes

2, HOTELS-RESTAURANTS
Normes 2 étoiles, récents. Banlieue nord et est Paris. 38 et 48 chambres. C.A. : 3,6 et 3,8 MF. Base murs et fonds : 22 MF.

GUILLOT CONSEIL JURIDIQUE
33, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS. Fax : 42-56-14-80.

CLICHY
HOTEL MURS ET FONDS
2e. 28 chbres. Stand. 11 500 000. 47-57-50-32.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
IMMOBILIER D'ENTREPRISE
• BUREAUX - ACTIVITÉS À VENDRE OU À LOUER •
90 000 m²
Départements : (93) (94) (95) (77)
ARGENTEUIL – CRÉTEIL – LOGNES – CERGY
ERMONT – CHARENTON – NOISY-LE-GRAND
LIEUSAINT – LE PLESSIS-TRÉVISE
TÉL. : 43.21.87.57

RECHERCHE DE BUREAUX
Filiale Grand Groupe
recherche 4000/5000 m² bureaux
à louer avant 30 Avril 91
Fourchette 1500 / 2000 F m²
PARIS : S/SW/W/NW
et proche Bld Extérieurs correspondants
Propositions urgentes par
Fax au numéro : 47 05 40 55

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 23 ans, maîtrise commerce intern., trilingue anglais-allemand, formation inform. et gestion, rech. poste gestion import-export de préfér. 48-89-98-92.

Cadre très expérimenté organisation informatique IBM MVS seconderait efficacement directeur informatique dans un poste fixe et stable ou effectue conseil en organisation informatique. 46-86-14-83.

EST/OUEST-NORD/SUD
F. cadre, 26 a. exp. DIALOGUE DES CULTURES, cherche missions ou contrats temporaires. Tél. : 43-20-67-59.

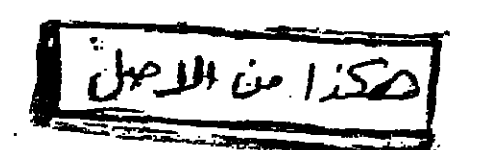
Juriste, bilingue anglaise. 6 années d'expérience au Royaume-Uni en droit international, arbitrage, construction, droit bancaire, cherche poste à partir de janvier 1991. Tél. : 19-44-81-4648317.

Diplômée, anglaise, bilingue, avec expérience en édition et enseignement, ch. emploi à Paris, c.v. et références sur demande. Boîte postale.

J.F. trilingue, diplômée de l'ENC. BTS de commerce international, DEUG de langues étrangères appliquées au commerce, deux diplômes d'études européennes, cherche emploi Paris ou région parisienne. Disponible immédiatement. Tél. : 60-20-16-28

Vous recherchez
Chargée d'études documentaires
avec capacité de recherche des données, d'analyse et de synthèse.
4 années d'expérience dans un important groupe de presse.
Maîtrise de l'anglais et connaissances en informatique.
Ecrire sous nº 8007 au Monde publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

هكذا من الاصل



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 111 m², 4e étage	18, rue Quincampoix **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	12 210 + 1 833 + 8 688
2 PIÈCES 63 m², 3e étage	18, rue Quincampoix **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 500 + 940 + 4 625

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 55 m², 4e étage	65-67, av. des Champs-Elysées **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	6 000 + 720 + 4 289
3 PIÈCES 96 m², 7e étage	38, rue de Courcelles **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	9 300 + 1 055 + 6 617

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI 40-16-28-71**	9 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jardin	HOME PLAZZA NATION **HOME PLAZZA 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m² sur jardin	HOME PLAZZA BASTILLE **HOME PLAZZA 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
3 PIÈCES Park., 71 m², 2e ét.	4, rue Mouffe **LOC INTER 47-45-19-97**	6 657 + 623

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 52 m² 5e étage, cave	12, rue de Rambouillet **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 190 + 424 + 3 693

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m², balcon Disponible janv. 91	67, boul. Auguste-Blanqui **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	3 250 + 995 + 2 610

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 48 m² 5e étage	199-201, av. du Maine **LOC INTER 47-45-19-97**	5 591 + 399

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 88 m², 6e étage	3, place Violet **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	8 100 + 1 314 + 5 764

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 75 m², 4e ét., balcon Possib. parking Disponible janv. 91	27, avenue Kléber **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	9 750 + 900 + 7 290
2 PIÈCES récent, très bel imm. 54 m², 4e étage, asc.	12, avenue Boudon **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	6 817 + 767 + 5 717

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², chbre de serv.	9, rue des Dardanelles **GCI 40-16-28-71**	7 160 + 1 223
3 PIÈCES 76 m², 3e étage	7-9, rue Nicolas-Chuquet **L'ÉPARGNE DE FRANCE 40-54-25-72**	10 600 + 900

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Parking, 77 m² 1er étage, imm. neuf	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 400 + 853 + 4 554
4 PIÈCES Parking, 86 m² R-de-ch., imm. neuf	46 *bis*, rue de Mouzaïa **SAGGEL 47-42-44-44**	6 950 + 946 + 4 945

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 95 m², 1er ét. Balcon, disp. janv. 91	52-56, rue des Haies **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de location	6 000 + 1 100 + 4 590

77 – SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 84 m² 5e étage	**NOISIEL** 64, cours des Roches **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	4 368 + 934 + 3 419

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES Parking, 98 m² 1er étage	**BAILLY** 35, square des Marronniers **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	4 807 + 1 290 + 4 005
3 PIÈCES Parking, 71 m² 3e étage, cave	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 12, rue Diderot **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 900 + 750 + 4 198
PAVILLON Parking, 5 pièces duplex 111 m², jardin 685 m²	**NOISY-LE-ROI** 66, av. Georges-Buffon **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	7 716 + 424 + 5 490
3 PIÈCES Parking, 73 m² 1er étage	**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *quater* A, rue des Ursulines **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	5 850 + 650 + 4 162
3 PIÈCES Récent, 89 m²	**VERSAILLES** 6, boulevard du Roi **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	6 385 + 871 + 5 380
6 PIÈCES Parking, 116 m² 1er étage	**VERSAILLES** 96, avenue de Paris **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	7 900 + 1 041 + 5 621

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Parking, 93 m² 1er étage	**CLAMART** 1, rue de Bièvres **SAGGEL 46-08-96-70** **46-08-80-36** Frais de commission	6 300 + 749 + 4 483
3 PIÈCES Parking, 72 m² Rez-de-chaussée	**GARCHES** 21, rue des 4 vents **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	3 955 + 981 + 2 814
5 PIÈCES Parking, 101 m² Rez-de-chaussée	**LEVALLOIS-PERRET** 22, rue Camille-Pelletan **SOLVEG 40-67-06-95** Frais de commission	7 350 + 1 083 + 5 913
3 PIÈCES Parking, 70 m² 3e étage	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	6 100 + 776 + 4 340
3 PIÈCES Parking, 73 m² 3e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 68-80, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	5 800 + 1 097 + 4 127
3/4 PIÈCES Parking, 90 m² Rez-de-chaussée	**MEUDON** 2, rue des Capucins **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 500 + 985 + 5 337
4 PIÈCES Parking, 85 m² 4e étage Immeuble neuf	**MEUDON** 60-80, rue de la République **SAGGEL 47-42-44-44** Frais de commission	7 000 + 1 285 + 4 981
STUDIO 40 m² Rez-de-chaussée Cave	**NEUILLY-SUR-SEINE** 39, rue Parmentier **AGF 42-44-00-44** Frais de commission	3 680 + 610 + 2 618
STUDIO 45 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 2, rue du Bois-de-Boulogne **AGIFRANCE 47-42-17-61** Frais de commission	3 375 + 633 + 2 761
3 PIÈCES Parking, 68 m² Rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 4, place du Moustier **SAGGEL 46-08-95-70** **46-08-80-36** Frais de commission	5 400 + 493 + 3 842
3 PIÈCES Neuf Parking, 66 m² 4e étage	**SÈVRES** 41, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 500 + 797 + 4 226
3 PIÈCES Neuf 69 m² 2e étage	**SÈVRES** 31, Grande-Rue **SOLVEG 40-67-06-99** Frais de commission	5 600 + 830 + 4 600
4 PIÈCES Parking, 80 m² 1er étage	**SÈVRES** 10, route des Pavillons **SAGGEL 46-08-95-70** Frais de commission	4 600 + 909 + 3 273

93 – SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Parking, 53 m² 4e étage	**PANTIN** 31, avenue Jean-Lolive **LOC INTER 47-45-19-97**	3 050 + 540

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
MAISON 5 PIÈCES 145 m², jardin garage	**ORMESSON** 11, avenue des Tourelles **CIGIMO 48-00-89-89** Honoraires de loc.	6 910 + 150 + 5 245
3 PIÈCES Parking, 71 m² 4e étage, balcon	**SAINT-MANDÉ** 31-33, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 262 + 877
4 PIÈCES Récent 96 m², 5e étage asc.	**SAINT-MANDÉ** 7, rue de l'Amiral-Courbet **LOCARE 40-61-66-10** Frais de commission	7 204 + 1 387 + 6 011
4 PIÈCES Parking, 87 m² 1er étage, balcon	**SAINT-MANDÉ** 35-37, avenue Joffre **LOC INTER 47-45-19-97**	6 500 + 1 039
4 PIÈCES Parking, 86 m² 3e étage, balcon	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Feys **LOC INTER 47-45-19-97**	8 004 + 886
4 PIÈCES Parking, 88 m² 7e étage Terrasse	**VINCENNES** 83-85, rue Defrance **LOC INTER 47-45-19-97**	7 517 + 870
5 PIÈCES Parking, 105 m² 2e étage, terrasse	**VINCENNES** 86, rue Defrance	8 550 + 1 000

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE







L'EPARGNE DE FRANCE



LOCARE







SOLVEG
LOCATION, VENTE ET GESTION D'IMMEUBLES

MARCHÉS FINANCIERS

Après Indosuez et la Société générale

Le Crédit lyonnais obtient un siège à la Bourse de Tokyo

TOKYO

de notre correspondant

Crédit Lyonnais Securities vient d'obtenir un siège à la Bourse de Tokyo qui lui permettra d'intervenir directement sur cette place financière. Après Indosuez, par le biais de W. I. Carr, et la Société générale, le Crédit lyonnais est la troisième banque française représentée à la Bourse de Tokyo.

L'obtention de ce siège, qui a donné lieu à un long « bras de fer » avec les autorités japonaises, a eu pour contrepartie l'ouverture à Paris d'une agence de la Long Credit Bank nippone et de la maison de titres Nippon Kangyo Kakumaru.

Selon M. Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais, cette entrée à part entière à la Bourse de Tokyo ne fait qu'étoffer une présence, déjà importante de la banque (plus de un millier d'employés) dans la région Asie-Pacifique. Le Crédit lyonnais devrait être bientôt représentée en Malaisie, seul pays de la zone où il est encore absent. M. Haberer est d'autre part le premier banquier européen à avoir renouer avec la Chine après les événements du printemps 1989.

M. Haberer estime que les péripéties actuelles de la Bourse de Tokyo ne doivent en rien dissuader le Crédit lyonnais de poursuivre son action dans un pays et une région considérés comme *« prioritaires » : « Je suis tout à fait confiant dans l'avenir à court et moyen terme de l'économie japonaise. Le marché japonais est certes moins invulnérable qu'auparavant aux « corrections de marchés », mais derrière les péripéties financières, il faut regarder l'économie réelle. »*

M. Haberer estime que le flux de capitaux japonais devrait à l'avenir se diriger moins vers les Etats-Unis, où ils sont en régression, qu'en direction de l'Europe. A moyen terme, pense-t-il, les banques japonaises, qui sont au service d'une économie qui doit perpétuellement recycler ses excédents commerciaux, seront de plus en plus actives dans cette partie du monde.

Ph. P.

Le Crédit foncier lance une OPE sur ses emprunts

Le Crédit foncier va lancer entre le 29 octobre et le 14 novembre une offre publique d'échange sur une série d'emprunts obligataires (21 exactement) émis entre 1975 et 1989. Cette opération porte sur un montant global d'environ 25 milliards de francs. A la place de ces titres, les détenteurs se verront offrir des obligations nouvelles concentrées sur deux « gisements ». L'un de ces gisements, l'emprunt 10 %, venant à échéance en 1998 (4,1 milliards), existe déja. Le second est à constituer pour une échéance survenant à l'horizon 2001.

Pour le Crédit foncier, l'opération a plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle doit permettre à l'établissement financier de raboter quelques pics de remboursement arrivant à échéance précisément entre 1997 et 1999 (20 milliards de francs à taux variables) et les égaliser au-delà de 2001. L'offre d'échange a également pour but de répondre à la demande de liquidité des porteurs institutionnels.

A cet égard, les deux gisements proposés présentent les trois conditions de base de la liquidité : un montant nominal élevé, des caractéristiques en ligne avec l'apparence actuelle du marché et surtout des teneurs de marché actifs. Bien que l'OPE s'adresse à tous, le Crédit foncier pense que les particuliers n'ayant pas de demande spécifique sur la liquidité, garderont leurs titres. Sur les 25 milliards de l'échange, une dizaine devraient être souscrits sans difficulté.

Y. M.

NEW-YORK, 23 octobre ↓

La baisse revient

La tentative de reprise ébauchée par la Bourse new-yorkaise quelques heures auparavant a tourné court. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance de mardi et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 484,06, soit à 22,03 % en dessous de son niveau précédent, après cependant, avoir touché un point bas à 2 480,20.

Le bilan général de la journée n'a cependant pas été comparable à ce résultat. Au contraire, sur 1 955 valeurs traitées, 804 ont monté, alors que 688 ont baissé et 463 n'ont pas varié. De l'avis général, ce phénomène témoigne de la grande indécision des opérateurs. Favorablement impressionné par la détente enregistrée au Moyen-Orient, le marché s'inquiète néanmoins de la montée de la violence en Israël. Surtout le ton très ferme du président Bush, qui refuse tout compromis avec Bagdad, rassure, mais déroute à la fois. Autre facteur d'indécision : l'absence persistante de tout accord sur la réduction du déficit budgétaire.

Conséquence, des investisseurs ont vendu des valeurs vedettes, en pointe ces derniers temps, pour acheter des titres de second ordre.

VALEURS	Cours du 22 octobre	Cours du 23 octobre
Alcoa	54 7/8	54 7/8
ATT	33 1/2	33
Boeing	48 3/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	12 1/2	12 1/4
Du Pont de Nemours	35 1/4	34 3/4
Eastman Kodak	39 3/4	39 3/4
Exxon	49 5/8	48 3/8
Ford	32	31 3/4
General Electric	53 3/4	53 7/8
General Motors	38 3/4	38 1/4
Goodyear	15 3/4	15 7/8
IBM	107 3/4	108 3/4
ITT	45 3/8	44 3/8
Mobil Oil	58 1/2	57
Pfizer	78 7/8	77 3/8
Schlumberger	58 1/2	57 7/8
Texaco	58	57 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	95 3/4	95 3/8
Union Carbide	15 1/2	15 1/2
USX	31 3/8	30 3/4
Westinghouse	25	25
Xerox Corp.	32 7/8	31 1/2

LONDRES, 23 octobre ↑

Bien orienté

La Bourse londonienne a terminé la séance de mardi en nette hausse, malgré la faiblesse de Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 25 points à 2 127 soit une progression de 1,2 %. En dépit d'une amélioration par rapport à la veille, le niveau d'activité est resté bas, avec seulement 374,7 millions d'actions échangées contre 336 millions lundi.

L'espoir d'une solution pacifique à la crise au Moyen-Orient et l'annonce lundi d'une réduction surprise du déficit de la balance des paiements courants britannique en septembre ont soutenu la tendance.

Les cours du pétrole, qui avaient fortement baissé depuis la semaine dernière, ont regagné un peu de terrain, après une mise au point saoudiennne sur le retrait irakien du Koweït. Les valeurs pétrolières se sont améliorées en conséquence.

PARIS, 24 octobre ↓

Tassement

Au lendemain de la nette hausse observée rue Vivienne (+ 2,21 %) marquant ainsi la liquidation du terme d'octobre, le nouveau mois boursier de novembre a débuté sur une note indécise. L'indice CAC-40 après s'être apprécié de 0,23 % à l'ouverture perdait une demi-heure plus tard 0,4 %. En fin de matinée, la tendance s'inversait et le baromètre de la place parisienne revenait à + 0,17 %. En début d'après-midi, peu avant le début des transactions à Wall-Street, il revirait de nouveau au rouge et affichait un repli de 0,6 %.

Cette indécision était due en grande partie à la préoccupation des intervenants quant à l'évolution de la conjoncture américaine, et au problème du déficit budgétaire dans ce pays. L'annonce de la libération éventuelle de tous les otages français en Irak et au Koweït n'a pas provoqué d'enthousiasme chez les gestionnaires qui s'interrogent sur l'évolution du conflit dans le Golfe.

La stabilisation du prix du pétrole sous les 29 dollars n'a pas non plus poussé les gérants à s'activer sur le marché et à passer à l'offensive. Toutefois, le volume des transactions semblait assez appréciable sans pour autant atteindre celui de la veille. Mardi, en effet, les échanges sur le marché à règlement mensuel ont à nouveau dépassé la barre des 3 milliards de francs (3,215 milliards exactement), un niveau méconnu depuis le 23 août dernier. Les principales hausses étaient emmenées par Locafrance, Eurotunnel et Michelin. Le manufacturier poursuit ainsi son redressement amorcé depuis le début de la semaine. A l'inverse, parmi les baisses figuraient CMB Packaging, Pechiney et Bouygues. Le géant du BTP était pénalisé par le recul de 45 % de son bénéfice semestriel.

TOKYO, 24 octobre ↓

Virement à la baisse

La Bourse de Tokyo a baissé mercredi après sept séances consécutives de hausse, l'indice Nikkei clôturant en recul de 1,67 % (421,42 yens) à 24 876,88 yens. Dès l'ouverture, le Nikkei était en repli de 380,94 yens, soit – 1,5 %, à 24 917,86 yens.

Environ 300 millions de titres ont été échangés dans la matinée contre 33 millions mardi matin et 550 millions durant toute la journée de mardi. Selon les courtiers, le marché avait besoin d'une pause après sept séances consécutives de progression et un redressement de 13 % de l'indice Nikkei. A mi-séance, 661 valeurs étaient en baisse, contre 258 en hausse et 142 inchangées.

VALEURS	Cours du 23 octobre	Cours du 24 octobre
Akai	625	630
Bridgestone	1 190	1 170
Canon	1 450	1 410
Fuji Bank	2 200	2 070
Honda Motors	1 470	1 450
Matsushita Electric	1 850	1 800
Mitsubishi Heavy	765	761
Sony Corp.	6 770	6 650
Toyota Motors	1 920	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Bénéfices en baisse pour Bouygues.** – Le groupe français de bâtiment et de travaux publics Bouygues a annoncé le 23 octobre un bénéfice net consolidé de 102 millions de francs pour le premier semestre 1990, en baisse de 45 % par rapport à la même période de 1989. Mais l'an dernier, souligne Bouygues, les chiffres prenaient en compte une importante plus-value relative à la cession des Trois Quartiers. En revanche, le chiffre d'affaires du groupe pour les six premiers mois de cette année (25,8 milliards de francs) est en hausse de 14 % par rapport à la même période de 1989.

□ **Fusion Lyonnaise-Dumez : début d'échange des actions.** – Les opérations d'échange des actions de Dumez, le groupe de travaux publics qui a récemment fusionné avec la Lyonnaise des eaux, devaient débuter le 23 octobre. Les actionnaires de Dumez se verront offrir, comme cela a été approuvé par les assemblées générales des deux groupes le 24 septembre, des actions Lyonnaise des eaux, à raison de 4 actions pour 3 actions anciennes Dumez. Afin de permettre aux porteurs de titres Dumez d'ajuster leurs droits dans l'échange, les actions Dumez continueront à être cotées (sous leur nouvelle valeur nominale de 100 F) sur le marché au comptant du 24 octobre 1990 au 31 janvier 1991 inclus.

□ **BASF rachète une firme chimique en ex-Allemagne de l'Est.** – Le géant de la chimie allemande, le groupe BASF, vient d'acquérir l'usine de synthèse de Schwarzheide AG. Le contrat a été signé après plusieurs mois de négociations avec la Treuhandanstalt, organisme chargé de gérer les ventes de sociétés dans l'ex-Allemagne de l'Est. Ce contrat devra toutefois être encore approuvé par les conseils de surveillance des deux sociétés et par l'Office fédéral allemand des cartels. L'usine de synthèse de Schwarzheide fabrique des produits de base pour polyuréthanne et des systèmes polyuréthannes. BASF envisage d'y investir plusieurs centaines de millions de deutschemarks dans les prochaines années, d'assurer la production et de consolider les infrastructures afin de l'amener à un niveau de compétition international. Cette reprise permettra à la firme de Ludwigshafen de consolider ses activités dans le secteur des polyuréthannes.

□ **Delalande SA : hausse de 14,4 % du bénéfice semestriel.** – Les laboratoires pharmaceutiques français Delalande ont dégagé au premier semestre un bénéfice net de 32,5 millions de francs, après provisions pour participation des salariés et impôts sur les bénéfices, contre 28,4 millions de francs au cours des six premiers mois de 1989. Delalande précise que cette augmentation de 14,4 % est *« principalement liée à la réalisation de produits financiers et à la baisse des impôts sur le bénéfice des sociétés »*, le résultat d'exploitation étant, en effet, en baisse. Sur l'ensemble de l'année, le groupe table sur un résultat 1990 *« légèrement supérieur à celui de 1989 »* (59 millions de francs). Au premier semestre, le chiffre d'affaires de Delalande s'est établi à 483 millions de francs, soit une progression de 1,8 %. Ces ventes ont été réalisées à hauteur de 435 millions de francs dans la pharmacie (+ 1,1 %) et de 48 millions de francs dans la chimie (+ 8 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	390	400
Asystel	105	....
B.A.C.	190	190
B.I.C.M.	845	850
Boiron (Ly)	413	413
Boisset (Lyon)	208	210
Câbles de Lyon	3152	3190
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1057	1055
Calberson	368 60	367 50
Cardif	438	445
C.E.G.E.P.	205	....
C.F.P.I.	255	255
Ciments d'Origny	471	500
C.N.I.M.	911	938
Codetour	277	285
Comareg	294 20	300
Conforama	794	814
Creeks	335	338
Dauphin	425	....
Delmas	608	620
Demachy Worms Cie	541	....
Desquenne et Giral	242	245
Devanlay	770	781
Deville	430	....
Dolisos	185	185
Editions Belfond	240	240
Europ. Propulsion	400	400
Finacor	116 40	119 80
GFF (group.fon.f.)	387	382
Grand Livre	429	428
Gravograph	185	181 60
Guintoli	840	840
I.C.C.	235 80	....
IDIA	308	310

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	132	132
I.M.S.	943	943
IN2	335	335
I.P.B.M.	108 50	104 30
Loca investis.	313	....
Locamic	87	86
Matra Comm.	134	131
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	391	391
Razel	610	650
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	305	308
St-H. Matignon	200	201
Select Invest (Ly)	85	87 50
Serbo	420	420
S.M.T. Goupil	197	196 90
Sopra	174 50	....
Supra	135	137
Thermador H. (Ly)	246	....
Unilog	150	156
Union Fin. de Fr.	380	387
Viel et Cie	117	117
Y. St-Laurent Groupe	822	825

Marché des options négociables le 23 oct. 1990

Nombre de contrats : 34 524

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	480	12,10	28	–	–
CGE	560	36,50	53	14	–
Elf-Aquitaine	720	7	20	–	–
Eurotunnel SA-PLC	40	8	10,50	1,50	3,50
Euro Disneyland SC	70	–	–	2,50	–
Havas	560	–	40	–	–
Lafarge-Coppée	380	12	22	29	–
Michelin	70	4,60	6	8,50	12
Midi	920	36	–	55,10	–
Paribas	480	40,20	53	–	21
Pernod-Ricard	1 100	45	80	–	–
Peugeot SA	560	28	49	–	49
Rhône-Poulenc CI	240	20	–	–	–
Saint-Gobain	400	24	40	16,30	–
Source Perrier	1 200	–	99	–	–
Société générale	380	41	–	11,55	–
Suez Financière	300	35	40	5,10	–
Thomson-CSF	120	1	–	25	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 oct. 1990
Nombre de contrats : 66 823

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,42	98,40	98,34
Précédent	98,54	98,44	98,48

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,29	0,98	1,82	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0795 F ↑

Le dollar était toujours soutenu mercredi 24 octobre, après sa chute de la semaine dernière. Il s'échangeait à Paris à 5,0795 F contre 5,0695 F mardi à la cotation officielle. La monnaie américaine se redressait également vis-à-vis du yen. Aucune tendance nouvelle ne se dessine pour l'instant, et le volume des transactions est relativement restreint.

FRANCFORT	23 oct.	24 oct.
Dollar (en DM)	1,5192	1,5184

TOKYO	23 oct.	24 oct.
Dollar (en yens)	127,13	128,38

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 octobre) .. 9 11/16 - 9 13/16 %
New-York (23 octobre) .... 7 3/4 - 7 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	22 oct.	23 oct.
Valeurs françaises	76,50	77,90
Valeurs étrangères	78,30	79,20
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	435,05	435,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 639,95	1 675,67

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	22 oct.	23 oct.
Industrielles	2 516,09	2 494,06

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	22 oct.	23 oct.
Industrielles	1 633,60	1 654,70
Mines d'or	168,40	169
Fonds d'Etat	79,76	79,87

TOKYO

	23 oct.	24 oct.
Nikkei Dow Jones	25 298,30	24 876,88
Indice général	1 859,56	1 841,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0875	5,0895	+ 76	+ 86	+ 148	+ 168	+ 460	+ 510
$ can.	4,3316	4,3370	– 123	– 71	– 215	– 162	– 519	– 407
Yen (100)	3,9918	3,9955	+ 63	+ 77	+ 110	+ 148	+ 298	+ 353
DM	3,3477	3,3506	+ 39	+ 57	+ 75	+ 100	+ 185	+ 240
Florin	2,9699	2,9728	+ 39	+ 50	+ 72	+ 93	+ 173	+ 219
FB (100)	16,2540	16,2708	+ 110	+ 223	+ 213	+ 433	+ 636	+ 1159
FS	3,9499	3,9545	+ 53	+ 64	+ 106	+ 127	+ 302	+ 365
L (1 000)	4,4666	4,4723	– 70	– 3	– 124	– 49	– 345	– 178
£	9,9028	9,9118	– 356	– 302	– 681	– 602	– 1656	– 1510

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	7 7/8	8 1/8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
Yen	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16
DM	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
Florin	7 5/8	7 7/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	8 1/8	8 3/8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4
L(1000)	11	12	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11	11 1/2
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 9/16	13 11/16
Ffranç.	9 5/8	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 OCTOBRE

Cours relevés à 15 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3740	C.N.E 3%	3815	3750	3751	- 1 69
980	B.N.P. T.P.	950	950	950	....
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1090	Cr.Lyon. T.P.	984	980	980	- 0 41
1580	Renault T.P.	1346	1350	1330	- 1 19
1650	Rhone Poul. T.P.	1466	1500	1450	- 1 09
1083	Saint Gobain T.P.	1101	1112	1112	+ 1 00
1135	Thomson T.P.	980	985	985	+ 0 51
665	ACCOR	772	776	770	- 0 26
610	Air Liquide	682	678	674	- 1 17
1340	Ala Superm.	1591	1620	1650	+ 3 71
360	A L S P I	358	363	355	- 0 84
1570	Arjom. Prioux	1882	1888	1878	- 0 21
960	AGF Sté Centrale	860	845	845	- 1 74
820	Aux. Entrepr.	833	832	836	+ 0 36
240	Avenir H. Média	271	270	270	- 0 37
163	Axa Midi Ass.	218	221	219 90	+ 0 87
247	Bailp.	231	237 90	237 90	+ 2 99
190	Bail-Equipem.	151 70	156 90	154 40	+ 1 78
765	Bail Investiss.	770	779	765	- 0 65
380	Bancaire	443	445	441 90	- 0 25
565	Bazar H.-V.	596	602	600	+ 0 67
795	Beghin-Say	736	737	735	- 0 14
1120	Berger (M)	1120	1150	1150	+ 2 68
540	Bic	507	509	500	- 1 38
740	B.I.P.	845	865	845	....
315	BIS	349	359	350	+ 0 29
310	B N P (CI)	252	253	252	....
910	Bolloré Tech.	800	791	799	- 0 13
2830	Bongrain	2320	2335	2315	- 0 22
645	Bon-Marché	677	665	681	+ 0 59
425	Bouygues	449	439	428	- 4 68
113	BP France	101 60	102	103 40	+ 1 77
736	B S N	779	780	768	- 1 41
890	Canal Plus	951	948	930	- 2 21
385	Cap Gem.S.	372	375	367	- 1 34
3220	Carrefour	3600	3600	3545	- 1 53
123	Casino	138	139	140	+ 1 45
98	Casino ADP	101 40	104 50	103 40	+ 1 97
940	Castorama D.I.	918	915	918	....
160	C.C.F.	153 50	156	153	- 0 33
65	CCMC Ly.	59 05	63	60 20	+ 1 95
335	C.D.M.E	339	345	339	....
425	C.E.G.I.D.	481	485	481	....
290	Centrest (Ny)	239	240	240	+ 0 42
475	C.E.P. Comm.	540	535	531	- 1 67
181	Cerus	148 80	155 40	151 90	+ 2 08
340	Cetelem	425 50	427	427	+ 0 35
380	C F A O	385	393 50	390 20	+ 1 35
360	CF Int.	394	395	395	+ 0 25
490	C G E	575	575	573	- 0 35
280	CGI Info.	345	357	334 50	- 3 04
926	C G I P	896	905	894	- 0 22
500	CGP	517	514	521	+ 0 77
780	Chargeurs S A	780	770	780	....
595	C I C A (M)	600	615	599	- 0 17
1140	Ciments franc.	1079	1130	1098	+ 1 76
405	Club Médiser.	432	437	433	+ 0 23
120	CMB Packa.	118 40	119 90	114	- 3 72
104	Codetal	90	90	90 80	+ 0 89
475	Colas	460	464	457	- 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
250	Cpt. Entrep.	253 30	270	276	+ 8 96
995	Compt Mod.	1143	1150	1144	+ 0 09
147	Concept S.A.	136	145	149	+ 9 56
370	CPR (Paris Rés.)	300	310	306	+ 2 00
980	Créd. Foncier	865	890	885	+ 2 31
630	Cr Lyon (CI)	594	595	595	+ 0 17
1060	Credit Nat.	918	923	920	+ 0 22
215	CSEE	211 50	217 50	217 40	+ 2 79
2280	Damart	2260	2340	2280	+ 0 88
495	Dassault Aviation	440	437	435	- 1 14
270	Dassault Electr.	175	186 90	187	+ 6 86
1400	De Dietrich	1300	1420	1372	+ 5 54
200	Dév.P.d.C.(Li)	198	198	200	+ 1 01
255	Dév.R.Sud-Est	280	288	281	+ 0 36
380	D M C	364	370 10	374	+ 2 75
3110	Docks France	3640	3650	3640	....
800	Dumez	627	620	634	+ 1 12
2070	Eaux (Gle)	2360	2380	2340	- 0 85
320	Ecco	318	319 90	319	+ 0 31
695	Elf Aquitaine	643	642	638	- 0 78
490	- (Certific.)	474	465 20	465	- 1 90
895	Epeda B.-F.	950	952	952	+ 0 21
365	Essilor	283	280	289	+ 2 12
190	Essil.Int.(DP)	162 10	169	169 80	+ 4 75
730	Esso	670	670	660	- 1 49
1400	Eurafrance	1349	1341	1331	- 1 33
1510	Eurocom	1520	1570	1570	+ 3 29
81	Eurodisneyland	91 40	92	91 80	+ 0 44
3020	Euromarché	3195	3200	3230	+ 1 10
930	Europe 1	1080	1080	1061	- 1 76
40	Eurotunnel	45 45	46 70	48 90	+ 7 59
1360	Exor	1380	1398	1370	- 0 72
1220	Facom	1311	1348	1330	+ 1 45
135	Finextel	127	130	128 80	+ 1 42
225	Fives Lille	221 10	229 90	223	+ 0 86
1820	Fromager. Bel	1706	1710	1720	+ 0 82
1750	Gal.Lafayette	1830	1850	1840	+ 0 55
1780	G.A.N.	1850	1800	1823	- 1 46
320	Gascogne (B)	360	370	369 80	+ 2 72
1220	Gaz et Eaux	1050	1065	1065	+ 1 43
1410	Geophysique	961	940	930	- 3 23
400	Gerland Ly.	403 90	392	406	+ 0 52
695	Groupe Cité	645	650	650	+ 0 78
1340	GTM-Entrep.	345	344	338	- 2 03
920	Guyenne-Gas.	1026	1051	1040	+ 1 46
188	Hachette	184 20	187	191 50	+ 3 96
485	Havas	550	555	539	- 2 00
490	Hénin (La)	527	535	526	- 0 19
710	Hutchinson	963	980	988	+ 2 60
230	Imétal	216 50	217	216 90	+ 0 18
90	Immob. Phénix	107 90	112 50	113	+ 4 73
94	Ingénico	78	79 50	78 80	+ 1 03
2910	Inst. Mérieux	3000	3050	3090	+ 3 00
370	Interbail	400	420	400	....
1000	Intertechnique	1000	1057	1050	+ 5 00
655	J. Lefebvre	682	690	689	+ 1 03
765	Labinal	835	830	840	+ 0 60
2280	Lab. Bellon	2830	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
346	Lafarge	354 90	357 80	359 20	+ 1 21
1041	Lebon	342	340	345	+ 0 88
3300	Legrand	3470	3481	3530	+ 1 73
1810	Legrand (DP)	1950	1970	1990	+ 2 05
525	Legris Industries	584	601	602	+ 3 08
700	Locabail Imm.	752	751	752	....
405	Locafrance	412	416	415 20	+ 0 78
620	Locindus	633	635	640	+ 1 11
380	Luchaire	341	348	348	+ 2 05
3320	L.V.M.H.	3772	3780	3761	- 0 29
470	Lyonn. Eaux	472 50	478	474	+ 0 32
220	Majorette Ly.	210	214	214	+ 1 90
310	Mar. Wendel	295	298	299 90	+ 1 66
230	Matra	237	241	238	+ 0 42
490	Merlin-Gerin	505	509	504	- 0 20
92	Metaleurop	86	89	89	+ 3 49
120	Métrologie In.	112 20	117 90	118	+ 5 17
65	Michelin	63 20	68 50	68	+ 7 59
850	Midi (Cie)	912	910	908	- 0 44
95	Midl. Bk Sa *	87 50	86	84	- 4 00
340	Min. Salsig (Ny)	340	340	339	- 0 29
102	MMB	94 45	94 95	98 40	+ 4 18
80	Moulinex	82	84	83 10	+ 1 34
1390	Navig. Mixte	1329	1340	1329	....
132	Nord-Est	127 50	128	127	- 0 39
450	Nordon (Ny)	446	447	446	....
590	Nouv Galeries	580	570	585	+ 0 86
545	Occid. (Gle)	579	595	590	+ 1 90
1330	Omn. f. Paris	1450	1440	1431	- 1 31
310	Olipar	310	308 50	305	- 1 61
490	Oréal	523	524	510	- 2 49
485	Paribas	499	505	497	- 0 40
1390	Pechelbronn	1315	1335	1330	+ 1 14
107	Pechiney Int	134	130	129	- 3 73
250	Pechiney (CIP)	270	270	270 20	+ 0 07
450	Penhoet	450	461	461	+ 2 44
1020	Pernod Ricard	1048	1070	1047	- 0 10
530	Peugeot	533	532	535	+ 0 38
430	Pinault	327	325	326	- 0 31
270	Plastic-Omn.	270	274 50	268	- 0 74
390	Poliet	475	470	468	- 1 47
855	Prétabail-Sic.	966	965	970	+ 0 41
600	Primagaz	634	635	630	- 0 63
420	Printemps	502	515	515	+ 2 59
1850	Promodès	1817	1820	1830	+ 0 72
410	Radiotechn.	318 50	320	325	+ 2 04
300	Raff. D.Total	300	300	300	....
2300	Redoute (La)	2810	2810	2899	+ 3 17
245	Rémy et Associés	295	300	286 60	- 3 18
215	R. Poulenc CIP	248 50	250	249	+ 0 20
325	Robur Financ.	335	350	350	+ 4 48
47	Rochette (La)	53 70	54	53 40	- 0 56
1870	Roussel Uclaf	1740	1732	1805	+ 3 74
2850	R. Impé.Ly *	3100	3100	3140	+ 1 29
183	Sade (Ny)	179	180	179	....
1460	Sagem	1441	1395	1440	- 0 07
385	Saint Gobain	398 10	395 10	397	- 0 28
1130	Saint Louis	1345	1350	1345	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1250	Salomon Ly.	1160	1190	1250	+ 7 76
410	Salvepar (Ny)	410	415	400	- 2 44
715	Sanofi	844	842	824	- 2 37
1720	S A T	1667	1651	1630	- 2 22
245	Saul. Chât.	254	257	257 90	+ 1 54
1080	Saupiquet (Ns)	1260	1300	1281	+ 1 67
765	Schneider	667	672	660	- 1 05
15	SCOA	16 65	17 50	17 20	+ 3 30
1000	S.E.B.	1195	1194	1160	- 2 93
430	Selimeg	438 50	439	437	- 0 34
525	Sextant A.	604	630	596	- 1 32
1100	S F I M	1094	1082	1110	+ 1 46
172	S.G.E.	174	178 40	176	+ 1 15
550	Simco	580	600	574	- 1 03
920	St. Rossignol	809	811	812	+ 0 37
900	Sligos	852	850	846	- 0 70
435	Société Géné.	407 50	402	401	- 1 60
115	Sodexco (B)	126	122 10	125	- 0 79
150	Sodero (Ns)	150	150	150	....
385	Sodexho	526	510	527	+ 0 38
88	Sogenal (Ny)	78 50	80	85	+ 8 28
410	Sogerap	400 20	405	401	+ 0 20
1120	Sour-Allib.	1305	1320	1300	- 0 38
1190	Source Perrier	1165	1170	1160	- 0 43
470	Sovac	520	520	516	- 0 77
430	SPEP	449	453	454	+ 1 11
465	Spie-Batignol.	469 50	478 50	465 50	- 0 85
980	Strafor	1070	1089	1055	- 1 40
300	Suez	327 50	330	325	- 0 76
490	Synthélabo	669	675	666	- 0 45
90	Thomson	96 40	98	97	+ 0 62
890	Total	661	663	670	+ 1 36
120	- (certif.)	111 50	105 10	109	- 2 24
270	Tréfimét Fin.	222 10	230	229	+ 3 11
490	U.A.P.	540	542	532	- 1 48
210	U F B Locab.	242	254	238	- 1 65
900	U I C	887	909	901	+ 1 58
575	U I F	542	583	565	+ 4 24
745	U I S	763	760	763	....
730	Usibail	738	745	732	- 0 81
158	U.C.B.	153	160	153	....
305	Valéo	331	335	334	+ 0 91
285	Vallourec	250 30	254	245 10	- 2 08
385	Via Banque	366	366	366	....
945	Zodiac	980	970	980	....
1890	Elf Gabon	1568	1502	1520	- 3 08
136	Amax	104	102	102 10	- 1 83
119	Amer. Express	102	103	102	....
180	A.T.T.	168	167	167	- 0 60
124	Anglo Amer.C.	126 50	128	128	+ 1 19
415	Amgold	374 20	375	374 90	+ 0 19
200	Banco Santander	260	260	259	- 0 38
710	B.A.S.F.	686	690	690	+ 0 58
725	Bayer	700	714	714	+ 2 00
77	Buffelsfont.	69	74 10	73 95	+ 7 17
74	Chase Manh.	63 10	63 40	63 40	+ 0 48
93	De Beers	86 80	89 60	89	+ 2 53
2080	Deutsche Bank	2146	2188	2141	- 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1274	1288	1288	+ 1 10
61	Driefontein	52 20	54 60	54 40	+ 4 21
183	Du Pont-Nem.	178 20	176	177	- 0 67
220	Eastman Kodak	198	202	202	+ 2 02
21	East Rand	20 10	21 70	22	+ 9 45
68	Echo Bay	56 50	56 90	56 50	....
150	Electrolux	138 50	138	138 10	- 0 29
980	Ericsson	199 50	203	203 10	+ 1 80
270	Exxon Corp.	246	246	246	....
181	Ford Motor	162	161	161	- 0 62
48	Freegold	44 10	46 50	46 50	+ 5 44
11	Gencor	11 30	11 95	11 95	+ 5 75
295	Gén. Elect.	278	275 50	275 50	- 0 90
194	Gén. Motors	198 50	198 10	196	- 1 26
365	Gén. Belgique	329	341	340	+ 3 34
54	Gd. Métropol.	58	58	58	....
88	Guinness	70	71	71	+ 1 43
18	Hanson PLC	19 30	19 35	19 35	+ 0 26
42	Harmony Gold	38	38 20	38 20	+ 0 53
174	Hewlett Packard	148 50	148 50	148 50	....
45	Hitachi	48 85	48 10	48 90	+ 0 10
710	Hoechst	645	668	668	+ 3 57
105	Homestake	89	90 90	90 80	+ 2 02
82	Imp. Chemical	83 50	82 20	82 20	- 1 56
570	I.B.M.	548	543	543	- 0 91
265	I.T.T.	229	226 80	226 80	- 0 96
118	Ito Yokado	141	140 70	140 70	- 0 21
61	Matsushita	72 50	71 50	71 50	- 1 38
16 60	Maxwell	15 30	15 15	15 15	- 0 98
136	Mc Donald's	138	135 50	135 50	- 1 81
405	Merck	417	414	414	- 0 72
415	Minnesota M.	400	397	397	- 0 75
350	Mobil corp.	298	289	289	- 3 34
173	Morgan J.P.	187	186 80	186 80	- 0 11
29200	Nestlé	31000	31250	31250	+ 0 81
890	Nixdorf	960	960	970	+ 1 04
210	Norsk Hydro	181	180 40	180 40	- 0 33
113	OFSI	105 80	107	107	+ 1 13
1690	Pétrofina	1701	1737	1737	+ 2 12
240	Philip Morris	246	243 50	243	- 1 22
69	Philips	62	62	62	....
89	Placer Dome	74	74 30	73 50	- 0 68
260	Quilmès	235	245	245	+ 4 26
24	Randfontein	24	24 05	24 05	+ 0 21
430	Royal Dutch	407	404	404	- 0 74
40	R T Z	43	41 80	41 80	- 2 79
3 60	Saat.& Saatchi	3 65	3 81	3 81	+ 4 38
49	St Helena	43 20	44 70	44 70	+ 3 47
355	Schlumberger	295	296	296	+ 0 34
48	Shell transp.	46	45 80	45 80	- 0 43
1850	Siemens	2048	2026	2026	- 1 07
250	Sony	267 50	266 50	266 50	- 0 37
65	Sumitomo Bank	73	71 60	71 60	- 1 92
190	T.D.K.	208 80	208 50	209	+ 0 10
44	Telefonica	43 50	43 70	43 70	+ 0 46
32	Toshiba	32 50	32 50	32 50	....
415	Unilever	440 10	441	442	+ 0 43
250	Unit.Techn.	243	242	242	- 0 41
375	Vaal Reefs	332	335	335	+ 0 90
280	Volvo	252	254	254	+ 0 79
175	West. Deep	154	157	157	+ 1 95
205	Xerox Corp.	165 10	160	160	- 3 09
97	Yamanouchi	111 50	112 90	111 50	....
1 77	Zambia Cop.	1 76	1 86	1 86	+ 5 68

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	118 95	3 71
Emp.Etat 9,8%78	99 45	2 79
10,80% 79/94	100 90	1 47
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	101 25	9 80
Emp.Etat 13,4%83	108 36	11 27
Emp.Etat 12,2% 84	103 69	0 53
Emp.Etat 11% 85	104 35	7 38
10,26% mars 86	99 93	6 35
OAT 10% 5/2000	98 87	4 11
OAT 9,9% 12/1997	99 70	8 54
OAT 9,8% 1/1996	98 65	7 16
PTT 11,2% 85	102 30	9 19
CFF 10,30% 86	95 70	7 03
CNB Bques 5000F	100 30	3 04
CNB Paribas 5000F	100 25	3 04
CNB Suez 5000F	100 25	3 04
CNE 11,5% 85	101 60	4 05
CNI 1/82 5000F	100 31	3 04
CNT 9 % 86	90 35	4 43
CRH 10,90% déc.85	100 56	8
CHARB FCE 3% 100	141 10	....
CNCA	1036	....
Ceras	1930	....
CGE 6 janv. 89/89	575	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sta fin.)	878	872
Applications Hydr	1450	1429
Arbel	810	790
Astorg	270	....
Bains C.Monaco	949	949
B.Hypoth.Europ	353 50	....
B.N.P. Intercont	250 10	257
Beghin-Say (C I)	800	....
Bénédictine	3676	3675
Blanzy Ouest	2989	3119
B T P	76	76
Cambodge	685	700
Carbone Lorraine	857	880
Case Poclain	14 20	13 70
C.E.G.F (Frigor.)	400	400
Centenaire Blanzy	525	520
Cerabati	101	104
Champex Ny	131 10	....
CIC (CP)	165	165
C.I.M.	800	771
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	408	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1131	....
Cogifi	398	398
Comiphos	509	528
Cie Industrielle	4429	4550
Cpt Lyon Alemand	410	410
Concorde	675	670
Constr.Méc.Prov.	29	34 70d
Crédit Gén.Ind.	347	338
Cr Universel (Cie)	590	590
Crédital	122 70	123
Darblay	680	688
Degremont	1430	1489
Delalande	1765	1760
Delmas Vieljeux	3982	4000
Didot Bottin	1155	1199
Eaux Bassin Vichy	1978	2000
Eaux Vittel	1048	1080
Ecia	184	183
Electro-Finan	774	....
Electro-Banque	320	318
E.L.M. Leblanc	730	740
Enelli Bretagne	500	500
Ent.Mag. Paris	4100	....
Eter (ex. Eternit)	1685	1640
Europ Soutres Ind	25	22 80o
Finalens	245	240
F.I.P.P.	164 50	164 30
F.N.A.C.	1985	1970
Foncière (Cie)	677	677
Fonc.Lyonnaise	706	720
Foncina	487	500
Fougerolle	700	685
France I.A.R.D.	790	789
France SA (La)	1376	1389
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	975	980
Gazelin	255 20	255 20
Gévelot	490	498
G.F.C.	381	381
G.F.I.I.	295	295
Grds Moulins Paris	1485	1485
Groupe Victoire	1385	1400
G.T.I (Transport)	500	492
Immobail	363	363
Immobanque	688	700
Im.Marseillaise	5710	5710
Imm. Plaine-Monceau	413	416
Immofice	440	432
Invest.(Ste Cle.)	3120	3110
Jaeger	60 60	59
Lambert Frères	309	300
Lille Bonnières	1685	1616
Loca-Expansion	305	297
Locafinancière	495	....
Locatel	298	284 20
Louis Vuitton	588	561
Louvre	3856	3830
Lucia	1750	1750
Machines Bull	41	41
Mag.Uniprix	155	....
Magnant	693	645 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	540	545
Mors	148	144
Navigation (Nle)	238	235
Optorg	340	330
Orfel (CI)	231	240
Origny-Desvroise	1150	....
Palais Nouveauté	1020	1050
Paluel Marmont	840	840
Parfinance	198	199 90
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	214 10	....
Paris Orléans	243 30	250
Parisiana Invest	324	321 20
Pathé Cinéma	974	....
Piper Heidsieck	1940	....
PLM	318	330 70
Porcher	660	641
Promodès (CI)	1058	1058
Publicis	760	750
Rochefortaise	133 60	136 50
Rosario	241	....
Rougier	421 20	438
S.A.C.E.R.	358	....
S.A.F.A.A.	395	....
S.A.F.I.C Alcan	260	255
SAFT	1235	1211
Saga	279 90	271 60
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	600	616
Sasen	92	92
Savoisienne M	159 50	....
S.C.A.C.	769	765
Senelle Maubeuge	419	430
S.Eud.Part. (M)	147	....
Siic	600	583
Sinvim	311	308
S.I.P.H.	327	330
Sofal	605	600
Soffo	534	515
Sofical	1090	1090
Soficomi	576	528
SOFIP (M)	482	482
Sofragi	1445	1440
Sophia-Bail	398	387 10
Sopagi	172	171
Soudure Autogène	900	910
Sovabail	385 50	390
Stemi	745	760
Suez (CP)	273 90	270
Taittinger	3624	3620
Télémécanique Elect.	4110	3945 o
Testut-Aequitas	822	....
Tour Eiffel	260	249 60o
Ufiner	1020	1020
U.T.A.	2343	2344
Vicat	380	380
Viniprix	1930	1930
Virax	160	160
Maroc Sté Brasserie	250	265

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	798	790
Akzo Nv Sico	231	231
Alcan Aluminium	99 90	99
American Brands	350	355
Arbed	493	504
Asturienne Mines	169 60	....
Banco Popular Espa	462	462
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	26100	26600
Can.Pacifique	79 10	82 65
Chrysler Corp	53 10	59 10
C.I.R.	13 20	13 20
Commerzbank	747	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	220	225
GBL (Brux Lamb.)	528	532
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	76	75
Goodyear Tire	83	....
Grace and Co (WR)	112 10	109 50
GTE Corp	132	134
Honeywell Inc	408	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	27 30	27 30
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	69 50	70
Olivetti priv	11 70	....
pakhoed hold	585	565
Pfizer Inc	396	398 50
Procter Gamble	408	415 10
Ricoh	28 50	31 40d
Robeco	260 40	259 70
Rodamco NV	160	158 10
Rolinco	248 30	246 30
Saipem	7 40	6 60o
Sema Group	52 50	62 40
SKF Aktiebolaget	80	78
Tenneco Inc	230	225
Thorn Electrical	60 70	61
Toray Ind	24 90	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1390	1350
West Rand Cons	12	12

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	260
Buitoni	815	....
Calciphos	155	151
C G H Cogenbor	81	81
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	350	....
Coparex	702	695
Drouot Assurances	320	335
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum	68	62 60o
Gechot S.A.	105	108
Groupe Extension	200	....
Guy Degrenne	408	405
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	320 10	340
Marin Inns	240	....
Nicolas	925	....
Paternelle (R)	1155	....
Particip. Perrier	398	390
Rorento N.V.	177 30	....
St-Gobain-Emballage	2160	2050
Sema Metra	255 20	250 20
S.E.P.R.	1600	....
S.P.R. act. B	348	....
Ufinex	380	....
Waterman	1500	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Wonder	988	766 o

SICAV (sélection) 23/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	971 20	947 51
Acilion	197 53	192 24
Agepargne	725 65	694 40
Agéplacement	7021 03	7021 03
Agépremière	107 22	106 90
AGF Actions ex CIP	992 13	967 93
A.G.F. 5000	579 62	565 48
AGF ECU	1011 49	1001 48
AGF Foncier	110 23	107 54
AGF Invest Sicav	102 77	100 26
AGF Interfonds	406 67	396 75
AGF Oblig	1071 80	1066 47
AGF Sécurité Sicav	10988 23	10988 23◆
A.G.F.I.M.O.	599 14	594 53
AMERI-GAN	5740 57	5519 78
Amplitude	592 22	585 26
Arbitrages Court.T.	6208 62	6196 12
Associc	1130 85	1130 85
Atout Futur	340 35	332 05
Aurecic	1098 88	1065 87
Avenir Alizes	1551 10	1520 69
Avenir CIC	102 15	99 17
Axa Capital	142 13	138 01
Axa Europe	117 49	112 43
Axa Investiments	109 50	104 78
Axa NPI	98 65	94 40
Axa Valeurs PER	115 46	110 49
Capimonétaire	5497 11	5481 63
Capioblig	5695 86	5513 16
Capitacic	1117 11	1100 60
Capital-Monde	344 52	336 12
Cenden Pierre	29 33	28 61
Comis	1139 16	1111 38
Comptavalor	6088 67	6059 68
Convertimmo	364 95	350 91
Credinter	457 07	443 78
Crédit Mutuel Capital	1110 37	1088 60
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60◆
Diesa	1129 21	1101 67
Drouot France	767 04	734 01
Drouot Investiss.	907 37	868 30
Drouot Sécurité	230 82	220 88
Drouot Sélection	137 27	131 36
Ecacic	1062 42	1036 87◆
Ecupar	120 10	114 93
Ecureuil Capitalisation	2190 83	2169 14
Ecureuil Invest.	366 56	355 88
Ecureuil Monopremière	57702 28	57702 28
Ecureuil Monétaire	34009 57	34009 57
Ecureuil Trésorerie	2108 60	2108 60
Ecureuil Trimestr.	1972 35	1952 82
Elicash	401303 33	401303 33
Energia	268 85	254 76
Eparcic	3102 72	3102 72
Eparcourt-Sicav	4328 86	4316 07
Epargne Associat.	25119 51	25081 89
Epargne Capital	9026 40	8937 03
Epargne Court Terme	585 67	585 67
Epargne Croissance	1485 09	1445 34
Epargne Industrie	85 19	82 91
Epargne J.	60383 15	60383 15
Epargne Long Terme	185 16	180 19
Epargne Monde	1106 10	1076 50
Epargne Obligat.	186 23	181 25
Epargne Première	12574 25	12480 65
Epargne Quatre	1084	1054 99
Epargne-Unie	1220 04	1190 28
Epargne Valeurs	411 92	400 90
Epalion	1163 40	1141 98
Eufinvest	598 38	580 96◆
Eurocic Leaders	962 23	934 20
Eurodyn	1087 02	1060 51
Euro Gan	6579 22	6328 17
Euronaff	26 62	26 23
Fonsicav	12370 93	12370 93
FRANCE-GAN	8852 47	8511 88
France Garantie	282 78	282 27
France Index Sicav	98 35	96 47
France Investiss.	438 69	428 97◆
France Oblig.	456 84	[illegible]
Francic	408 14	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 83	30 83
Fructi-Capi	35 46	34 93
Fructi Court	122726 33	122726 33
Fructidor	231 59	228 56
Fructi-Ecu	550	541 87◆
Fructi-Epargne	28 97	28 28
Fructifrance	784 27	765 14
Fructimmo	28 14	27 45
Fructi-Première	10389 10	10235 57
Fructivar	4710 48	4698 73
Futuroblig	1210 36	1180 84
Gestilion	12631 52	12600 02◆
Gest Associations	148 22	144 96
Gest. F. Sécur	10871 78	10364 08
Horizon	1089 35	1067 33
Interepar	100804 56	97868 50
Interoblig	11874 14	11417 44
Intersélection Fce	501 49	486 88
Japacic	161 49	147 08
Jeunepargne	248 84	245 16
Laffitte Amerique	178 24	170 97
Laffitte Europe	240 96	231 14
Laffitte Expan	237 30	227 63
Laffitte France	300 35	288 11
Laffitte Immobil	230 32	220 93
Laffitte Japon	394 38	378 30
Laffitte Oblig	135 38	129 84
Laffitte Rendement	177 17	169 95
Laffitte Tokyo	340 24	326 37
Latitude	5965 51	5856 72
Lauoni C.T.	10932 13	10932 13
Lauoni L.T.	5944 54	5771 40
Lion Association	11443 74	11443 74
Lion Institution	25025 44	24963 03
Lionplus	835 10	818 73
Lion Trésor	2114 49	2093 55◆
Lion 20 000	22878 14	22878 14
Livret Bourse Inv.	492 24	477 90
Livret Portefeuil	633 10	614 66
Méditerranée	171 71	164 32
Mensuel CIC	10102 95	10001 92
Mondial Investissem	383 62	366 22
Monecic	5437 08	5437 08
Monelion	58378 31	58378 31
Mone.J	63010 62	63010 62
Monévalor	70867 85	70867 85
Mutualité dépôts	11683 90	11660 58
Mutuelle Unie Sél	140 53	134 48
Natio Court Terme	244846 00	244846
Natio-Epargne	15149 77	14999 77
Natio-Ep. Ret	114 62	111 66
Natio Eparg.Trésor	8702 40	8689 02
Natio-Immo	1144 18	1113 58
Natio-Inter	1163 66	1132 52
Natio-Monétaire	22061 98	22061 98
Natio Obligations	504 58	491 08
Natio-Patrimoine	1358 51	1320 20
Natio-Placements	65924 58	65924 56
Natio-Revenu	1000 58	990 67
Natio Sécurité	12262 81	12252 81
Natio-Valeurs	767 97	747 42
Nippon-Gan	5879 07	5652 95
Nord Sud Dévelop	1274 76	1272 21◆
Obli-Associations	125 36	124 11
Oblicic-Mondial	2308 83	2272 74
Oblicic-Régions	1012 47	997 51
Oblig. tree caté	153 71	151 44
Oblilion	1134 09	1122 86
Oblisécurité	11117 86	[illegible]
Optimat	31724 15	[illegible]
Oraction	989 72	[illegible]
Orvalor	5470 72	[illegible]
Paribas Capitalisation	1218 73	[illegible]
Paribas Epargne	17937 04	[illegible]
Paribas Opportunities	111 81	[illegible]
Paribas Patrimoine	508 19	[illegible]
Paribas Revenus	88 11	[illegible]
Patrimoine Retraite	191 31	[illegible]
Parvalor	818 95	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6243 67	6231 21
Placement Premier	5691 15	5679 79
Plénitude	116 37	113 26
Poste Gestion	58584 18	58584 18
Première Oblig.	10884 28	10853 43
Prév. Ecureuil	107 61	106 54
Prévoassociation	25449 50	25449 50
Proficius	1060 60	1034 73
Quartz	118 39	115 50
Réalvalor	841 38	816 87
Rentacic	159 69	156 34
Revenus Trimestr.	5284 05	5231 73
Revenu-Vert	1118 50	1101 97
St Honoré Bio-Alim	848 01	809 56
St Honoré Global	234 18	223 56
St Honoré Mat Plac.	195 95	187 06
St Honoré Pacifique	547 10	522 29
St Honoré PME	480 94	459 13
St Honoré Réal	12972 36	12920 68
St Honoré Services	470 49	452 39
St Honoré Techno	696 45	664 87
Sécuricic	1520 49	1520 49
Sécuri-Gan	13193	12934 31
Sécuri-Taux	1208 78	1208 78
Sicasden	694 19	683 93
Sicav Associations	1807 60	1805 19
S.F.I. fr. et étr.	612 35	594 51
Sicav 5.000	387 12	376 76
S.I. Est	1318 41	1261 64
Silvafrance	605 88	589 66
Silvan	391 20	380 73
Silvarente	205 69	201 65
Silvinter	400 56	389 84
S.N.I.	1088 70	1037 67
Sogépargne	306 54	295 46
Sogénac	53188 32	51639 15
Soginvar	989 57	944 70
Soginter	1191 19	1137 17
Soleil Investissements	500 74	481 48
Solstice	2084 25	2079 05
Stratégie Actions	805 89	774 89
Stratégie Rendement	1213 04	1174 86
Technocic	971 55	943 25
Techno-Gan	5559 73	5345 89
Thesora	582 19	558 62
Transplus	132 53	127 21
Trésor Avenir	106 47	104 43
Trésor Plus	1106 64	1094 69
Trésor Réel	12421 56	12421 56
Trésoricic	111525 05	111525 05
Trilion	6068 31	6008 23
U.A.P.Investiss.	411 19	396 33
U.A.P. Act. F.	537 09	517 88
U.A.P. Act. Sél	581 18	580 17
U.A.P. Audif	597	575 42
U.A.P. Alizé	200 25	193 01
U.A.P Alto	164 19	158 26
UAP Moyen Terme	119 04	114 74
Uni-Associations	118 27	118 27
Uni-Foncier	1293 63	1262 08
Unifrance	533 54	520 53
Uni-Garantie	1324 26	1300 84
Uni Régions	1385 02	1351 24
Unirenta	2431 67	2372 36
Univar	207 40	207 40
Univers Actions	1179 54	1160 77
Univers-Obligations	1615 69	1576 27
Valorem	499 41	487 23

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 089	5 079	....	....
Ecu	6 931	6 927	....	....
Allemagne (100 dm)	334 740	334 710	....	....
Belgique (100 F)	16 257	16 264	....	....
Pays-Bas (100 fl)	297 020	296 990	....	....
Italie (1000 lires)	4 468	4 471	....	....
Danemark (100 krd)	87 740	87 710	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 900	9 887	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 324	3 320	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 200	397 210	....	....
Suède (100 krs)	90 470	90 340	....	....
Norvège (100 k)	86 200	86 170	....	....
Autriche (100 sch)	47 587	47 580	....	....
Espagne (100 pes)	5 357	5 342	....	....
Portugal (100 esc)	3 783	3 800	....	....
Canada (1 $ can)	4 318	4 340	....	....
Japon (100 yens)	3 980	3 967	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/10
Or fin (kilo en barre)	61000	61000
Or fin (en lingot)	61200	61000
Napoléon (20f)	395	395
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	435	436
Pièce Latine (20 f)	353	355
Souverain	463	463
Pièce 20 dollars	2150	2160
Pièce 10 dollars	1200	1200
Pièce 5 dollars	650	[illegible]
Pièce 50 pesos	2385	2385
Pièce 10 florins	370	369

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

IRLANDE DU NORD : attentats contre des postes-frontières

Six soldats britanniques sont tués à Londonderry et Newry

LONDRES

de notre correspondant

Six soldats britanniques ont été tués en Ulster, mercredi 24 octobre vers quatre heures du matin, lors de deux attentats à la bombe quasi simultanés commis contre deux postes-frontières entre l'Irlande du Nord et la République. Une vingtaine de personnes, pour la plupart des soldats, ont été blessées. L'Armée républicaine irlandaise (IRA), l'organisation clandestine qui combat par la violence la présence britannique dans la province, n'a pas encore revendiqué ces actions, mais sa responsabilité ne fait guère de doute.

C'est la première fois que l'IRA attaque au même moment deux objectifs très éloignés l'un de l'autre . Le premier est en effet situé au nord de la province, à Londonderry, tandis que le second se trouve au sud, près de Newry, sur la route reliant Belfast à Dublin. Cinq soldats ont été tués à Londonderry et un seul à Newry.

La méthode employée est la même dans les deux cas : le conducteur d'un véhicule s'approchant de la frontière est contraint, sous la menace, d'embarquer un engin explosif. Lorsqu'il arrive au niveau de la guérite et qu'un soldat s'approche de lui pour contrôler son identité ou simplement pour le dévisager, il a à peine le temps de crier qu'il y a une bombe dans sa voiture que celle-ci explose aussitôt. Les deux postes-frontières étaient pourtant défendus par des murs de briques, des barbelés, des miradors et des cloisons blindées.

Un homme de soixante-cinq ans au volant d'une camionnette a ainsi été obligé de se rendre jusqu'au poste de contrôle, près de Newry, parce que sa famille avait été prise en otage. Il a eu une jambe cassée lors de l'explosion.

DOMINIQUE DHOMBRES

Au conseil des ministres

M. Mitterrand rappelle les régions « à leurs devoirs » dans l'entretien des lycées

Rendant compte des délibérations du conseil des ministres, mercredi 24 octobre, le porte-parole du gouvernement, M. Le Pensec, a expliqué que M. Mitterrand avait exprimé sa *« préoccupation »* sur l'évolution des négociations du GATT que le président de la République considère comme *« grave pour notre pays »*.

A l'occasion de la communication de M. Lionel Jospin sur la rentrée universitaire, le président a souhaité que le ministre de l'éducation nationale *« rappelle les régions à leurs devoirs »* selon les termes rapportés par M. Le Pensec car les dispositions de la décentralisation ne sont pas entrées dans les esprits, juge le président de la République qui a rappelé que la construction et l'entretien des lycées incombent aux régions, avant de souligner qu'il a lui-même constaté *« la réalité physique parfois déplorable de certains établissements »!*

Parmi les autres communications et projets de loi présentés en conseil, M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, a présenté une communication sur la protection de la forêt contre les incendies. Selon le porte-parole du gouvernement, il s'agit d'un *« plan d'ensemble »* du gouvernement dont le caractère *« rigoureux »* est justifié par les enjeux.

M. Jean-Claude Karsenty est nommé directeur de l'administration pénitentiaire

M. Jean-Claude Karsenty a été nommé directeur de l'administration pénitentiaire, mercredi 24 octobre, en conseil des ministres. Il remplace à ce poste M. Jean-Pierre Dintilhac, nommé la semaine dernière directeur de cabinet du garde des sceaux.

L'administration pénitentiaire n'est pas une découverte pour M. Karsenty, puisqu'il avait participé cette année à une mission chargée d'un rapport sur l'amélioration des conditions de travail en prison, puis sur la sécurité dans les établissements pénitentiaires. Ce rapport avait été commandé par M. Pierre Arpaillange, après une succession d'évasions au cours de l'hiver dernier.

Son contenu n'avait jamais été rendu public dans sa totalité par le ministère de la justice pour, avait-on à l'époque affirmé, *« des raisons de sécurité »* (*le Monde* du 5 mai). M. Karsenty avait estimé que *« la sécurité générale des prisons »* n'était pas *« apparue catastrophique »*. Bien que les chiffres n'aient pas été publiés, il suggérait l'embauche d'un millier d'agents et évaluait à 20 millions de francs les crédits nécessaires à l'amélioration du parc pénitentiaire en matériel de sécurité. Les personnels pénitentiaires avaient réagi très favorablement à la démarche de M. Karsenty, tandis qu'au ministère de la justice certains considéraient qu'il était dangereux de mettre ainsi exclusivement l'accent sur *« le sécuritaire »*, sans replacer les questions de sécurité dans une perspective plus générale.

[Né en 1937 à Mostaganem (Algérie), M. Karsenty est licencié de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris et diplômé en sciences économiques de la faculté d'Alger. Il travailla au Maroc et en Algérie sur les questions de modernisation rurale et fut jusqu'en 1977, directeur au ministère algérien de l'agriculture, puis secrétaire général des aliments du bétail, toujours en Algérie. Chargé de problèmes de gestion dans une société privée de 1979 à 1981, il était nommé secrétaire général du groupe socialiste de 1981 à 1985, avant d'être nommé président de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie. Depuis mars 1986, nommé par M. Pierre Joxe, dont il est très proche, inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur, M. Karsenty y était chargé des problèmes de répression du trafic de stupéfiants et de la toxicomanie.]

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Salopium

ILS sont trop trognons, mes collègues du *Parisien*, avec leurs fracassantes révélations sur une décharge radioactive de l'Essonne. Vous savez ce qu'ils y ont trouvé, enfin, pas eux, un labo de Brême qui fait autorité en la matière, chargé d'analyser des échantillons de terre ramassés la nuit en catimini à Saint-Aubin ? Du plutonium. Et pas qu'un peu ! De quoi tomber à la renverse, 240 becquerels par kilo.

Panique chez les scientifiques allemands, pensez, suffit d'en respirer plus de 20 par an pour être mal, très mal ! Ils ont renvoyé le paquet à l'expéditeur en express, et leur labo, ils n'y remettront plus les pieds avant qu'il soit décontaminé.

Affolés, indignés, les confrères font part de leur découverte à un haut responsable du Commissariat à l'énergie atomique. Sa réaction vaut son pesant de neutrons. Du plutonium ? Oui, et après ? Qu'est-ce que ça a de surprenant avec tout ce qui traîne par là-bas d'europium, de césium, tout ça... Combien vous dites qu'il y en a ? Tant que ça ? Tiens, comme c'est curieux, comme c'est étrange ! Remarquez, ce chiffre de 20 becquerels par an ne concerne que les chercheurs en contact permanent avec le plutonium. Alors, du calme, je vous en prie !

Il a raison ! En voilà des histoires ! Normal qu'il n'y ait pas une pancarte, pas une barrière, simplement deux-trois vieux barbelés recouverts de ronces sur ce site si joliment baptisé l'Orme-des-Merisiers. Qu'est-ce qu'ils risquent, les gens qui vivent et qui bossent là, ou les cent soixante gosses lâchés chaque mercredi dans un « centre aéré » installé à côté ? De choper le cancer simplement parce qu'ils ont un bobo au genou ? Ou parce qu'en tombant ils ont avalé de la terre ? Ils pourraient faire attention, aussi... C'est vrai, ils arrêtent pas de se bousculer.

Non, moi, ce qui m'étonne, c'est qu'on laisse à l'abandon une matière – dangereuse peut-être, mais bon, quelle importance ? – précieuse surtout. Demandez donc à Saddam s'il serait pas content d'en avoir un tout petit peu. Probable qu'il n'y en a pas assez pour que ça vaille la peine de le ramasser. Dommage !

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 octobre 1990 a été tiré à 542 183 exemplaires.

Selon l'Etoile Rouge

L'explosion au sol d'un missile aurait fait 165 morts en 1960 à Baïkonour

Cent soixante cinq personnes, dont le maréchal Mitrofan Nedeline, responsable de l'artillerie, ont été tuées le 24 octobre 1960 sur le pas de tir de Baïkonour, en Asie Centrale, à la suite de l'explosion accidentelle d'un missile balistique, révèle mercredi 24 octobre l'Etoile Rouge (Krasnaïa Zvezda), organe de l'armée soviétique, cité par l'AFP.

Le nombre des victimes annoncé par le journal, qui publie le témoignage d'un survivant de l'accident, M. Stanislav Pavlov, chef du pas de tir, est très différent des 54 morts dont toutes les sources faisaient état jusqu'à présent (*le Monde* du 9 novembre 1976, et du 29 septembre 1989).

La mort du maréchal Nedeline avait été annoncée à l'époque, mais les autorités soviétiques avaient affirmé qu'il avait été victime d'un accident d'avion.

Bull prépare un plan de suppression d'emplois

M. Roger Fauroux a annoncé, mercredi 24 octobre lors d'une conférence de presse, que le groupe informatique Bull préparait *« un plan mondial de suppression d'emplois »*. Il toucherait surtout les établissements à l'étranger. En France, il serait moins sévère que celui déjà mis en place en début d'année qui prévoyait une baisse des effectifs de 1 200 personnes. Le ministre de l'industrie a *« une grosse inquiétude »* avec cette entreprise publique qui doit faire face à un bouleversement du marché informatique.

D'autre part, M. Fauroux a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à une éventuelle vente par Thomson de ses activités dans l'électro-ménager car elles ne sont pas *« stratégiques »*. Le ministre a précisé toutefois qu'il n'y avait pas d'acheteur à l'heure actuelle. Enfin, il a indiqué que Renault devra examiner l'accord qui se négocie entre son partenaire Volvo et Mitsubishi. La régie a un droit de veto sur toute alliance de Volvo, a-t-il rappelé.

La BNP devrait prendre le contrôle de la société de Bourse Boscher

La BNP devrait prendre le contrôle de la société de Bourse Boscher, l'un des six derniers intermédiaires indépendants de la place parisienne. La banque devrait acquérir une participation de plus de 50 % dans cet établissement. Si l'accord se concrétise, la BNP contrôlera ainsi deux sociétés de Bourse, la première étant Patrick Du Bouzet.

Affectée, comme tous les intermédiaires, par la crise boursière mais aussi par un accident sur le titre Michelin cet été, la société Boscher a enregistré des pertes l'obligeant à se rapprocher d'un grand établissement financier.

Un cadavre qui pourrait être celui de Joseph Doucé est découvert en forêt de Rambouillet

Depuis sa mystérieuse disparition, le 19 juillet, les enquêteurs de la police judicaire étaient convaincus que les chances de retrouver vivant Joseph Doucé, pasteur déchu et militant homosexuel, étaient fort minces. Mais ils ne pouvaient en apporter la preuve, faute de cadavre. D'ici quelques jours, il en ira peut-être différemment grâce aux gendarmes de la section de recherches de Versailles (Yvelines). La semaine dernière en effet, un promeneur leur a signalé qu'il venait de découvrir en forêt de Rambouillet le cadavre d'un homme, en état de décomposition avancé, qui n'était même pas enterré. Or il n'est pas exclu qu'il s'agisse du corps du pasteur disparu. Seule à permettre l'identification formelle d'un cadavre, l'empreinte dentaire de Joseph Doucé avait été diffusée à tous les services de police et de gendarmerie. Des similitudes ont été relevées entre celle-ci et celle du cadavre de Rambouillet. De plus, l'état du cadavre pourrait correspondre à celui d'une personne décédée il y a trois mois, à la mi-juillet. Mais il faudra attendre une expertise complète pour que cette hypothèse, que l'on juge solide chez les gendarmes comme chez les policiers, devienne une certitude.

E. P.

Un opposant iranien a été assassiné à Paris

Un opposant iranien, âgé d'une soixantaine d'années, Cyrus Elahi, a été tué de quatre balles dans la tête, mardi 23 octobre, peu après 9 heures, à l'entrée de l'immeuble du 8, rue Bourdelle à Paris (15e) (*nos dernières éditions du 24 octobre*).

Selon les premières constatations de la brigade criminelle de la police judiciaire, la victime, qui était de nationalité iranienne mais porteuse d'un passeport américain, disposait d'un studio dans l'immeuble. L'homme a apparemment été abattu par un tueur isolé.

Diplômé en sciences politiques de l'université américaine du Michigan, Cyrus Elahi avait enseigné avant la révolution iranienne à l'université Melli de Téhéran. Il avait été en 1986, l'un des fondateurs d'une organisation de résistance l'Organisation de la liberté d'Iran (ODL) avec M. Manoucher Ganji qui en est le président. Selon l'ODL, la victime était au moment de son assassinat en possession d'une serviette noire contenant une liste de six cents personnes se trouvant en Iran. Dans un communiqué rendu public à Paris, l'ODL dénonce ce *« meurtre de sang-froid »* et souhaite qu'il *« ouvre les yeux du monde occidental qui croit aveuglément à la propagande islamique qui se veut modérée et respectueuse des droits de l'homme »*.

Le communiqué note au passage que Cyrus Elahi a été tué *« par une dictature qui depuis lundi ne figure plus sur la liste des terroristes établie par la Communauté européenne »*.

L'assassinat de Cyrus Elahi semble constituer un avertissement à tous les opposants résidant en territoire français. Il fait suite à une série de meurtres – attribués à Téhéran – commis au cours des deux dernières années à Vienne (le chef kurde Ghassemlou), Genève (le frère de Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidines du peuple), à Doubaï (un colonel membre de l'ODL) et à Istanbul et qui sont tous demeurés impunis.

J. G.

□ **Festival du cinéma méditerranéen.** – Du 26 octobre au 4 novembre, le douzième Festival de Montpellier accueille des films provenant de l'ensemble du pourtour méditerranéen, avec notamment un grand choix de films arabes, un panorama de la contribution de la RAI au cinéma italien, et un « gros plan » sur le cinéma albanais en hommage à Ismaïl Kadaré qui préside le jury.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

